Lisez en page 5 l'annonce de Paquet

LAROCK J.W.
SALLE DE LECTURE
CHAMBRE DU SENAT
OTTAWA ONT.
7009 L 1 JANV 67

l'Action

QUEBEC — 60e ANNEE — Numéro 18,035 | SEPT CENTS | QUOTIDIEN CATHOLIQUE | Mercredi, 9 août 1967

Météorologie

Nuageux avec périodes ensoleillées durant la journée. Nuageux ce soir avec averses ou orages. Jeudi, nuageux avec risque d'averses s'éclaircissant durant la soirée. Plus frais et vents légers. Maximum et minimum à Québec : 80 et 65.

JOHNSON MENACE BIENVENUE DE SANCTIONS

par Jacques DALLAIRE

L'Assemblée législative du Québec a connu des moments agités une fois de plus hier et connu une atmosphère qui avait servi de prélude à "l'affaire Gabias-Hamel" il y a quelques années, lorsque le député unioniste de Rouyn-Noranda a sommé le député libéral de Matane, M. Jean Bienvenue, par l'entremise du président de la Chambre, de rétracter les paroles qu'il a tenues à son endroit dimanche dernier à Rivière-du-Loup, concernant sa participation dans les concessions "1,000 Motels", ou de porter une accusation formelle en se prévalant de l'article 196 des règlements de la Législature.

De son côté, le premier ministre Daniel Johnson s'est porté à la rescousse du jeune représentant de Rouyn en affirmant que, si le député de Matane refuse de s'exécuter, le comité des privilèges et élections (que certains observateurs qualifient de véritable cour martiale parlementaire) sera convoqué incessamment pour entendre tous les témoins de la déclaration, afin de tirer l'affaire au clair, et prendre les sanctions qui s'imposent en pareil cas.

Me Bienvenu, se référant à des articles parus dans les journaux, a lancé à une assemblée à laquelle prenait part le chef de l'opposition, M. Jean Lesage, qu'en conséquence M. Flamand n'est plus apte à siéger à l'Assemblée législative.

RIEN DE PLUS A DIRE

C'est en citant un article du quotidien montréalais "La Presse" selon lequel Me Bienvenue réclamait sa démission comme député, que M. Flamand déclencha le bal en déclarant à son tour qu'il n'a "posé aucun acte qui le rende inhabile à siéger en cette Chambre ou indigne de ce faire".

Le député de Matane répliqua qu'il a parlé à la suite de la publication des propres aveux de M. Flamand dans les journaux, "déclarations ou aveux qu'il n'a d'ailleurs aucunement répudiés ce matin", a-t-il dit, ajoutant qu'il n'avait rien de plus à dire et qu'il continue d'étudier le dossier.

Se référant à l'article 79 de la Loi de la législature, traitant des propos ou des accusations qu'un député tient hors de l'assemblée législative, le premier ministre Daniel Johnson est intervenu pour lancer que le député de Matane a pris à son compte certains faits vérifiés ou non et qu'il a attaqué non seulement la dignité du représentant de Rouyn-Noranda, mais même son droit de siéger en Chambre. Il a ajouté que M. Bienvenue manquait pratiquement de courage en ne se prévalant pas de l'article 196 pour porter une accusation.

Autres informations en page 15

Le chef de l'opposition prit à son tour la défense de son collègue, alléguant que le député de Matane n'était pas obligé d'agir ainsi. "L'orage oratoire" qui se préparait depuis un bon moment éclata subitement, M. Lesage traitant le premier ministre "d'insulteur public", alors que ce dernier venait de déclarer qu'il importe que les députés de la Chambre, de quelque côté qu'ils soient, ne se laissent pas aller à des travers qu'ils auraient pu acquérir moyennant honoraires et salissent... l'honneur d'un député.

Après que l'orateur eut admi qu'il lui fallait admettre en toute justice son inattention aux propos échangés, puisqu'il était occuper à scruter les règlements, M. Johnson rétorqua que le terrain dont il fut fait mention n'appartenait pas à la Couronne, qu'il fut loué pendant un certain temps par M. Flamand et ne fut jamais reloué ou sous-loué à la Couronne.

M. Bienvenue n'atténua guère l'atmosphère des débats, en lançant qu'il se tient précisément debout parce que le premier ministre vient de dire qu'il est un homme, ajoutant toutefois qu'il n'est un "rétracteur" et que le premier ministre parle d'insinuations, parce que "c'est un mot qu'il connaît bien, qui sort naturellement de sa bouche".

FARIBEAULT AUX CONSERVATEURS

Ce sera le dialogue ou la fin du Canada

Par Lucien Bouchard

"Si les Canadiens de langue anglaise n'acceptent pas le dialogue et la négociation avec les Canadiens français, c'en est fait du Canada". Voilà la déclaration qu'a faite M. Marcel Faribeault, hier soir, qui a servi aux membres du parti conservateur une magistrale mercuriale pour les sortir de la torpeur et leur faire réaliser le grave danger que court le Canada en 1967.

Dans un atmosphère dramatique, M. Faribeault a exprimé clairement, dans une explosion de colère, sans ménager ses mots au risque de choquer ses interlocuteurs, le sentiment et les désidérata des Canadiens français et du Québec en particulier.

Le président du Trust général du Canada a déclaré que les Canadiens français n'acceptaient plus cette situation qu'ils ont enduré trop longtemps et qui constitue à leur égard une insulte. M. Faribeault a dit qu'il rejette carrément ces déclarations à l'effet qu'il existe des choses qui ne sont pas négociables. Tout à son avis peut faire l'objet de négociations en vue d'une constitution renouvelée. "Cette attitude, dit-il, me dégoutte".

Il a dénoncé l'intrusion constante du gouvernement central dans les droits reconnus aux provinces, ce qui fut constamment au détriment du Québec.

Il a formellement réclamé de la part du Canada anglais la reconnaissance de deux nations, mais comme le mot nation n'a pas en anglais la même signification, il a ajouté, appelez les "deux peuples fondateurs" si vous voulez.

Parlant de la Cour suprême et de gens dans les ministères fédéraux qui n'ont aucune connaissance du droit civil qui est en usage au Québec, M. Faribeault s'est écrié à en devenir aphone : "Nous ne nous soumettrons pas à une telle situation pace que ce serait indigne. Nous ne pouvons pas continuer ainsi." Il a laissé planer sur l'assemblée bouleversée la menace du séparatisme et a enjoint les membres de langue anglaise du parti conservateur "d'écouter ce message !"

CLIMAT D'AGGRESSIVITE

Au moment où M. Fabibeault est intervenu dans le débat, commençait à poindre dans la salle, une atmosphère imprégnée d'aggressivité, lourdement chargée d'émotivité qui devait, si cette conférence ne devait pas tourner en un échac, éclater. C'est effectivement ce qui arriva.

Les délégués de langue anglaise venaient de laisser savoir de façon péremptoire que le concept de deux nations était inacceptable, qu'il soulèverait des difficultés dans toutes les autres provinces et que le Québec ne pouvait s'attendre à obtenir un statut particulier.

Fait assez troublant, ce fut un représentant de la minorité de langue française d'Alberta, M. Marcel Lambert, qui a montré le plus d'acharnement à combattre les vues du Québec.

L'intervention de M. Faribeault au moment critique, suivi d'autres interventions dont celle d'un Néo-canadien de Sudburry, Ontario, qui fut très remarquée, a renversé la vapeur. Les délégués ont réalisé que la fissure était plus profonde qu'ils ne croyaient, que le Québec a des objectifs précis et n'est plus intéressé à attendre bien longtemps les appoints de tout le monde et que le temps perdu rapproche davantage du point critique où il n'y a plus de retour en arrière possible.

Autres échos du congrès en p. 8

Le parti conservateur, si le comité politique qui constitue cette conférence réussit à vendre l'idée au parti, lors du congrès de septembre, aura fait un grand pas en faveur de l'unité canadienne. Chacun s'est engagé à expliquer dans leurs régions respectives la différence qui existe entre le concept de nations en anglais et en français, d'expliquer les vues et les revendications du Québec. On proposera au congrès la formation d'un comité de la constitution.

En fait, la conférence qui s'était engagée sous de mauvais augure pour les conservateurs du Québec, lundi, vient de prendre un nouveau tournant. Cette peur des mots a été exorcisée par le franc parler de M. Faribeault et des délégués du Québec et les études du comité de la constitution, demain, devraient s'engager sur un terrain plus positif et plus serein à la fois.



"Le concept de deux nations n'a rien qui s'oppose au régime fédératif", a déclaré hier le président du Trust général du Canada, M. Marcel Faribeault, devant les délégués à la conférence consultative du parti progressiste-conservateur à Montmorency. Les détails de cette déclaration en page 8.

Un parti qui demeure fidèle à lui-même

Par LUCIEN BOUCHARD

Ne pouvant s'entendre sur les termes "nation" et "statut particulier", la commission de la constitution de la conférence conservatrice qui se déroule présentement à la Maison Montmorency, à Courville, a au moins fait l'unanimité sur la nécessité d'un comité fédéral-provincial sur ces deux questions.

L'intervention de M. Marcel Faribeault, président du Trust Général du Canada, a insufflé un peu de vie à la conférence qui s'enlisait tragiquement depuis le début dans la grisaille et l'ennui. M. Faribeault a secoué son auditoire par des déclarations franches qui ont semblé radicales pour des conservateurs de langue anglaise, alors que, pour des Québécois, elles ont paru très normales : des idées courantes dans un emballage nouveau.

Le conférencier avait suggéré plusieurs points de méditation au comité de la constitution, ce qui ne l'a pas empêché quand même de continuer à tourner en rond et d'éviter d'aller au fond des choses, ce qui a provoqué la colère des délégués du Québec en soirée.

Le dialogue de sourds qui s'est engagé depuis l'ouverture de cette conférence au comité de la constitution, a conduit hier à une impasse qui démontre bien que le parti conservateur n'a pas encore compris le problème constitutionnel du Québec, son caractère différent et ses besoins pour parachever son épanouissement.

Le bon vieux parti "tory" demeure fidèle à lui-même et il a peu ou presque pas évolué depuis le temps où un Gordon Churchill disait à Diefenbaker que le parti pouvait remporter la victoire sans le Québec.

Dernièrement encore, M. Stanfield, candidat à la direction du parti conservateur, disait qu'il n'était pas nécessaire d'être bilingue et de savoir parler français pour être premier ministre du pays.

Visiblement, d'ailleurs il l'a mentionné lui-même au cours de sa conférence, M. Faribeault s'adressait davantage à tous les Canadiens de langue anglaise, par l'entremise des journaux anglais fortement représentés à cette conférence, qu'aux conservateurs présents, entêtés dans leur conception d'un Canada unifié par l'assimilation et le nivellement.

Voilà ce qu'ont donné deux jours de conférences. "Mais attendez, nous ont dit des représentants du Québec. Ici, ce n'est qu'un dialogue sans conséquence. Au congrès, vous verrez que ce sera différent et que le Québec sera bien représenté et saura faire entendre sa voix."

Les négociations vont bon train – Bellemare

(J.D.) — Le ministre du Travail du Québec, M. Maurice Bellemare, en réponse à une question du chef de l'opposition, M. Jean Lesage, a déclaré, hier après-midi en Chambre, que les négociations en vue d'éviter une grève de 400 employés de la Société Cordner Hubert and Bond et 200 autres à l'emploi des Comptoirs forestiers du Québec sur les chantiers d'Outarde 3 et 4 et Manic 5 vont bon train.

Le ministre a mentionné que les pourparlers entrepris au ministère entre les représentants des différents syndicats et des deux compagnies ont débuté lundi après-midi et se sont poursuivis jusqu'à 4 heures dans la nuit de lundi à mardi, en présence du conciliateur du ministère, M. Lafleur et du sous-ministre adjoint, M. Réal Mireault, à titre d'observateur et d'aviseur.

M. Bellemare a néanmoins reconnu que les négociations se poursuivent à un rythme très lent, précisant que c'est la seule déclaration qu'il se devait de faire pour l'instant.

A l'Expo...

Par la Presse Canadienne

Nombre de visiteur mardi — 343,763 à 24 h. HAE.
Nombre prévu mardi — 324,624.
Nombre cumulatif de visiteurs — 28,902,460.
Nombre cumulatif prévu — 21,368,637.
Evénement prévu jeudi :
10.30 — Début des cérémonies de la journée nationale à l'Expo du Rwanda.

l'Action

	Pages
Annonces classées	24
Bridge	24
Décès et funérailles ..	25
Editorial	4
Féminine	6
Finance	18
Horoscope	6
Mots croisés	9
Nouvelles canadiennes	26
Nouvelles provinciales	8-14-26
Nouvelles internationales	26
Spectacles, T.V.	10-25
Sport	20-21-22

Rétractations exigées par Flamand

(J.D.) — Faisant suite aux accusations qu'auraient portées en fin de semaine le député libéral de Matane à l'Assemblée législative, Me Jean Bienvenue, à l'endroit du député unioniste de Rouyn-Noranda, Me Antonio Flamand, ce dernier a fait parvenir, hier, un communiqué aux journalistes dans lequel il somme tous les média d'information de se rétracter. Voici d'ailleurs le texte exact de la requête de M. Flamand :

"A la suite de la déclaration que j'ai faite en Chambre hier matin, relativement aux accusations de Me Jean Bienvenue, député de Matane, accusations qu'il s'est refusé de répéter en Chambre, je me vois dans l'obligation de demander à tous les journaux, à tous les postes de radio et de télévision, qui ont transmis les propos de Me Bienvenue, de bien vouloir se rétracter, sans renoncer cependant à tous les recours que la loi m'autorise de prendre en pareil cas.

"Mon avocat, Me Guy Bertrand, étudie actuellement la question et nous verrons dans les heures qui vont suivre à prendre toutes les procédures utiles, advenant le cas où le député de Matane négligerait de se rétracter".

Antonio Flamand,
député de Rouyn-Noranda



Bagdad

BAGDAD. — (A. F. P.) — Le transfert hors des Etats-Unies du siège des Nations Unies sera proposé à l'Assemblée générale de l'ONU au cours de sa prochaine réunion, annonce le quotidien irakien Saout Al Arab.

Le journal révèle que la qustion est actuellement étudiée par les délégations aux Nations Unies des pays arabes, asiatiques et africains Saout Al Arab demande que les gouvernements arabes apportent à cette proposition toute l'attention qu'elle mérite.

* * *

Helsinki

HELSINKI (AFP) — Cent quatre-vingt deux personnes sont portées disparues, et cinquante bateaux n'ont pas été retrouvés, à la suite de la tempête qui a sévi dimanche et lundi au large de la Finlande.

* * *

Hong-Kong

HONG KONG. — (A.F.P.) — Deux groupes rivaux se sont affrontés durant 12 heures en bataille rangée dans les rues de Canton et à la suite de cette échauffourée, le couvre-feu a été immédiatement imposé dans un vaste secteur du district de Honam, sur la rive sud de la rivière des Perles, ont déclaré des voyageurs arrivés hier à Hong Kong, venant de Chine.

* * *

Londres

LONDRES — (A.F.P.) — Le gouvernement britannique a décidé d'étendre, à partir d'aujourd'hui, les sanctions économiques décrétées par l'ONU contre la Rhodésie, à tout produit fabriqué par du ferrochrome en provenance de Rhodésie.

* * *

St-Domingue

SAINT-DOMINGUE. (AFP). — Le régime haïtien serait à tel opint ébranlé que, selon des voyageurs arrivés à Saint-Domingue, une junte militaire aurait été envisagée à Port-au-Prince en vue de prendre le pouvoir au cas où le président Duvalier abandonnerait ses fonctions ou serait renversé.

Cette junte serait dirigée par le colonel Jacques Garcia, commandant en chef de l'armée, secondé par neuf officiers subalternes.

* * *

Tokyo

TOKYO. (A.F.P.) — Le premier des "centaines de milliers" d'Américains qui vont organiser un gigantesque relais pour porter jusqu'à Washington une "torche de la paix", afin de protester contre la guerre du Vietnam, a pris le départ aujourd'hui d'Hiroshima.

Prédictions pour 1967

Des investissements de $15 milliards au pays

OTTAWA (P.C.) — Le Bureau fédéral de la statistique a fait savoir hier que l'on investira $15,500,000,000 dans tous les secteurs de l'économie canadienne en 1967.

Le BFS a indiqué qu'un récent relevé démontre que ces projets d'investissements sont de 2.8 pour cent plus élevés que ceux que l'on avait prévu, soit $15,100,000,000, et de 4.2 pour cent plus élevés que les prévisions provisoires de 1966, soit $14,900,000,000.

Les projets revisés de constructions neuves en '67 s'élèvent à $9,700,000,000 comparativement à la somme initiale de $9,500,000,000, tandis que ceux relatifs aux machines et à l'équipement neufs totalisent $5,800,000,000 contre $5,600,000,000 d'abord prévus.

Parmi les quatre principaux secteurs, seul celui des institutions indique une baisse par rapport aux estimations initiales.

Les autres secteurs, soit ceux du commerce, de l'habitation et des ministères gouvernementaux accusent des hausses variant de 3 à 4.1 pour cent.

AUGMENTATION DE 8% DES INVESTISSEMENTS ÉTRANGERS AU PAYS

OTTAWA (P.C.) — Le Bureau fédéral de la statistique a révélé jeudi que les investissements étrangers au Canada sont passés au cours de 1964 de $30,400,000,000 à $32,800,000,000.

Cette augmentation de près de huit pour cent est principalement due aux investissements à long terme faits directement dans l'industrie canadienne par des sociétés étrangères. Le capital étranger investi au Canada atteignait $27,354,000,000 à la fin de 1964, une augmentation de cinq pour cent sur l'année précédente.

"Une partie importante de l'augmentation récente a été causée par l'accroissement des investissements directs dans des entreprises dirigées à l'étranger, déclare le Bureau fédéral de la statistique. Totalisant $15,889,000,000, ces investissements constituent près de 60 pour cent du total pour 1964".

Rejetée en Chine, l'aide russe "s'affirme" au Nord-Vietnam

MOSCOU. (A.F.P.) —L'URSS révèle aujourd'hui où va son argent incommensurable de son engagement au Vietnam.

Dans six pages bourrées de chiffres et de pourcentages, le ministère du Commerce extérieur de l'URSS dévoile en effet, pour la première fois aussi exhaustivement, les voies empruntées par le rouble en Asie. Un fait se dégage de ces chiffres : Rejetée en Chine, l'aide soviétique s'affirme au Nord Vietnam, et à un moindre degré en Corée du Nord et en Mongolie.

Le trésor soviétique sort indemme de l'aventure chinoise qui, commencée en 1950, s'acheva en 1960 sur les quais d'une gare de Pékin avec le retour des experts : Les $2 milliards de dettes accumulées en 10 ans par la Chine furent payés rubis sur l'onde, en 1965.

Mais au moment où la politique fondée sur les conceptions de Mao Tsé-toung conduit à un échec dans l'économie chinoise et entraine, comme résultat pratique, la suppression totale de la coopération sino-soviétique, le rouble et le "know-how" soviétique ont déjà irrigué l'industrie chinoise : 200 usines ont été érigées, et des branches industrielles créées : Aviation, défense, automobile, construction de machines, etc.

Première étape

Le rouble parvint à Hanoï un an après Dien Bien-phu. C'était le début d'une opération au départ modeste, destinée à faire lentement, de l'économie nord-vietnamienne, la vitrine du sud-est asiatique. L'escalade américaine devait, en écrasant l'embroyon de cette industrie, entraîner le trésor soviétique dans une opération grandiose.

En 1955, l'URSS ouvrait au gouvernement Hi Chi-minh un crédit à fonds perdu : $3.5 millions, qu'aucune exportation nord-vietnamienne ne vint équilibrer. Deux ans plus tard, les importations étaient couvertes au tiers, et en 1960, les envois massifs d'ananas, de canards, de conserves de poisson, de houille de première qualité, de campha et d'apatite équilibraient les échanges.

TOUT ESPOIR D'UN REGLEMENT DISPARU A LA UNITED AIRCRAFT

MONTREAL (P.C.) — Dans un communiqué remis à la presse hier, la compagnie United Aircraft, dont 3,100 employés sont présentement en grève, déclare que tout espoir de régler ce conflit avant minuit avait disparu par suite des demandes faites par le syndicat à la toute dernière minute.

"De toute évidence, les leaders syndicaux étaient décidés de faire la grève, quelles que soient les offres de la compagnie", déclare le communiqué.

"Prises globalement, ces demandes de dernière heure formaient un tout irréaliste qui aur[illegible] sérieusement compromis l'activité même de la compagnie dans un secteur de l'industrie où la concurrence est extrêmement serrée."

La compagnie déclare également qu'au cours des négociations, elle avait offert à ses employés des avantages monétaires qui étaient justes pour les deux parties.



● C'est sur la magnifique petite ile, au centre de l'étang de la colonie de Maizerets, que sera donné, le 15 août prochain, le spectacle de l'Assomption. On peut voir ici quelques jeunes profitant des avantages que leur offre ce charmant lieu de loisirs.

Palais de justice

Par Robert Giroux

Un directeur de NABET est accusé d'avoir fait saboter une des tours d'émission du poste de radio CKCV

Un peu plus d'un an après la grève du poste radiophonique CKCV et du sabotage d'une des principales tours d'émission de ce poste, à St-David de Lévis, une troisième accusation criminelle a été portée, hier, au Palais de Justice de Québec, cette fois contre un des directeurs de l'organisme syndical NABET ou National Association of Broadcasting Employees and Technicians.

L'officier syndical en question, Alfred Pednault, du 11,247 rue Ubald, Montréal Nord, a été accusé d'avoir conspiré avec Kenneth Conway et Wilfrid Bard pour commettre un acte criminel, à savoir détériorer la tour d'émission de ce poste.

Egalement, d'avoir commis l'offense substantive, dans la nuit du 15 au 16 juillet 1966.

Le Montrélais a enregistré un plaidoyer de non-culpabilité et son enquête préliminaire a été fixée au 22 août pour procéder.

On se souvient que Bard et Conway ont été trouvés coupables d'avoir commis ce sabotage et que leur sentence a été ajournée à une date ultérieure afin de leur permettre de rembourser.

Me Roch Lefrançois, procureur de la poursuite dans cette cause, a demandé et obtenu qu'un lourd cautionnement soit imposé au directeur syndical en faisant valoir qu'il avait lieu de croire que l'accusé serait le grand responsable de cet acte de sabotage.

Le juge en chef Thomas Tremblay a fixé le cautionnement du prévenu à $10,000 sur immeuble ou à $5,000 par dépôt en argent.

La Couronne entend sévir désormais contre ses témoins récalcitrants qui ne se présentent pas en Cour

Une sévère mise en garde a été faite, hier matin, par le procureur en chef de la Couronne, Me Anatole Corriveau, envers les témoins assignés par la Couronne qui feront défaut de se présenter, le jour convenu.

Il a averti que, dorénavant, les personnes qui ne se présenteront pas devant la Cour seront arrêtées sur mandat par la police et traduites devant un juge.

Ils devront alors souscrire un cautionnement pour garantir leur présence à la nouvelle date déterminée ou, à défaut, rester en prison jusqu'à ce que leur cautionnement soit fourni ou que la cause procède.

L'avocat du ministère public a fait cette déclaration à l'occasion de la comparution d'un homme de 57 ans, un journalier, amené sur mandat devant le juge en chef Thomas Tremblay.

L'individu, témoin-clef de la Couronne dans une cause de lésions corporelles puisqu'il est la victime, ne s'était pas présenté, hier, pas plus que deux autres fois précédentes pour témoigner dans sa cause et les autres témoins de la poursuite avaient dû retourner chez eux.

Me Corriveau n'a pas manqué de souligner le grand préjudice que l'accusé avait subi, du fait de ces ajournements, vu qu'aucun cautionnement ne lui a été accordé, lors de sa mise en accusation et qu'il est actuellement en prison pour détention préventive depuis un mois.

Il a mentionné également que les frais de ces remises coûtent très cher au ministère de la Justice et, par ricochet, à tous les contribuables de la province.

Le juge en chef Thomas Tremblay a fixé un cautionnement de $25 par dépôt en argent pour ce témoin récalcitrant. Comme l'homme n'avait pas cette somme en mains, il a pris le chemin des cellules immédiatement après sa comparution.

La fête de l'Assomption célébrée à Maizerets

Le 15 août prochain, une journée spéciale soulignera, sur les terrains de la Colonie de Vacances de Maizerets, la fête de l'Assomption. A cette occasion, des jeux de compétition et des joutes de championnat seront organisés dans toutes les ligues de jeunes de la Colonie, et un spectacle "sous les étoiles" sera présenté à 20.00 heures.

Cette soirée se déroulera dans un décor féerique et verra les jeunes artistes de Maizerets évoluer dans des danses, des mimes et des textes cherchant à mieux faire connaître la TERRE DES HOMMES. On profitera de l'occasion pour marquer de façon particulière les 50 ans de vie sacerdotale du chanoine Joseph Lacroix, fondateur de la colonie de vacances. La représentation sera donnée devant tous les parents, les anciens et les amis de l'oeuvre de Maizerets.

Le début de cette colonie de vacances remonte à 1932, quand le chanoine Joseph Lacroix, aidé de quelques collaborateurs, a offert aux élèves du Séminaire et à quelques privilégés de l'extérieur l'avantage de passer d'excellentes vacances à Maizerets. Aujourd'hui, la colonie se compare avec avantage aux autres camps de vacances par la perfection de ses organismes et par les résultats obtenus. Soulignons le magnifique travail produit par M. l'abbé Lucien Godbout, directeur actuel de la colonie de Maizerets. L'abbé Godbout ayant été pendant plusieurs années directeur de la troupe d'Art dramatique du Séminaire, il possède toutes les compétences voulues pour faire du spectacle du 15 août une réussite complète. De toute façon, l'expérience des années passées ne laisse aucun doute à ce sujet.



Echos de la RIVE-SUD

par Eddie LABRIE

Mise en nomination . . .

SAINT-DAVID — Cette municipalité de la Rive-Sud sera touchée par une mise en nomination, prévue pour le 25 octobre prochain. S'il y a lieu, des élections municipales se tiendront en novembre, soit le premier lundi du mois.

Travaux mineurs . . .

SAINT-LOUIS DE PINTENDRE — Les contribuables de l'endroit demandent au conseil d'effectuer sans délai les réparations nécessaires dans certaines rues de la municipalité. D'autre part, le coût pour la construction et la réparation d'une clôture, le long de la route Atkinson, sera entièrement défrayé par les payeurs de taxes du "rang de la rivière".

Fusion du service d'incendie . . .

BEAULIEU (Ile d'Orléans) — Ce village de la municipalité de Sainte-Pétronille rencontrerait à nouveau la municipalité voisine, soit Saint-Pierre, afin de régler une fois pour toute, la question de fusion de leur service respectif de protection contre les incendies. Un comité d'étude a déjà été formé afin d'examiner le projet.

Plusieurs maires de la Rive-Sud . . .

CHARNY — Plusieurs maires de la Rive-Sud ont assisté aujourd'hui, aux funérailles de l'ancien maire de la ville de Charny, M. Albert Demers. Ce dernier est décédé subitement, samedi dernier, lors de l'inauguration du filtre de Charny. M. Demers, qui était âgé de 50 ans, occupa le poste de maire durant plus de cinq ans. Son successeur est M. Louis-Philippe Robitaille.

Loisirs et détentes

Par André DELAGE

FESTIVAL...

SILLERY — Un festival aquatique aura lieu demain après-midi à 14h. à la piscine de la rue Sheppard. Les jeunes des catégories Pee-Wee, Bantam et Midget y participeront. Au cours des diverses épreuves de natation, ils auront à effectuer certaines distances en différents styles.

EXCURSION...

MONTMORENCY — Une excursion au jardin zoologique d'Orsainville est prévue pour les jeunes du parc-jeunesse de cette municipalité. Le départ se fera en autobus, jeudi matin à 9h. du terrain de loisirs, et le retour est cédulé pour 15h. 30. Tout en complétant leurs connaissances sur les sciences naturelles, nos visiteurs pourront pique-niquer à l'heure du midi.

RENCONTRE...

LEVIS — Une équipe de soccer de Paris rencontrera celle du patro de Lévis lors d'une partie hors-concours qui sera disputée vendredi soir à 18h. 30 sur le magnifique terrain du patro. Précisons que les équipes qui s'opposeront sont de calibre junior B. Les visiteurs sont au Canada dans le but de mieux connaître les organisations sportives de leurs cousins d'Amérique et surtout pour visiter la grande exposition de Montréal.

OLYMPIADES...

QUEBEC — C'est ce soir à 19h. que se dérouleront les olympiades du parc Marchand. Parmi les épreuves au programme mentionnons, des courses, des sauts en longueur et en hauteur et plusieurs autres jeux de piste et pelouse. De 21h. 30 à 22h. 30, ce sera la grande soirée d'amateurs au cours de laquelle, le public pourra entendre des jeunes talents promoteurs. M. Gilles Légaré, moniteur en chef du parc nous a également déclaré que les noms des gagnants des diverses épreuves prévues au début de la soirée, seront divulgués.

SOIREE...

GIFFARD — Une soirée dansante réunira tous les moniteurs bénévoles des terrains de loisirs, demain soir, à 8h. 30 à la piscine Samuel de Champlain. Le 16, les voltigeurs de Québec présenteront une démonstration de tir d'artillerie sur le terrain en face de l'église située sur le chemin Royal, à 19h.30.

CONCOURS...

ORSAINVILLE — Les gagnants de la rencontre athlétique qui s'est tenue aujourd'hui au parc Notre-Dame du Sourire de la rue Violettes affronteront vendredi, les athlètes du patro Laurentien de Charlesbourg, et les grands vainqueurs de cette dernière rencontre se rendront défendre les honneurs de leurs villes respectives lors des épreuves inter-parcs organisées par la Fédération des loisirs de la région de Québec, à la fin d'août.

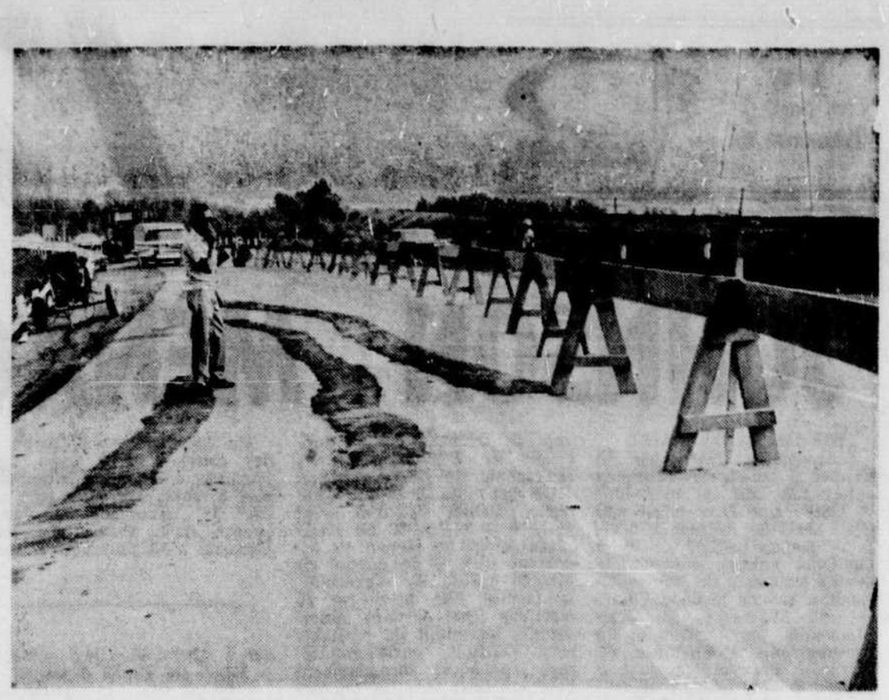
CYCLOTOURISME...

DUBERGER — Une trentaine de jeunes du parc St-François-Xavier, rendront visite à leurs copains des terrains de loisirs Les Saules, ville Vanier et l'Ancienne Lorette lors d'une excursion de cyclotourisme, très prochainement. Plusieurs épreuves sportives sont au programme.

Bibliothèque nationale de la province

(J.D.) — La bibliothèque nationale du Québec sera bientôt une réalité. L'Assemblée législative du Québec a en effet approuvé en première lecture, hier, un projet de loi, présenté par le ministre des Affaires culturelles, M. Jean-Noël Tremblay, dans le but d'hâter le projet.

Comme l'a expliqué le député de Chicoutimi, le gouvernement sera responsable de cette bibliothèque qui sera en fait la transformation de la bibliothèque Saint-Sulpice de Montréal. Le bill vise à permettre au gouvernement de prendre toute les dispositions quant à la responsabilité qui lui incombe, notamment en ce qui concerne l'obligation du dépôt légal.



● LES OUVRIERS DE LA VOIRIE PROVINCIALE terminent aujourd'hui ou demain, les réparations nécessaires d'une partie de la route transcanadienne endommagée par un éboulement provoqué, en fin de semaine dernière par les pluies diluviennes. Un tunnel serait construit à proximité du pont de la rivière Chaudière et le quatre chemins de Charny, sur la Rive-Sud. Comme en fait foi la vignette ci-haut, des pièces d'asphalte fraiche qui ont été posées pour fermer les fissures, témoignent de l'étendue du glissement de terrain.

Tunnel de passage à Charny?

(Par Eddie LABRIE)

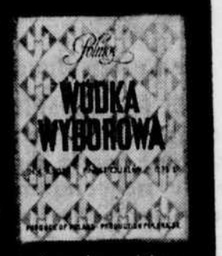
La Voirie provinciale construirait au coût de plusieurs milliers de dollars, un tunnel sous le cap situé à proximité du pont de la rivière Chaudière et le quatre chemins de Charny. Une décision en ce sens serait prise sous peu, par suite des lourds dégâts causés par un éboulement qui aurait été provoqué en fin de semaine dernière, par les pluies diluviennes. On sait que ce glissement de terrain a emporté une partie de la route transcanadienne et, bloqué durant plusieurs heures, la circulation autant sur la route trancanadienne vers Lévis que sur la route 20 vers Saint-Rédempteur et sur la route 3 vers Saint-Nicolas.

LES REPARATIONS SONT PRESQUE TERMINEES

Les travaux de réparation de cette partie de la route transcanadienne qui a été fort endommagée, sont sur le point de prendre fin. On a même laissé entendre à notre journal, hier, que les ouvriers de la Voirie provinciale s'attendent de quitter les lieux aujourd'hui ou demain. Rappelons d'autre part, que des équipes de la Voirie ont travaillé toute la fin de semaine, et ce, jour et nuit, afin d'effectuer le plus rapidement possible les réparations nécessaires. Des pièces d'asphalte ont été posées pour fermer les fissures causées par l'éboulis de la dernière fin de semaine.

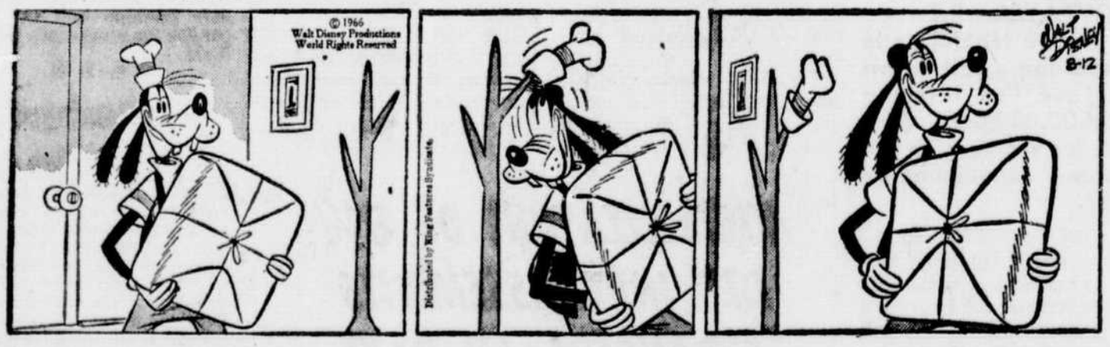
Quoi que la circulation ait été considérablement ralentie, samedi dernier, du côté sud du pont de Québec, la situation a été pire que jamais, dimanche et lundi. En effet, plusieurs centaines d'automobiles ont dû patienter des heures et des heures avant d'atteindre le pont.

Essayez-la aujourd'hui... elle sera votre favorite demain.



toujours la supérieure

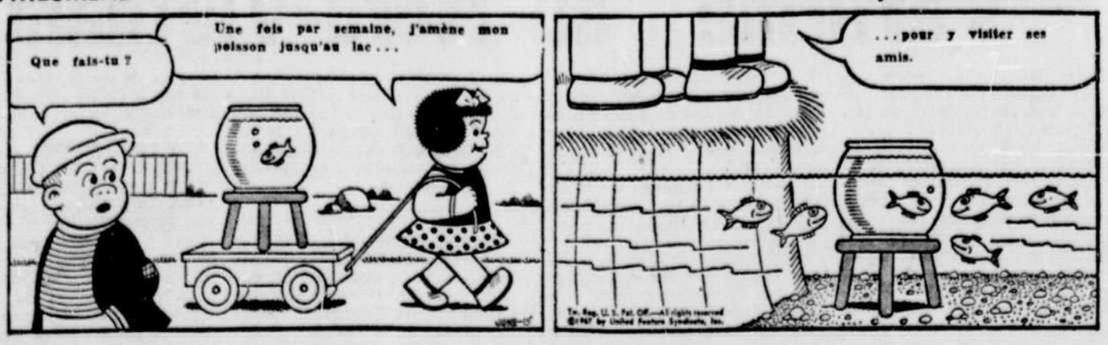
LA SOURIS MIQUETTE — par Walt Disney



LE FANTOME — par Lee Falk et Ray Moore



PHILOMENE — par Ernie Bushmiller



"L'ACTION" pour LEVIS & RIVE SUD

notre correspondant

EDDY LABRIE

522-4771

abonnements-service :

ROBERT BRETON

245, rue Wolfe
LEVIS, P.Q.
Tél.: 837-1922

Ecoles

COURS DE COUTURE

VOUS AVEZ 15 ans et plus ? Apprenez à coudre et obtenez votre certificat. Cours jour et soir. Inscrivez-vous immédiatement. ECOLE DE COUPE & COUTURE Couturier, 41, avenue Bégin, Lévis; Tél.: 837-8824. Seule école du genre à Lévis, détenant permis en vertu de la loi des écoles professionnelles privées.
69717 14-7 (1ms) 81 C.L.

Machine à coudre

COUTURIER

LE SEUL centre de couture, spécialiste en machines à coudre, sur la Rive Sud. Machines à coudre neuves, $49.95. Réparations, pièces, aiguilles, pour toutes marques. Vendeur autorisé "PFAFF", "WHITE", "BERNINA" "OMEGA", etc. CENTRE DE COUTURE COUTURIER, 41 ave. Bégin, Lévis. Tél.: 837-8824.
157 4-8 (1 ms) 120-A. C.L.

W. E. BEGIN

DINDE 6 A 10 LB 49 FRAICHE, JEUNE "A" EVISCEREE

ROTI DE BOEUF 69 DESOSSE 79 | BOEUF

STEAK HACHE 69 | MARQUE

PORTERHOUSE 1.49 STEAK FILET T-BONE 1.55 | ROUGE

ROSBIF DESOSSE EPAULE 1.05 | DE

BAS-COTE DE BOUVILLON 30 | CHOIX

LARD SALE 75

JAMBON FESSE 69 3½ A 17 LB PRESQUE DESOSSE

FESSE CUITE 95 JAMBON 2 A 11 LB

JAMBON CUIT HACHE 6 ONCES 42 TRANCHE 1.49

JAMBON COTTAGE 77 CUIT 97

ROTI DE PORC 49 EPAULE 2 A 6 LB

PORC HACHE 69 SPARE RIBS 70

ST-JEAN BAPTISTE 500, ST-JEAN 524-5271
ST-ROCH 520, DE LA SALLE 529-1331

W. E. BEGIN

Québec et Ville Vanier d'accord sur la question de leurs limites territoriales

Par François DEMERS

Le maire de Ville-Vanier, M. Jean-Paul Nolin, a révélé hier soir que le conseil de ville de sa municipalité avait été l'hôte lundi soir du maire de Québec, M. Gilles Lamontagne et des membres du comité exécutif de la Vieille Capitale. M. Nolin a précisé qu'à la suite de cette rencontre, Ville-Vanier était prête à céder à Québec la bande de 300 pieds de terrain le long du côté sud du Boulevard Hamel, bande de terrain qu'elle revendiquait encore il y a quelques mois.

On se souvient qu'il y a quelques temps à la suite des accords intervenus entre la ville de Québec, les autorités provinciales et fédérales au sujet du futur aménagement de la St-Charles, Québec avait soumis à Ville-Vanier une proposition devant permettre de poursuivre les négociations avec les gouvernements supérieurs. Elle demandait que Ville-Vanier lui cède la bande de terrain qu'elle possède du côté sud du Boulevard Hamel et qui s'étend de la rue Soumande (à l'est de Ville-Vanier) à la ligne de tuyau d'aqueduc de la Vieille Capitale qui, comme on le sait, traverse Ville-Vanier. En échange de quoi, elle proposait de se charger à ses frais de la construction du mur de canalisation de la St-Charles (du côté nord de celle-ci) et ceci à partir de son tuyau d'aqueduc jusqu'au pont Scott.

Quelques temps plus tard cependant, Ville-Vanier faisait une contre-proposition précisant qu'elle se proposait de conserver une bande de terrain de 300 pieds de profondeur à partir du côté sud du Boulevard Hamel, sur une longueur de 1,500 pieds à partir des travaux d'aqueduc de la ville de Québec vers la rue Marie de l'Incarnation.

A condition...

Finalement, après la rencontre de lundi soir, le conseil de Ville-Vanier a quand même accepté intégralement la proposition du Maire Lamontagne. A condition, cependant, que Québec prendrait en considération ce geste de courtoisie lors des prochaines négociations avec Ville-Vanier au sujet de l'eau qu'elle lui fournit; à condition aussi que Québec se charge, comme elle l'avait promis, de la construction du mur de canalisation de la St-Charles entre le tuyau d'aqueduc de Québec et le pont Scott, travaux qui sont évalués à plus de $60,000.00; à condition qu'elle contruise ce mur, toujours à ses frais, de façon que Ville-Vanier puisse y aménager une Marina; à condition enfin qu'elle en tienne compte aussi, lors des prochaines ententes au sujet de son usine d'épuration des eaux d'égouts dont Ville-Vanier se servira (les plans de raccordements du tuyau de Ville-Vanier à l'égout collecteur de Québec sont déjà prêts).

Selon le Maire Nolin, ce geste de Ville-Vanier constitue un effort pour collaborer avec Québec afin de hâter l'aménagement de la rivière St-Charles qui bénéficiera à tout le Québec métropolitain.

Le conseil de Ville-Vanier aurait obtenu l'accord verbal du comité exécutif au sujet des conditions posées à la cession du terrain.



● **ATHLETISME — 250 jeunes filles de 8 à 17 ans venant des divers parcs de la ville de Québec, ont participé hier à des compétitions de piste et pelouse sur le terrain des Jésuites. Différentes épreuves athlétiques se sont succédées toute la journée. Jeudi, ce sera au tour des garçons à démontrer leur savoir-faire. En cas de pluie, les jeux seront remis au lendemain. Directeurs et échevins ont tenu à encourager les jeunes en rehaussant de leur présence, la fête.**

Les beaux côtés de la vie

Le bien devrait faire du bruit

"Si quelqu'un voulait poser le beau geste d'aider un jeune homme peu fortuné à défrayer les études qui le préparent au sacerdoce, qu'il communique avec Gaillard", ai-je écrit, il y a quelque temps, déjà.

"Cher monsieur, me répond une mère de l'une de ces belles familles canadiennes-françaises catholiques, félicitations pour votre chronique. J'inclus cinq dollars pour le jeune aspirant au sacerdoce. Demandez... les petits ruisseaux font de grandes rivières. Il y a encore beaucoup de bon monde. J'en ai été souvent l'objet. Petite offrande, mais de bon coeur, je vous reviendrai".

Maman de "douze".

Les personnes habituées à se donner sont les premières à donner...! Qu'une maman de douze enfants trouve le moyen de disposer de cinq dollars pour un acte de charité... cela parle par le fait même. Ça doit tout de même coûter très cher, à l'heure présente, que de faire vivre douze enfants!

Les bonnes raisons de garder ses cinq dollars ne devaient sûrement pas manquer... La généreuse maman avait une raison meilleure encore de le donner... Splendide! Incomparable!

Raison supérieure qui lui a certes coûté un sacrifice. On ne donne jamais vraiment sans cela.

Dieu vous le rende cent fois, madame!

R. GAILLARD.

Mise en vente des billets de la foire annuelle de Québec

Depuis quelques jours, l'Exposition Provinciale a mis en vente des séries de billets d'entrée pour la 56e foire annuelle de Québec qui aura lieu du 31 août au 10 septembre.

Plus de 80,000 séries de trois billets chacune seront distribuées dans quelques 200 dépôts de la ville et des comtés environnants et seront disponibles jusqu'au 26 août.

Les acheteurs se partageront 4 automobiles 1967 qui seront attribuées à la fermeture de l'Expo le 10 septembre au soir.

La période dite payante de l'Expo s'étendra du 31 août (à compter de 6 hres) jusqu'à la fermeture le 10 septembre.

Les prix exigés aux portes à compter du 31 août seront les suivants : Adules $0.75, enfants (12 à 17 ans) $0.25, automobiles et motos $1.00.

Les deux samedis de l'Exposition 2 et 9 septembre, les enfants jusqu'à 17 ans seront admis gratuitement jusqu'à 6.00 hres p.m. Quand aux enfants de moins de 12 ans, de même que les militaires en uniforme et le clergé, ils seront admis gratuitement en tout temps. Vendredi le 8, "Journée des Dames", celles-ci seront admises gratuitement jusqu'à 6.00 hres p.m.

On peut également se procurer des séries de billets au Colisée du Parc de l'Expo mais les commandes par la poste ne peuvent être acceptées.

Construction de deux hauts pylones d'acier au nouveau pont de Québec

(J.D.) — La construction de deux pylônes en acier d'une hauteur de 386 pieds, pièces maîtresses de la structure du nouveau pont de Québec, débutera en janvier 1968, dès que les piliers seront pour leur part solidement ancrés dans le roc, à des dizaines de pieds sous le lit du fleuve St-Laurent, tant du côté nord que sud. Ces tours, indique un communiqué émanant du ministère de la Voirie, sont actuellement en préparation en atelier.

Le texte indique par ailleurs que le ministre des Travaux publics, en date du 4 août dernier, a fait une demande de soumission pour la fabrication des câbles porteurs et de la structure du pont.

De fait, concernant les trois contrats d'une valeur de $16 millions en vue de la construction des massifs d'ancrage, des piliers en rivière et des pylônes, les travaux vont bon train, si bien que les autorités ministérielles prévoient que les automobilistes pourront circuler sur le nouveau, qui aura coûté $40 millions, dès décembre 1969.

Deux massifs d'ancrage

L'aménagement du massif d'ancrage sur la rive sud progresse rapidement, à 185 pieds au-dessus du fleuve, tandis que du côté nord certains problèmes particuliers se sont posés par les formations du roc. Les ouvriers poursuivent d'ailleurs des travaux d'excavation dans le roc, à l'endroit où sera érigé le massif.

Enfoncement d'un caison

Du côté sud, on procède à l'enfoncement progressif d'un caisson mesurant 175 pieds de longueur par 57 de largeur et 60 de hauteur, ce qui constituera à 100 pieds sous le niveau du sol, la base du pilier sud du pont. Sur la rive nord, le procédé est différent, où on fait l'usage d'un batardeau.

On prévoit toutefois, explique-t-on, terminer la construction des piliers en question en janvier 1968. A ce moment-là, ils s'élèveront à 28 pieds au-dessus du fleuve, à marée haute. La partie visible des piliers sera d'ailleurs recouverte de blocs, pour en améliorer l'apparence et assurer une meilleure résistance aux assauts des glaces.

Suspension

D'autre part, le tablier du pont sera retenu par deux immenses câbles, chacun composé de 13,850 petits fils d'acier de la grosseur d'un crayon. Ces câbles, qui seront en somme fabriqués sur les lieux mêmes, seront assemblés de la façon suivante: chaque petit fil sera tendu au-dessus du fleuve et il faudra compter au moins trois mois pour les traverser tous et les unir en un tout homogène.

Ainsi, le nouveau pont de Québec deviendra le premier pont au Canada à être suspendu à des câbles constitués de fils parallèles, et non tortillés comme une corde.

Circulation

La construction du tablier du pont sera la dernière étape du projet. La chaussée comprendra trois pistes de roulement dans chaque sens, séparées par une bande centrale large de six pieds. Le nouveau pont s'inscrira lui-même dans un important complexe routier, critère que l'on juge essentiel à son utilité.

Les automobilistes venant de la Transcanadienne sur la rive sud s'engageront dans les approches du pont par un carrefour directionnel, sans pour autant être forcés de diminuer de vitesse. Sur l'autre rive, les pistes à roulement rapide et à accès contrôlé se dirigeront vers le carrefour Sainte-Foy, où les rampes, superposées à trois niveaux, distribueront la circulation vers les boulevards Duplessis, Henri IV et Laurier.

Ce qui signifie une reconstruction complète du rond-point actuel, cependant que les accès de l'ancien pont demeureront inchangés, sur les deux rives.



● **Le Cardinal à son départ de Québec, hier.**

Le cardinal Roy à Fatima

Son Eminence le cardinal Maurice Roy, archevêque de Québec, quittait hier soir la Capitale provinciale à destination de Fatima, où il demeurera jusqu'au 13 août. Le cardinal Roy qui est président des Congrès Mariologiques Internationaux présidera cette année le Congrès Marial de Fatima qui réunira les fidèles de la région ainsi que plusieurs personnalités ecclésiastiques. On sait que le dernier Congrès du genre avait lieu l'an dernier à St-Domingue. Avant de revenir à Québec, Son Eminence se rendra à Rome les 14 et 15 août afin de voir à la bonne marche du Conseil des Laïcs et de la Commission de Justice et de Paix dont il est aussi président. Le cardinal Roy profitera aussi de son bref séjour dans la Ville Eternelle pour préparer le Synode des Evêques qui se tiendra en septembre. C'est le 16 août, dans la soirée, que l'on attend le retour du Primat de l'Eglise canadienne à Québec. Sur la photo, on peut voir le cardinal Roy au moment où il montait dans l'avion qui allait le conduire à Fatima. Quelques membres du personnel de l'Archevêché ont accompagné le prélat jusqu'à l'Ancienne-Lorette.

Accueil d'une délégation française au SMJ de Québec

Par André DELAGE

Le comité diocésain du S.-M.J. dans le cadre de son organisme "Accueil Expo" a reçu hier soir à l'école St-Patrice située sur la rue Maisonneuve, un groupe de 50 cousins français qui visite présentement le Québec.

Accueil Expo

Cet organisme sans but lucratif a été mis sur pied dans le but d'accueillir fraternellement les groupes d'étrangers de passage dans la capitale provinciale pour la période estivale, et pour leur offrir des conditions avantageuses de pension (repas et coucher) aux prix les plus modiques.

Précisons qu'il a ouvert ses portes le 1er juillet dernier et qu'il a déjà à son crédit la réception de quatre groupes d'une quarantaine de personnes, chacun étant formé de jeunes et d'adultes.

Sous la responsabilité de Normand Poulin f.m.s. et Thérèse Leblanc s.s.j., les étudiants de la région de Québec au nombre d'une dizaine, veillent à rendre le séjour de leurs visiteurs le plus agréable possible en organisant un itinéraire de visites des endroits historiques et de nombreuses réunions d'amitié.

Du plaisir pour tous

A l'intention de leurs hôtes, "Accueil Expo" avait préparé hier soir, tout un programme de divertissements soient la présentation de chansonniers, divers jeux et chants de groupe; de fait, la rencontre s'est faite dans une atmosphère de franche cordialité où l'humour a joué un rôle de premier plan.

Nos cousins de France logeront au cours des prochains jours au Petit Séminaire de Québec qui a mis sur pied lui aussi un service d'accueil pour les visiteurs de passage.

Détails intéressants : L'école St-Patrice a été prêté gracieusement par la Commission des Ecoles Catholiques de Québec et tout le mobilier du salon et de la boîte à chansons a été également prêté par différentes institutions de Québec. De plus, 50 lits et tout leur équipement ont été donnés par l'hôpital St-Michel Archange. Côté repas, il existe une entente entre les responsables du comité d'accueil et le locataire de la cafétaria de l'école St-Patrice pour assurer la nourriture nécessaire.

C'est grâce en définitive à une collaboration à tous les échelons que pareille organisation a pu être mise sur pied.

À L'HÔTEL DE VILLE

par Eddie LABRIE

Entretien préventif . . .

On établira très bientôt, un système d'entretien préventif pour l'equipement de la ville de Québec. Le Service de l'équipement suggère une station de lavage dont l'opération serait sous son contrôle. Cette station serait installée dans l'annexe attenante aux cheminées de l'incinérateur. De plus, on installerait dans cette salle à lavage, un système radiant (appareil de chauffage) alimenté de gaz propane.

Travaux manuels à l'Exposition provinciale

Le Concours Provincial de Travaux Manuels (bricolage, travaux de passe-temps, de loisirs) en vue de la prochaine Exposition provinciale de Québec offre cette année un montant total de $1,000.

La date limite d'inscription est fixée au 17 août. Les travaux primés lors du jugement qui sera rendu le 28 du même mois, seront exposés dans un nouveau local au 2e plancher du Palais Central, du 31 août jusqu'au 10 septembre, soit la durée de l'Exposition.

Caravane Québec-Maine . . .

Certains membres du conseil de ville de Québec accompagnés de fonctionnaires municipaux se rendront, à la fin du mois, à Old Orchard où ils seront les invités du conseil de ville de l'endroit.

La délégation québécoise assistera alors aux manifestations marquant la semaine de Québec à Old Orchard qui se déroulera du 24 au 27 août inclusivement.



● **Son Excellence, Mgr Jacques Le Cordier, premier évêque de Saint-Denis et ancien évêque auxiliaire de Paris, a visité les installations de l'"Action", hier, en compagnie de quelques représentants de la maison. Mgr Le Cordier était accompagné du chanoine Achille Couture, aumônier de l'Institut Saint-Louis de France, de Loretteville, de MM. P. H. Plamondon, président de l'"Action", L. R. Delisle, adjoint au président de l'"Action", et de M. l'abbé Maurice Fortier, directeur des relations humaines de l'"Action Sociale Ltée".**

Un voeu du CTC de Québec :

Apporter un amendement au Code du Travail au sujet des employés qu'on embauche durant les grèves légales

par André BELLEMARE

Si le voeu du Conseil du Travail de Québec et du district se réalise, le gouvernement provincial pourrait être saisi d'un projet d'amendement au Code du Travail relativement aux briseurs de grèves que certains employeurs embauchent pendant des grèves légales. Réunis hier soir en assemblée mensuelle, les 36 délégués de 16 locaux ont adopté, en effet, une résolution suggérant aux officiers de la FTQ de préparer un tel projet "interdisant aux employeurs d'embaucher des briseurs de grèves lors d'une grève légale".

Cette résolution, en plus de six autres, sera présentée lors de la tenue du congrès de la Fédération des Travailleurs du Québec, au début d'octobre, à Montréal. La résolution reconnaît le droit à l'employé de recourir à un arrêt de travail pour appuyer ses revendications de même qu'à l'employeur d'user du "lock-out" dans certaines circonstances. Cependant, quand le patron donne du travail à des briseurs de grèves lors d'un arrêt de travail légal, et surtout pendant un "lock-out", il viole le principe de l'article 98 du Code du Travail.

Or, selon le Conseil du Travail de Québec, rien de précis dans le Code ne prévoit l'embauchement éventuel de "scabs" à l'occasion d'un conflit patro-syndical.

CONTRE LE TRAVAIL DE NUIT DES FEMMES

Par ailleurs, l'assemblée d'hier a ratifié une autre résolution qu'elle juge importante dans le contexte actuel du monde du travail. Il a été résolu que la FTQ s'oppose au travail de nuit pour la femme et qu'un mémoire, en plus, soit présenté au ministre du Travail établissant clairement la position de la Fédération à ce sujet.

Les délégués ont rappelé qu'une commission d'enquête a déjà été instituée pour étudier la question "à la demande expresse des compagnies de textile et qu'un porte-parole de ces dernières faisaient partie de cette commission". Les conclusions de l'étude ont favorisé le travail de nuit pour la femme. Argumentant que ces changements dans l'industrie comporteraient des conséquences profondes tant sur le plan social et économique que moral, le Conseil du Travail de Québec s'est référé aux conventions internationales du Travail de plusieurs pays, où une législation a été adoptée afin d'éliminer le travail de nuit pour la femme.

Pour ces raisons, notamment, le Conseil du Travail de Québec et du district s'oppose fermement à ce que la femme oeuvre pendant la nuit "en prenant la place d'hommes" et occasionner ainsi une recrudescence du chômage.

MAJORATION DU SALAIRE A $1.75

Au cours du même congrès de la FTQ, les participants de celui-ci prendront connaissance d'une autre résolution du Conseil du Travail de Québec concernant le taux du salaire minimum. Etant actuellement de $1 l'heure, en général, le syndicat demande un amendement de la loi pour porter le salaire minimum horaire à $1.75, et ce, dans toutes les parties du Québec.

Une telle suggestion proviendrait du fait que la rémunération de $1 l'heure ne rencontrerait plus les exigences du coût de la vie moderne, d'après la résolution.

Dans la même optique, l'assemblée d'hier a voté unanimement l'adoption de la résolution visant à réclamer du gouvernement la réduction des heures de travail à 40 par semaine au lieu de 48, 54 et même 60 comme peuvent le faire certains employeurs. La durée des vacances payées devrait passer d'une à deux semaines annuellement; l'amendement de la loi des établissements industriels de façon à défendre à tout employeur de faire travailler un enfant de moins de seize ans; la présentation d'un mémoire au Premier ministre de la province contenant une requête de nature à porter au 1er juillet au lieu du 1er mai de chaque année le renouvellement des baux des locataires : telles sont les autres résolutions qui seront présentées au prochain congrès de la FTQ.

Le président du Congrès du Travail de Québec et du district, M. Magella Perron, attache beaucoup d'importance à la "loi des briseurs de grèves" de même qu'à l'opposition du travail des femmes pendant la nuit.

L'adoption des sept résolutions a reçu l'appui unanime des 36 représentants de locaux affiliés au Congrès du Travail de Québec.

LA BANLIEUE

Par François Demers

Campagne de recrutement

VILLE VANIER — Le maire de Ville Vanier, M. Jean-Paul Nolin, a officiellement inauguré hier soir la campagne de recrutement de la Jeune Chambre de la municipalité. Celle-ci, qui compte actuellement quelque cent membres, espère en recruter encore 25 dans la période s'étendant du 8 août à la fin de septembre prochain.

Bon gré, mal gré !

VILLE VANIER — Après de nombreuses consultations auprès du ministère des Affaires municipales, la municipalité de Ville Vanier s'est vue forcée hier soir d'accorder le contrat du transport des vidanges à la firme : la Société d'Incinération de Québec Inc., au montant de $30,521.00. On se souvient que, pour des raisons qui n'avaient malheureusement pas été mises par écrit, la municipalité de Ville Vanier avait refusé en juillet dernier de renouveler son contrat de vidange avec cette compagnie. Elle avait donc temporairement accordé le contrat à la firme Loretteville Transports, deuxième plus bas soumissionnaire. Ville Vanier devra donc continuer à être servie par la Société d'Incinération de Québec pour une période de 3 ans.

DUBERGER — Le conseiller Joseph Tanguay s'est fortement élevé lundi soir contre la majoration du taux d'électricité apportée par l'Hydro-Québec concernant l'éclairage des rues de la municipalité. Le conseil venait de prendre avis de la compagnie de l'Etat à l'effet que cette dernière augmentait de 5 à 15 pour cent le prix de l'électricité d'après un arrêté en conseil daté du 8 février 1967 à la Législature. Actuellement, la ville de Duberger paie la somme de $32,000. par année pour l'éclairage des rues.

Le pourcentage des augmentations varie selon la force des lumières. M. Tanguay a argumenté que si l'Hydro a l'intention de majorer ses prix, elle devra, en retour, donner plus de service, comme l'entretien des poteaux, des lampes. Le conseiller a promis au maire et au conseil qu'il exposera ses doléances aux autorités de la compagnie d'électricité.

Comité provisoire

CHARLESBOURG — Un comité provisoire sera vraisemblablement mis sur pied d'ici l'automne pour étudier la question de la construction d'une bibliothèque municipale. Il appert, après diverses démarches des conseillers auprès du gouvernement qu'il n'est pas recommandé dans ce cas d'établir une bibliothèque conjointe avec la commission scolaire . . .

Emprunts

VILLENEUVE — Le conseil de ville de Villeneuve a adopté lundi soir deux règlements d'emprunt totalisant plus de $100,000.00. Il s'agit d'un règlement de $79,000.00 concernant certains travaux d'aqueduc et d'égouts et travaux de voirie sur la rue Père Giroux et sur une autre rue projetée.

Le deuxième règlement de $18,600.00 est relatif à des travaux de voirie sur les rues St-Emile, Tanguay et St-Jean-Baptiste. Par ailleurs, des pourparlers sont en cours entre la municipalité et certains cultivateurs pour le développement d'un centre domiciliaire d'une soixantaine d'emplacements dans le nord de la ville.

Essor de la construction

STE-FOY — Le service de la construction de Ste-Foy révèle que des permis de construction ont été émis en date du 31 juillet 67 pour un montant global de $13,675,329.00. A la même date, l'an dernier, le montant global des permis n'atteignait que $6,424,632.00. Ste-Foy connaît donc un essor dans la construction alors que la majorité des municipalités du Canada doivent enregistrer un recul dans ce domaine pour 1967.

Il est vrai que près de $2,363,000.00 sur ce montant ne sont pas imposables puisqu'il s'agit de la construction d'églises et d'écoles.

Piscine insatisfaisante !

MONTMORENCY — Lecture a été donnée, lors de la réunion du conseil de ville de Montmorency lundi soir dernier, d'une lettre du ministère de la Santé disant que la grande piscine de l'OTJ municipale ne rencontrait pas les normes d'hygiène en ce qui concerne la chloration de l'eau, la filtration, les douches, etc. La lettre précisait cependant que la piscine pouvait demeurer en opération pour le reste de la saison estivale, mais que quelque chose devrait être fait pour l'an prochain, sinon . . .

Pont "Ste-Foy"

STE-FOY — Le conseil de ville de Ste-Foy a décidé lundi soir de s'adresser directement à MM. Maurice Bellemare, ministre des Travaux publics, Fernand J. Lafontaine, ministre de la Voirie et Yves Gabias, Secrétaire de la Province, pour que le nouveau pont qui enjambera le St-Laurent tout près de l'actuel pont de Québec soit officiellement baptisé : pont "Ste-Foy". De cette façon, il pourrait rappeler la bataille de Ste-Foy, dernière victoire française en Amérique . . .

Convention collective

VILLE VANIER — Le conseil de ville de Ville Vanier a autorisé hier soir le maire et le secrétaire à signer la convention collective qui sera effective pour les prochains trois ans entre la municipalité et les employés de ses services aussi bien extérieurs qu'intérieurs. La convention accorderait une hausse de l'échelle des salaires de quelque 20% en trois ans : 9% la première année à partir du premier mai 1967; 5% la deuxième; de même la troisième année.

l'Action éditoriale

La retraite fermée

Les réactions se multiplient autour de la suggestion du premier ministre Manning : M. Bennettt ne voit aucun intérêt à fusionner les partis conservateurs et créditistes et M. Diefenbaker, qui trouverait le moyen d'être optimiste même s'il pilotait les Mets de New York, s'en moque aussi allègrement. Pourtant, le parti conservateur pose cette semaine l'un des gestes que M. Manning réclamait à grands cris de la part des grands partis fédéraux : dans le calme de la maison Montmorency, le parti conservateur réfléchit sur son orientation.

On s'illusionne volontiers sur la portée de semblables assises. On se gausse des rencontres de théoriciens, comme si les seuls éléments valables dans un parti politique provenaient toujours et systématiquement des réalistes, des esprits pratiques, des "organisateurs". On oublie volontiers l'influence de ce programme libéral que M. Georges-Emile Lapalme avait été assez clairvoyant pour puiser dans le rapport Tremblay. On néglige également le congrès qui a rebâti l'UN et qui a mis fin à la campagne de dénigrement contre M. Daniel Johnson. On ne se rend plus compte qu'il a fallu dans le passé que des formations politiques consentent à la réflexion et à la théorie pour retrouver le chemin de la victoire.

On se décide un peu tard, il est vrai, à cette retraite fermée : les conservateurs ne sont plus qu'à quelques semaines de leur congrès et il est manifestement impossible à un parti politique de décider en si peu de temps de son orientation. A l'heure actuelle, les partis politiques doivent se situer avec précision dans l'éventail des options : veulent-ils de nouvelles formes de socialisation ? Veulent-ils donner au pays telle ou telle politique étrangère ? Veulent-ils, oui ou non, que notre économie paie le prix de l'autonomie ? Exemples qui illustrent la difficulté de la tâche et qui montre qu'on ne peut se faire trop d'illusions sur la valeur de la présente retraite fermée. Elle survient trop tard pour qu'on puisse exiger des candidats à la chefferie qu'ils prennent position face au nouveau programme.

Car c'est là que serait la voie normale: le parti bâtit son programme et les différents candidats doivent prouver qu'ils sont de taille à y donner suite. C'est à la lumière du programme, en somme, qu'un parti peut choisir son chef. Une fois ce chef choisi, c'est une sorte d'osmose qui s'effectue entre le chef et le programme.

Dans les circonstances présentes, le programme ne sera pas encore parvenu à maturité au moment où les délégués choisiront leur chef. Il appartiendra à cet homme, pour peu qu'il comprenne la nécessité du renouvellement, de déclencher de nouveaux caucus d'où sortira un programme parfaitement structuré. Si l'on peut regrettter que la retraite fermée de cette semaine vienne bien tard, on doit, en revanche, se réjouir de ce qu'un parti politique éprouve le besoin d'un pèlerinage aux sources. Ceci permettra au parti conservateur de mieux s'adapater aux données modernes et de se caractériser davantage. Si nos grands partis fédéraux cessent d'être des jumeaux, l'électeur se trouvera devant une véritable alternative et s'intéressera davantage à la chose publique.

Laurent Laplante

Sur une note d'improvisation

Les journalistes semblent avoir remarqué beaucoup d'improvisation à la conférence d'orientation des conservateurs qui se tient à la Maison Montmorency. Il appert que dans sa première journée de travail, la conférence ait beaucoup piétiné sur des sujets variés et plutôt secondaires particulièrement dans le domaine constitutionnel. Il était difficile de définir lundi soir, vers quels buts s'orienteront les conservateurs.

Pourtant, la conférence semble avoir été préparée avec une assez bonne conscience du sujet et de nombreux documents ont été mis à la disposition des délégués. Cependant, ces derniers n'auraient pas été empressés de se familiariser avec ces documents et l'on notait de plus, une absence de spécialistes dans le domaine constitutionnel. Espérons que la suite des études permettra à des objectifs solides de se préciser.

Malgré tout, certaines idées se dégageaient des discussions. L'on favorisait lundi une certaine forme de statut particulier pour le Québec. S'ils en venaient définitivement à cette conclusion dans l'élaboration d'un programme, les conservateurs refléteraient une idée qui se répand de plus en plus dans nos partis politiques. Le premier ministre Daniel Johnson a toujours préconisé une revision de la constitution et le statut particulier, ne parlant de l'indépendance que dans le cas où il serait impossible d'atteindre ces objectifs préalables. Le chef de l'opposition, M. Jean Lesage n'a pas caché sa pensée à ce sujet dans la déclaration qu'il publiait relativement à la visite du général de Gaulle. Le chef provincial du parti NPD M. Robert Cliche parle aussi dans les termes d'amendements constitutionnels et d'un statut particulier. Seuls les libéraux d'Ottawa hésitent à épouser l'idée, de même que les rinistes.

A la conférence des conservateurs, on discute des problèmes posés par la constitution actuelle de la Cour suprême. C'est cette cour qui a juridiction dans les différends constitutionnels depuis l'abolition du recours au Conseil privé. Les hommes politiques du Québec croient dans l'ensemble que la nomination des juges de la Cour suprême devrait relever à la fois du fédéral et des provinces, et non uniquement d'Ottawa. Un tel changement nécessiterait un amendement à la constitution, mais les délégués à la conférence de Montmorency n'ont pas étudié cet aspect de la question.

Encore une fois, l'on veut reconnaître aux Canadiens français des autres provinces, des droits égaux à ceux que le Québec reconnaît à ses minorités de langue anglaise. Il est regrettable qu'après cent ans de constitution, l'on d o i v e encore faire de telles admissions. Cette pratique de l'égalité des droits devrait être un fait accompli depuis longtemps. Ottawa aura beau désavouer les lois provinciales contredisant ce principe d'égalité, on ne parviendra pas à corriger la situation tant et aussi longtemps que les individus eux-mêmes n'auront pas reconnu ce principe dans les faits. Les conservateurs n'ont pas tort de relever la question; puissent-ils maintenant prendre des dispositions pour convaincre les provinces du centre et de l'ouest de se conformer à cette pratique.

Mais, en résumé, il nous faudra attendre le résultat définitif de la conférence des conservateurs pour savoir si ces derniers veulent se donner une orientation dynamique ou archaïque.

Roger Bruneau

Oui ou non, en a-t-on fini?

L'un des candidats au poste de chef du parti conservateur, M. George Hees, porte contre le premier ministre fédéral, M. Pearson, une accusation : Il prétend que ce dernier s'abstient, en cette année du centenaire de la Confédération, de publier le rapport de la Commission Dunton-Laurendeau. Celle-ci, on le sait, a poursuivi — la poursuit-elle encore, ou en a-t-elle fini ? — une enquête sur le bilinguisme et le biculturalisme. M. Hees est d'opinion que ledit document renferme de la "dynamite" et, que pour cette raison, le gouvernement juge sa publication inopportune.:

Ce sont là des dires qui exigeraient, de la part d'Ottawa, une réponse ou, à tout le moins, une mise au point. Oui ou non, le rapport de la Commission Dunton-Laurendeau est-il prêt, terminé ? S'il est prêt, pourquoi ne pas le publier ? Que gagnerait-on à en retarder la parution ? S'il n'est pas terminé, il serait grandement temps qu'il le fût.

Qu'est-ce que coûtera au juste toute cette affaire ? M. Jean Marchand, lui-même ex-membre de l'organisme enquêteur, aujourd'hui ministre, aura eu beau dire et répéter que, somme toute, le jeu en valait la chandelle, on pourra toujours lui répondre que les contribuables ont largement soupé de ce fort dispendieux passe-temps. La note globale serait, opine-t-on, de l'ordre de quelque $6,000,000. à $7,000,000., peut-être davantage. Comme guerre à la pauvreté, ça ferait le sujet d'une épopée ! Il y aura eu de glorieux "blessés". Exemple : M. Jean-Louis Gagnon sur lequel, à venir jusqu'à la fin de 1966, l'on avait fait pleuvoir environ $60,000.; et qui, malgré ce tir de barrage, trouve encore la force de prononcer des exposés à Radio-Canada. Décidément, il en est que cette savante étude sur le régime fédératif n'aura pas appauvris !

O. A.

LA PAROLE est aux lecteurs

J'ai vu le pavillon chrétien à l'Expo

Déjà, on a dit beaucoup du Pavillon Chrétien à l'Expo Universelle de Montréal. Malgré tout, je désire émettre une opinion personnelle sur ce pavillon qui n'est pas et qui ne doit pas être comme les autres. Il demeure certes très énigmatique.

Disons tout d'abord, que ce n'est pas un pavillon que l'on doit visiter avec la seule idée de satisfaire même une légitime curiosité; on en ressort désappointé et avec raison. En plus de voir, il faut nécessairement comprendre.

"Mais je n'ai ren vu et rien compris là-dedans", c'est l'exclamation de plusieurs visiteurs.

Dés lors, nous comprenons et nous admettons que le Pavillon Chrétien, nous oblige à un grand effort de compréhension. Il a ça de particulier qu'il nous force indubitablement à se poser questions sur questions : c'est certes déjà beaucoup.

Ne serait-ce que cette question :

"Pourquoi un tel pavillon au milieu d'une telle Exposition?" Parce que justement, comme je le disais au début, le Pavillon Chrétien est plus qu'un objet de curiosité, c'est un grand livre ouvert où les pourquoi et les comment attendent nos réponses.

J'essaie donc d'en donner une signification bien personnelle, évidemment imparfaite, peut-être fausse, très simpliste et quelque peu fantaisiste. Quoi qu'il en soit, si je parvenais à mettre plus de lumière dans les esprits, et montrer là la présence du Christ, j'en serais très heureux.

A la vue du Pavillon Chrétien, on y aperçoit une croix en forme de TAU; ce n'est pas cette forme de croix qui nous est familière à nous catholiques. Nous sommes plus habitués à la croix aux quatres branches. Pourtant, certains auteurs vous diront et soutiendront que la croix sur laquelle le Christ fut crucifié, ne portait pas la partie verticale supérieure — mais ce n'est pas mon but d'étudier la forme de la croix que Jésus a portée au Calvaire. Contentons-nous d'accepter que ce signe qui orne l'entrée du Pavillon, nous rappelle tout de même le bois de la souffrance de Notre-Seigneur.

Si on pénètre plus avant dans les lieux, on nous met en présence d'un minuscule lac — on se souvient que le Christ a passé de longues heures de sa vie publique sur un lac — Tibériade, Génésareth, et. Plus encore, dans ce petit lac nagent à l'aise quelques petits poissons rouges. Dans les temps primitifs de l'Eglise, à l'heure des catacombes surtout, les chrétiens dessinaient des images de poissons sur les murs, en guise de signe de ralliement. Chaque lettre du mot poisson en grec, servait à la première lettre des mots d'une phrase qui pourrait se traduire ainsi: "Jésus-Christ Notre-Seigneur, notre Sauveur". Le poisson fait donc figure du CHRIST. Ceux qui ont créé le pavillon, ont-ils pensé à cela? J'ose le croire.

Nous sommes au seuil du Pavillon, et c'est vraiment là que vont se précipiter dans notre esprit un tas de questions. J'essaie donc de concrétiser ma pensée.

Une grande photographie se présente à nos yeux, une immense foule, spectacle que nous présente les rues de nos grandes villes, surtout aux heures de travail et de pointe. Si le Christ revenait, peut-être, devrait-il se demander : "Suis-je accepté dans cette multitude-ai-je ma place dans chacune des âmes?" C'est Lui qui un jour s'écria : "J'ai pitié de cette foule".

Avant de s'engager plus avant, nos yeux examinent toute une série de photos les plus diverses, placées sous des angles les plus multiples. Le groupe est plus individuel que la foule qu'on vient de voir. Est-ce avec intention, qu'on a placé des miroirs dans quelques espaces qui semblent libres? A tout événement, il arrive que si on se place au bon endroit on y voit sa propre figure au milieu des autres, comme pour nous dire : "Toi aussi tu es de ce monde, toi aussi, tu joues un rôle important ici-bas; ;de plus, tu es un chrétien, un baptisé; ;es-tu vraiment un témoin du Christ sur terre. Comme saint Pierre au temps de la Passion qui répondit à la servante : "Je ne connais pas cette homme", toi aussi vas-tu répondre : "Je ne sais pas ce que vous voulez dire". Ah vraiment si tu ne possèdes pas le Christ, s'il n'est pas en toi, tâche de le conquérir afin de le redonner à tes frères!

Un autre endroit nous conduit en présence d'une figure mobile, un visage humain qui change d'aspect à tout moment, peut-être pour nous faire admettre que le monde est bien fragile, instable, changeant. Est-ce plutôt pous nous faire comprendre que l'homme n'est pas toujours fidèle à Dieu, à ses frères et à lui-même? Il est vrai de dire que l'homme ne se montre pas toujours sous son vrai visage — c'est le mensonge, la duperie, la double vie, etc. Le Christ a dit : "Je suis la Voix, la Vérité et la Vie. "Il y aurait certes plus de stabilité dans le monde, plus de sûreté, plus de bonheur, moins d'hypocrisie et de tromperie, si le Christ possédait toutes les âmes.

Le temps est venu de s'engager dans un étroit passage — on va vers le 8e jour, pourquoi l'a-t-on ainso appelé — est-ce un jour qui n'aurait dû jamais être vécu, c'est la question que je me suis posé après avoir vu le film. Dans ce petit couloir attenant à la salle de spectacle, on est saisi par un bruit monotone; on nous dit que c'est le toc toc amplifié d'un battement de coeur humain : invitation à tous les coeurs à battre à l'unisson du coeur de Jésus. Quelques pas encore et nous voilà en présence du film. La petite salle est tout à fait dépouillée, même on y trouve un confort réduit à sa plus simple expression, sans doute on le fait à dessein. Le film — images qui se succèdent assez rapidement, trop rapidement à mon sens, veut-on ici nous montrer la rapidité du temps? En tout cas, il nous fournit une dure leçon sur la vanité de la puissance humaine et de l'inutilité de la violence. Après les images du début, on est plongé au milieu de la dernière guerre, on est témoin de l'arrogance et de la vaine ambition de quelques puissant de la terre, qu'on a déjà oubliés On nous transporte dans les camps de concentration, où s'empilent des corps humains désincarnés, des squelettes quoi!, d'hommes, de femmes et d'enfants morts de misères et de faim, simplement pour assouvir les cruautés d'énergumènes sans conscience. Les images sont vraiment brutales, mais elles semblent donc vraies cependant; c'est donc abominable, effrayant! Pourquoi donc tant d'horreurs? tant de cruauté? Devant la tombe de leur frère, les soeurs de Lazare s'était écrié à la vue du Sauveur venu les consoler : "Maître, si tu avais été là notre frère ne serait pas mort". N'est-ce pas le même cri qui s'échappe de notre poitrine : "Seigneur, si tu avais été là, oui si tu avais été le Maître de tous les coeurs et de toutes les âmes à ce moment-là, ces choses horribles ne se seraient pas accomplies. "Je me demande si ce cri ne pourrait pas être encore lancé de nos jours. Nous pourrions peut-être intituler le film : LE MONDE A SOIF DU CHRIST".

C'est la sortie maintenant : Une musique plus douce, comme pour nous calmer, nous accueille dans l'autre partie du pavillon, et lentement on se dirige vers l'EXIT en regardant des images moins cruelles, moins tristes. Après le Calvaire, la Résurrection.

Qui objectera donc, que le Pavillon Chrétien nous force nécessairement à chercher et surtout à découvrir l'image du Christ... à chacun de le découvrir à sa manière.

P. Marcel L'ITALIEN O.SS.T
MONTREAL

N.D.L.R. — Nos rappelons à nos lecteurs que les lettres publiées dans cette rubrique doivent traiter d'un sujet d'actualité, être brèves et concises (environ 300 mots ou 25 lignes dactylographiées), et porter la signature et l'adresse de leur auteur. En règle générale, les envois signés d'un pseudonyme ou d'initiales seulement seront refusés.

A la croisée des chemins?

Le président de la Confédération des Syndicats Nationaux, M. Marcel Pépin, vient de lancer l'idée de la formation d'une centrale syndicale unique au Québec et peut-être même au Canada. Ce front commun comprendrait, outre la CSN, la Fédération des Travailleurs du Québec, la Corporation des Instituteurs et le Congrès du Travail du Canada. Cette suggestion peut surprendre si l'on se rappelle que la CSN et la FTQ se sont opposées dans bien des secteurs; la lutte que les deux mouvements syndicaux se faisaient prenait même parfois des proportions excessives.

Il faudrait croire que la Confédération des Syndicats Nationaux a parcouru un long chemin pour que son président suggère un front commun avec la Fédération des Travailleurs du Québec. Toutefois, selon M. Pépin, ce long chemin serait plutôt celui de la réflexion qu'il aurait faite sur les conflits de travail dans le secteur public. Et c'est après avoir analysé ces conflits qu'il aurait réalisé la nécessité de créer une centrale unique au Québec et peut-être au Canada.

Bien sûr, les objections à un tel projet seront nombreuses. Certains soutiendront que la concurrence entre les mouvements syndicaux engendre un dynamisme dont bénéficient les travailleurs. Mais M. Pépin répond déjà que la concurrence n'est pas une fin en soi. D'autres affirmeront que l'existence d'au moins deux centrales syndicales donne un choix aux syndiqués et ainsi favorise la liberté. Un troisième groupe dira qu'une seule centrale deviendra vite une machine anonyme, aux proportions gigantesques et conduite par des technocrates, et que dans un tel contexte le simple membre se retrouve difficilement.

Ces raisons, et bien d'autres encore, ont toutes leurs part de vérité; on ne doit donc pas les négliger. Mais il en est d'autres qui militent en faveur de l'union des effectifs syndicaux en une seule et unique organisation. En effet, la force qu'auraient alors les travailleurs s'ils adhéraient à un seul organisme serait plus grande. En outre, les services que donnerait un tel mouvement seraient plus considérables et les recherches pourraient avoir une plus grande envergure.

M. Pépin a peut-être raison : la tendance dans le syndicalisme passe peut-être par l'union de tous les travailleurs dans une centrale groupant toutes les cellules syndicales. Aussi la CSN devrait-elle former ce que son président appelle un comité d'exploration, c'est-à-dire un comité chargé de déterminer les conditions de base d'une centrale unique et de voir où un tel projet conduirait le syndicalisme.

Jean Martel

Les chemins de fer et le progrès

Les spécialistes du transport ferroviaire ne sont pas à court d'idées pour améliorer le rendement de cette industrie et l'adapter aux développements scientifiques et techniques les plus révolutionnaires. Le vice-président des Chemins de fer nationaux, M. W.-C. Bowra, a tracé de cette évolution, en fin de semaine, un tableau que l'on croirait issu de la science fiction s'il ne reposait sur le fait des progrès déjà réalisés.

Que l'on songe par exemple à des trains aéronautiques conçus selon le principe du "hovercraft" et qui permettraient des vitesses de 200 et 400 milles à l'heure; que l'on songe aux wagons plus longs, plus spacieux, fabriqués de matériaux plus résistants et plus légers; que l'on songe à ces trains "express" qui pourraient, sans s'arrêter et grâce à un système électronique, détacher des wagons à des stations intermédiaires. Comme ces bâteaux de pêche à bord desquels on est équipé pour faire toute la préparation du poisson jusqu'à sa mise en marché, l'on veut faire de certains wagons de chemins de fer, de véritables petites usines pouvant traiter certains produits en cours de route. Ne transporte-t-on pas déjà des métaux en fusion d'une usine à l'autre, par voies ferrées ?

Les chemins de fer se doivent d'être audacieux jusqu'à ce point, et encore davantage, s'ils veulent soutenir la lourde concurrence du transport par camions, par avions et par bateaux. Mais ces mesures devront être prudemment appliquées, pour éviter un accroissement des frais de transport susceptibles d'annuler les efforts de modernisation pour soutenir la concurrence.

La Loi nationale sur les transports, récemment amendée, ouvre de nouvelles possibilités aux chemins de fer quant à l'établissement des tarifs marchandises. En procédant de façon rationnelle à l'utilisation de cette législation ,le vice-président des Chemins de fer nationaux estime qu'on obtiendra à long terme, une baisse de frais de transport par rapport à l'ensemble des frais de production.

L'économie en général accueillera avec satisfaction tous ces progrès techniques bien qu'ils feront naître de nouveaux problèmes humains. L'automatisation substitue la machine à l'homme. Telle fonction qui requiert aujourd'hui d'habiles manoeuvres ou des spécialistes n'existera plus dans quelques décennies. Les employés devront ou laisser la place à d'autres personnes ou se soumettre à un recyclage leur permettant de travailler à des fonctions nouvelles. Il s'ensuivra un déplacement de personnel plus ou moins intense, suivant que l'on procédera plus ou moins rapidement aux changements technologiques. Déjà les unions ouvrières, les gouvernements et les industries se sont attaqués à ces problèmes qui frapperont tantôt tous les secteurs de l'économie.

Le progrès doit se poursuivre, mais ceux qui ont le soin de la société et de l'individu devront se montrer plus humains que jamais, car il ne faudrait pas sacrifier l'homme pour la machine. Autrement, le progrès n'aurait plus aucun sens. Pour être authentique, disait Paul VI, le développement doit être intégral, c'est-à-dire promouvoir tout homme et tout l'homme. C'est à cela que doivent aussi penser les autorités des chemins de fer.

Roger Bruneau

Eviter de "faire les malins"

C'est l'été, l'époque par excellence des voyages, des allées et venues. Disons le mot, aussi, c'est la grande saison des pèlerinages. Les pèlerinages ? n'est-ce point là affaire désuète, dépassée de longtemps ? Peut-on, vraiment, être de son époque et faire un pèlerinage ?

A ceux qui se poseraient pareille question, un évêque de France, S. Exc. Mgr Boillon, de Verdun, répondait dans un article remontant déjà à quelques mois, et intitulé *"Paul VI à Fatima"*. Le prélat notait que *"la dévotion à la Sainte Vierge parle au coeur du peuple"* et que ce dernier *"aime les pèlerinages"*. Or, ajoutait-il, *"il se trouve des gens pour crier "à la superstition" dès qu'une dévotion est populaire"*.

Ceux-là parlent, en somme, disait-il, comme si le Seigneur, né d'un foyer pauvre et parmi les petites gens, *"avait institué une religion qui ne pût être vraiment vécue que par des intellectuels et des hommes raffinés!"*. Il poursuivait : La Vierge Marie, *"paysanne de Nazareth, aime le petit peuple, et dans les pèlerinages, elle donne à ces gens simples, selon leur propre témoignage, un avant-goût de la joie du Ciel; elle y réchauffe leur coeur; elle y renouvelle leur espérance tout en y éclairant leur foi. Ils lui disent leur confiance et leur amour dans une langue et des gestes populaires. C'est une des raisons pour lesquelles moi, leur pasteur, j'aime les pèlerinages; j'y reconnais la messagère du Dieu des humbles et des petits, et je demande au Seigneur la grâce d'être à l'unisson de ces humbles"*.

—*"Prenons garde,* disait encore Mgr Boillon, *de prétendre "faire les malins" dans le domaine surnaturel. Quel que soit notre niveau social ou intellectuel, ayons conscience du fait que nous ne sommes que de pauvres hommes, et réjouissons-nous quand Notre-Dame vient nous tendre la main"*.

Au Québec et ailleurs, Dieu merci, il y a de nombreux lieux de pèlerinage : On y exalte la gloire de Dieu, de la Vierge, du bon saint Joseph, de sainte Anne, l'aïeule de Jésus, des saints Martyrs canadiens, des Pionniers de la foi catholique chez nous. Fréquentons ces lieux. Faisons-y des pèlerinages. Le Ciel, précisément, nous y enseignera comment — de la vraie, saine et juste façon, — être de notre temps. Du reste, à quelle époque exactement, l'amour de Dieu et du prochain ne doivent pas être au programme de vie et d'action de tout chrétien ?

En tout cas, comme le disait Mgr Boillon, *"prenons garde de prétendre "faire les malins" dans le domaine surnaturel"*. Aux yeux de Dieu, le plus petit, le plus humble d'entre nous est effectivement le plus grand. Fort heureusement, réjouissons-nous du fait, et comme aux premiers temps de la colonie (on pense, par exemple, à M. de Tracy), des dirigeants, des chefs de file, des hommes et femmes en vue, se mêlent au peuple, dans nos lieux de pèlerinages, et, humblement, y prient le Dieu de toute puissance et de toute miséricorde. C'est prometteur.

Odilon ARTEAU

Réflexions

Le colon anglais amasse du bien et ne fait aucune dépense superflue, le Français jouit de ce qu'il a et souvent fait parade de ce qu'il n'a point. Celui-là travaille pour ses héritiers; celui-ci laisse les siens dans la nécessité, où il s'est trouvé lui-même de se tirer d'affaire comme ils pourront . . .

Père Charlevoix

VENTE CLEARANCE

Paquet

Articles à .88 6 pour 5.00

Commandez par numéros, par téléphone 529-4501 ou par la poste.



1—MITAINES isolantes en silicone pour retirer les mets du four. De grande protection, lavables avec un linge mouillé. la paire .88



2—POELON EN FONTE noire de haute qualité. Diamètre de 6½ pouces. Offert avec renseignements pour usage. .88



3—PLANCHE A BIFTECK en bois dur séché au four. Diamètre 12 pouces. Goutière pour le jus. Facile à laver et à rincer. .88



4—ENSEMBLE de 8 contenants pour ranger les aliments, dans le refrigérateur. Couvercles hermétiques. Contenance de 20 oz, chacun. les 8 pour .88



5—HOUSSE pour planche à repasser en Teflon résistant à la chaleur et facile à nettoyer. Longueur 54 pouces. .88



6—ROULEAU A PATE en bois dur choisi de première qualité. Roulement sur billes. Poignée rouge. Longueur 10½ pouces, diamètre 2⅜ pouces. .88



7—PASSOIRE à légumes et tamis en polythène avec manche de 7 pouces. Deux articles indispensables à la ménagère les 2 pour .88



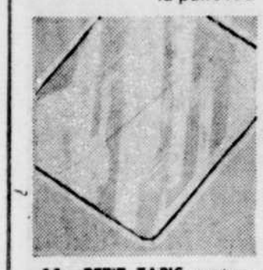
8—SERINGUE pour arroser les viandes et aiguilles. Seringue en aluminium et poire en caoutchouc. 6 aiguilles. l'ensemble .88



9—PANIER A PAPIER en métal lithographié de forme ovale. Hauteur 11 pouces. Contenance de 10 pintes. .88



10—DEUX POTS avec bec verseur. Couvercle en plastique avec collet en acier inoxydable. Capacité de 12 onces. les 2 pour .88



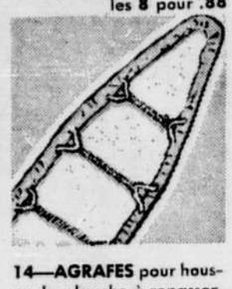
11—PETIT TAPIS protecteur avec dessus en acier sur amiante. Dimensions: 20" x 18". Dessus fini lustré. .88



12—ROTISSOIRE et gril servant également comme lèchefrite à biscuits, etc... Dimensions: 12" x 10" x 1¾". les 2 pour .88



13—CABARET d'évier en plastique avec compartiments pour savons, nettoyeur, éponge et torchon. Environ 10½" x 5". Choix de couleurs. .88



14—AGRAFES pour housse de planche à repasser. 5 agrafes à ressort faciles à poser et de très grande utilité. l'ens. .88



15—CASSEROLE en aluminium avec couvercle en plastique transparent. Dimensions: 10½" x 5¾" x 3¾". Différents usages. .88



16—DEUX CASSEROLES à gâteaux en aluminium. Format carré: 8" x 8" x 2". Coins ronds et rebords roulés. les 2 pour .88



17—BEURRIER en aluminium poli et plateau de verre pour le beurre ou le fromage. Couvercle-dome. .88



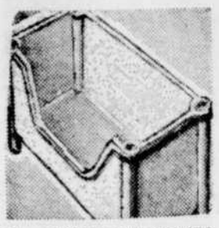
18—SUPPORT de sacs à papier pour tenir les sacs de toutes grandeurs. Se suspend au mur. .88



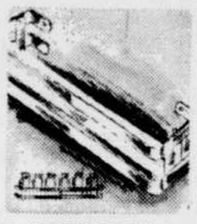
19—LAVE-VITRES "squeezee" à tête double. Un côté mousseux et l'autre spongieux. Manche de bois dur. Environ 20" de long. .88



20—ASSIETTES A TARTE en métal brillant facile à nettoyer. Ensemble de 3 assiettes de dimensions: 10 pouces. les 3 pour .88



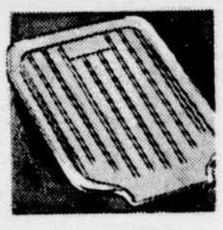
21—CASIER A LEGUMES en plastique de couleur. Dimensions: 12" x 7½" x 6⅞". .88



22—PORTE-EPICES en solide métal chromé pouvant tenir 6 contenants. Environ 2½" x 2" x 11". Vos épices à la portée de la main. .88



23—PORTE-SERVIETTES de papier chromé. Tient un rouleau régulier ou de format géant. Complet avec vis. Tension à ressorts aux bouts. .88



24—TAPIS D'EVIER en épais plastique polythylene. Tapis égouttoir de dimensions suivantes: 19¼" x 15". Article indispensable. .88



25—BOITE A PAIN en polythylene transparent avec couvercle hermétique. Contient un pain. .88



26—COUTEAUX A STEAK avec lames en acier inoxydable bien coupantes, finies dentelées profond. Poignées imitation de peau. Ensemble de 4 .88



27—SET DE 3 BOLS d'une contenance de 36 onces avec couvercles en poly incassables. Couvercles hermétiques. Ensemble de 3 .88



28—SET DE 10 torchons en coton résistant et très absorbant. Dimensions: environ 10" x 13". Ensemble de 10 pour .88



29—SEAU à couches avec couvercle. Polythène épais rose ou bleu avec couvercle hermétique. 11¼", diamètre, hauteur 9¾". .88



30—BOLS A MELANGER et spatule. Contenance de 1, 2 et 3 pintes. Ne s'écailleront pas. Ensemble de 4 pièces .88



31—EGOUTTOIR à vaisselle en plastique durable s'adapte à toutes dimensions d'évier. Environ 17½" x 13¼" x 4¼". .88



32—THERMOMETRE à viande graudé jusqu'à 200 degrés. Idéal aussi pour la rôtisserie. .88



33—SET D'EGOUTTOIRS pour four en aluminium épais. S'adapte à tout genre de four électrique ou à gaz. Ensemble de 2 égouttoirs. .88



34—PASSOIRE fabriquée en broche pour filtrer le riz, macaroni, courge et citrouille. Sert également pour égoutter les légumes. .88



35—PLANCHE A DECOUPER avec motifs sur l'une des faces, et l'autre unie pour couper fromage, viande, laitue, etc... 7" x 9½". .88



36—BASSINS à vaiselle en polythylene incassable avec dessous antidérapant et crochets pour remiser facilement. Plat de 15" et bassin de 12". les 2 pour .88



37—SUPPORT utilitaire en métal brillant antirouille prêt à visser au mur. Deux crampons avec ressort ultra-fort pour balais, etc... .88



38—CHAUDIERE avec bec verseur en polythylene, poignée en styrene. A l'épreuve de la corrosion. Capacité 6 pintes. .88



39—ROTISSOIRE universelle idéale pour rôtir la viande, le poisson, la volaille. Poignées. Dimensions: 16" x 11". .88



40—HACHE-OIGNONS avec récipient en verre, lame en acier inoxydable. Couvercle en polypropylene. Pour celeri, etc... .88



41—ASSIETTE à tarte avec couvercle hermétique idéale pour les pique-niques. Peut être mise au congélateur. .88



42—SAC A EPINGLES magnétiques. Demeure ouvert lorsque nécessaire. Facile à atteindre. Grande capacité. .88



43—ENSEMBLE de bock à café de style baril dans un choix de teintes postel. Ens. 4 .88



44—CABARET à cubes de glace pouvant contenir 18 cubes. Les cubes s'enlèvent très facilement au besoin. .88



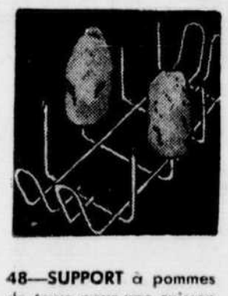
45—CUILLERE à différents usages: crème glacée, fromage, patates, etc... Aluminium, système à ressorts. .88



46—SUPPORT de mémo en polythylene avec espace pour crayon et clefs. Peut contenir aussi les lettres. .88



47—PINCE à spaghetti chromée de fabrication spéciale. Métal chromé de belle qualité, long usage. .88



48—SUPPORT à pommes de terre pour une cuisson rapide. Peut cuire jusqu'à 8 pommes. Sûr et facile à manier. .88



49—NETTOYEURS Kleen-Flo pour bouilloire et fer à vapeur dans des bouteilles en plastique. Contenance de 4 onces. les 2 pour .88



50—DEUX PANIERS à déchets en plastique avec motif doré. Dimensions: 10½" x 9½" x 6½". Ensemble de 2 .88



51—PERCOLATEUR en aluminium d'une capacité de 4 tasses. Poignée isolée. .88



52—ENSEMBLE pour chambre de bain en styrene comprenant: panier à déchets, verre et boîte à kleenex. l'ensemble 1.88



53—COUVRE-GATEAU en styrene comprenant: assiette, piedestal et couvercle. Styrene ciselé. l'ensemble 1.88



54—SERVICE à punch en styrene comprenant un large bol de 13" de diamètre et 6 tasses, plus louche. l'ensemble 1.88



55—POUBELLE à déchets de forme rectangulaire. Capacité 26 pintes. A l'épreuve de la rouille peut servir à l'intérieur comme à l'extérieur. 1.88



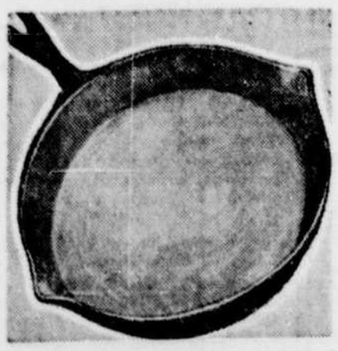
56—ENSEMBLE de molleton et de deux housses pour planche à repasser. Traitement thermique pour résister au roussissement. Longueur 54". 1.88



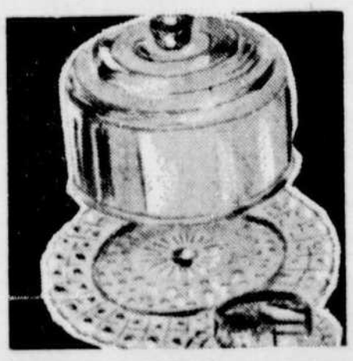
57—ENSEMBLE à salade comprenant un bol de 13" et 4 plats, plus la cuillère et la fourchette à servir. Styrene ciselé. l'ensemble 1.88



58—PLANCHE à repasser portative avec molleton et housse. Se plie aisément pour le voyage 1.88



59—POELE A FRIRE en fonte d'un diamètre de 9½ pouces. Hauteur 2 pouces. Très épaisse, elle distribue également la chaleur. 1.88



60—COUVRE-GATEAU avec assiette en verre et couvercle en métal épais. Poignée bouton. Conserve bien au frais les gâteaux, etc... 1.88



61—TABLES-PLATEAUX en métal résistant à l'alcool et aux taches. Environ 16" x 22". Pattes pliantes en métal couleur cuivre. chacune 1.88



62—ENSEMBLE à bonbons, chips et arachides en verre. Large bol et petit bol avec attache en cuivre. Idéal pour les barbecue, etc... l'ensemble 1.88

LA COMPAGNIE PAQUET INC. 545 est St-Joseph, Québec.
Veuillez m'expédier les item suivants:

Quantité	Description	Prix

Nom: .....

Adresse: .....

Ville: ..... Co. ..... Tél.: .....

Comptant ☐ Entrée ☐ C.O.D. ☐

Paquet, ustensiles de cuisine - sous-sol.

HEURES D'AFFAIRES: ST-ROCH: DE 9H. A 5H. EXCEPTE LES JEUDI ET VENDREDI FERMETURE A 9H.30 P.M. — PLACE LAURIER: DE 9H.30 A 5H.30 EXCEPTE LES MARDI, JEUDI ET VENDREDI FERMETURE A 9H.30 P.M.

l'Action féminine

Une Québécoise à Paris

par Thérèse DALLAIRE

Après quinze années vécues à Paris, Marguerite Paquet, mezzo grave, est demeurée la plus authentique Québécoise qui soit. Sans accent parisien, sans expression de langage propre à ce coin du monde, c'est avec beaucoup de fierté qu'elle dit : Plus je deviens parisienne par le nombre d'années, plus je demeure et veux demeurer canadienne.

L'adaptation à l'étranger n'est pas chose facile, surtout quand on laisse derrière soi tout un bagage de solides amitiés et qu'on souffre au fond du coeur le deuil d'un père tendrement aimé.

Partie de Québec pour un stage d'étude de trois ans, à la faveur d'une bourse gouvernementale, notre compatriote ne tarda pas à signer des engagements et à se voir ouvrir les portes de l'O.R.T.F. Une rencontre avec M. Maurice Boucher, à la Maison canadienne aura marqué le début d'une longue et très passionnante carrière. Une autre bourse, celle-là offerte pour un an par le gouvernement français, lui a permis de poursuivre des études avec des professeurs renommés tels que : Pierre Bernac pour l'interprétation, et Georges Wagne pour la mise en scène.

Avec beaucoup de simplicité, Marguerite Paquet égrène ses beaux souvenirs. Elle parle de son premier professeur Soeur Saint-Jean-de-l'Eucharistie, du Collège Jésus-Marie; de sa contribution de soliste à la renommée chorale féminine : "Les Chanteuses du Rosaire"; de sa première émission à Radio-Canada avec l'apport de Jean Beaudet, maintenant le réputé chef d'orchestre; de ses nombreux récitals. Mais le plus beau souvenir de Marguerite Paquet demeurera, sans doute, d'avoir chanté en qualité de soliste et de choriste pendant la messe de mariage du prince Rainier de Monaco.

On a l'habitude de dire, — non sans une certaine pointe de malice — qu'à l'origine de toute carrière féminine se profile l'ombre d'un homme. Ce fut le cas pour Marguerite Paquet. Son père, de qui elle a hérité la voix chaude au registre étendu, a fortement influencé sa carrière. Mais, il y a eu ses frères. Et elle en parle avec beaucoup d'humour. Même, si elle ne me l'avait pas confié, j'aurais pu jurer que son caractère avait été un peu façonné par des "garçons". Quand une femme a eu la chance — avouons-le, c'est une chance — d'avoir des frères, elle en est marquée pour le reste de ses jours. Dans la famille, ce sont les garçons qui enseignent la combativité. Science très utile quand arrive le moment du "struggle for life".

A Paris, Marguerite Paquet remplit de nombreux engagements tant à la radio qu'au théâtre. Elle campe avec beaucoup de succès des rôles de composition aussi bien dans des oeuvres modernes, qu'anciennes. Il y a eu tout récemment : "l'Opéra des Gueux" et "Le Jeune Lord". Puis dans les pays voisins : le Festival de Bath, et celui de Gstaad en Suisse. Aux Etats-Unis, Marguerite Paquet est applaudie à New-York et à Washington en 1958 à l'occasion de la tournée de concerts qui marquent le 75e anniversaire de Nadia Boulanger.

Si j'osais continuer cette longue liste, nous en aurions pour un très long moment, car la carrière de Marguerite Paquet qui a si bien, mais si simplement débuté au Québec, se poursuit d'un pas rapide et alerte qui semble ne pas vouloir ralentir. La création d'une compagnie d'opéra à Montréal nous ramènera-t-elle notre compatriote au Canada.

Marguerite Paquet, me permettez-vous une taquinerie en terminant ? C'est formidable... elle n'a pas changé !



● Mlle Marguerite Paquet, qui poursuit une carrière artistique à Paris depuis quinze ans, est demeurée la plus Québécoise des Québécoises.

Collection jeune et raffinée

PARIS (AFP) — Une collection jeune mais raffinée, très élégante, riche, parfois somptueuse. Follement applaudie à la fin.

Une seule longueur au genou, et même plutôt au-dessus, mais trois tailles: haute, normale, basse.

Beaucoup d'accessoires ou d'idées qui séduiront et seront copiées: des ceinturons à chaînes, des chaînes multiples en colliers descendant bas en bandouilière, des capes au crochet garnies de renard, des chasubles de daim frangées, style Robin des bois, des frauchons de fourrure, des écharpes nouées à l'épaulette et flottant bas, des corselets frangés dépassant de la veste du tailleur, des coiffures de petites filles: cheveux mi-longs, rubans de velours noirs noués sur le sommet de la tête, des camélias blancs à l'encolure.

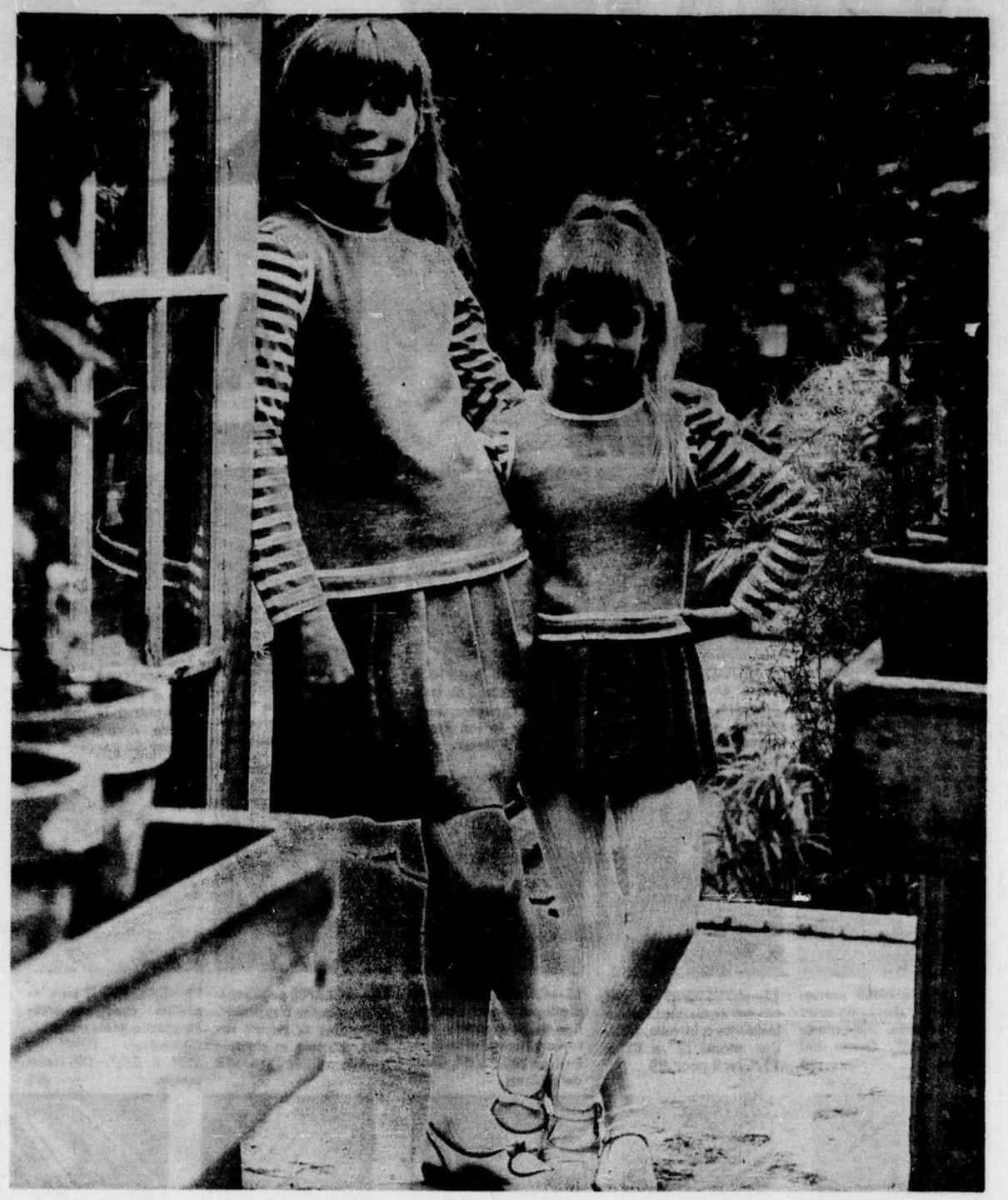
Les tailleurs sont de deux styles: à veste longue, ceinturés ou non, col d'officier, boutons dorés, ou bien au contraire à veste-boléro très courte portée sur une robe droite taille haute.

Deux styles de robe également: la robe-princesse, taille sous les seins, épaules nues, col-colerette dégagé formant épaulettes et la robe-sarraut, comme celle de Dior, mais à plis couchés repassés, par des ceintures, ou bien un large ceinturon à la taille, sur les hanches ou sous les seins, manches-chemisier.

POUR LE SOIR

Pour le cocktail et pour le soir, une interprétation somptueuse des thèmes du jour: la robe-sarraut à empiècement et poignet paillets, courte ou longue, des ensembles taille haute, robe et boléro de lamé, mais aussi quelques modèles choc, très séduisants, le tutu de danseuse extra-court, en plumes d'autruche, corsage plat paillete, l'ensemble "poussin" robe-tutu en plumes d'autruche jaune, cap-boule en autruche également.

L'habit Louis XIII en velours marron, juste au corps, culotte courte et cuissards, garni de chaînes multiples et de lourds pendantifs et accompagné d'une longue redingote descendant jusqu'aux pieds, bordée de zibeline, des robes recamier blanches entièrement rebrodées de diamants.



● TOUJOURS PLUS TOT, les tricots d'automne pour fillettes seront exposés dans les magasins canadiens. De Stretchini Canada, une nouvelle ligne de tricots harmonisés de Montréal, voici le jumper galonné avec corsage à col roulé en nylon extensible Du Pont rayé, pour petites et grandes soeurs.

Détention

LONDRES. — (A. F. P.) — Françoise Jordan, 35 ans, nièce du couturier français Christian Dior et épouse du chef du mouvement nazi britannique, a été mise en détention provisoire, à Londres, en attendant un procès qui lui est intenté pour avoir, en 1965, appelé à brûler les synagogues de Grande-Bretagne et projeté, avec quelques membres du mouvement, de mettre le feu à la synagogue de Stanmore, Middlesex.

Son mari, Colin Jordan, qu'elle a épousé à Londres en octobre 1963, est déjà en prison depuis la fin de janvier dernier, purgeant une peine de 18 mois de détention pour propagande raciste.

L'art de vivre

Une femme ne doit jamais demander à une autre femme, qu'elle ne connaît que superficiellement, le nom de son coiffeur. Elle la met ainsi dans l'embarrassante obligation de chercher un échappatoire, car aucune femme ne dévoile volontiers ses "secrets". Il lui répugne de mettre à la disposition d'une autre femme les moyens avec lesquels elle peut l'éclipser.

Donne toujours à un visiteur inattendu l'impression qu'il est le bienvenu; c'est gentil de sa part d'avoir pris la peine de venir te voir.

CKEV QUÉBEC MICRO-QUEBEC
de 7h. à 9 hres
NOTRE INVITE DEMAIN
FRANCOIS AQUIN
DEPUTE DE DORION

DES EMISSIONS POUR MADAME

JEUDI

RADIO

CBV :

"Le matin d'aujourd'hui" 9.30 à 10.30 hres a.m.

"D'une certaine manière", 12.02 à 12.15 hres p.m. "L'Académie française et les Immortels", avec Yvan Canuel, Robert Gadouas et Laurence Vallier.

CHRC :

Bloc-notes 9.30, 10.15, 10.45, 11.15 et 11.45 hres a.m.

Animatrice : Mme Lucille Després.

"A coeur ouvert" 2.00 à 2.55 hres p.m. Animatrice : Mme Françoise Larochelle-Roy

CJLR :

"10 minutes avec vous madame" 10.30 à 10.40 hres a.m. L'éclairage et l'étudiant.

"Pour ou contre" 11.00 à 12.00 hres a.m.

CKCV :

"Les vainqueurs" 9.00 à 12.00 hres p.m. Palmarès pour la femme adulte avec différents prix.

"Eclairez-moi s.v.p." 1.30 à 2.30 hres p.m. avec L'abbé Maurice Fortier, directeur des relations humaines à l'Action.

"Etoiles 1280" 2.30 à 4.00 hres p.m. Un magazine féminin qui donne des conseils de beauté, de mode, ed bon parler et de bonne manières.

-Horoscope-

JEUDI, LE 10 AOUT

21 mars au 20 avril (Bélier) — Les astres sont généraux pour les personnes nées sous ce signe du Zodiaque. Demeurez original dans vos pensées et votre façon de les exprimer.

21 avril au 21 mai (Taureau) — Ayez un langage concis, on vous comprendra mieux, et vous faciliterez l'exécution des ordres que vous aurez à donner. L'influences moyennes.

22 mai au 21 juin (Gémeaux) — Journée sous le signe de l'action, des recherches et de la persévérence. Vous serez plus que confiant dans l'avenir.

22 juin au 23 juillet (Cancer) — Les conférenciers, les littérateurs et les juristes passeront une excellente journée. Rayons stimulants venant de la Lune.

24 juillet au 23 août (Lion) — La concurrence sera forte, mais vous lui tiendrez tête avec détermination. Le sens de l'à-propos sera un excellent atout en votre faveur.

24 août au 23 septembre (Vierge). — Analyser, discuter, comparer et consulter sont à l'ordre du jour. Vous réaliserez des progrès sensibles.

24 septembre au 23 octobre (Balance). — Soyez prudent sur le plan financier. La position des planètes est encourageante pour les travailleurs manuels.

24 octobre au 22 novembre (Scorpion). — Soyez prudent en tout et partout. On vous fait une offre intéressante. Vous en entendrez de toutes les couleurs, aujourd'hui.

23 novembre au 21 décembre (Sagittaire). — Les manufacturiers et les hommes de sciences feront des expériences profitables. Eliminez les pertes de temps.

22 décembre au 20 janvier (Capricorne). — Journée sous le signe de la frugalité. Votre souci du détail sera un facteur de réussite, aujourd'hui. Souriez.

21 janvier au 19 février (Verseau). — Des débuts modestes marquent souvent le point de départ d'une grande réussite ne l'oubliez pas. Votre moral est à son meilleur.

20 février au 20 mars (Poissons). — Influences bienfaisantes émanant de la planète Neptune. Vous travaillerez dans des conditions favorables et peu fatigantes.

SI VOUS ETES NE UN 10 AOUT

De grands hommes d'Etat, des écrivains et des philosophes sont nés à pareille date. Vous saurez comment vous faire des amis et les conserver. Votre sociabilité sera l'une de vos caractéristiques les plus éminents. Vous avez des goûts et des répugnances bien définis.

En regardant une exposition de meubles

Fini la télévision dans le salon, les ensembles de cuisine chrômés, le style uniforme dans le salon et le chiffonnier dans la chambre à coucher . . . . Vive ! . . . . au contraire . . . . les tables de nuit "tiroirs", le divan ou fauteuil dans la chambre, les styles disparates dans le salon et le tissu synthétique recouvrant les meubles de cuisine. Voilà, en bref, ce qui marque l'évolution du décor d'ameublement 1967.

Les Canadiens ont, cette année, porté leur préférence sur le style "Country" anglais ou français. Par leur contraste, ces meubles foncés et d'une apparence quelque peu campagnarde ont un effet heureux sur l'agencement moderne des appartements actuels. Le style Espagnol, par ailleurs, garde toujours sa popularité.

Le salon, jusqu'ici immuable et orné d'un divan, de deux fauteuils, d'une table à café et de deux tables accoudoirs avec lampes, perd de son uniformité et s'enrichit de meubles combinés : étagères, bureau, armoire, ainsi que de tables gigogne. Le tapis mur-à-mur est remplacé par des grandes carpettes à motifs ou à tons unis.

La cuisine, Madame, renie la table et les quatre ou six chaises en chrômé pour adopter un mobilier en bois ou en fer forgé se composant d'une table, de deux chaises et d'une banquette à angle droit. Le dessus de table et les sièges des chaises et banquette sont en outre recouverts d'un tissu synthétique lavable souvent de tons vifs.

La chambre à coucher se débarrasse de la haute commode pour Monsieur appelée chiffonnier pour se garnir d'un meuble-armoire aux tiroirs cachés par des portes coulissantes. On voit de plus en plus cette pièce intime et si personnelle s'orner d'un fauteuil "Duchesse".

Toutes ces nouvelles tendances ne doivent pas toutefois s'imposer à votre intérieur. Ce qui doit y régner en maître c'est votre goût en décoration lequel reflète votre personnalité.

Le Salon du Meuble, qui se déroule présentement à la Place Bonaventure et à l'hôtel Reine Elizabeth — et que vous pourrez visiter jeudi le 10 août de 16 à 22 heures et le lendemain vendredi, de 10 à 22 heures — vous permettra de constater et de juger l'ample choix de mobilier qui contribuera à affirmer, dans votre intérieur, vos préférences individuelles.

Le point de vue d'un fabricant

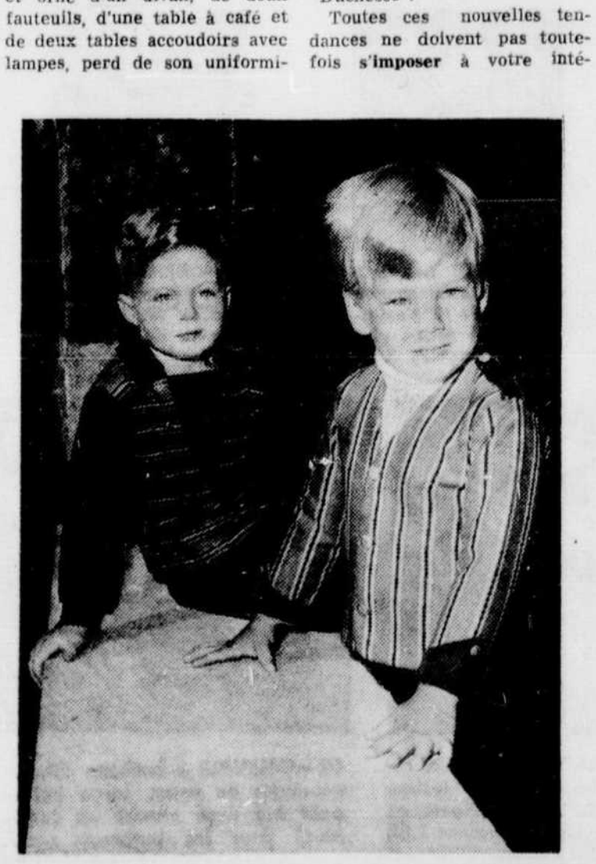
Le meuble canadien adopte de plus en plus un style dégagé de toute empreinte conventionnelle, combinant à la fois un haut degré de confort et de qualité.

La création d'un meuble fait partie de l'art; il doit, de ce fait, obéir aux mêmes critères et posséder des qualités artistiques indéniables.

Le produit fini doit, en plus, être marqué de sceau de l'artisan; fonctionnel et confortable, il doit en outre mettre en valeur des matériaux de qualité sûre.

De même que la nature nous offre, au dehors, un spectacle parfois immensément beau, il faut qu'à l'intérieur, l'homme se crée un habitat agréable et harmonieux.

Le fabricant de meubles doit, dans sa production, faire en sorte de remplir toutes ces conditions et donner au décorateur matière à pratiquer son art de la meilleure façon possible.



● Nos petits garnements ont tout de même fière allure dans leur nouveau veston rayé. Inspiré de la marine, le gilet de gauche aux lignes horizontales est décoré de petits ancres. Notre futur petit soldat de droite porte avec élégance ce veston rayé vertical aux épaulettes et poignets bleus retenus de boutons dorés.

Conférence au club de golf de Cap-Rouge

AU CLUB DE GOLF DE CAP-ROUGE — Tous les membres féminins et leurs amis sont invités ce soir à 20.30 hrs à assister à une conférence de Mme Yolande Bonenfant. "Larmes et Joies", le sujet choisi par Mme Bonenfant tendra à vous introduire au Dr Hubert Larue, ce médecin québécois qui a vécu au siècle dernier. Un goûter sera servi après la conférence. Bienvenue !

Merveilleux matin



Saluez la journée dans un peignoir aussi joli qu'une robe. Remarquez la ligne du collet, les manches raglan et la coupe ample.

Facile à coudre aussi.

Le patron 9020 se vend grandeurs : 14½, 16½, 18½, 20½, 22½, 24½.

Envoyez .65 en bon de poste. Les timbres ne sont pas acceptés.

Ecrivez lisiblement vos nom et adresse ainsi que le numéro exact du patron. Adressez le tout au Service des Patrons, "L'Action", 3, Place Jean-Talon, Québec 2, P.Q.

Ces patrons ne sont pas échangeables. On doit compter environ 15 jours entre la date de commande et la réception du patron.

Ci-inclus .65
(Les timbres ne sont pas acceptés)
No du patron .....
Mesure désirée .....
Nom .....
.....
Adresse .....
.....

UN SIÈCLE DE SERVICE 1863-1963



Les poils faciaux vous confinent-ils au foyer?

Ces poils superflus si embarrassants gardent des femmes fort attrayantes captives de leur foyer. Certaines sont pleinement conscientes de ce fait, d'autres le sont moins. Elles se donnent comme excuse que c'est "trop de trouble" ou, sans l'avouer, elles manquent de confiance dans leur apparence.

La solution logique, c'est de faire enlever ces vilains poils sans plus tarder... enlevez-les, une fois pour toutes, de la vue des autres et n'y pensez jamais plus.

C'est maintenant facile avec la thermolyse Gregory.

Gregory a surmonté les trois objections des femmes à l'épilation permanente—la lenteur, le malaise, le coût.

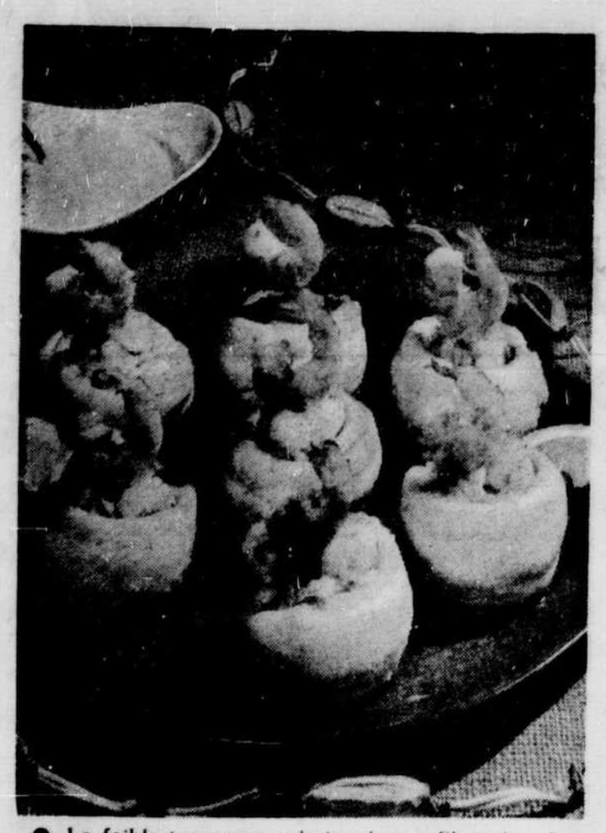
Songez que de nombreuses femmes dans quatre pays différents font épiler des surfaces aussi grandes que leurs bras et leurs jambes par les habiles techniciennes Gregory. Plusieurs en profitent pour lire ou sommeiller pendant le traitement.

N'est-ce pas là une preuve de la rapidité, du confort et du coût raisonnable de la thermolyse?

Voulez-vous une preuve encore plus convaincante? Acceptez un traitement-échantillon gratuit à la clinique Gregory la plus rapprochée. Vous n'avez qu'à le demander.

Fixez votre rendez-vous et réglez ce problème de façon permanente dès maintenant.

gregory system
CLINIQUE D'EPILATION RADICALE
Ouvert de 10 h. a.m. à 7 h. 30 p.m.
Samedi de 10 h. à 3 h.
VILLE DE QUEBEC — SUITE 2, EDIFICE MORISSET
695 EST, BOULEVARD CHAREST — TEL. 529-1373



● La faible teneur en calories de ces filets de sole, roulés et farcis de crevettes, est loin d'être leur unique vertu.

Gratin de volaille "Flandre"

Le Chef des cuisines du "Flandre", ce magnifique paquebot blanc de la Transat qui fera deux escales à Montréal les 11 et 29 août, nous a confié l'une de ses recettes favorites. Lorsque l'on sait combien ce paquebot est reconnu pour sa grande cuisine, nous ne doutons pas que nos lectrices voudront confectionner elles-mêmes le Gratin de Volaille "Flandre" avant d'avoir l'occasion de s'embarquer pour faire la traversée ou pour réaliser l'une des célèbres croisières circulaires de ce navire.

Voici donc la recette.

Pocher un beau poulet dans un bon fond de volaille clair.

Laisser cuire 30 minutes, égoutter et laisser tiédir le poulet 5 minutes.

Desosser et découper en petites escalopes, ranger dans un sautoir beurré avec des champignons frais émincés et cuits au beurre. Ajouter un peu de Marc de Bourgogne, couvrir et garder au chaud.

Laisser réduire la cuisson d'un bon tiers. Dans une casserole à fond épais marquer un roux blond très léger. Mouiller avec la cuisson réduite et laisser cuire 30 minutes. Passer la sauce au chinois. Affiner avec de la crème, laisser cuire 5 minutes et verser dans le sautoir.

Laisser mijoter sans bouillir. Disposer dans un plat à gratin, saupoudrer de fromage de Gruyère râpé et faire gratiner au four.

Servir tel quel.

Le cari est en faveur

Les pêcheurs basques d'autrefois avaient l'habitude de faire bouillir des têtes de morue avec des oignons et de l'ail pour faire une soupe qui, croit-on, prévenait le scorbut. Les filets de morue cuits avec cet apprêt à l'oignon, parfumé de cari, aideront à prévenir un mal moderne, l'excès de poids.

Cari de morue

2 livres de filet de morue
1 tasse de céleri émincé
1 tasse d'oignon émincé
1 c. à table de graisse fondue ou d'huile
1 c. à thé de poudre de cari
1 c. à thé de sel
1 c. à table de jus de citron
Du paprika

Décongeler lees filets s'il y a lieu. Les poser sur une seule couche dans un plat à four graisé mesurant 12 pouces sur 8 et ayant une profondeur de 2 pouces.



● **L'ampleur et la propreté des cuisines du "Flandre" ne sont-elles pas un avant-goût de la table gastronomique servie à bord de ce magnifique paquebot entièrement blanc de la Transat qui fera son premier voyage canadien la semaine prochaine, arrivant à Québec jeudi et à Montréal le lendemain avec plusieurs centaines d'Européens impatients de visiter notre désormais célèbre Expo '67. Ce sera le premier des deux voyages de ce paquebot qui entreprendra ensuite sa saison de croisières d'hiver aux Antilles.**

Combattez l'embonpoint en mangeant du poisson

L'été est le temps idéal pour perdre du poids. Lorsqu'il fait chaud, il faut moins de calories que par temps froid pour entretenir la température normale du corps. C'est pourquoi notre appétit réclame des aliments riches et substantiels en hiver et que des salades fermes et rafraîchissantes nous suffisent en été.

Avec la chaleur nous arrive un approvisionnement copieux d'aliments à basse teneur calorique pour faciliter la planification des repas... fruits frais, légumes en quantité et de nombreuses espèces de poisson, de crustacés et de coquillages qui sont tout indiqués aux personnes désireuses de devenir sveltes.

C'est le temps de conseiller aux lecteurs de se mettre dans le vent, de perdre du poids et d'améliorer leur santé. Afin de leur aider à équilibrer de bons menus, voici de la part de la cuisine d'essai du ministère des Pêcheries du Canada, un plein filet de recettes pour la préparation de mets à faible teneur en calories, ainsi qu'un petit article sur la vérité au sujet de la graisse que renferme le poisson.

COMBATTEZ L'EMPONPOINT EN MANGEANT DU POISSON

Le goût excellent du poisson suffit pour justifier sa consommation. Cependant, si les escaliers vous essoufflent un peu et si vous avez remis à plus tard l'achat d'un maillot de bain dernier cri, vous avez une autre bonne raison d'en servir fréquemment.

Le poisson est une excellente source de protéine et, généralement, cet aliment est faible en calories. Préparé simplement, il est de plus léger et facile à digérer. Les recherches récentes indiquent que le poisson devrait figurer souvent au menu familial. Certaines autorités recommandent de manger du poisson jusqu'à cinq fois par semaine.

Les **Filets au lait de beurre** sont un mets appétissant et satisfaisant, à basse teneur calorique. Toutes les variétés de filets de poisson maigre, notamment de morue, d'aiglefin, de sole, de perche ou de doré conviennent à la préparation de ce plat. Vous constaterez que le fait de tremper les filets dans du lait de beurre avant de les paner et de les cuire au four les rend encore plus succulents et plus délicieux.

Filets au lait de beurre

2 livres de filets de poisson frais
1 c. à thé de sel
1 tasse de lait de beurre
½ tasse de chapelure fine
1 c. à table de beurre ou autre graisse.

Détailler les filets en portions. Ajouter le sel au lait de beurre. Tremper le poisson dans le lait de beurre salé d'une à deux heures. Egoutter. Enrober de chapelure. Poser les filets dans un plat à four graissé et les parsemer de noisettes de beurre. Cuire à 450°F, en comptant 10 minutes de cuisson par pouce d'épaisseur des filets. Lorsque le poisson est devenue d'un blanc laiteux et qu'il s'effeuille facilement à la fourchette, il est cuit. Garnir au goût et servir.

Huit portions — environ 130 calories par portion.

SALADES POUR REGIMES D'AMAIGRISSEMENT

Le régime des personnes qui surveillent leur poids n'a nullement besoin d'être monotone, surtout lorsqu'un si grand nombre de mets gastronomiques renferme si peu de calories. Un choix considérable d'aliments savoureux, y compris la plupart des produits de la mer, conviennent aux régimes d'amaigrissement.

Vous n'éprouverez aucune difficultés à "maigrir sans larmes" lorsque vous aurez essayé les recettes suivantes pour la préparation de deux salades étincelantes, la première renfermant du flétan et la seconde du homard. Parfaitement rafraîchissants et satisfaisants, ces deux mets ne contiennent que 160 calories par portion.

Aspic de flétan

1 livre de flétan
½ c. à thé de sel
¼ de c. à thé de poivre
2 tasses de liquide (le jus du poisson additionné d'eau pour faire le volume voulu)
1 cube de bouillon de poulet
1 sachet de gélatine non aromatisée
¼ de tasse d'eau froide
1 c. à table de jus de citron
1 c. à thé de sel
1 tasse de céleri tranché
2 c. à table de piment rouge doux, en conserve haché
2 c. à table de persil haché
2 c. à table d'oignon haché

Assaisonner le flétan de sel et de poivre. Mesurer son épaisseur. L'envelopper dans du papier d'aluminium graissé. Fermer les bords du papier d'aluminium avec des plis doubles et les pincer pour rendre le paquet étanche. Mettre le paquet dans assez d'eau bouillante pour couvrir. Lorsque l'eau aura recommencé à bouillir, réduire le feu et mijoter doucement, en comptant 10 minutes par pouce d'épaisseur du poisson s'il est frais et le double de ce temps si le poisson est congelé. Effeuiller le poisson cuit. Conserver le jus de cuisson répandu dans le paquet de papier d'aluminium et y ajouter assez d'eau pour faire deux tasses de liquide. Porter au point d'ébullition. Ajouter le cube de bouillon. Gonfler la gélatine à l'eau froide; la dissoudre dans le bouillon chaud. Ajouter en remuant le jus de citron et le sel. Refroidir le mélange jusqu'à ce qu'il ait la consistance d'un blanc d'oeuf non battu. Y incorporer le flétan, le céleri, le piment rouge doux, le persil et l'oignon. Verser dans un moule huilé d'une capacité de quatre tasses. Faire prendre au froid. Démouler sur plat de service et garnir au goût. Quatre portions — environ 160 calories par portion.

Aspic de homard et de pamplemousse

1 boite (5 onces) de homard ou 1 tasse de homard cuit
1 sachet de gélatine non aromatisée
1 c. à table de sucre
½ tasse d'eau froide
1 boite (15 onces) de quartiers de pamplemousse
1 c. à table de jus de citron
½ tasse de concombre en dés, égoutté
Laitue

Egoutter le homard. Le détailler en bouchées, en prenant soin d'enlever le cartilage dans la chair des pinces. Mélanger la gélatine avec le sucre et la gonfler dans l'eau froide. La dissoudre au-dessus d'eau chaude ou directement sur feu doux. Egoutter les quartiers de pamplemousse et conserver le jus. Mélanger ensemble le jus de pamplemousse, le jus de citron et la gélatine dissoute. Refroidir jusqu'à consistance de blanc d'oeuf non battu. Y incorporer le homard, les quartiers de pamplemousse et le concombre. Verser dans un moule huilé d'une capacité de quatre tasses. Faire prendre au froid. Démouler et garnir de laitue. Quatre portions — environ 160 calories par portion.

Ces recettes sont tirées de la brochure de trente-trois pages publiée récemment et intitulée **Servons du poisson à ceux qui surveillent leur poids.** Ecrivez à la Direction de la consommation du ministère des Pêcheries du Canada, à Ottawa, pour en obtenir un exemplaire gratuit.

Quoique riches en huiles naturelles, les darnes de saumon ne sont pas interdites aux personnes qui surveillent leur poids, lorsqu'elles sont cuites de la manière suivante: Saupoudrer légèrement les darnes de sel et de poivre et les asperger de jus de citron. Les envelopper séparément dans du papier d'aluminium, en prenant soin de fermer les bords avec un pli double pour rendre le paquet étanche à la vapeur. Poser le paquet sur une tôle à four. Cuire à 450° F, en comptant 15 minutes de cuisson par pouce d'épaisseur si le poisson est frais ou décongelé et doubler le temps de cuisson s'il est congelé. Une darne de quatre onces fournit environ 180 calories.

Peut-on prendre plaisir à suivre un régime amaigrissant? Certainement. Les repas de régime à base de poisson, de crustacés ou de coquillages, satisfont l'appétit pendant que le surplus de poids disparait.

CO-OP Service Qualité minipri

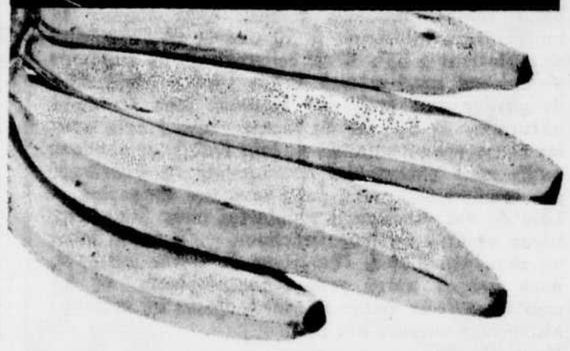
Spéciaux en vigueur jusqu'au 12 août 1967

CAFE MOULU Maxwell House sac 1 lb .79

FROMAGE CANADIEN Kraft tranché pqt 16 oz .69

CONFITURES DE FRAISES Marquette bocal 24 oz .45

CO-OP FRUITS & LEGUMES FRAIS



BANANES Chiquita jaunes dorées mûries à point qualité à son meilleur 2 lb .29

BLEUETS Culture du Québec No. 1 1 pte .49
BLE D'INDE Culture du Québec No. 1 Doz. .35
CONCOMBRES Culture du Québec No. 1 3 pour .19

N.B.: Prix assujettis à certaines fluctuations du marché.

COMPAREZ . ACHETEZ . EPARGNEZ

MELANGE à gâteaux Robin Hood saveurs asst. 19 oz 2/.79
POIS VERTS Mayen et petit Green Giant Bte 14 oz 2/.45
POULET désossé Cordon Bleu Jarre 16 oz $1.09
FEVES JAUNES coupées Green Giant Bte 14 oz 2/.45
RAGOUT de boulettes Cordon Bleu Bte 30 oz .79
KOOL-AID liqueurs saveurs asst. 10 sachets pour .49
SAUCE Hot Chicken Cordon Bleu 19 oz 2/.55
BISCUITS Christie Feuille d'Erable 30's 2/.69
KETCHUP Heinz Bte 20 oz .39

BARBECUE frais Cat. "A" env. 2½ à 3 lb 33¢



POULET ENTIER ET COUPE EN PANIER Cat. A env. 3 à 4 lb .35
POITRINE DE POULET Cat. A viande blanche .59
CUISSES DE POULET viande brune .49

SEMAINE SWIFT... PRODUITS SWIFT...

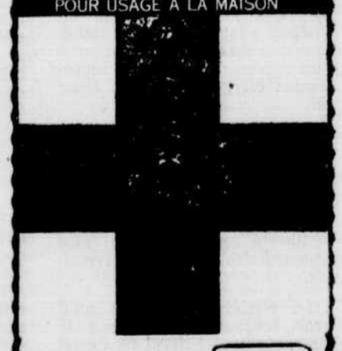
BACON traité au sucre Swift Pqt 1 lb .89
BOLOGNA Swift demi ou complet lb .39
SAUCISSE FUMEE Swift Pqt 1 lb .59
JAMBON CUIT Swift Pqt 6 oz .59

Tous les item de viande annoncés sont de marque C.C.S. pour les régions du Saguenay et du Lac St-Jean

Semaine des produits SWIFT

SHORTENING JEWEL lb .35
SAUCISSES (Beacon) Swift 12 oz .55
JAMBON CUIT PREMIUM Swift Bte 1½ lb $1.75
PREM Viande en conserve Bte 12 oz .49
FACELLE MODERNE blanc ou rose Bte 200's 6/.89
PAPIER CIRE Rap-Rite 100 .33
CIRE LIQUIDE CRISTAL Succès 32 oz $1.19
BREELCREEM Format large .69

NOUVELLE ENCYCLOPÉDIE MÉDICALE
POUR USAGE À LA MAISON



Disponible présentement à votre Magasin CO-OP

A UN NOUVEAU BAS PRIX L'ENCYCLOPEDIE MEDICALE (4e semaine)

PAPIER DE TOILETTE Soft Rite jaune, blanc ou rose 8 rlx 1.00

POURQUOI J'ACHETE CHEZ CO-OP

"C'est simplement une question de confiance. J'appartiens à l'association coopérative de mon milieu et CO-OP c'est mon magasin. On n'est jamais mieux servi que par soi-même, voilà pourquoi j'achète avec confiance chez CO-OP".
Une dame de l'A.C.F.

SURF POUDRE à lessive bte 3 lb .85

CO-OP PRODUITS
En plus des produits vedettes annoncés ci-contre, on trouve toujours à de bas prix réguliers 287 variétés de produits empaquetés sous l'étiquette de la grande marque de confiance CO-OP.

ADORN FIXATIF à cheveux bonbonne aérosol économique 15¼ oz rég. 2.95 POUR 1.95

CO-OP Service Qualité minipri

Candidat à la chefferie du P.C.

M. W. McCutcheon se défend d'être un centralisateur

(J.d'A.) — M. Wallace McCutcheon, candidat à la chefferie du parti progressiste-conservateur s'est défendu hier d'être un centralisateur et a déclaré qu'il s'opposait fermement à toute ingérance d'Ottawa dans les domaines de juridiction provinciale.

Le sénateur McCutcheon, qui donnait une conférence de presse dens le cadre de sa tournée pour préparer son élection à la tête du parti tory a ajouté qu'il fallait que le gouvernement central se retire suffisamment du champ fiscal pour que les provinces puissent faire face à leurs obligations.

"Ainsi, a dit le sénateur, cette année le Québec reçoit sous forme de péréquation un montant de l'ordre de $200 millions et il n'y a pas un conservateur qui s'opposera à une telle chose. Nous pouvons critiquer les modalités d'un tel transfert mais pas le principe".

CONFERENCE CONSTITUTIONNELLE

D'autre part, M. McCutcheon s'est déclaré en faveur de la tenue d'une conférence constitutionnelle dans le but de reviser la constitution canadienne qui, "comme toute constitution, a besoin d'être revue et amendée après un certain temps".

Selon le candidat à la tête du parti conservateur, une telle conférence devrait d'abord déterminer les mécanismes de revision et ensuite étudier le contenu.

"Je ne crois pas qu'un tel travail pourrait être mené à bonne fin en quelques jours ou en quelques semaines. Il faudrait y consacrer plusieurs mois", a-t-il dit.

M. McCutcheon ne croit pas cependant qu'une constitution revisée comporterait des changements majeurs au niveau des juridictions. Selon lui, il s'agirait de déterminer de façon plus claire certains domaines dont la juridiction est sujette à litiges.

CENTRE DROITE ET SOCIALISTE

Répondant à la question d'un journaliste, M. McCutcheon s'est prononcé en faveur de l'existence de deux grands partis politiques au pays, plutôt qu'en celle de plusieurs partis représentant des nuances différentes de même idéologie.

Selon M. McCutcheon, le parti progressiste-conservateur doit être reconnu pour ce qu'il est et doit être, c'est-à-dire un parti de centre-droite, alors que le parti libéral doit lui aussi être reconnu et rester ce qu'il est, c'est-à-dire un parti socialiste.

NOS AMIS AMERICAINS

Devant les attitudes et politiques américaines relativement à la guerre au Vietnam, M. McCutcheon dit que " nos amis américains" doivent avoir toute notre sympathie car ils sont à la fois nos alliés les plus sûrs et les plus forts et qu'ils ont dans une situation très malheureuse.

Quant aux investissements américains au Canada et au contrôle exercé par ceux-ci sur l'économie canadienne, ils n'inquiètent absolument pas M. McCutcheon qui considère que les investissements sont indispensables d'une part, et que le contrôle n'a rien de dangereux d'autre part, si nous avons des structures politiques efficaces.

Marcel Faribeault à la conférence conservatrice de Québec

Un statut particulier pour le Québec est la formule qui rallie le plus de partisans

Par Lucien Bouchard

Partisan d'un statut particulier qui assurerait l'égalité des deux nations qui forment le Canada, le président du Trust général du Canada, M. Marcel Faribeault, a déclaré hier au cours de la conférence conservatrice de Québec que c'était la proposition qui ralliait présentement le plus grand nombre de partisans.

M. Faribeault a déclaré que le concept de deux nations n'a rien qui s'oppose à un régime politique fédératif. Parlant de la violation de la constitution par le gouvernement central, il a dit que tout gouvernement qui ne respecte pas la loi et les traités est un anti-pédagogue et par le fait même le destructeur de son renom et de son avenir.

"Si, dit-il, l'allégeance à un monarque a pour effet de donner une prédominance à un des pouvoirs sur l'autre, mieux vaudrait le remplacer par l'allégeance au pays et à la constitution."

LES VICES COLONIALISTES

Le conférencier n'a pas caché qu'à son avis le système canadien a été faussé dans la pratique, par des textes et des postulats qui ne supportent pas l'examen et qui sont des aberrations causées par des survivances impérialistes, notamment par la référence à la constitution britannique et à la "commun law" qui n'ont strictement rien à voir avec un système fédératif.

"Le vice impérialiste et colonialiste, a-t-il dit, c'est de croire, d'affirmer ou de laisser entendre que le régime fédératif est une concession gracieuse de l'autorité impériale et qui peut, par conséquent, être reprise par cette autorité au lieu d'être la constatation du consentement ou de la demande des provinces-colonies en voie vers l'émancipation.

"Le vice centralisateur est de prétendre que le parlement fédéral est le successeur du parlement de Westminster et bénéficie par conséquent d'une prééminence de dignité et d'importance, d'initiative, de contreseing, de sanction et de veto sur les compétences législatives et exécutives des provinces, notamment sur toute évolution constitutionnelle."

Selon M. Faribeault, la fédération est la moderne transformation des empires remplacés par la donnée démocratique plutôt que leur maintien par les armes.

"Il y a, a-t-il dit, une philosophie sous-jacente au fédéralisme, c'est le respect des attitudes individuelles et locales en vertu de quoi on doit laisser chacun disposer de lui-même et agencer avec ses proches les structures de son gouvernement local.

Pour lui, la quasi-totalité des objections aux empiètements fédéraux sur les compétences provinciales peut se ramener à la question des pouvoirs résiduaires que l'Acte de l'Amérique du Nord britannique attribue au gouvernement central. Il n'y a présentement, semble-t-il, aucun pays fédéral au monde où les pouvoirs résiduaires sont attribués au pouvoir central.

Le mode de délégation des pouvoirs, réprouvé par toute la saine doctrine juridique, est une violation de confiance de la part de celui qui délègue sans en avoir reçu le pouvoir.

Le conférencier a énuméré six tendances au Québec, soit l'indépendance, un renforcement considérable des pouvoirs du Québec, un modus vivendi permettant au Québec de s'intéresser aux minorités françaises des autres provinces, un statut particulier, le statut d'états associé et enfin le statut quo.



● **POLO AQUATIQUE — Le Service des loisirs de Ste-Foy tenait vendredi dernier son tournoi annuel de polo aquatique. Des centaines de jeunes de la cité se sont rendus à l'Académie de Québec pour encourager les représentants de leurs terrains de loisirs respectifs. 9 équipes étaient inscrites à ce tournoi. Les représentants du terrain de loisirs de Notre-Dame de Foy ont remporté les honneurs de la compétition qui pendant plus de cinq heures, a tenu les spectateurs (parents et enfants) en haleine.**

La méprise sur le "chemin du Roy"

(L. B.) — Soulignant la méprise des journaux de langue anglaise lors de la visite du général de Gaulle, M. Marcel Faribeault a déclaré qu'ils n'ont jamais compris le fait qu'on le faisait voyager sur le chemin du Roy et qu'on y avait imprimé les fleurs de lys, "exactement comme si cela voulait dire que l'on invitait le général à devenir roi du Québec".

Selon M. Faribeault qui parlait devant les participants à la conférence conservatrice, à la Maison Montmorency, hier, l'éclat de rire du Canada français tout entier devant pareille énormité est une réaction incoercible et ne peut être qualifié que d'homérique.

"On paraît ignorer, dit le conférencier, que la France est républicaine et que le Québec n'est certainement pas royaliste, que la fleur de lis est un emblème du souvenir de ses origines ainsi que le proclame sa devise "Je me souviens", donc de sa propre identité et que toute ma jeunesse on distinguait le chemin du Roy des chemins vicinaux, ce qui ne m'empêche pas que l'on se serve aujourd'hui des autoroutes.

A la direction du parti conservateur

Grafftey annonce qu'il appuie Roblin

OTTAWA. (P.C.) — Le député conservateur de Brome-Missisquoi aux Communes, M. Heward Grafftey, a annoncé hier qu'il accordera son appui à M. Duff Roblin dans la présente course à la direction du parti conservateur.

M. Grafftey a souligné, dans un communiqué remis aux journalistes, que la course à la direction du parti comprend d'excellents candidats et qu'il a décidé d'accorder son appui à M. Roblin parce que ce dernier "a dirigé un gouvernement progressiste et avant-gardiste au Manitoba et qu'il comprend les aspirations des Canadiens, non seulement du Québec, mais de tout le Canada".

M. Grafftey croit que M. Roblin saura apporter une solution aux problèmes de l'heure comme le coût de la vie, l'habitation, la pollution de l'air et de l'eau et le développement urbain.

"Il sera un bon chef de pour le parti et un bon premier ministre", dit-il.

Le Fédéral n'est pas à sa place dans l'éducation

(LB) — Parlant de l'éducation dans un Canada bilingue devant les membres de la conférence conservatrice qui se déroule présentement à Québec, M. Marcel Faribeault, président du Trust général du Canada a déclaré qu'il comprendrait fort bien que le gouvernement du Québec adopte une législation pour que ses universités ne puissent recevoir de subsides directement du gouvernement fédéral.

Alors, les universités devraient obtenir l'assentiment d'une commission des universités, réellement indépendante du gouvernement provincial, de façon à préserver l'autonomie et la liberté académique qui sont primordiales pour les universités.

Le conférencier a dit qu'il avait toujours soutenu que le gouvernement fédéral ne devait pas donner un sou à l'éducation, que ce soit aux universités directement ou par le truchement de fondations.

Egalement, il croit que ce devraient être le gouvernement provincial exclusivement qui devrait avoir le pouvoir d'octroyer des bourses d'études.

M. Faribeault a qualifié de sophisme l'opinion émise par plusieurs que le fait pour les universités d'accepter des fonds du gouvernement fédéral était réellement une garantie d'autonomie, tout comme cette autre déclaration que les buts poursuivis par le gouvernement fédéral justifierait de sa part une ingérence ou au moins des subsides à l'éducation.

"Les Canadiens d'expression anglaise, dit-il, ont tellement pris l'habitude d'employer le mot national comme signifiant tout ce qui est fait par le gouvernement fédéral qu'ils ne paraissent pas se douter qu'il existe en cette matière des limites et des frontières que doit traverser la constitution et qu'il est impossible de franchir impunément".

Roblin demande à son parti de relever le défi

MEDICINE HAT, Alberta. (P. C.) — Le premier ministre du Manitoba, M. Duff Roblin, a demandé mardi au parti progressiste conservateur de relever le défi du problème des relations entre anglophones et francophones et d'édifier une unité nationale.

Au cours d'une tournée dans le sud de l'Alberta, M. Roblin a déclaré que le défi qui consiste à établir des relations harmonieuses entre Canadiens anglophones et francophones reposait sur "des discussions fraternelles et ouvertes sur les problèmes de la Confédération".

Selon M. Roblin, le gouvernement libéral n'a pas relevé ce défi.

La Régie des Alcools

Première lecture d'un projet de loi de Me J.-J. Bertrand

(J.D.) — Un projet de loi ayant pour but de modifier la Loi de la Régie des Alcools a franchi l'étape de la première du ministre de la Justice, M. lecture, hier, sur présentation Jean-Jacques Bertrand.

Ce bill, qui fait suite à la présentation du Rapport Smith, au sujet de certaines irrégularités commises dans l'achat de terrains à Ville LaSalle en banlieue de Montréal, concerne d'autres mesures qui seront mises de l'avant quant au conseil d'administration qui sera institué en vertu de la présente loi qui relèvera à l'avenir, au sujet du commerce de l'alcool lui-même, du ministre des Finances.

"L'exercice du rôle quasi-judiciaire de la Régie", comme l'a mentionné M. Bertrand, incluant les pénalités au sujet des infractions, relèvera du ministère de la Justice bien entendu.

D'autre part, des permis de vente de boissons jourront être octroyés dans des salles à manger, des restaurants et bars situés ailleurs que dans les grands centres urbains, où on pourra dorénavant vendre de la boisson les jours fériés.

La loi actuelle limite cette autorisation dans les villes de 50,000 de population et dans un rayon de cinq milles autour de celles-ci. On pourra le faire ailleurs avec le consentement du conseil de chaque municipalité.

Il y a entre autres une disposition pour faire vendre ou vendre des boissons alcooliques à l'aérogare de Dorval et également des dispositions touchant les amendements qui permettent aussi aux détenteurs de permis qui seront poursuivis pour avoir vendu de ces boissons à des personnes âgées de moins de 20 ans, pour avoir admis de telles personnes dans une salle où on en vend, de se disculper. S'ils prouvent cependant qu'ils ont fait montre de diligence raisonnable, conformément à une jurisprudence établie en particulier à un jugement déjà rendu par la cour d'Appel

Place Royale

Ratification du projet de loi

(J.D.) — Le projet de loi concernant la Place Royale à Québec a été ratifié, hier en première lecture à l'Assemblée législative. Il autorise le ministre des Affaires culturelles, M. Jean-Noël Tremblay, à restaurer cette Place à Québec et ses environs immédiats, assisté d'un comité consultatif de sept membres comprenant deux fonctionnaires, deux représentants de la ville de Québec et un délégué de la Chambre de Commerce du district.

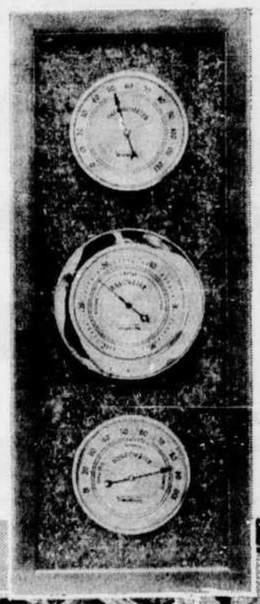
C'est donc dire que le projet prend véritablement racine, tout en n'obligeant pas que l'on tienne compte des restrictions contenues dans la charte de la Commission d'aménagement de Québec ou dans celle de la ville de Québec.

La Place Royale sera aménagée sur un territoire de la ville de Québec, borné au nord par la ligne médiane du chemin de la Côte de la Montagne, à l'ouest par la ligne médiane de la même artère, la ligne médiane de la rue Petit-Champlain et son prolongement jusqu'à la ligne médiane du chemin de la Côte de la Montagne, au sud par la ligne nord du lot 2278 du cadastre officiel du quartier Champlain et la ligne médiane de la rue Place du Marché Champlain, et enfin vers l'est par la ligne médiane de la rue Dalhousie.

LES PRÉVISIONS DU TEMPS À L'INTÉRIEUR



frais avec possibilités d'averse



Le temps chaud peut jouer de vilains tours aux fruits et légumes. Voilà pourquoi, il y a tout juste un an, nous avons construit notre entrepôt de fruits et légumes. Maintenant, tous nos produits sont sous "climatisation contrôlée".
Beau temps, mauvais temps, nous tenons la température intérieure à 50 degrés et l'humidité se maintient à 85°. C'est tellement haut que nous produisons nous-mêmes notre propre pluie afin de garder aux fruits et légumes leur humidité naturelle. Et 50° est la température idéale pour les conserver au sommet de leur fraîcheur pendant qu'ils sont entreposés, empaquetés et distribués par camion réfrigérés dans tous nos magasins.
Lors de vos prochaines emplettes chez Steinberg, soyez assurés de leur fraîcheur, qu'il fasse beau ou mauvais. Car à l'intérieur de notre entrepôt, nous créons notre propre température. Et les prévisions de la météo restent toujours les mêmes :
Maximum aujourd'hui 50°
Humidité 85°



Pour un régal assuré, servez des demi-cantaloups remplis de plusieurs boules de crème glacée Ice Castle.

CANTALOUPS FRAIS
Westside, sucrés, juteux, de Californie, catégorie U.S. No 1
TRES GROS, GROSSEUR 27 — 3 Pour seul. 85¢
CHACUN 0.29

RAISINS SANS PEPINS — No 1 de Californie Traités au Gibrel — La lb 29¢

MAIS SUCRE — Epis non épluchés Cat. No 1 du Québec — La douzaine 39¢

CONCOMBRES FRAIS — Cultivés au Québec Catégorie No 1 — 3 pour seul. 19¢



STEINBERG



EPARGNEZ 5¢ — **PAPIER DE TOILETTE** — Couleurs variées de marque WHITE SWAN — PAQUET DE 2 ROULEAUX 25¢

Nouvelle boite s'ouvrant en un tourne main... — **JUS D'ORANGES** — Surgelé, concentré ORCHARD KING — 6 BOITES 6¼ OZ 95¢

EN SPECIAL — **BISCUITS** "Coco Mallows" de marque STEINBERG — PAQUET 12½ OZ 29¢

EN SPECIAL — **RELISH** Sucrée à hot dog ou à hamburger de marque CORONATION — 4 POTS 12 OZ $1.00



PAQUET BONI — **PAINS A HAMBURGER** Frais — Steinberg — PAQUET DE 12 29¢



EPARGNEZ ! — **PAIN AUX RAISINS** Tranché Steinberg — 2 PAINS 16 OZ 39¢

TARTE AUX NOIX Steinberg 24 oz — Epargnez 10¢ chacune 49¢

ROULE AU CHOCOLAT Steinberg — Epargnez 10¢ Chacun 39¢

POUND CAKE Brisures de chocolat Steinberg — Chacun 49¢

BEIBNES STEINBERG Glacés au miel — 12 par pqt 45¢

CUILLER 8" pour crème glacée — En spécial chacune 79¢ (Valeur de 89¢)

CUILLER de CUISINE Manche en plastique — En spécial chacune 53¢ (Valeur de 59¢)

SACS A DECHETS 26" x 36" en poly — En spécial le paquet 69¢ (Valeur de 87¢)

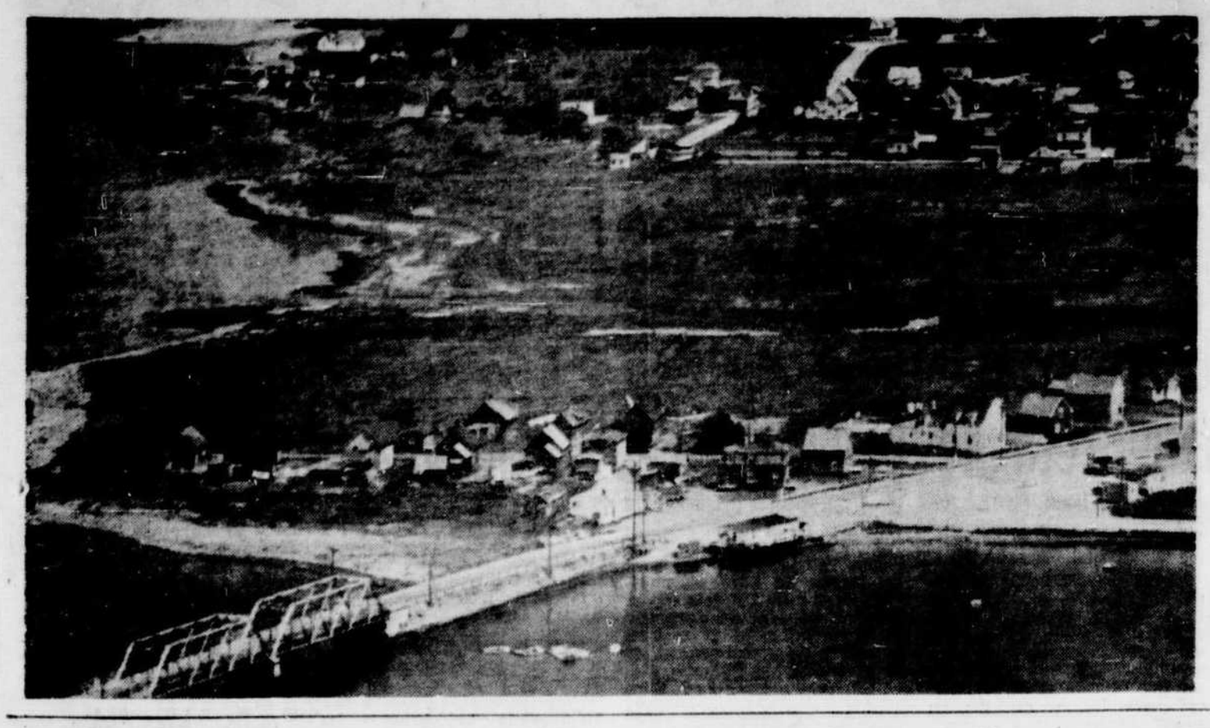
SACS A DECHETS Blancs, pour la cuisine — 12" x 20" le paquet 49¢ (Valeur de 59¢)



JOLIMENT DECORES, ROBUSTES ET A FOND EPAIS

VERRES
Cette semaine :
LA CITADELLE DE QUEBEC
12 oz chacun 19¢

Les Acadiens vivent dans l'appréhension continuelle d'une deuxième déportation



Par LUCIEN BOUCHARD

Repliés sur eux-mêmes, refoulant leurs frustations et leurs griefs, les Acadiens du sud du Nouveau-Brunswick vivent dans l'appréhension continuelle d'une "deuxième déportation" qui pourrait prendre l'allure de représailles de différentes formes de la part de la majorité anglaise. Ils acceptent avec fatalisme le sort que leur réserve cette majorité avec laquelle ils s'efforcent de vivre en harmonie même si, pour y arriver, ils doivent mettre au banc leur langue et leurs aspirations.

Voilà ce qui découle de témoignages recueillis auprès de plusieurs personnes qui s'intéressent de près au sort des Acadiens, au cours des deux jours passés dans le sud du Nouveau-Brunswick, à l'occasion de la conférence interprovinciale qui s'est déroulée à Fredericton. On comprendra donc que cet article n'est pas une étude profonde et exhaustive des problèmes des Acadiens, mais qu'un modeste reportage qui brosse en surface le climat que nous avons constaté sur place.

A cause de ce climat de peur et de soumission, les Acadiens du sud s'enfoncent chaque jour davantage sur la voie de l'assimilation collective. Cette situation explique aussi pourquoi les Acadiens ont accueilli avec irritation les déclarations du général de Gaulle lors de sa visite au Québec. Ils ont voulu se montrer plus offusqués encore que les anglophones.

"Les Acadiens, nous a dit quelqu'un qui vit là-bas, ne font pas de revendication parce qu'ils craignent les représailles. Ils croient que les revendications du Québec leur vaudront un jour ou l'autre une aggravation de leur situation déjà précaire dans les Maritimes."

Comment les Acadiens ont-ils accueilli les propos du général de Gaulle? Tous ceux que nous avons interrogés nous ont fait à peu près la réflexion suivante: "Les Français en France, les Québécois à Québec, et surtout, que ni les uns ni les autres ne s'avisent de se mettre le nez dans les affaires acadiennes. Nous avons suffisamment de misère et de problèmes comme cela."

Les Acadiens, qui normalement devraient s'appuyer sur le Québec, nourrissent envers les Québécois une méfiance surprenante. Les quelques Québécois qui y vivent nous ont dit qu'ils avaient peine à se faire accepter par la communauté acadienne. Un exemple de ce sentiment est la discrétion qu'ils conservent sur l'aide culturelle que le Québec apporte à la minorité francophone du Nouveau-Brunswick, comme en fait foi cette anecdote dont j'ai été témoin. —

Lors d'une conférence de presse qu'il a donnée mercredi matin, le ministre des Affaires culturelles du Québec, M. Jean-Noël Tremblay, a énuméré avec chiffres à l'appui les oeuvres que le Québec a aidées au Nouveau-Brunswick français. La liste représentait une somme de $128,000 comme suit: $2,000 en bourses pour les étudiants de l'Université de Moncton, $7,000 pour la Société nationale des Acadiens, $10,000 pour la Société des oeuvres nationales des Acadiens, $6,000 pour l'école bilingue de Fredericton, $500 pour le festival annuel de l'Association générale des étudiants acadiens, $500 pour une semaine culturelle de l'Association des étudiants de l'Université de Moncton, $100,000 pour le journal "L'Evangéline", dont $86,000 ont été versés jusqu'ici.

Un journaliste de la région a soufflé à son confrère de "L'Evangéline": "La direction de ton journal ne te permettra jamais de publier cela."

"L'Evangéline" est le seul journal français des Acadiens. Il est publié à Moncton. A l'instar du maire Drapeau vis-à-vis de la France, les Acadiens affirment qu'ils ont eux aussi survécu seuls jusqu'ici.

L'assimilation

Si l'on s'en tient aux statistiques officielles, l'assimilation des Acadiens à la population anglophone majoritaire est à peu près nulle au Nouveau-Brunswick. Le premier ministre lui-même, M. Louis Robichaud, l'a affirmé au cours d'une conférence de presse.

Or, nous a fait observer quelqu'un bien au fait des problèmes acadiens, les statistiques sont trompeuses. Nombre d'Acadiens portant des noms typiquement français inscrits au recencement comme étant des Acadiens, ne parlent plus un traître mot de français.

L'exemple le plus frappant est celui d'un jeune journaliste de la "Canadian Press" à Fredericton, dont le nom est Don Leblanc, qui ne parle ni ne comprend le français. Il nous a déclaré qu'il ne voyait pas l'opportunité pour lui d'apprendre le français et qu'il se trouvait bien ainsi. Cependant, ce phénomène ne joue pas pour le nord-est du Nouveau-Brunswick qui est majoritairement, pour ne pas dire massivement, français et qui, nous a-t-on dit, a une mentalité plus québécoise qu'acadienne.

Le peuple acadien se sent perdu, isolé, détaché de l'élite qui n'a plus de racine chez le peuple. "Les sociétés nationales des Acadiens, nous a dit quelqu'un, sont devenues des sociétés académiques." Il faut dire en toute justice cependant qu'elles ont été la sauvegarde du peu de français qui a été conservé dans cette région du sud.

Le problème scolaire

Il existe des écoles françaises au Nouveau-Brunswick, où l'anglais est la langue seconde. Ce sont des écoles publiques, mais elles sont à peu près toutes situées dans le nord où la population est française. Il existe aussi un problème scolaire et le cas de Fredericton est le plus frappant.

Depuis deux ans, les Acadiens de Fredericton se battent pour faire reconnaître et faire intégrer au réseau des écoles publiques de la province une école bilingue qu'ils ont fondée. Jusqu'ici, c'est le Québec, par l'entremise de SONA (Société des oeuvres nationales acadiennes), qui a subventionné cette école que fréquentent deux des enfants du premier ministre Robichaud.

Au cours de ces deux années, le groupe acadien a essuyé un refus formel de la part de la Commission scolaire de Fredericton. Mais depuis le premier janvier 1967, l'administration de l'école est défrayée par le ministère de l'Education du Nouveau-Brunswick, et deux des administrateurs, MM. Rodolphe Chiasson et Azarius Doucet, nous ont déclaré au cours d'une conversation qu'ils avaient bon espoir que l'école soit reconnue officiellement très prochainement. Ils se sont montrés très réticents à parler de ce problème avec des journalistes du Québec, de peur d'indisposer la commission scolaire entièrement anglophone, et de perdre ainsi les chances qu'ils ont de voir leur désir se réaliser.

Aux problèmes d'argent s'ajoutent les problèmes de pénurie de compétences. C'est la tragédie des régions économiquement pauvres. Dès que les jeunes sortent des universités avec un diplôme ou une spécialisation, ils quittent la région, soit pour s'assimiler au Canada anglais qui leur offre des opportunités très prometteuses ou ils émigrent au Québec dont l'essor est pour eux attirant.

L'Evangéline en est un exemple frappant. On y trouve quatre journalistes acadiens dont deux sont plutôt des collaborateurs. Les autres viennent du Québec. Le directeur du journal et le directeur de l'information viennent tous deux du Québec. L'un des journalistes est un militaire français prêté par le gouvernement français selon un programme d'aide entre la France et le Canada.

La langue française

La langue française n'a aucun statut officiel au Nouveau-Brunswick.

Un fait assez troublant se produit présentement, c'est le chef conservateur, M. Charles Van Horne, qui fait campagne pour la reconnaissance officielle du français dans les Cours de justice du Nouveau-Brunswick "afin, dit-il, que les Acadiens puissent plaider leurs causes dans leur langue, sans qu'il soit nécessaire de recourir à un interprète avec les risques d'erreurs que cela comporte."

Au cours d'une conférence de presse qu'il a donnée entièrement en français, au grand mécontentement des journalistes de langue anglaise qui ont murmuré durant toute la conférence, M. Van Horne a dit que son parti accorderait cette reconnaissance qui n'est, ont le conçoit, qu'un début.

Il a alors rappelé que 17 députés libéraux ont voté contre une motion présentée en Chambre, en ce sens, sur les directives du premier ministre qui est Acadien lui-même, M. Robichaud, qui, selon le chef de l'opposition, voulait se ménager le vote de la population anglophone.

Selon un observateur, la prochaine campagne électorale du Nouveau - Brunswick donnera lieu à la plus grande surenchère nationaliste à rebours qui ne s'est encore vue au Nouveau-Brunswick, M. Van Horne essayant de se montrer plus Acadien que les Acadiens eux-mêmes et M. Robichaud essayant de se montrer plus anglophone que les Anglais, chacun cherchant à cueillir des votes dans la "talle" du voisin.

Les représailles

Les représailles que craignent les Acadiens sont-elles chimériques? On nous a relaté à ce sujet des faits assez stupéfiants qui expliquent jusqu'à un certain point l'angoisse des Acadiens. Ainsi, nous a-t-on dit, jusqu'à il y a à peine dix ans, parler français dans la cour de triage du Canadien National à Moncton était puni d'un congédiement. Moncton est le plus important centre ferroviaire du Nouveau-Brunswick.

Les Acadiens racontent encore la fameuse "campagne d'achat chez nous lancée par la Société nationale des Acadiens, au cours des années '40, dans le but de favoriser les commerçants acadiens. On demandait également aux Acadiens d'exiger du français dans les magasins anglophones afin d'assurer du travail aux Acadiens bilingues, car les Anglais des maritimes ne le sont pas. Or, comme le racontent encore les aînés, cette campagne fut suivie d'une contre-offensive anglaise au cours de laquelle commis, employés et clients acadiens furent chassés des maisons d'affaires anglophones. Ce fut un drame. Les Acadiens ne furent pas longs à revenir à de meilleurs sentiments". On en parle encore aujourd'hui comme d'une "seconde déportation".

"Mais, a dit un observateur, les Acadiens, fatalistes, ont exagéré le nombre de ceux qui ont ainsi été pénalisés.

Bien que la déportation des Acadiens soit survenue il y a déjà deux siècles, on en parle encore en Acadie comme d'un événement récent. Cette tranche de l'histoire canadienne a traumatisé le petit peuple acadien et seule une révolution tranquille comme celle du Québec pourrait lui redonner confiance et foi en l'avenir. Mais il est à craindre que cette révolution n'ait jamais lieu".



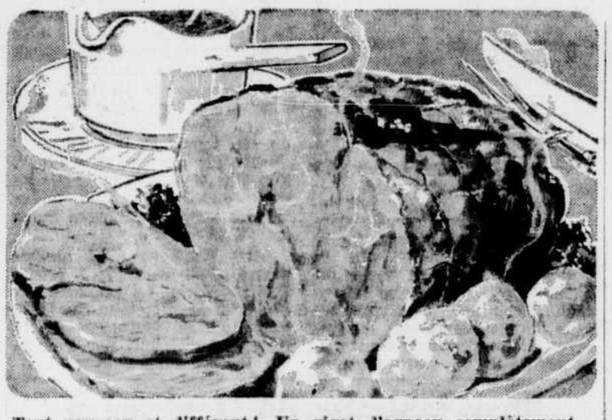
EPARGNEZ 20¢
BREUVAGE
AU CHOCOLAT
Instantané Steinberg
Boîte 2 lb
59¢



AUBAINE!
JUS D'ORANGE
Frais et rafraîchissant
de marque Shirriff
Bouteille 32 oz
29¢



EPARGNEZ 9¢
Moitiés de poires
Qualité de Choix
Orchard King
Boîte 28 oz
28¢



Tout nouveau et différent! Un gigot d'agneau complètement désossé, facile à dépecer, sans perte. Servez-le rôti sur le gril, en shish-kebab, et avec de la sauce à la menthe.

GIGOT D'AGNEAU
SUCCULENT, NOURRISSANT ET DESOSSE
Entier ou demi LA LB 75¢ Pour appétits robustes

EPARGNEZ 52¢
DENTIFRICE
PEPSODENT
Prix habituel de $1.49
Tube de format super
97¢

EPARGNEZ 23¢
PAIN DE VIANDE
AMBASSADOR
3 boîtes 12 oz
$1.00

A BAS PRIX!
BOL EN VERRE
Pour crème glacée
Fond épais et clair
comme du cristal
Chacun
10¢

ROTI D'AGNEAU
DANS L'EPAULE, DESOSSE, INSPECTE
ET APPROUVE PAR LE GOUVERNEMENT
LA LB 55¢ Facile à préparer



CAFE TORREFIE
Epargnez 4¢ — Sac 1 lb
88¢ MAXWELL HOUSE

MELANGE à GATEAU
Etagé, varié, Duncan Hines
2 PAQUETS 19 OZ 89¢

DESSERTS JELL-O
A la gelée variée
3 PAQUETS DE 3 OZ 35¢

NOURRITURE SOCIETY
Pour chats et chiens
Morceaux de boeuf ou foie
2 BOITES 15 OZ 45¢
Morceaux de poulet ou ragoût, 2 btes 15 oz 35¢

CONFITURE DE FRAISES
Pot 24 oz
53¢ VACHON AVEC PECTINE

COUCHES FLUSH-A-BYES
A jeter après usage
Pour nouveaux-nés ... $1.29
Médium ou jeunes enfants $1.49

STEINBERG



EPARGNEZ 12¢
BEURRE D'ARACHIDE
Homogénéisé Steinberg
Toujours délicieux
Paquet 48 oz
97¢

EPARGNEZ 23¢
CREME NOXZEMA
Pot 6 oz 97¢ (Valeur de $1.52)



EPARGNEZ 28¢
CREME GLACEE
Essences variées
Ice Castle
3 chopines
49¢

EPARGNEZ 40¢
FIXATIF A CHEVEUX
Aquanet, Rayette
Boîte 5½ oz 39¢ (Valeur de 79¢)

POULE A BOUILLIR
DE CATEGORIE "A"
Inspectée par le Gouvernement
Poids moyen de 2 à 4 lb
LA LB 23¢

EPAULE DE JAMBON
Fumé, sans jarret
La lb 45¢

PATES DE POULET
Steinberg 3 pâtés 12 oz $1.00

SALADE DE CHOU
Steinberg, ou de pommes de terre
Cont. 2 lb 59¢

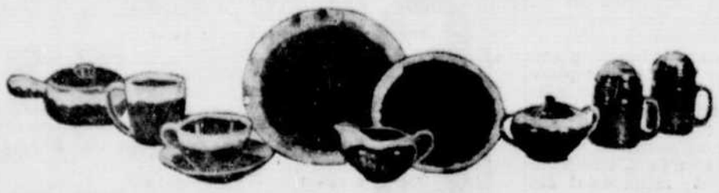
Les prix annoncés sont en vigueur jusqu'à l'heure de fermeture le samedi 12 août 1967 dans tous les magasins d'alimentation Steinberg Limitée. — Les prix des fruits et légumes frais sont sujets aux fluctuations du marché.

EN SPECIAL!
CRISTAUX SWING
Saveur d'orange ou de raisins
3 paquets 6¼ oz
$1.00

EPARGNEZ 2¢
MARMELADE
3 FRUITS KRAFT
ou marmelade à l'orange
Pot 9 oz
19¢

LES FAVORIS DE TOUS!
BONBONS LEEDS
Paquet 1 lb 59¢
Menthes D.T. ou claires ou bonbons aux fruits

POTERIE AU FINI GLACE EN VENTE!



A) Casserole avec couvercle ch. 59¢
B) Tasse à café ch. 29¢
C) Tasse et soucoupe Les 2 pour 29¢
D) Grande assiette ch. 49¢
E) Assiette à salade/gâteau ch. 23¢
F) Pot à crème ch. 39¢
G) Sucrier avec couvercle ch. 49¢
H) Salière et poivrière L'ens. 59¢



Aidez l'Association des Indiens et des Esquimaux du Canada — ACHETEZ LE DISQUE DE LA
Polka du Centenaire
Steinberg vous offre un disque du Centenaire écrit, produit, orchestré et enregistré par des Canadiens pour le plaisir de chaque membre de votre famille en cette année du Centenaire.
"La Polka du Centenaire", une joyeuse mélodie chantée par l'artiste canadien Billy Van.
"Fétons, fétons, fétons", une version française "A Go-Go" de la Polka du Centenaire, chantée par Jacques Michel, un jeune chanteur canadien-français.
Sur étiquette Apex, 45 r.p.m. ch. $1.00
Vendu exclusivement à tous les magasins STEINBERG

MOTS CROISES

PROBLEME No 172

HORIZONTAL

1—Science des végétaux — Allure du cheval.
2—Vallée des Pyrénée espagnoles — Poudre épilatoire — Bien en chair, potelé (Fam).
3—Adj. possessif — Espèce d'euphorbe — Métal.
4—Pronom personnel — Jeu de cartes — Ce qu'il y a de meilleur.
5—Raison d'agir — Bière anglaise.
6—Travailler d'arrache-pied (Fam) — Décomposer un mot et en nommant successivement les lettres.
7—Exposé en vente — Ville du Portugal.
8—Evénement fortuit — Division du compas.
9—Ville de Belgique — Léger, agile dans ses mouvements.
10—Massif volcanique d'Anatolie — Disposé en anneaux (Zool).
11—L'Oncle américain — Seconder, assister.
12—Boire en prenant le liquide avec la langue — Ce qu'on écrit brièvement — Particule du dialecte provençal.
13—Mangnier du Gabon — Cotonnade de provenance indienne — Perroquet.
14—Etoffe de laine très forte — Prénom masculin — Aplanir (Fg).
15—Soutirer — Qui oppose de la résistance.

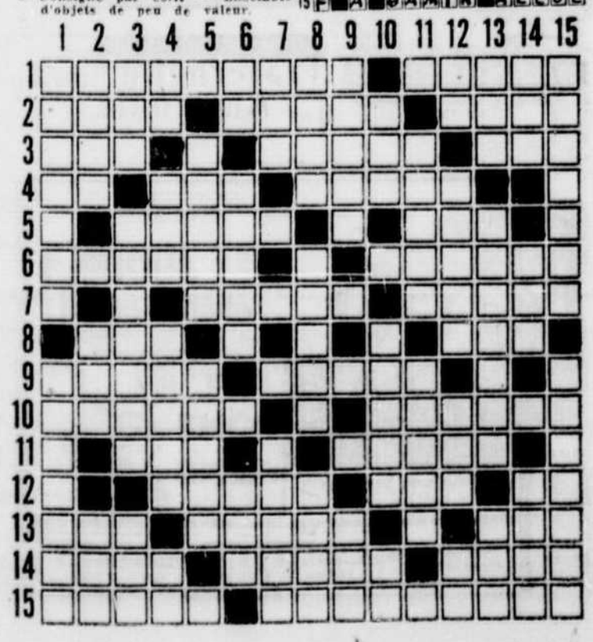
VERTICAL

1—Toile de lin très fine — Insecte vivant dans les eaux stagnantes.
2—Ville de l'U.R.S.S. — Conjonction — Dieu suprême des Babyloniens.
3—Monceau — Commune des Bouches-du-Rhône — Petite pomme rouge.
4—Espace de temps — Interjection — Qui appartient au mollet — Pronom personnel.
5—Consigne par écrit — Ensemble d'objets de peu de valeur.
6—Conjugaison — Ville de Namidie — Préposition.
7—Pronom relatif — Conduire, guider.
8—Château de la vallée de la Loire — Courber, fléchir — Maladie virulente.
9—Personne qui cherche à en égaler une autre — Situé.
10—Gendre de Mahomet — Partie la plus fine de la laine cardée — Note de la gamme.
11—Lieu où s'arrêtent des troupes en marche — Ville de Palestine.
12—Préposition latine — Haut — Propre — Note de la gamme.
13—Côté du navire frappé par le vent — Etirer — Recueil de bons mots.
14—Poème — Epoque — Câble auquel est attachée la bouée d'une ancre.
15—Eruption de taches rougeâtres sur la peau — Rendez-vous (Vx).

PROCUREZ-VOUS à La Librairie de l'ACTION la Clé des Mots Croisés — 2 à 13 lettres — Définitions exactes. — PRIX: $2.00 — et la Nouvelle clef des mots croisés (2, 3 lettres) — PRIX: $0.60

SOLUTION DU PROBLEME No 171

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15
1	S	A	L	E	R	■	C	A	N	O	T	■	S	■	■
2	I	S	I	S	■	V	I	S	O	N	■	R	O	S	E
3	D	E	S	■	C	E	R	E	S	■	M	■	R	O	T
4	E	R	■	6	■	R	O	S	■	C	A	S	■	L	■
5	R	■	F	L	A	N	■	D	E	R	I	V	E	R	■
6	I	T	O	U	■	P	■	D	■	T	O	M	A	N	■
7	T	O	I	■	G	A	L	O	P	■	C	O	L	O	■
8	I	N	■	H	■	L	A	T	I	N	■	N	■	S	E
9	S	■	G	A	P	■	D	E	S	I	R	■	C	O	R
10	■	B	O	R	E	E	■	R	■	O	■	F	A	I	M
11	G	A	M	P	A	N	E	■	L	■	V	I	L	A	■
12	■	T	■	E	R	E	■	P	O	T	■	G	E	T	■
13	L	O	I	■	Y	■	H	A	D	E	S	■	O	N	O
14	O	N	G	E	■	F	O	R	E	R	■	A	D	O	S
15	F	■	A	■	G	A	M	I	N	■	A	L	E	S	E



CINE BULLETIN

APPRECIATION DES FILMS

Les appréciations portent essentiellement sur la valeur humaine et chrétienne des films.

D'autres renseignements sont donnés, complémentairement, sous forme abrégée :

EXPLICATIONS

Convenance pour les jeunes : (E) enfants; (A) adolescents.
Valeur artistique : 1 — chef d'oeuvre; 2 — remarquable; 3 — très bon; 4 — bon; 5 — moyen; 6 — pauvre; 7 — minable.

"Appréciation des films" est un service de l'Office des Communications sociales (organisme de l'Episcopat canadien).

CANADIEN. — Casanova 70 (5) à 1.00, 3.00, 5.00, 7.00, 9.00. Fin à 11.00 hres.

CANARDIERE. — Angélique et le roy (5) à 12.45, 3.40, 6.35, 9.35. Fraternelle Amazonie (3) à 2.25, 5.20, 8.15 hres. Fin à 11.20 hres. (3e semaine).

CAPITOL. — Continu de 1.00 à 11.45. Les 4 fils de Katie Elder (A-3) à 1.10, 5.25, 9.45. La blonde de platine (5) à 3.15, 7.30. Dernier spectacle complet à 7.30 hres.

CARTIER. — Judoka, agent secret (5) à 1.00, 3.55, 6.40, 9.40. Films à venir à 2.30, 9.30. Rome en flammes (A-6) à 2.40, 5.25, 8.15. Nouvelles à 8.10. Continu de 1.00 à 11.12 hres.

EMPIRE. — You Only Live Twice (5) (version anglaise) à 1.00, 3.00, 5.00, 7.00, 9.00. Fin à 11.00 hres. (6e semaine).

IMPERIAL. — Par le fer et par le feu (A-6) à 12.45, 3.50, 6.50, 9.55. Sujet court à 2.17, 8.22. Ils sont nus (7) à 2.22, 5.22, 8.27. Continu de 12.30 à 11.27.

LAIRET. — Judoka, agent secret (5) à 1.00, 3.55, 6.40, 9.40. Rome en flammes (A-6) à 2.40, 5.25, 8.15. Films à venir à 9.30 hres. Continu de 1.00 à 11.12 hres.

LE BIJOU. — Our Man Flint (3) à 6.05, 9.45. Up from the Beach (A-3) à 8.05 hres.

LEVIS. — Les lanternes rouges (6) à 7.15. Les Cheyennes (A-3) à 9.00 hres.

LIDO. — Cent briques et des tuiles (3) à 7.30. Merveilleuse Angélique (5) à 9.05 hres.

PARIS. — Rendez-vous avec Callighan (—) à 12.20, 3.30, 6.30, 9.30. La revanche de d'Artagnan (E-3) à 1.45, 5.00, 8.20. Actualités à 13.10, 3.20, 8.05.

PIGALLE. — Ne dites jamais adieu (4) à 12.30, 5.15, 10.00. Les enfants du divorce (6) à 2.00, 6.50. Le cave est piégé (5) à 3.50, 8.40. Actualités à 3.40, 8.30. Dernier spectacle complet à 6.45 hres.

PRINCESSE. — Sujet court à 1.00, 4.24, 7.48. Le port des soupirs (4) à 1.29, 4.53, 8.17. 001, destination Jamaïque (6) à 3.01, 6.25, 9.49. Continu de 1.00 à 11.12 hres.

RIALTO. — Nouvelles à 6.15, 7.53. Thunder Alley (6) à 6.29, 9.43. La vengeance des doges (6) à 3.01. Annonces à 6.23, 9.37. Fin à 11.07 hres.

SILLERY. — La brigade sans peur (5) à 7.20. L'homme de Borneo (A-4) à 9.15. Fin à 11.30 hres.

STE-FOY (Salle Alouette) Snow White and the Seven Dwarfs (F-3) à 7.00, 9.05. Fin à 11.00. Samedi, dimanche et mercredi, continu à 1.00, 3.00, 5.00, 7.00, 9.00. Fin à 11.00 hres.

STE-FOY (Salle Champlain) La blonde platine (5) à 7.10. Les 4 fils de Katie Elder (A-3) à 9.25. Samedi, dimanche et mercredi : Les 4 fils de Katie Elder à 1.00, 5.10, 9.25. La blonde platine à 3.00 et 7.10 hres.

ST-ROMUALD. — La vengeance des mutins (4) à 7.30. Pas de lauriers pour les tueurs (3) à 9.05.

STUDIO 9. — Relâche jusqu'au 27 août.



● **CE NE SONT PAS DES BEATNIKS — Dans le spectacle Dean Martin, une comédie est au programme avec des acteurs connus comme Jimmy Stewart, Dean Martin et Orson Welles, de gauche à droite. Ce ne sont pas des "beatniks", ni des danseurs dans le vent comme on peut le constater par cette nomenclature d'artistes. Cette comédie marque la première apparition de Welles sur un spectacle de variétés depuis les huit dernières années. (Téléphoto UPI)**

Nouvel échelon de la vie culturelle au Québec avec le concours de FTEQ

Si l'année de l'Expo nous amène au Québec une période culturelle très intense, plusieurs n'en ont que d'avantage la nostalgie d'une vie culturelle permanente et répandue à la grandeur de la province.

Car Montréal et Québec continueront à foisonner en activités culturelles, grâce à l'élan qu'elles se sont donné en ce domaine. Mais qu'en sera-t-il des petits centres, des régions moins privilégiées à qui l'on parle actuellement de culture et qui demeurent éloignées des noyaux culturels ?

Au moment où l'on se résignerait à vouer ces régions à une nouvelle ère de tarissement, surgit et croît déjà aux limitese de l'Estrie un mouvement théâtral de fort bon augure: le FTEQ.

Fondé l'an dernier, le Festival du Théâtre Etudiant du Québec a son siège dans une petite ville pittoresque et surprenante de la Belle Province: Lac-Mégantic.

Annoncé par une publicité en sourdine lors de sa fondation, il suscita l'intérêt et l'enthousiasme de quelques grands maîtres du théâtre du Québec.

Aussi insolite que puisse paraître la chose, ce nouveau festival semble devoir renouveler et renforcer la vie théâtrale au Québec.

Le FTEQ réunit des troupes de théâtre étudiant venues de Rimouski, de Trois-Rivières, de St-Jean d'Iberville et de Montréal, de même qu'une troupe hors concours : le théâtre d'Art de Ste-Foy.

Les participants, en plus d'offrir au public les spectacles qu'ils ont montés, vivront une semaine de camp-clinique aux abords du lac-Mégantic où leurs seront dispensés des cours théoriques et pratiques par quelques grandes personnalités de notre monde théâtral provincial, soucieuses de donner plein essor à une initiative aussi jeune et prometteuse et de travailler enfin à une réalisation concrète de décentralisation de la culture au Québec.

Ainsi, grâce à une équipe d'artisans de Lac-Mégantic qui présentèrent l'an dernier leur projet à M. Guy Beaulne, directeur de l'enseignement artistique aux Affaires culturelles à Québec, a-t-on la nette impression d'assister à un pas de géant dans notre histoire culturelle.

Première miniale gabonaise

Libreville (D.I.A.) — Récemment a eu lieu à Libreville, capitale du Gabon, pays de l'Afrique équatoriale, chez les Dominicaines contemplatives du Monastère du Saint Rosaire, la prise d'habit de Blle Mathurine Anghiley, première moniale gabonaise et petite-fille d'un ancien sénateur gabonais. A cette cérémonie que présidait Mgr Jean Jérôme Adam, Archevêque de Libreville, assistait une foule joyeuse et de nombreuses personnalités, parmi lesquelles le Président de la Cour Suprême, le Prince Félix Adanté Rapotchombo. A ucours de la messe célébrée par Mgr l'archevêque, des chants religieux en français et en langue du pays, accompagnés au son du tam-tam et des balafins, disaient en un langage éloquent, riche et rythmé, la prière de remerciement de la chrétienté du Gabon.

Chiens

Le préposé à la fourrière de Cariboo, en Colombie-Britannique, tire sur les chiens égarés. Mais ceux-ci n'en ressentent aucun mal puisque son fusil est chargé de dards, hypodermiques remplis de soporifique.

L'an dernier, la FTEQ hésitait

L'an dernier à pareille date, des organisateurs oeuvraient à un projet de grande envergure: un festival de théâtre étudiant qui réunirait quelques-unes des meilleures troupes étudiantes du Québec.

Sous le regard surpris et sceptique de la population de notre province — à qui l'on semblait d'ailleurs avoir un peu voilé cette entreprise — les instigateurs de l'idée n'en travaillaient pas moins à en assurer une réalisation concrète et aussi parfaite que possible.

Si bien qu'à la fin d'août les heureux qui s'étaient rendus sur les lieux, à Lac-Mégantic, petite ville poétique et accueillante et siège de ce festival désormais annuel, applaudirent fort à cette manifestation culturelle aussi incroyable qu'enthousiasmante.

On regrettait seulement le manque de renseignements autour de cet événement unique dont on trouvait digne de diffuser les échos aux dimensions de la province.

Cette expérience semble toutefois avoir servi de leçon à l'équipe dirigeante du Festival du Théâtre Etudiant du Québec qui amorce dès maintenant son programme d'information et s'assure ainsi une participation à l'échelle provinciale.

Nouveau film tiré de l'oeuvre d'un célèbre astronome de Grande-Bretagne

Un nouveau film sur la science-fiction, basé sur un livre de l'astronome Fred Hoyle, a été annoncé, aujourd'hui, par Mlle Helen Winstone, en charge des productions Helen Winstone Ltd., alors qu'elle visitait le Pavillon Britannique à l'Expo.

Le professeur Fred Hoyle, illustre professeur d'astronomie et de philosophie expérimentale à l'université Cambridge, est l'un des plus fameux et prolifiques astro-physiciens du monde et une des vedettes de "Genius en Britain", section du Pavillon Britannique.

"Je m'attendais à voir plus d'espace accordée à Fred Hoyle" a dit Mlle Winstone mais un officier du Pavillon lui a fait remarquer qu'avec un panneau de 30 pieds de hauteur et six pieds de largeur, le professeur s'en tire très bien à comparer à la plupart des 220 autres génies représentés.

Le nouveau film, lequel sera monté en Angleterre le printemps prochain, est basé sur le livre "Ossian's Ride" que le professeur Hoyle a écrit en 1959. C'est une histoire racontant l'aventure d'un professeur de mathématiques de l'université Cambridge qui est approché par le gouvernement britannique pour étudier un renversant nouveau phénomène qui a commencé à se manifester en Irlande.

"L'histoire est basée sur l'une des théories physiques de Fred Hoyle, malgré que le fils en sera un de suspenses - poursuite - aventure, chaque effort sera fait pour assurer que la marche de la théorie scientifique et l'action soient suivies avec précision", a dit Mlle Winstone, "pour que le film s'adresse autant aux gens enclins scientifiquement qu'au public en général".

Le professeur Hoyle a mis l'histoire à jour et a modifiée la fin. Il n'a pas été égoïste de son temps et il a travaillé de concert avec notre équipe". Son fils, Geoffrey, qui nous aidera à réaliser le film, maintiendra une liaison entre notre travail et Fred".

Miss Winstone était accompagnée pour sa visite à Mont-Daniel Pétrie. Le scénario est réal par le directeur du film, par Richard Matheson et le film sera distribué par Columbia British Film Corporation.

Testament spirituel du général G. Vanier

MONTREAL — Un livre de feu Général Vanier Gouverneur Général du Canada jusqu'à sa mort en mars 1967, est présentement en préparation. Le livre tiré de ses écrits, ses annotations de certains livres et sa correspondance personnelle, est en quelque sorte son testament spirituel à la nation. Il peut être décrit aussi comme une autobiographie de sa profonde spiritualité et de ses expériences et pensées religieuses. Celles-ci, il les vécut et les appliqua durant sa brillante et active carrière comme soldat, diplomate et homme d'Etat. Il est d'un intérêt particulier à cause de ses grandes expériences dans plusieurs parties du monde et dans des circonstances variées et souvent dramatiques; sa vie de chrétien démontra qu'il appartenait au siècle présent.

Le tout fut édité par son fils, le Dr Jean Vanier, avec l'aide d'autres membres de la famille et la coopération de l'ancien personnel du Général à Ottawa.

Les contrats de publication furent signés récemment entre Jean Vanier, de Paris, et Robert W. Keyserlingk, président de Palm Publishers. On espère que le livre sera prêt pour la fin de 1967. Le titre provisoire suggéré est "TRIBUTE TO LOVE".

Deux tableaux de Montréal à une exposition inaugurale

Deux tableaux du Musée des Beaux-Arts de Montréal feront partie de l'exposition inaugurale du centre de relations interaméricaines dans une résidence de Park Avenue à New York.

L'exposition, d'une durée d'un mois, s'ouvrira le 13 septembre. Sous le titre "Précurseurs du modernisme dans l'hémisphère occidental", elle réunit 35 oeuvres d'artistes qui ont atteint la célébrité en leur région ou dans le monde au cours de la période 1860 à 1930.

Le directeur du musée de Montréal, M. David G. Carter, a déclaré que le musée a consenti à prêter une toile de Maurice Cullen, "Québec vu de Lévis" et une de James Morrice : "La Plage, Saint-Malo".

Cullen a vécu de 1866 à 1934. Natif de Terre-Neuve, il alla étudier à Paris. Durant son séjour là-bas, il peignit en des endroits où se réunissaient volontiers les vedettes du mouvement impressionniste. Bouleversé par l'attrait qu'exerçaient, sur ces artistes, la lumière et son influence sur le monde visible, Cullen, dès son retour à Montréal en 1895, entreprit d'appliquer leurs méthodes à la représentation du paysage canadien.

Morrice (1865-1924) est l'une des figures éminentes de l'art canadien. Il naquit et fut élevé à Montréal, mais passa la majeure partie de sa vie de sa vie d'adulte à l'étranger, ne faisant au Canada que de brefs séjours. Aucun artiste canadien d'avant la seconde guerre mondiale n'a entretenu des rapports aussi étroits avec les écrivains et peintres européens. Très influencées par Matisse, dont il était l'ami, ses dernières oeuvres ont exercé une action considérable sur le développement de la peinture, à Montréal.

Le Centre de relations interaméricaines est une nouvelle institution qui a pour objet de promouvoir, aux Etats-Unis, la compréhension réelle et profonde des questions d'ordre social, politique, économique ou culturel qui touchent à l'ensemble de l'hémisphère occidental.

Birgit Nilsson reviendra au Festival mondial de l'Expo

La grande soprano suédoise Birgit Nilsson reviendra pour la seconde fois à la Place des Arts, dans le cadre du Festival mondial, pour chanter cette fois avec l'orchestre philharmonique de Vienne et l'Opéra de Vienne.

Le 4 juin dernier, l'impressionnante soprano wagnérienne remportait un immense succès dans la présentation de "Tristan und Isolde" par l'Opéra Royal de Stockholm à la Place des Arts.

Avec l'opéra de Vienne, Birgit Nilsson interprétera le rôle-titre de l'opéra de Richard Strauss, "Elektra", les 14 et 18 septembre. Regina Resnik jouera le rôle de Clytemnestre, Léonie Rysanek, celui de Chrysothème, Fritz Uhl, celui d'Egisthe et Gern Nienstedt celui d'Oreste.

Le 16 septembre, Birgitt Nilsson sera la soliste du concert que donnera l'orchestre philharmonique de Vienne sous la direction de Joseph Krips. Elle chantera "Liebestod" de "Tristan und Isolde".

Oeuvres de Beethoven au concert des Amis de la musique, hier à Québec

Par CELINE COTE

Par hasard vous avez peut-être lu dans une des nombreuses biographies du grand génie musical Beethoven, qu'au cours des dernières années qui ont précédé sa mort, celui-ci avait du peiner durement pour gagner sa vie à tel point qu'il s'est vu forcer d'écrire certaines mélodies qui ne lui plaisaient pas particulièrement... Tels les airs folkloriques russe, écossais et autrichien qui étaient interprétés pour la première fois à Québec sous l'heureuse initiative d'une jeune société musicale : Les Amis de la musique.

En effet, le dernier programme, toujours si soigneusement préparé par les artistes promoteurs de cette nouvelle activité musicale au Musée de la province, prévoyait comme conclusion aux trois récentes soirées entièrement consacrées à Beethoven, ces variations folkloriques dépréciées par l'auteur lui-même et cependant fort goûtées de tous les mélomanes québécois qui avaient répondu de leur présence à l'invitation sincère que leur avait lancée Beethoven par l'intermédiaire des Amis de la musique soit Mmes Rachel Martel, pianiste, Liliane Garnier, violoniste et M. Roger Cantin, flûtiste.

Ces variations, Beethoven les a aussi bien écrites pour piano seul que pour piano et violon ou encore pour flûte et piano tel que l'ensemble Martel-Cantin a choisi de les interpréter au cours de ces soirées.

La traduction que ce duo nous en a donnée a été si près de l'extraordinaire que les amis de la musique ne croient définitivement plus que ces airs ne sont que de médiocres barbouillages que l'auteur a réalisés sous pression financière...

Toutefois, les Amis de la musique nous ont également présenté quelques oeuvres et chef-d'oeuvres que ce grand compositeur a écrit pour piano et violon. Et, une fois de plus Liliane Garnier, cette grande virtuose canadienne, a fait preuve de sa solide technique à laquelle se mêlent sensibilité profonde et raffinement des plus subtils.

Enfin, cette société musicale encore toute jeune peut se louer d'avoir atteint son but ultime une autre fois... Grâce à la collaboration de ce trio et au travail de chacun, Beethoven est maintenant non seulement plus connu mais plus apprécié même des mélomanes les plus avertis !

A Québec aujourd'hui

Arts

LA HALTE DES CHANSONNIERS — Jean-Pierre Bérubé à 9 h. 30 et 11 heures à 17 rue Couillard

MUSEE DU QUEBEC — Expositions en cours : peinture, sculpture et orfèvrerie traditionnelles du Québec — arts populaires du Québec — vues de Québec, estampes des 18e et 19e siècles — peintures de Borduas et Ozias Leduc — peintures et sculptures de Riopelle — objets d'art grec du Louvre — Paris-Boutique, livres d'art et lithos de maitres contemporains

THEATRE LA FENIERE — à 9 heures, "Tula", comédie en trois actes de E G Berredy

MAISON CHEVALIER — La Société de musique de chambre de Québec à 9 heures: Gaston Germain, basse, et John Newmark, piano

CASANOVA '70 est "UN BOULET"
Archer Winsten (N. Y. Post)

MASTROIANNI
LISI
Casanova '70 Color
MELL SALERNO ORFEI CONCAR
MERCIER PONTI
En Anglais
Canadien

SEAN CONNERY IS JAMES BOND
in IAN FLEMING'S "YOU ONLY LIVE TWICE"
Presented by ALBERT R. BROCCOLI and HARRY SALTZMAN
PANAVISION - TECHNICOLOR
Cinema Empire 524-2880
1H. - 3H. 5H. 7H. - 9H.
6e ET DERNIERE SEMAINE

JOHN WAYNE - DEAN MARTIN
LES 4 FILS DE KATIE ELDER
la blonde platine
CARROLL BAKER
Au Champlain - Matinée - Mercredi, Samedi, Dimanche
CAPITOL & CHAMPLAIN
972 RUE ST-JEAN - 522-6300 PLACE STE-FOY - 656-0592

3e SEMAINE
ANGELIQUE retrouve son mari dans... Angélique #3
MICHELE MERCIER ROBERT HOSSEIN
SCOPE-COULEURS
ANGELIQUE et le ROY
Cinéma CANARDIERE Salle Climatisée
Centre d'Achats Canardière 661-8575
Stationnement Gratuit
COMPLÉMENT DE PROGRAMME
Fraternelle Amazonie EN COULEURS
Musique de MICHEL LEGRAND

La vie trépidante des agents secrets !
JEAN-CLAUDE BERCQ MARILU TOLO
"LE JUDOKA AGENT SECRET"
EASTMAN COLOR
EN PLUS
LANG JEFFRIES · MOIRA ORFEI
ROME en FLAMMES en couleurs
Pour une Semaine seulement
Dernier spectacle complet 8H.15
CARTIER-LAIRET
1019 Ave Cartier - 523-9340 3e Ave - 523-3608

Réservations : 872-2424 ou 872-1424
la fenière
CE SOIR — 9h.
"TULA"
Comédie en 3 actes de E. G. Berreby

AU GAULOIS
le rendez-vous des
GO-GOLOIS
ouvert tous les soirs
1080, RUE ST-JEAN

LE VIEUX MOULIN DE ST-LAURENT
Ile d'Orléans
Mercredi, 9 août
JAZZ
avec
avec Gérard Hébert — piano
Bob Voceile — trompette
Daniel Lessard — basse
Phil. Gagnon — batterie
JEUDI 10, SAMEDI 12 AOUT
et DIMANCHE 13 AOUT
MUSIQUE TZIGANE
avec
LAJOS MOLNAR
Violoniste tzigane de BUDAPEST
Vendredi, 11 août
FERME
EXPOSITION DE PEINTURES :
Toiles récentes d'IRENEE LEMIEUX
Tous les concerts à 8 h. 45 P.M.
Réservations : 828-2648

STEINBERG
Changez CES COUPONS D'ÉPARGNES STEINBERG
ÉPARGNEZ JUSQU'À $1.10

ÉPARGNEZ 10¢ AVEC CE COUPON ET L'ACHAT DE
UNE BOUTEILLE GEANTE OU ECONOMIQUE
Détersif liquide JOY
Nul après mardi, 15 août 1967

ÉPARGNEZ 10¢ AVEC CE COUPON ET L'ACHAT DE
Une boite au choix, BAND-AID
Pansements de plastique
30 pansements transparents ou bte de pansements en rondelles
Nul après mardi, 15 août 1967

ÉPARGNEZ 10¢ AVEC CE COUPON ET L'ACHAT DE
2 bout. 32 oz HABITANT
Sirop de table
Nul après mardi, 15 août 1967

ÉPARGNEZ 10¢ AVEC CE COUPON ET L'ACHAT DE
2 tasses 12 oz BILLY BEE
Miel crémeux
ou 2 verres 12 oz de MIEL LIQUIDE DE BILLY BEE
Nul après mardi, 15 août 1967

ÉPARGNEZ 5¢ AVEC CE COUPON ET L'ACHAT DE
1 paquet 6 oz HOSTESS
Swingers au fromage
ou un paquet 6 oz de Swingers Hostess à l'oignon
Nul après mardi, 15 août 1967

ÉPARGNEZ 5¢ AVEC CE COUPON ET L'ACHAT DE
1 paquet 14 oz BONNIE LYNN
Biscuits aux raisins
délices au chocolat, pqt 15 oz à la farine d'avoine, pqt 14 oz
Nul après mardi, 15 août 1967

ÉPARGNEZ 5¢ AVEC CE COUPON ET L'ACHAT DE
1 boite 9 oz MONARCH
Garniture à desserts
Nul après mardi, 15 août 1967

ÉPARGNEZ 5¢ AVEC CE COUPON ET L'ACHAT DE
1 bouteille 16 oz CHUN KING
Sauce SOYA
Nul après mardi, 15 août 1967

ÉPARGNEZ 5¢ AVEC CE COUPON ET L'ACHAT DE
1 pot 12 oz marque V-H
Sauce pour côtes de porc
forte, moyenne ou douce
Nul après mardi, 15 août 1967

ÉPARGNEZ 5¢ AVEC CE COUPON ET L'ACHAT DE
1 paquet 15½ oz GATTUSO
Mélange à Pizza
Nul après mardi, 15 août 1967

ÉPARGNEZ 5¢ AVEC CE COUPON ET L'ACHAT DE
1 pot 20 oz CORONATION
Olives Manzanilla
"LOOSE PACK"
Nul après mardi, 15 août 1967

ÉPARGNEZ 5¢ AVEC CE COUPON ET L'ACHAT DE
Une boite 1 lb ou 1½ lb
Jambon cuit S.X.
Nul après mardi, 15 août 1967

ÉPARGNEZ 5¢ AVEC CE COUPON ET L'ACHAT DE
2 boites 7 oz BAYVIEW
Thon blanc
Nul après mardi, 15 août 1967

ÉPARGNEZ 5¢ AVEC CE COUPON ET L'ACHAT DE
3 boites 3 oz. CORDON BLEU
Pâtés de viande
variétés diverses
Nul après mardi, 15 août 1967

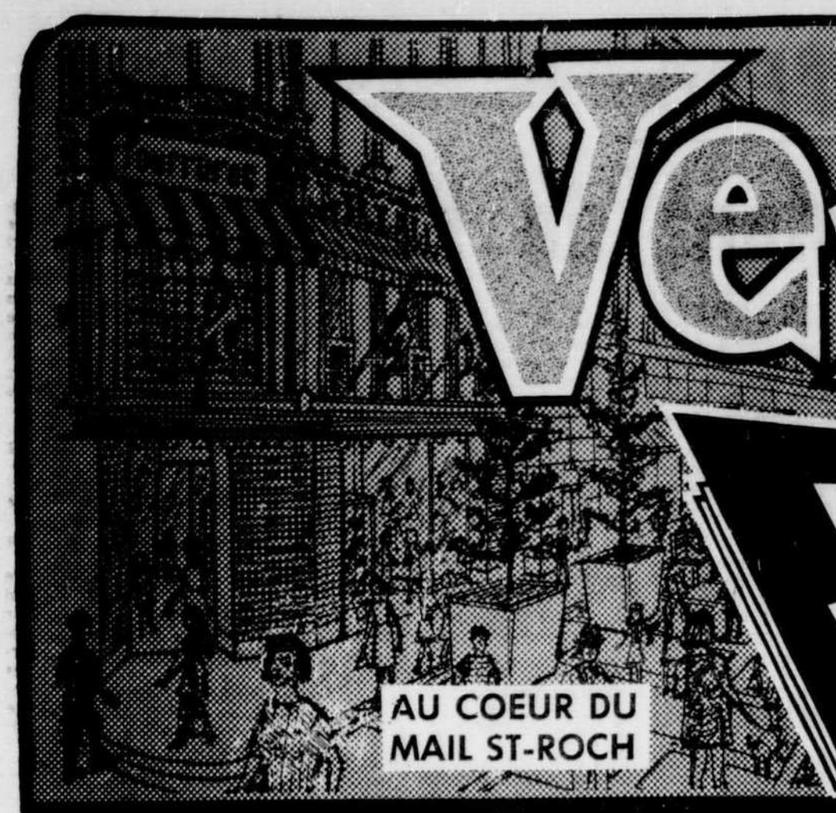
ÉPARGNEZ 5¢ AVEC CE COUPON ET L'ACHAT DE
1 boite de 16, 32 ou 46 oz
Cire à Planchers CLAIR de JOHNSON
Nul après mardi, 15 août 1967

ÉPARGNEZ 5¢ AVEC CE COUPON ET L'ACHAT DE
1 pqt 14 oz BETTY CROKER
Mélange à muffin
au maïs, pommes-cannelle bleuets ou miel et son
Nul après mardi, 15 août 1967

ÉPARGNEZ 5¢ AVEC CE COUPON ET L'ACHAT DE
2 pqts 1 lb ou 1 pqt 2½ lbs
Shortening DOMESTIC
Nul après mardi, 15 août 1967

ÉPARGNEZ 5¢ AVEC CE COUPON ET L'ACHAT DE
1 pqt de 2 roul., 2 épaisseurs
Papier de toilette
blanc, rose, jaune ou lilas de marque STEINBERG
Nul après mardi, 15 août 1967

STEINBERG



Vente d'août

J.-B. LALIBERTÉ LIMITÉE

AU COEUR DU MAIL ST-ROCH

Marchandises saisonnières à solder tant qu'il y en aura et une foule de nouveautés à bas prix exceptionnels!..

SPECIAUX DANS TOUS LES RAYONS! UTILISEZ VOTRE CARTE DE CREDIT credico

NOUVEAUX COSTUMES PANTALON POUR DAMES ET DEMOISELLES
Chics modèles 3 pièces, comprenant jaquette, pantalon et jupe. Tissus **unis ou tweed: bleu,** cuivre, jade, brun, prune, tan. Simple **ou double boutonnage.** Grs: 8 à 18 et 7 à 15 dans le lot. **39.98** et **49.98**

POUR DAMES ET DEMOISELLES — IMPERMEABLES A SOLDER
Manteaux beau temps mauvais temps, en tissus unis ou de fantaisie. **Marine, turquoise,** beige, bleu, vert, etc. Grs: 5 à 15 et 10 à 20. VALEUR 19.98 **$15** VALEUR 24.98 **$20**

POUR DAMES ET DEMOISELLES — 2 LOTS DE JOLIES BLOUSES
Coton blanc ou de tons pastels, facile d'entretien. Petit collet à pointes courtes. Grandeurs: 10 à 20 ans. MANCHES COURTES VALEUR COMP. A 2.98 **1.88** MANCHES LONGUES VALEUR COMP. A 3.98 **2.88**

BAS EN MECHE DOUBLE POUR DAMES ET DEMOISELLES
Bas de première qualité. Teintes en vogue. Pointures: 8½ à 11. Prix d'aubaine. VALEUR 1.00 LA PAIRE **2 PAIRES POUR 1.00**

POUR DAMES — CHANDAILS VALEURS 4.98 - 5.98
Pullovers sans manches, légèrement imparfaits. Bouclé de soie aux teintes nouvelles. Grs: P.M.G. **2.88**

POUR DAMES ET DEMOISELLES SACS A MAIN VAL. 5.98
Simili-cuir noir ou brun. Modèle régulier avec compartiment intérieur **ou modèle** sport avec **courroie sur l'épaule.** **3.88**

POUR DAMES — SOULIERS DE MARCHE VALEUR 12.98
Pour les longues marches à l'Expo. Veau granulé souple et flexible. Biscuit ou brun foncé. **Modèles escarpins ou lacés.** Marque exclusive "Baladine". Pointures: 6 à 9 AA et 5½ à 9B. **9.98**

POUR DAMES — SOULIERS SANDALES VAL. JUS. 15.98
Suède brun, gris, bourgogne, bleu, vert, rouge, jaune, beige, etc. Talon bas ou cubain. **Pointures: 6 à 9 AA et B.** **10.98**

POUR DAMES — SOULIERS MODE VAL. 16.98 A 21.98
Modèles escarpins ou sandales dernière mode à solder. Cuir, chevreau ou suède, dans **les teintes en vogue. Pointures:** 5½ à 11. Largeurs AAA à B dans le lot. **12.98**

POUR DAMES — PEIGNOIRS VALEURS JUSQU'A 7.98
Modèles de toutes sortes, en coton imprimé ou rayé, quelques-uns avec légères **imperfections. Couleurs et grandeurs** désassorties: P.M.G. **2.99**

POUR DAMES — LOT DE LINGERIE VAL. JUSQU'A 4.98
Robes de nuit, pyjamas capri ou baby-doll, ainsi que robes de nuit avec pantalon "dorm-set". **Coton ou flanellette.** Grs: P.M.G.XG. dans le lot. **2.00**

POUR DAMES SOUTIENS-GORGE VAL. JUSQU'A 9.00
Lycra, dentelle ou coton, dans le blanc seulement. Bande à la taille. Bretelles ajustables et **extensibles.** Grs: 34 à 40 B-C-D. **3.99**

POUR DAMES GAINES-CULOTTES VAL. JUSQU'A $14
Lycra blanc. Jambes moyennes et longues. Taille haute ou régulière. Panneau de contrôle **aux hanches et à l'abdomen.** Grs: P.M.G.XG. **7.99**

MANTEAUX TOUTES TEMPERATURES — FILLETTES ET ADOLESCENTES
Modèles légers et confortables, plusieurs avec robe harmonisante. Nylon et coton de couleurs unies ou à motifs quadrillés. GRS: 7 A 14 VALEUR 15.98 **$10** GRS: 8 A 14x VALEUR 19.98 **$15**

MANTEAUX MI-SAISON POUR FILLETTES ET ADOLESCENTES
Marque réputée. Choix de lainage ou tweed **de laine,** à texture unie ou de fantaisie. **Teintes en vogue.** Grs: 7 à 14 et 8 à 14x. VALEURS JUSQU'A 19.95 **$10** VALEURS JUSQU'A 29.95 **$15**

NOUVEAUX BLAZERS 100% ORLON GARCONNETS ET FILLETTES
Excellente confection. Couleur marine pour garçonnets **et vert,** marine, bourgogne pour autres grandeurs. GRS: 4 A 6X pour fillettes et garçonnets. VALEUR 9.98 **7.99** GRS: 7 A 14 pour fillettes et 8 à 14 pr adoles. VALEUR 10.98 **8.99**

BLOUSES REGLEMENTAIRES — FILLETTES ET ADOLESCENTES
Broadcloth Sanforisé. Blanc pour les grandeurs 4 à 6x et bleu, rose, jaune pour grandeurs 7 à 14. MANCHES COURTES REG. 1.39 **4 pr $5** MANCHES LONGUES REG. 1.59 **3 pr $4** Manches courtes ou longues pour adolescentes 10 à 14. **1.98**

SOUS-VETEMENTS POUR FILLETTES ET GARCONNETS
Camisoles et caleçons courts pour fillettes et garçonnets 2 à 6X, ainsi que culottes **en Eiderlon ou coton** peigné pour fillettes 8 à 14. **3 POUR 1.00**

DRAPS ET TAIES D'OREILLERS WABASSO A PRIX SPECIAUX
Qualité renommée Percale. Rayures de couleurs: bleu, vert, jaune sur fond blanc. GRANDEURS 72 x 104 pouces VALEUR 5.49 **3.98** GRANDEURS 81 x 104 POUCES VALEUR 6.98 **4.98** TAIES D'OREILLERS LA PAIRE **1.98**

MAGNIFIQUES TENTURES VALEURS JUSQU'A 16.98
Tête confectionnée à plis pincés et crochets. Tissu lavable sans repassage. Fibre de verre ou antique satin. Imprimés pastels sur fond blanc. Longueur finie 95 pouces. **LA PAIRE** **12.98**

STORES BLANCS POUR FENETRES — VALEUR REG. 2.29
Bonne fabrication en plastique très résistant. Grs: 37 x 70 pouces. Nous les coupons plus petits sur demande. **1.69**

ENSEMBLES 2 MORCEAUX POUR SALLE DE BAINS
Comprenant descente de bain 18 x 30 pouces et couvre-siège. Acrilan lavable: orange, jaune, noir, blanc, turquoise, cacao, vert, rose, or. **4.29**

ENSEMBLES DE 3 SERVIETTES — VAL. JUSQU'A 2.49
Comprenant serviette de bain 22 x 42 pouces, serviette à main 15 x 25, et débarbouillette 11 x 11. Larges rayures verticales avec prédominance de vert, bleu, rose, orange. **1.89**

POUR HOMMES ET JEUNES GENS — IMPERMEABLES VAL. 24.95
Manches semi-raglan. Popeline de coton à l'épreuve des intempéries. Beige, bleu teal, marine, charcoal. Doublure de soie. Grs: 36 à 44. **15.99**

POUR HOMMES — CHEMISES VALEUR 5.50 CH.
Coton mercerisé et Sanforisé. Blanc, jaune, bleu, vert, ou rayures. Collet rond ou à pointes courtes. Grs: 14 à 16½. Manches 32-33-34. **3.99** **3 pr $11**

POUR HOMMES — CHANDAILS ET VESTES VAL. 16.98 A 22.98
Confection soignée 100% laine. Collet en V, col rond ou collet haut. Marque réputée. Motifs variés. Bleu, bourgogne, vert, etc. Grs: P.M.G. **11.67**

CHICS SOULIERS POUR HOMMES ET JEUNES GENS
Elégants modèles lacés ou loafers, à bout semi-carré, uni ou genre mocassin. Cuir noir, fin et souple. Pointures: 6 à 11D. **10.98**

POUR GARCONS — CHEMISES VALEUR 2.98 CH.
Coton Sanforisé, blanc ou à rayures. Collet régulier à pointes courtes ou collet rond. Poignets 2 façons. Grs: 11 à 14½. **2.29** **3 pr $6**

PANTALONS "KORATRON" POUR GARCONS
Tissu 420 nylon fini Koratron. Gris, brun, vert bleu, noir. Style continental ou avec demi-ceinture. GRANDEURS 6 A 12 ANS **5.99** GRANDEURS 12 A 18 ANS **6.99**

POUR GARCONS — BLAZERS VALEUR 14.98
Style 3 boutons, à devant simple. Confection de première classe en flanelle anglaise, de couleur marine. Grs: 24 à 34. **10.99**

POUR GARCONS — "T-SHIRTS" VALEUR 2.69
Coton Sanforisé, uni ou à rayures de couleurs attrayantes. Collet classique. Manches longues. Grs: 8 à 16 ans. **1.99**

LOT SPECIAL ROBES DE CHAMBRE POUR GARCONS
Bonne confection en ratine épaisse et facile d'entretien. Rayures de couleurs attrayantes: bleu, rouge, vert, gris. Grs: 8 à 16 ans. **4.98**

POUR ADOLESCENTES — SOULIERS VAL. JUSQU'A 9.98
Variété de modèles sport ou mode, lacés, loafers, escarpins. Suède, cuir mat ou verni. Gris, beige, brun, noir, bleu. Pointures: 4 à 9 AA-A-B. **4.99**

POUR ENFANTS ET FILLETTES — SOULIERS DE QUALITE
Confortables modèles à courroie ou loafers, en cuir noir ou brun, ou suède gris. Pointures: 8 à 12 et 12½ à 4. **3.99**

SOULIERS TRES DURABLES POUR GARCONS
Nouveaux modèles lacés ou loafers, en cuir ou suède noir. Bonne semelle en composition. Pointures: 8 à 12 et 12½ à 4. **3.99**

SACS DE CLASSE "BARBIE" VALEUR REG. 1.98
Modèle avec poignée et courroie détachable. Couleur bleu pâle, avec motif Barbie, Midge ou Ken. Serrure de sûreté. Grs: 12 x 9 x 2½ pouces. **.99**

PORTE-DOCUMENTS VALEUR COMPARABLE A 9.98
Solide fabrication moulée d'une seule pièce, avec valance d'aluminium tout autour. Noir ou olive. Grs: 17 x 12 x 4 pouces. Fermetures métalliques à serrure de sûreté. **7.99**

VALISE POUR COLLEGIENS VALEUR COMP. A 12.98
Forte fabrication en contre-plaqué recouvert d'acier fini émail bleu. Compartiment intérieur amovible. Grs: 34 x 17 x 18 pouces environ. **9.99**

2 HEURES DE STATIONNEMENT GRATUIT AVEC ACHAT DE $2.00 ET PLUS CHEZ J.-B. LALIBERTE . . PROFITEZ-EN!

Le pavillon de l'Algérie à l'Expo

Là où l'on découvre le monde fascinant de l'Islam

Par Christian Christodoulidis *

Evoquer par des images appropriées un passé chargé de réminiscences historiques, est un art dont la subtilité n'échappe à personne. Car dans une rétrospective de ce genre, il convient de présenter ce qui est le plus représentatif d'une époque déterminée et le "doser" de manière à ne point lui assigner une place plus grande qu'elle n'a occupé dans la vie d'une nation, tout en insistant particulièrement sur la période qui a marqué davantage et à jamais les assises de cette nation.

Cette impression d'équilibre dans la disposition des éléments propres à fournir une idée juste de son patrimoine historique, l'Algérie nous l'offre à l'Expo dans ce "précieux écrin" que constitue son splendide pavillon, de manière ausis vivante que possible et telle à défier les critiques dhistoire les plus pointilleux. Ainsi, après une courte promenade" à travers le monde gréco-romain qui a dominé au début de l'ère chrétienne la vie de Numidie (l'Algérie actuelle., nous sommes tout au long de ce "périple" confrontés avec le monde merveilleux et puissant de l'Islam. Celui-ci a fourni à l'Algérie, en dehors d'une religion monothéiste, ses normes politiques, sociales et culturelles, voire même économiques. Ces normes, assouplies, se perpétuent de nos jours à travers les structures de l'Etat algérien indépendant, dans lequel elle s'intègrent et se fondent harmonieusement.

La somptuosité des articles

Ceux qui ont vaguement entendu dire qu'un parfum de romantisme, longtemps entretenue par l'imagerie populaire, se rattache aux moeurs, à l'art et au mode de vie musulmans, feraient bien de visiter ce pavillon où rien n'est négligé pour une initiation de l'intéressé au prestigieux monde de l'Islam, tel qu'il s'est façonné en terre algérienne. Mais même ceux à qui il leur est familier, auraient beaucoup à gagner de cette visite. L'atmosphère, empreinte de sérénité, qui se dégage de ce pavillon, est rehaussée par la somptuosité des articles qui y sont exposés et dont chacun est une véritable oeuvre d'art. L'attention des amateurs de folklore sera retenue longtemps par les vitrines où l'on expose une infinité d'objets, dont plusieurs remontent aux XVIIe et XVIIIe siècles et à l'aide desquels le visiteur le moins averti reçoit une initiation complète aux coutumes algériennes, demeurées inaltérées en dépit des colonisateurs et de leurs tentatives de désarabisation.

De toutes les provinces algériennes, la Kabylie semble témoigner un attachement plus tenace à ses traditions folkloriques. Les parures kabyles qu'on propose à notre admiration et dont l'élément décoratif dominant est le corail, doivent donner fière allure aux femmes de cette contrée de rudes montagnards. A voir ces colliers, ces diadèmes, ces fibules, ces boucles d'oreilles et ces pectoraux formés de lourdes plaques délicatement ouvragées, l'on se figure un peu le tintement que ces accessoires de parure féminine doivent produire lorsque celles qui en sont parées mènent la danse — cette danse si particulière aux Arabes, qui s'accompagne comme on sait si particulière aux Arabes, de généreux déhanchements.

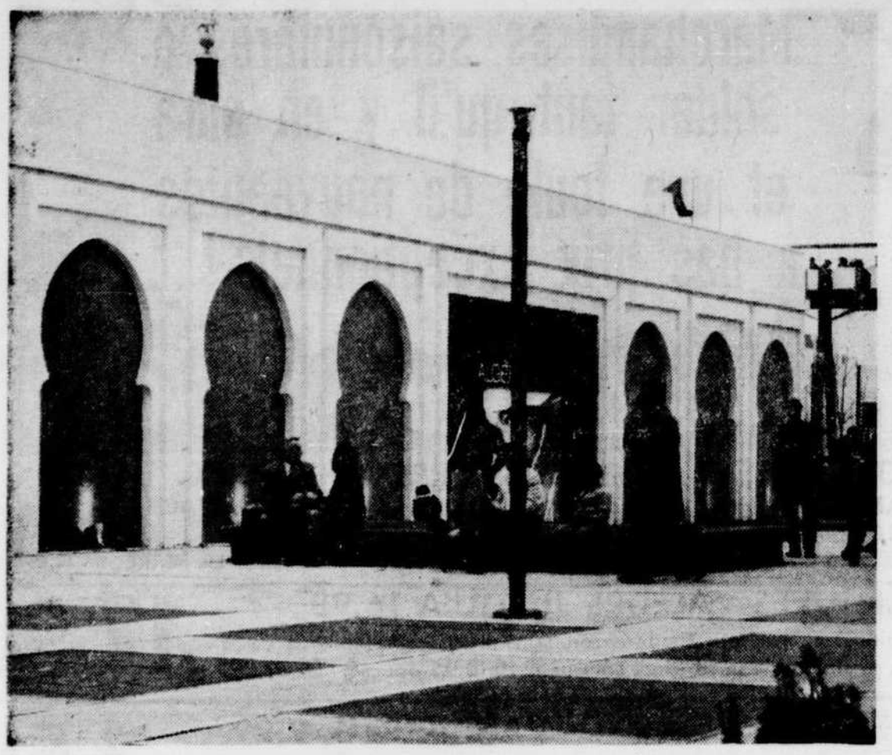
Plus loin, une vitrine renferme des instruments de musique anciens — notamment la cithare et le "rebeb" (sorte de viole arabe) — dans la décoration et le finissage desquels les luthiers algériens témoignaient une maîtrise incontestée.

De la cuisine aux guerriers

A côté des ustensiles de ménage — pichets, plats, marmites, gargoulettes, lampes à huile — dont la forme et les motifs varient à l'infini, voici enfin l'équipement des gerriers et des cavaliers — ces orgueilleux "pourfendeurs" montés, dont les prouesses sont passées en proverbe. Dans la vitrine où figurent ces objets, on peut voir notamment des fusils, des pistolets et des sabres à fourreaux, damasquinés ou couverts de somptueuses arabesques en argent ciselé — attributs d'un peuple fier, pour qui l'esprit de chevalerie a encore un sens.

C'est, somme toute, dans un monde fascinant que la participation algérienne introduit le vsiteur, que guettent à chaque pas des merveilles insoupçonnées. La conclusion qui s'impose de cette visite est que le peuple algérien demeure religieusement attaché à son fulgurant patrimoine islamique, tout en gardant les yeux — ainsi que les images mouvantes du pavillon permettent de l'affirmer — résolument tournés vers un avenir qui s'annonce particulièrement prometteur.

* L'auteur est membre du Service de Presse de l'Expo et responsable du secteur africain.



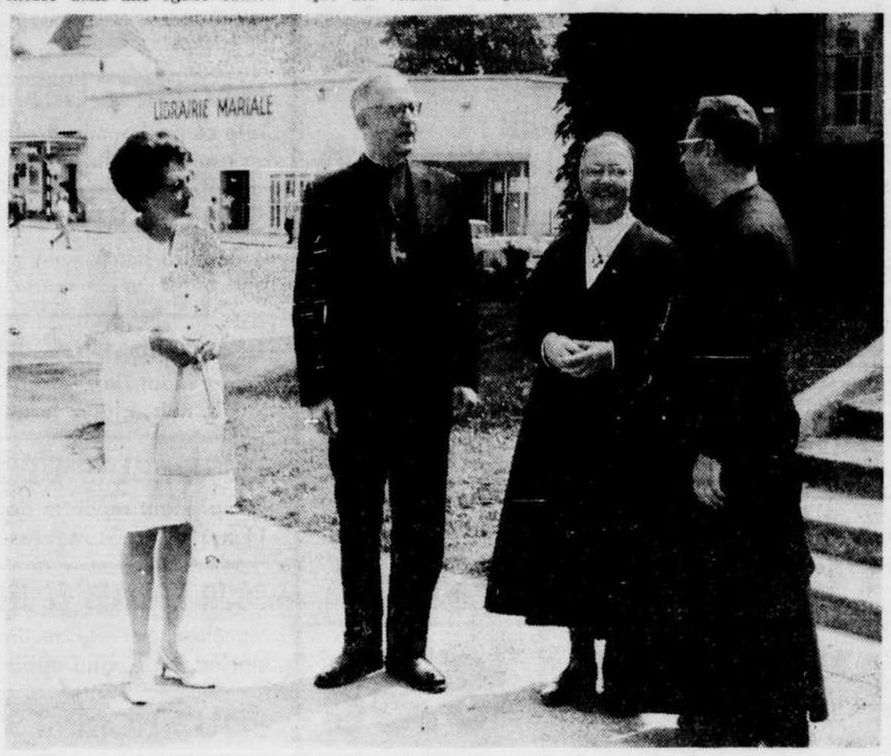
● Vue extérieure du pavillon de l'Algérie, à l'Expo '67. On notera la décoration de style mauresque.

Nette amélioration des relations au Nigéria

Lagos (D.I.A.) — Le Père J.M. O'Connell S.M.A., professeur à l'Université d'Ibadan au Nigéria, souligne dans un article l'amélioration des relations entre catholiques et protestants au Nigéria depuis les cinq dernières années. Il cite le cas de l'évêque anglican d'Ibadan, qui lut une leçon de la Bible pendant la célébration de la messe dans une église catholiquet, et celui de l'évêque catholique de la même ville, qui adressa la parole au synode anglican. "Ces faits, dit-il, doivent être vus dans le resserrement des liens entre catholiques et protestants au Nigéria et dans le monde en général".

Faisant l'analyse psychologique des tensions du passé entre catholiques et protestants au Nigéria, il continue: "Quand le continent africain s'ouvrit à la pénétration européenne, les missionnaires y apportèrent également les dissensions religieuses d'Europe". La "Church Missionnary Society" (C.M.S.) qui évangélisa le Nigéria, appartenait à la "Low-Church" d'Angleterre et était fortement attachée à la religion réformée évangélique et activement anti-catholique. D'autre part, l'anti-protestantisme des catholiques était accentuée du fait que les missionnaires catholiques était d'origine iriandaise : pour eux le protestantisme était non seulement hérétique, mais même indésirable parce que anglais. Toutefois, petit à petit, les frictions entre les deux confessions s'adoucirent. On cessa de rendre l'un et l'autre responsable du manque d'unité dans l'Eglise chrétienne.

Les catholiques remarquèrent la pureté de foi de leurs frères protestants, la sincérité de leur témoignage chrétien et leur amour du Christ. Catholiques et protestants n'avaient-ils pas, côte à côte, subi le martyr en Uganda pour la même foi, avec un même courage ? "Certes, conclut le Père O'Connell, beaucoup de différences doctrinales demeurent. Laissons donc tomber nos exclusivismes du passé, pour multiplier de plus en plus les occasions de prières en commun. Nous avons tout à gagner par une collaboration franche sur le plan économique et social qui peut s'étendre depuis l'enseignement jusqu'au développement communautaire. C'est le meilleur moyen pour atténuer le scandale de la désunion entre chrétiens".



● Son Exc. Mgr Jacques Lecordier, évêque de St-Denis, en banlieue de Paris, a visité le Sanctuaire, vendredi et samedi dernier. Il est le premier évêque de St-Denis, l'un des trois nouveaux diocèses urbains de Paris, fondé en juillet 1966. Son Excellence est accompagné de Mère Thérèse d'Alançon, Soeur de St-Louis de France (s.c.s.l.), supérieure provinciale de St-Antoine de Bienville, de Mlle Noëlla Genest, o.m.m.i., organiste qui a donné un concert dimanche après-midi à la console des grandes orgues de la basilique Notre-Dame du Cap, et du R. P. Jacques Rinfret, o.m.i., directeur des pèlerinages au Sanctuaire du Cap. Son Exc. Mgr Pierre Boition, évêque de Verdun, France; et Mgr N. François, aumônier fondateur de la Fraternité sacerdotale des malades de Paris, ont également visité le Sanctuaire de N.-D. du Cap.

La rançon du progrès...

Des évêques missionnaires pilotent leurs avions personnels en Afrique

De plus en plus les avions missionnaires se multiplient au Congo-Kinshasa.

Dans l'Est du Congo, un Père Blanc a fondé la "Bunia Air Mission" (B.A.M.), qui rend de grands services au diocèse de Bunia et aux diocèses voisins avec ses deux avions : un SuperCub biplace et un six-places Cherokee 6, pilotés par deux Pères Blancs, un Belge et un Canadien. Quant aux Pères Xavériens d'Uvira, ils ont deux avions dont un Macchi à six places, qui rayonne dans la région montagneuse de Bukavu-Maniema.

Le diocèse de Kenge, situé au Nord-Est de Kinshasa, dispose de trois avions : deux Dornier et un SuperCub. L'évêque de Kenge, Mgr Hoenen a obtenu son brevet de pilotage en 1964. Il est ainsi le premier évêque-pilote du Congo-Kinshasa.

Le deuxième évêque-pilote est Mgr Weigl, évêque D'Ikela, diocèse de la province de l'Equateur. Il possède un petit Sky-Line 182, appelé "Pius X". Un pilote laïc s'est engagé pour 3 ans au service du diocèse, où 7 postes de mission ont ménagé leurs propres pistes d'atterrissage.

Un service inter-diocésain

Parmi les missionnaires ayant obtenu un brevet de pilotage, signalons un frère-architecte au service des oeuvres centrales du Congo et qui est dans l'obligation d'effectuer de nombreux déplacements.

Pour sa part le diocèse de Bunia, situé au Congo le long de la frontière ugandaise, dispose d'une petite compagnie aérienne : la BAM (Bunia Air Mission). Celle-ci possède deux avions : un SuperCub biplace et un six-places Cherokee 6. Elle a pu pourtant réaliser, en 1966, 726 heures de vol au service des missions: elle a transporté 1,976 religieux, religieuses, professeur laïcs, sur une distance totale de 147,900 km à vol d'oiseau, ce qui fait près du double au sol dans les montagnes de l'Est du Congo, zone d'activité de la BAM.

Si l'on devait additionner tous les kilos de courrier, vivres, médicaments, objets du culte et matériel scolaire transportés dans les postes éloignés de mission, on dépasserait les 100,000 kilos ! A raison d'une demi-tonne par voyage, cela chiffre très vite.

La BAM dessert régulièrement les diocèses de : Bunia, Mahagi et Gasongo; occasionnellement, elle a pu aider les diocèses voisins de : Kisangani, Wamba, Niangara. Elle a eu l'honneur de véhiculer Son Exc. le Nonce Apostolique dans les diocèses de : Bukavu, Kasongo, Bunia, Mahagi, Niangara et dans la préfecture de Doruma. Elle a également pu organiser 24 voyages d'évêques... voyages de première classe avec Nescafé et sandwiches, servis à bord, même si derrière les sièges une quantité impressionnante de légumes frais, viande et poissons gelés, cadeaux destinés aux abbés et aux missionnaires perdus au fond de la brousse, accompagnaient les passagers de marque.

Un pilote canadien

Les relations de la BAM avec la société Soeur Protestante MAF de Bunia sont des plus cordiales. Celle-ci possède un Cessna 6 places très pratique et un pilote, jeune marié fort expérimenté tant en pilotage qu'en mécanique.

A signaler également une entr'aide très efficace avec les pilotes et mécaniciens de l'office congolais des Mines de Kilomoto, qui s'est aimablement chargé de l'entretien régulier des avions, et construit un nouvel hangar métallique pour la BAM à l'aérodrome de Bunia.

Pour l'année 1967, une extension des possibilités de la BAM est prévue grâce à la collaboration d'un nouveau pilote canadien, qui consacrera une partie de ses activités au transport missionnaire. Le diocèse de Niangara a demandé à l'évêque de Bunia l'aide de la BAM pour son diocèse également et cette demande a été agréée : sa situation ressemble au diocèse de Kasongo où de nombreux postes ne peuvent pratiquement être ravitaillés que par avion.

Le Congo ne se laisse donc pas distancer par les pays voisins dans l'emploi de l'aviation au service des missions. Et avec raison. Les grandes distances et le mauvais état des routes rend l'emploi de petits avions indispensables dans certaines circonstances, par exemple : l'évacuation rapide de malades, le transport de médicaments, du courrier, de vivre, d'objets du culte et du matériel scolaire, les tournées apostoliques des évêques, et les voyages des religieux, des religieuses et des professeurs laïcs.

Plan d'amaigrissement
Recette à domicile

Il est facile de perdre rapidement, chez soi, des livres de graisse disgracieuse! Etablissez vous-même ce plan de recette. C'est très facile—et c'est peu coûteux. Allez simplement chez votre pharmacien et demandez quatre onces de Concentré Naran. Versez ceci dans une bouteille d'une chopine et ajoutez assez de jus de pamplemousse pour la remplir. Prenez-en deux cuillerées à soupe par jour, selon le besoin, et suivez le plan Naran.

Si votre premier achat ne vous montre pas un moyen simple et facile de perdre la graisse superflue et ne vous aide pas à retrouver la svelteese de votre ligne; si les livres et les pouces réduisibles de graisse superflue ne disparaissent pas du cou, du menton, des bras, de la poitrine, de l'abdomen, des hanches, des mollets et des chevilles, retournez simplement le flacon vide pour vous faire rembourser. Suivez cette méthode facile recommandée par les nombreuses personnes qui ont essayé ce plan et retrouvez votre ligne. Notez comme le gonflement disparaîtra vite—combien vous vous sentirez mieux. Plus alerte, plus active et d'apparence plus jeune.

EPARGNEZ en profitant de ces SPECIAUX

Prix en vigueur jusqu'à samedi le 12 août 1967

ALIMENTATION Normandie

MARINADES SUCREES HABITANT 2 jarres 24 oz .89

FARINE ROBIN HOOD Sac 7 lbs .79

OEUFS Frais Catégorie "A" petits 3 douzaines 1.00

BONBONS VIAU assortis Cello de .29 - SPECIAL 4/1.00

A votre choix procurez-vous: DEBARBOUILLETTES SERVIETTES REGULIERES ou SERVIETTES DE PLAGE

chez votre marchand Normandie - Serviettes au choix

ROTI DE PORC DANS L'EPAULE GENRE PICNIC ENVIRON 5 A 7 LIVRES LA LIVRE .43

POULET A ROTIR Catégorie "A" éviscéré 3 à 4 livres livre .35

FOIE DE VEAU La livre 1.09

BOUDIN FRAIS Hygiénic livre .29

ORANGES OUTSPAN - GROSSEUR 150 3 Douz. .89

CANTALOUPS Grosseur 45 E.U. No 1 Chacun .35

LAITUE POMMEE Du Québec, Grosseur 18 no 1 2 pour .29

CONCOMBRES Frais du Québec No 1 3 pour .19

FROMAGE	KRAFT canadien tranché 04 rabais Cello 1 lb	.69	PATE DE JAMBON	Cordon Bleu Bte 7 oz	.47	CONFITURES	Fraises pectin Canadienne Gauvin - Jarre 24 oz .57
GRUAU ROBIN HOOD	Instant Boîte 44 oz .53	rapide Boîte 3 lbs .53	PATE DE FOIE	gras Cordon Bleu, veau jambon langue, veau jambon tomates, veau porc poulet	2 btes 7 oz .73	COQUETEL de FRUITS	Libby's fantaisie 2 btes 20 oz .79
CHOCOLAT INSTANT	Nestlé Quick Bte 2 lbs	.93	GELEE EN POUDRE	Jello saveurs assorties	6 btes 3 oz .69	MARGARINE	Merry vite colorée 2 btes 1 lb .79
THE TENDER LEAF	Bte 60 sachets	.83	PATE A DENTS	CREST Format famille	.99	MELANGE HOT DOG	Pogo Boîte 16 oz .65
SAUMON KETA	Tea Rose Bte 1 lb	.63				LIQUEUR COTT	saveurs assorties 6 btes 10 oz .49
OIGNONS MARINES	Gattuso sucrés Jarre 12 oz	.51				MIXO EAU JAVEL	concentré Contenant 128 oz .75

PRIME DE LA SEMAINE
LINGE DE TABLE
a texture épaisse et très absorbante. Dimension pratique: 16 x 16. Couleurs assorties. Valeur reelle: 6 pour 99 SPECIAL 6 pour .79

Son Excellence Mgr Henri Légaré o.m.i.

Le nouvel évêque nommé au Labrador

Les agences de nouvelles nous ont appris, le 22 juillet, la nomination du R.P. Henri Légaré, o.m.i., jusqu'ici provincial de la Province Oblate du Manitoba, au poste d'EVEQUE du LABRADOR. Il succède à Son Exc. Mgr Lionel Scheffer, o.m.i., qui, pendant vingt ans, fut le premier évêque de cette région.

Originaire de Willow-Bunch, en Saskatchewan, où il est né le 20 février 1918, Mgr Henri Légaré y fit ses études primaires. Il étudia ensuite au collège de Gravelbourg, en Saskatchewan. Après une année de noviciat chez les Oblats à St-Laurent, Manitoba, il poursuivit ses études philosophiques et théologiques au scolasticat des Pères Oblats à Lebret, en Saskatchewan. Par la suite, il fréquenta l'Université Laval, l'Université catholique de Washington, l'Université de Fribourg, en Suisse et l'Université catholique de St. Louis.

Elevé à la prêtrise en 1943, à Regina, Sask., il fut professeur de sociologie à l'Université Laval et remplit les fonctions de professeur au Grand Séminaire de St-Norbert, Man., et au Grand Séminaire de St-Boniface, Man. avant de venir à Ottawa en 1951, comme professeur de sociologie. Durant cinq ans, il fut aumônier national et administrateur de l'Association des hôpitaux catholiques du Canada.

Durant les six années de son Rectorat, le R.P. Henri Légaré a représenté l'Université d'Ottawa à travers le monde entier et cela d'une façon brillante et vraiment efficace. Fervent défenseur du bilinguisme et du biculturalisme, il fut pendant deux ans président de la Conférence nationale des Universités et collèges canadiens, et président du comité des directeurs de cette Conférence. Il est docteur honoraire en Droit des universités Carleton, Queen's de London, Western Ontario et Saskatchewan.

L'évêque élu a participé à plusieurs congrès nationaux et internationaux, au Canada, aux Etats-Unis et en Europe, et il est membre d'un grand nombre d'associations canadiennes et internationales. Sous le rectorat du R.P. Légaré, l'Université d'Ottawa a connu une période d'expansion sans précédent et cela dans tous les domaines. En 1964, le R.P. Légaré retourne dans sa province oblate d'origine où il reçoit une obédience pour le collège de Gravelbourg; il est chargé des études supérieures dans cette province, jusqu'à sa nomination comme Supérieur de la province oblate du Manitoba, le 23 mai 1966.

En raison de sa compétence et de ses hautes qualités, le R.P. Légaré était invité nommément au Chapitre Général des Missionnaires Oblats, à Rome, en janvier-février 1966. Il y joua un rôle majeur à titre de Président du comité central des moniteurs et des secrétaires du Chapitre et participa largement à son succès. Dès sa nomination comme Provincial, il s'appliqua à promouvoir la formation de Commissions pastorales des missions, de formation, etc. pour les Oblats de sa province. Il demeure membre de l'exécutif du Conseil Oblat des Oeuvres Indiennes et Esquimaudes, conseil formé des Evêques et Provinciaux Oblats du Canada ayant un rôle particulier à jouer auprès de ces populations.

Tout le personnel du diocèse: Pères, Frères, Religieuses, Collaborateurs, Bienfaiteurs et Amis expriment leur reconnaissance aux autorités ecclésiastiques et à la Congrégation des Oblats pour cette nomination, ainsi qu'à la Province Oblate du Manitoba pour avoir si bien préparé le nouveau Chef spirituel de l'Eglise du Nouveau-Québec et du Labrador.

Nos plus sincères félicitations à la famille du nouvel élu, tout particulièrement à ses frères: Ernest, de Saskatoon; Louis, de Coronach, Sask.; Cléophas, de Lompac, Californie et à sa sœur, Mme Alice Bonneau, de Willow-Bunch; à ses cousins: Mgr L. Mondor, curé de Swift Current, Sask.; M. l'abbé F. Ducharme, curé de la cathédrale de Gravelbourg; M. l'abbé Roger Ducharme, curé de Ferland, Sask.; M. l'abbé A. Ferland, vicaire à Providence, R.I.; M. l'abbé E. Ferland, curé à Harris Ville, R.I.; Rév. Frère Sébastin (Ferland), supérieur à Woonsocket, R.I., ainsi qu'à ses trois cousines religieuses.

A Son Excellence Mgr Henri Légaré, o.m.i., nos voeux les meilleurs de succès et l'assurance de notre pleine et entière collaboration.



Au Rwanda, des handicapés procèdent à la fabrication de postes de radio

Kigalo (D.I.A.) — Au Rwanda, des ouvriers handicapés, aidés de techniciens européens, ont fondé une coopérative de production de radios. Les coopérateurs ont élu parmi eux leurs administrateurs et engagé comme gérant un ingénieur, volontaire européen, qui a conçu l'entreprise et aide maintenant à mettre en place les cadres responsables.

C'est le Home de Gatagara, centre de formation et de rééducation de jeunes handicapés au diocèse de Kabgaya, dirigé par l'abbé Fraipont, qui a offert la main d'oeuvre, un atelier et un premier financement. Cet atelier, où a débuté la nouvelle industrie de radios, continue à servir à l'apprentissage de nouveaux handicapés, mais l'atelier de production se trouvera fin 1967 dans la banlieue de Kigali, capitale du Rwanda, où est fixé le siège social de la coopérative MERA (Manufacture Electronique et Mécanique du Rwanda).

En 1966, environ 3,000 radios ont été lancés sur le marché et on espère arriver à 10,000 en 1967. Ce radio, très simple est fabriqué pour capter les fréquences usuelles en Afrique. Sous peu on construira également des appareils électroniques (tourne-disques, amplificateurs, interphones). Au Rwanda, on vend actuellement 5 fois plus de radios qu'avant la mise sur le marché des "MERA".

Signalons que le pavillon de Rwanda à l'Expo montre quelques-uns de ces radios de fabrication locale.

Laïc à la direction d'un réseau scolaire diocésain

Lilongwe (D.I.A.) — Un laïc, M. Dominique D. Kainja, sera préposé à la direction des 130 écoles primaires du diocèse de Lilongwe, un des cinq diocèse du Malawi. M. Kainja, âgé de 31 ans vient d'être nommé secrétaire diocésain de l'enseignement par Mgr Joseph Fady, p.b., évêque de Lilongwe. M. Kainja a été directeur de plusieurs écoles. Actuellement, il est le second laïc à occuper pareille fonction au Malawi. Son devancier est M. Gratien Kampayi de l'archidiocèse de Blantyre. Signalons qu'au Nigéria, il y a 5 laïcs qui sont titulaires de postes semblables, notamment dans les diocèses de Lagos, Warri, Galabar, Owerri et Onitsha.

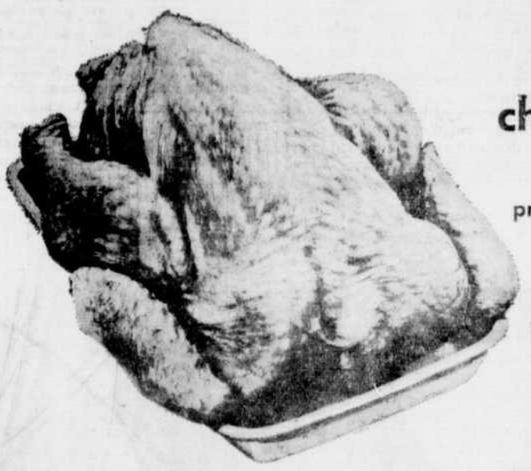
Télévision

Une équipe de la télévision de Radio-Canada s'est rendue à 2,000 pieds sous terre et à 4 milles sous l'Atlantique pour tourner un documentaire sur les houillères au Canada.

toujours mieux **Servir** est notre seule devise

GEM Roi des bas Prix

GROS POULETS



chapons frais cat. A
prêts à cuire - éviscérés
5 à 7 lbs
.49 LB

SAUCISSE PUR LARD BILOPAGE, SOUS INSPECTION FEDERALE	tray pack 1 lb	.59
GALANTINE DE VEAU FRAICHE, BILOPAGE	LB	.79
SAUCISSE FUMEE HYGIENIC VACUUM PACK, POUR UN REPAS RAPIDE	LB	.53

GROSSES BANANES

qualité no 1
mûries
à point
.14 LB



CONCOMBRES FRAIS VERTS ET LONGS, CULTURE NO 1 DU QUEBEC	2 pour	.15
CAROTTES NOUVELLES LONGUES ET TENDRES, CULTURE NO 1 DU QUEBEC	Sac 5 lbs	.53
ORANGES OUTSPAN SUCREES TRES JUTEUSES	Sac 5 lbs	.69

79¢ MAXWELL-HOUSE Café frais moulu SAC 1 LB .04 DE RABAIS

2/65¢ LIBBY'S tomates qualité choix BTES 28 OZ

75¢ SUCRE blanc granulé QUANTITE LIMITEE SAC 10 LBS

29¢ DOVE Savon liquide pour la vaisselle BOUT. 12 OZ

65¢ KRAFT fromage canadien tranché PQT 16 OZ .04 DE RABAIS

HEINZ SPAGHETTI A LA SAUCE AU TOMATE	2 btes 15 oz	.39
CORDON BLEU PATE A SANDWICHES - CHOIX DE 5 VARIETES	2 btes 7 oz	.69
CHRISTIES BISCUITS FEUILLE D'ERABLE	2 pqts 30 bis.	.69
KRAFT JUS D'ORANGES	2 bout. 32 oz	.79
CULVER HOUSE POIRES DESSERT, QUALITE, CHOIX	2 btes 20 oz	.55
ROYALE PAPIER TOILETTE BLANC OU ROSE	2 pqts 2 roul.	.65
CATELLI SAUCE A LA VIANDE	2 btes 15 oz	.65
HEINZ JUS DE TOMATES QUALITE FANTAISIE	6 btes 20 oz	.95
PO-GO MELANGE POUR HOT-DOG	bte 1 lb	.65
CLOVER-LEAF SAUMON ROSE	bte 1 lb	.69
ROBIN HOOD MELANGE A GATEAUX BLANC OU CHOCOLAT	2 btes 18 oz	.89
GOLDEN-GIRL MARGARINE POUR VOS FRITURES	4 pqts 1 lb	.99
BEAVER BLE D'INDE EN EPIS	bte 40 oz	.33
GAUVIN SIROP DORE	bocal 32 oz	.43
HABITANT RELISH SUCREE	bocal 24 oz	.43
LESTOIL NETTOYEUR LIQUIDE	bout. 15 oz	.47

● NOUS NOUS RESERVONS LE DROIT DE LIMITER LES QUANTITES ● PRIX EN VIGUEUR JUSQU'AU 12 AOUT ● LIVRAISON GRATUITE AVEC COMMANDE MINIMUM DE $3.00

50 TIMBRES Gold Star — Avec l'achat de DEBARBOUILLETTES En ratine épaisse et souple. Dimensions 11 x 11 6 pour 89¢ Cette offre est nulle après le 12 août

50 TIMBRES Gold Star — Avec l'achat de LA SAINTE BIBLE Nouvelle édition fascicule no 1 Spécial 69¢ Cette offre est nulle après le 12 août

25 TIMBRES Gold Star — Avec l'achat de GEM Allumettes en livrets Bte 50 29¢ Cette offre est nulle après le 12 août

50 TIMBRES Gold Star — Avec l'achat de SIMARD Cups aux fruits Bte 12 59¢ Cette offre est nulle après le 12 août

25 TIMBRES Gold Star — Avec l'achat de 6 CITRONS GROSSEUR 140 Cette offre est nulle après le 12 août

25 TIMBRES Gold Star — Avec l'achat de 1 LIVRE DE FOIE A VOTRE CHOIX Cette offre est nulle après le 12 août

25 TIMBRES Gold Star — Avec l'achat de KRISPIE KERNELS Peanuts rouges salées Sac 13 oz 45¢ Cette offre est nulle après le 12 août

25 TIMBRES Gold Star — Avec l'achat de KRISPIE KERNELS Peanuts blanches salées Sac 13 oz 49¢ Cette offre est nulle après le 12 août

25 TIMBRES Gold Star — Avec l'achat de KRISPIE KERNELS Peanuts avec écales Sac 16 oz 49¢ Cette offre est nulle après le 12 août

25 TIMBRES Gold Star — Avec l'achat de SHICK Lames de rasoir en acier inoxydable - 1 lame gratuite Pqt 6 lames 75¢ Cette offre est nulle après le 12 août

Lancement d'une vaste campagne annuelle de sécurité sur les chantiers de construction

par André BELLEMARE

Une foule de personnalités gouvernementales et du monde de la construction a assisté au lancement de la campagne nationale annuelle de sécurité sur les chantiers de construction. La cérémonie s'est déroulée sur les lieux mêmes de la mise en chantier du nouveau pont de Québec sur la rive sud, hier avant-midi, à St-Nicolas.

Cette initiative, mise de l'avant par l'Association des constructeurs de routes du Québec, en collaboration avec les ministères de la Voirie et des Travaux publics, poursuit l'objectif de sensibiliser d'abord les ouvriers et la population face au problème de la sécurité sur les chantiers de construction. On a relevé par le passé un grand nombre d'accidents sur la construction et plusieurs de ces derniers originaient d'une imprudence ou d'une négligence souvent simpliste. Des ouvriers y ont laissé leur vie. Des accidents se produisent encore, il est certain, mais les efforts déployés par différents organismes visent justement à en diminuer le nombre.

Comme le soulignait le ministre associé aux Affaires municipales, M. Francis Boudreau, représentant le ministre de la Voirie, M. Fernand Lafontaine, retenu à une séance du cabinet, "la cérémonie de cet avant-midi est symbolique mais elle est empreinte d'un rappel au souci de la sécurité sur les chantiers de construction, rappel qui se veut constant". Le porte-parole du gouvernement a félicité l'Association des constructeurs de routes du Québec de la promotion de cette campagne "qui porte sans doutes des fruits".

Devant la concurrence qui prend une telle ampleur dans le secteur de la construction, seules les entreprises, petites et grandes, qui répondent aux normes de la sécurité et qui sont spécialisées réussiront à survivre, "si elles dépassent le stage de l'artisanat". Or, ceci aura pour effet de garantir une plus grande sécurité pour l'employé. C'est en ce sens qu'est dirigée la campagne nationale qui a été inaugurée à Ottawa, la veille.

DES CHIFFRES

Il suffit de jeter un coup d'oeil sur les statistiques de la Commission des accidents de travail pour constater l'utilité d'une campagne de prévention de tels accidents. D'après les chiffres fournis par M. Louis-Philippe Pelletier, trésorier de l'organisme, un total de 10,522 réclamations ont été inscrites en 1965 à la suite d'accidents survenus sur des chantiers de construction de ponts, de routes, de pavage, etc. Ce qui représentait un montant de $4,141,229.

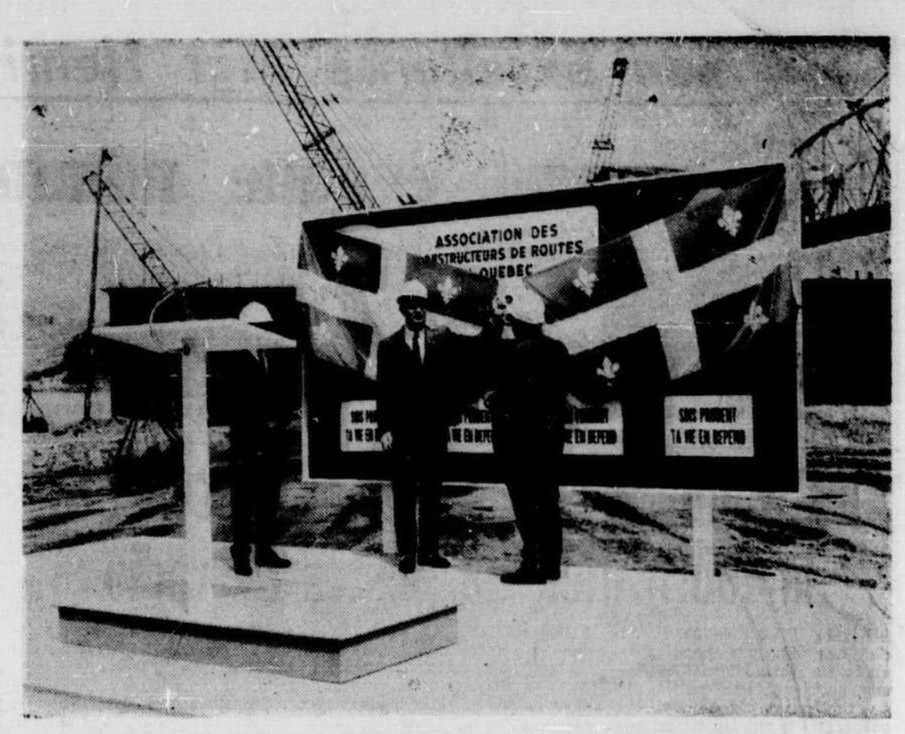
La situation ne s'est pas améliorée en 1966 puisqu'on a dénombré 11,089 réclamations pour une valeur de plus de $5,198,463, versée en indemnité aux ouvriers victimes d'accidents.

A la lumière de ce tableau, il en résulte l'importance d'accentuer la campagne de prévention et de sécurité sur les chantiers de construction. La sécurité devient un impératif devant la prolifération des branches de ce secteur de l'économie. La facteur humain commande dès lors la collaboration de tous ceux qui oeuvrent de près ou de loin dans ce domaine.

MM. Henri Gautrin et Réal L'Heureux, respectivement président de l'Association des constructeurs de routes du Québec et président de la campagne nationale de sécurité, ont également adressé la parole pour souhaiter la bienvenue aux dignitaires.

Le ministre associé des Affaires municipales et M. Gautrin ont dévoilé la plaque symbolique marquant le lancement de la campagne dont le leitmotiv est "soit prudent, ta vie en dépend".

Le ministre de la Voirie, M. Lafontaine, a pu rejoindre les délégués, par la suite, au Holiday Inn, où s'est déroulée la réception. Il était accompagné de trois autres members du cabinet provincial, MM. Gabriel Loubier, ministre du Tourisme, de la Chasse et de la Pêche, Armand Russel, ministre associé au Travaux publics et Paul Allard, ministre d'Etat à la Voirie.



● Le ministre d'Etat aux Affaires municipales, M. Francis Boudreau, à droite, et le président de l'Association des constructeurs de routes du Québec, M. Henri Gautrin, dévoilent la plaque symbolique lors de l'inauguration de la campagne nationale de sécurité sur les chantiers de construction. La cérémonie s'est déroulée hier avant-midi sur le site de construction du pilier sud du nouveau pont de Québec. A l'extrême-gauche, le président de la campagne, M. Réal L'Heureux, partiellement caché.

Le problème des ordures ménagères

Québec doit cesser de négocier avec M. Beaulieu

Par Eddie LABRIE

Sans être trop favorable, la ville de Québec fera affaire avec la municipalité du Lac St-Charles. Effectivement, Québec qui avait déjà entrepris de sérieuses négociations avec les Entreprises P.-E. Beaulieu pour la disposition de ses ordures ménagères, devra subitement couper court aux négociations et signer un contrat de cinq ans avec la municipalité du Lac St-Charles.

Un tel changement est survenu à la suite de l'adoption par la municipalité du Lac St-Charles d'un règlement défendant l'opération d'un dépotoir autre que le sien. De plus, un nouveau règlement de zonage appui le "règlement en question".

Dans une lettre adressée au comité exécutif hier, M. Roger Guay, ingénieur du Service des travaux publics pour la ville de Québec, déclare: "Nous vous soumettons une proposition de la municipalité du Lac St-Charles, faite par l'entremise des procureurs Pinsonnault, Ferland, Forest & Simard, relativement à l'utilisation du dépotoir de la municipalité. Cette proposition, ajoute M. Guay, est sensiblement la même que celle déjà soumise par les Entreprises P.-E. Beaulieu et acceptée par la résolution No 4274 du comité exécutif, le 17 juillet dernier. Elle diffère toutefois de cette dernière par le montant chargé pour les 2 premières années, lequel est de $20,000 au lieu de $17,500 pour un maximum de 5,000 voyages. Plus loin, l'auteur de la lettre rappelle que la municipalité du Lac St-Charles a adopté récemment, le règlement No 42, lequel défend, par l'article 5, l'opération d'un dépotoir autre que le dépotoir municipal. Un nouveau règlement de zonage appui aussi le règlement 42. Enfin, M. Guay est d'avis (après consultation avec l'avocat Ernest Godbout) qu'une entente avec la municipalité du Lac St-Charles pourrait éviter bien des ennuis, quoiqu'il préfère de beaucoup le site du dépotoir de la firme P.-E. Beaulieu, à cause de son étendu plus vaste et la plus grande faciilté d'opération et d'entretien.

OPINION DU MAIRE

"Nous n'avons pas le choix, nous sommes presque obligés de déverser nos ordures ménagères au dépotoir municipal du Lac St-Charles", déclarait hier après-midi, le maire Gilles Lamontagne.

Il a poursuivi en disant: "Nous avions accepté en principe il y a quelque temps, une proposition soumise par les Entreprises P.-E. Beaulieu, mais, a-t-il ajouté à la suite de l'adoption par la municipalité du Lac St-Charles d'un règlement défendant l'opération d'un dépotoir autre que le sien, notre ville devra donc accepter bon gré mal gré de transiger avec cette dernière.

Pour la disposition des ordures :

Québec dépensera plus de $100,000 au cours des 5 prochaines années

(Par Eddie LABBRIE)

Pour disposer d'une partie de ses ordures ménagères au dépotoir du Lac Saint-Charles, la ville de Québec dépensera au cours des cinq prochaines années, une somme excédant $100,000, ce qui représente environ 25,000 voyages de camions.

C'est du moins ce qu'a déclaré hier après-midi, le maire de la Vieille Capitale, M. Gilles Lamontagne, en ajoutant que la ville signerait sous peu, un contrat à cet effet.

Le contrat tel que proposé par la municipalité du Lac St-Charles réclame un versement annuel de $20,000, montant qui permettra à la ville de Québec de déverser au dépotoir municipal, 5,000 voyages de camions.

Les autres clauses inscrites dans le contrat indiquent clairement que: "Le nombre de voyages qui annuellement dépassera 5,000, apportera des frais supplémentaires de $3.50 par voyage, et ce, pour les deux premières années, et $4.00 par voyage pour les années subséquentes". De plus, la ville devra payer le coût de la dératisation qui serait estimé à $900.

NEGOCIATIONS...

Dans une lettre adressée hier, au comité exécutif, la municipalité du Lac Saint-Charles se dit prête à négocier avec la ville de Québec. En outre, elle s'engage à assurer l'entretien du dépotoir.

Les Juifs égyptiens jouissent des mêmes droits que tous

LE CAIRE (AFP) — "Les Juifs égyptiens jouissent de tous les droits accordés par la constitution aux citoyens égyptiens", déclare notamment un communiqué sur la situation des Juifs en RAU diffusé hier soir par le ministère égyptien de l'Orientation nationale.

Le communiqué ajoute: "Appuyé par le sionisme international, Israël a lancé récemment une campagne malveillante contre le monde arabe en général et la RAU en particulier, afin de donner une image erronée des conditions des citoyens arabes juifs.

MODIFICATIONS LEGISLATIVES SUR LES PLACEMENTS DE BIENS

(J.D.) — L'Assemblée législative du Québec a approuvé en première lecture, hier, un projet de loi parrainé par le ministre de la Justice, M. Jean-Jacques Bertrand, en vue de modifier certaines dispositions législatives ayant trait aux placements de bien.

Comme l'a expliqué le ministre ce projet de loi a tout simplement pour effet de modifier certaines dispositions législatives qui conviennent des renvois à la totalité de l'article 981-0 du code civil que la Chambre a déjà étudié et adopté le 7 août dernier.

Le présent bill a pour objet aussi d'accroitre le nombre de cas où un émetteur de valeurs mobilières devra s'enregistrer auprès de la Commission des valeurs mobilières, surtout en ce qui regarde certains effets de commerce et billets échéant à moins d'un an de leur date. Le projet de loi contient également des dispositions de concordance.

Retards dans les examens dus à des troubles de mécanographie

(J.D.) — Le ministre de l'Education du Québec, M. Jean-Jacques Bertrand, a donné des précisions hier, en Chambre, faisant suite à des questioss que lui avaient adressés la semaine dernière le député libéral de d'Arcy-McGee, M. Victor Goldbloom, et le député de Robert-Baldwin, M. Séguin, relativement au retard apporté dans la production des résultats d'examens de fin d'année des élèves anglophones catholiques et protestants de la province.

Le ministre, qui attribue ce retard à des troubles de mécanographie, a précisé que les résultats d'examens pour les étudiants anglo-catholiques ont été expédiés le 31 juillet dernier, tandis que ceux de l'autre groupe l'ont été le 7 août.

Il a ajouté, en terminant, que les examens de reprise, s'il y a lieu, auront lieu pour ces étudiants du 17 au 29 août qui viennent.

Québec présent à une conférence mondiale sur l'enseignement

(J.D.) — Dans le cadre de la XVIe assemblée de la conférence mondiale de l'Organisation de la fonction enseignante qui tient présentement ses assises à Vancouver, M. John C. Gaw, directeur-adjoint de l'enseignement audio-visuel au ministère de l'Education du Québec, représente la province au sein du comité de l'enseignement audio-visuel siégeant à cette occasion.

C'est ce que révélait, hier, une source du ministère de l'Education, dans un communiqué, précisant que M. Gaw est président de l'Association canadienne de l'enseignement audio-visuel.

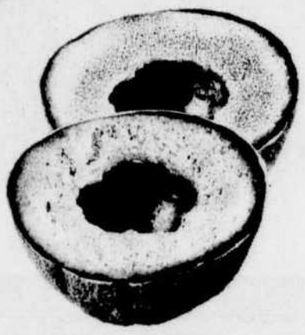
Il faut noter également que c'est la première fois que cette conférence mondiale, groupant 94 pays-membres, se réunit au Canada. Les représentants canadiens, ajoute le communiqué, y trouvent donc une occasion unique de rencontrer des délégués de toutes les régions de l'univers qui, comme eux, s'intéressent de près à l'enseignement audio-visuel.

L'observation qu'y fera M. Gaw se base sur quatre points précis. C'est-à-dire l'utilisation pratique des émissions scolaires, l'utilisation pratique du matériel didactique pour l'enseignement audio-visuel, l'enseignement au moyen des ordinateurs et enfin l'utilisation des moyens de communication dans l'enseignement des mathématiques.

Bien des personnes ne sont plus gênées par LEURS DENTIERS

FASTEETH, une poudre **alcaline** (non acide) qui maintient les dentiers en place plus solidement. Pour manger ou parler avec une parfaite assurance, saupoudrez votre dentier avec FASTEETH. Ne forme jamais pâte ni gomme, ne laisse aucun goût. Assainit l'haleine. FASTEETH se vend à tous les **comptoirs de produits pharmaceutiques.**

CANTALOUPS



(EXTRA GROS) Gr. 23s-Jumbo à chair saumonée de Californie — 33¢ ch.

CHOUX-FLEURS No 1, BLANCS NEIGE, TRES GROS DU QUEBEC. REGULIER .33 CH. — EPARGNEZ .10 CH. — 23¢

CHOUX VERTS No 1, FRAIS ET TRES GROS, DE BEAUPORT. REGULIER .15 CH. — EPARGNEZ .06 CH. — 09¢

CAROTTES FRAICHES FINES ET LONGUES, DE BEAUPORT. REGULIER 2/.39 — EPARGNEZ .15 — 3 pour 29¢

PETITS CONCOMBRES VERTS ET CROQUANTS, DE NEUVILLE. REGULIER .59 DOUZ. — EPARGNEZ .10 DOUZ. — 49¢ douz.

POULET FRAIS

29¢ lb — 2 à 3 lbs

Catégorie "A" Blanc nettoyé prêt à griller — 3 à 4 lbs .33 lb



SAUCISSE FUMÉE FRANKFURTER DE "SWIFT". REGULIER .59 LB — EPARGNEZ .14 LB — 45¢ lb

ROULÉ DE POULET "BILOPAGE" DE TERE QUALITE. REGULIER .43 CH. — EPARGNEZ .10 CH. — 33¢ 8 oz

SMOKED MEAT "BILOPAGE" TRANCHE PRET A SERVIR. REGULIER .99 — EPARGNEZ .10 — 4 env. 89¢

LARD SALÉ ENTRELARDE, FRAIS ET MAIGRE. REGULIER .75 LB — EPARGNEZ .16 LB — 59¢ 1 lb

2455 CH. ST-LOUIS SILLERY — 815 Ave Myrand STE-FOY — 3190 Boul. Neilson STE-FOY — **Jato** — 2235 1ère Avenue QUEBEC — 4000 Boul. du Jardin ORSAINVILLE — Air climatisé pour votre confort

MÉLANGE GÂTEAUX "MONARCH" - ECONOMIQUE, CHOIX DE SAVEURS. REGULIER 2/.39 - EPARGNEZ .06 — 2 pqts 10 oz 33¢

BISCUITS "CHRISTIES" GENRE FEUILLE D'ERABLE, DELICIEUX. REGULIER .43 CH. — EPARGNEZ .10 CH. — Celle 12 oz 33¢

LAIT "BONLAC" EN CREME EN POUDRE, INSTANTANE. REGULIER 1.33 CH. — EPARGNEZ .14 CH. — Bte 3 lbs 1.09

BEURRE D'ARACHIDES "KRAFT" LISSE, CREMEUX, NOURRISSANT. REGULIER .41 CH. — EPARGNEZ .08 CH. — Jarre 12 oz 33¢

SAUCE HOT CHICKEN "HABITANT" RELEVE LES ALIMENTS. REGULIER 2/.41 — EPARGNEZ .06 — 2 btes 15 oz 35¢

THE "TENDERLEAF" EN SACHETS, ORANGE PEKOE, LE MEILLEUR. REGULIER .79 CH. — EPARGNEZ .10 CH. — Bte 60 sacs 69¢

BREUVAGE ORANGE "SWING", CRISTAUX DE SAVEUR. REGULIER 2/.49 — EPARGNEZ .37 — 5 env 3½ oz 88¢

FROMAGE TRANCHE "KRAFT" CHEDDAR CANADIEN. REGULIER .79 LB — EPARGNEZ .10 LB — Pqt 1 lb 69¢

PAPIER ALUMINIUM "STUART HOUSE" POUR LA CUISSON, REFRIGERATION. REGULIER .39 CH. — EPARGNEZ .06 CH. — Roul. 12" 33¢

JUS LÉGUMES "V8" - LEGEREMENT ASSAISONNE - REGULIER 2/.45 - EPARGNEZ .14 — 3 btes 20 oz 55¢

MAIS SOUFFLE AU CARAMEL - LEGER - DELICIEUX. REGULIER .25 CH. - EPARGNEZ .06 CH. — Celle 19¢

BREUVAGE CHOCOLAT DE JIFFY - INSTANTANE - C'HAUD OU FROID. REGULIER .99 CH. - EPARGNEZ .30 CH. — Bte 2 lbs 69¢

NESCAFÉ Café instantané, 100% pur — Jarre 6 oz — 88¢ — REGULIER 1.29 CH. — EPARGNEZ .41 CH.

SOFT RITE Papier toilette, blanc ou couleur — 2 roul. — 22¢ — REGULIER 2/.31 — EPARGNEZ .09

POULET DÉSOSSÉ de marque "Buffet" avec gélatine — Jarre 16 oz — 99¢ — REGULIER 1.29 CH. — EPARGNEZ .30 CH.

JAVEX Eau de javel concentrée — Gallon 128 oz — 66¢ — REGULIER .89 CH. — EPARGNEZ .23 CH.

Félicitations et heureux séjour à l'Expo 67 à la famille R. Moreau de Ste-Foy, gagnante du concours "La Belle Journée" et cliente du MARCHÉ JATO du Parc Nelson.

Confiez à "l'Action" vos travaux d'impression.

l'Action

Lisez "l'Action" régulièrement vous l'adopterez définitivement

L'affaire des "1,000 motels"

Me Bienvenue ne retracte rien !

(J.D.) — "Que l'on me menace de motion de sanction ou de tout ce que l'on voudra, je n'ai rien à rétracter, je ne rétracterai rien, tant et aussi longtemps que je ne saurais pas et que la population de cette province ne saura pas si oui ou non le député de Rouyn-Noranda, le premier, affirme, confirme ou nie les paroles qu'il aurait tenues à des représentants de la presse".

C'est ainsi que le député de Matane à l'Assemblée législative du Québec a défini sa position, malgré la motion du député de Rouyn-Noranda, M. Antonio Flamand, afin qu'il rétracte des propos tenus à son endroit dimanche à Rivière-du-Loup, en s'inspirant d'articles de journaux traitant de la participation du député unioniste dans l'affaire "1,000 motels".

M. Bienvenue a rappelé à la Chambre qu'il a dit, dimanche dernier, que si les propos rapportés dans les journaux étaient exacts, si ce que M. Flamand avait dit était bien ce que rapportait les journaux, si ce qu'il avait confessé ou avoué était bien ce qu'il en avait lui-même lu dans les journaux, en conséquence il devait démissionner.

Le député de Matane a continué en soutenant qu'il n'a pas d'accusation à porter.

"J'ai fait ce que j'avais à faire, at-il lancé. Ce n'est pas le premier ministre qui va me dicter ce que je dois faire, ni à moi ni à d'autres députés de cette Chambre. Si le député de Rouyn-Noranda n'a pas dit ou répudie ce qu'on lui attribue dans les journaux, c'est à lui de le faire, ce n'est pas à moi. Quant à moi, je maintiens que je continue d'étudier ce qui se passe et je n'ai rien de plus à dire".

Il s'ensuivit ensuite une véritable "guerre" de règlements impliquant MM. Johnson, Bellemare, Lafontaine et Loubier, pour le gouvernement, tandis que MM. Laporte, Lesage, et Richard Hyde répliquaient pour l'opposition.

"Deux affirmations fausses" (Loubier)

(J.D.) — Si le député unioniste de Rouyn-Noranda, M. Antonio Flamand, n'a guère été tendre à l'endroit de Me Jean Bienvenue, député libéral de Matane, hier, il en fut de même du ministre du Tourisme, de la Chasse et de la Pêche, M. Gabriel Loubier, qui lui aussi fut pris à partie, dimanche dernier à Rivière-du-Loup, concernant le congédiement de M. Bernard Foucart, ancien coordonnateur du Service aux visiteurs et responsable du camping à Logexpo.

M. Bienvenue aurait affirmé dimanche que ce fonctionnaire avait été remercié de ses services à la demande de M. Loubier, qui s'était empressé ensuite de le recueillir parmi les hauts fonctionnaires de son ministère. Le député de Matane se serait alors demandé pour "quelle raison on demande la déchéance d'un fonctionnaire pour le repêcher ensuite? Qu'est-ce qu'on voulait lui empêcher de faire ou de dire", se serait-il demandé.

Le ministre a d'abord démenti une nouvelle parue dans un quotidien québecois au grand rayonnement, à l'effet que M. Foucart n'est pas au service du ministère et que deuxièmement jamais il n'a demandé ou est intervenu pour qu'il soit congédié.

M. Loubier en conclut par conséquent que M. Bienvenue a ainsi fait deux affirmations complètement fausses et "des insinuations sous forme d'interrogation malveillantes, mesquines et contraires aux faits".

"La population du Québec, a poursuivi le député de Bellechasse, sait maintenant de quel bois se chauffe le député de Matane et à quel enseigne il se loge". Se reportant au fait que la semaine dernière M. Bienvenue avait invoqué une question de privilège reportant au fait que la semaine dernière M. Bienvenue avait invoqué une question de privilège pour que le correspondant du quotidien "Le Devoir" retracte un passage d'un article qui lui aurait prêté des motifs, lorsque M. François Aquin, maintenant député indépendant fit la déclaration que l'on sait, M. Loubier demanda au représentant de Matane d'avoir le même souci de la vérité.

M. Bienvenue n'eut pas le temps de répondre, car un vif échange intervint entre le premier ministre Daniel Johnson, le chef de l'opposition, M. Lesage, M. Lévesque de Bonaventure et le député libéral d'Outremont, M. Jérôme Choquette, concernant l'inefficacité apparemment évidente du service de logement provincial et de Loexpo.

C'est d'ailleurs sur ces propos que furent ajournés les travaux fort mouvementés de la matinée.



● A l'occasion du centenaire de Pont-Rouge, la Municipalité de Ste-Jeanne-de-Pont-Rouge vient de lancer ses propres armoiries. En 1964, le conseil municipal acceptait d'adopter le plan de blason proposé par M. l'abbé J.-P. Gélinas, héraldiste. Sur ce blason, la faucille représente la persévérance au travail des champs; la gerbe de blé, les 135 cultivateurs; le fond rouge, Pont-Rouge; la rivière Jacques Cartier; les 3 anneaux d'or, la patronne de la Municipalité faisant l'aumône à trois pauvres. Les trois roues dentées représentent les industries locales, tandis que les feuilles d'érable symbolisent le jeune Canada. Quant à la devise "Visite et Secours", elle vise à promouvoir les bonnes oeuvres.

MAISON A VENDRE
AVE BOUGAINVILLE
(Entre le chemin St-Louis et la rue Fraser)
12 pièces — Grand sous-sol fini - Garage - Terrain de 63 x 110 pi.
Directement du propriétaire
$30,000.00
TEL.: 683-7922

Mémoire à la commission d'enquête sur la justice

COBEQ recommande d'éviter la publicité qui brise la réputation de celui qui est présumé innocent jusqu'à preuve du contraire

Par François DEMERS

Dans un mémoire remis ces jours-ci à la Commission d'enquête sur l'administration de la justice en matière criminelle et pénale dans la province de Québec et préparé par sa division d'études "criminologie", le Conseil des Oeuvres et du Bien-Etre de Québec (COBEQ) recommande diverses mesures visant à orienter notre système judiciaire en fonction de la réhabilitation du criminel, tout en protégeant la société. L'une des premières mesures d'importances qu'il préconise à cet effet recommande "que l'enquête de tout prévenu se fasse à huis clos; que les témoins soient tenus au secret; que des pénalités soient prévues contre ceux qui violent le secret", de façon à éviter la publicité tapageuse qui brise la réputation de celui qui, selon notre système légal, est présumé innocent jusqu'à la preuve de sa culpabilité.

Dans la même ligne, le mémoire désire que l'on étudie la possibilité d'adapter à notre système judiciaire, les procédures de l'arrestation sous la compétence d'un juge d'instruction, de façon à éviter les abus des policiers et à faciliter leur travail. De la même façon, COBEQ demande que tout soit mis en oeuvre pour accélérer l'instruction du procès dont les retards entraînent toujours des dommages à la vie professionnelle et familiale du prévenu.

La prison : un hôpital social.

Considérant la prison comme un hôpital social, COBEQ demande ailleurs que le "rapport présentence" qui établit si un séjour en prison serait profitable au condamné, soit rendu obligatoire dans tous les cas où la loi permet de surseoir à une sentence ou rend obligatoire l'imposition d'un terme d'emprisonnement. En même temps, il demande qu'un programme de construction et de réaménagement des prisons sur une base pavillonnaire s'établisse dans le but de remplacer graduellement les prisons qui ont conservé un style "ancestral".

Dans le même but, afin de favoriser la réintégration du criminel à la société, COBEQ suggère dans son mémoire que le code criminel soit amendé de façon à ce qu'un terme d'emprisonnement puisse être purgé par périodes (nuits, fins de semaines) qui ne privent pas l'individu de remplir ses obligations familiales et ne le détachent pas de sa famille.

Par contre, pour les criminels qui doivent être retirés de la circulation, COBEQ préconise plusieurs mesures visant à motiver ceux-ci vers la réhabilitatiodn. Ainsi, le mémoire parle d'activités pour détenus qui soient diversifiées et attrayantes; d'un travail valorisant et adapté aux goûts et aux aptitudes de chacun; d'un travail rénuméré en toute justice; de programmes d'activités à caractère communautaire; de possibilités de poursuivre des études à l'intérieur des prisons; d'activités de loisoirs organisées pour compléter ces périodes de travail, etc . . .

Un système de libérations conditionnelles propre au Québec.

Finalement, afin de permettre au criminel qui sort de prison de se réintégrer plus facilement à la vie sociale, le mémoire recommande que ceux qui auront la responsabilité du candidat après sa sortie de prison aient plus de possibilités de créer une relation avec le candidat aux libérations conditionnelles au omment où ce dernier est encore incarcéré.

C'est ainsi que COBEQ espère que le gouvernement fédéral qui a mis sur pied un système de libérations conditionnelles qu'il qualifie de "progressiste", évitera de mettre siur pied un régime de libérations conditionnelles automatiques qu'enlèverait l'élément liberté qui est laissé au détenu de demandée sa libération conditionnelle lorsqu'il se sent prêt à être réintégré à la société. Dans cette ligne, le Conseil demande que Québec mette sur pied son propre service de libérations conditionnelles pour tous les prisonniers qui sont dans les institutions qui relèvent de sa compétence; ce qui lui apparaît être une conclusion logique à tout partage de responsabilités entre le Gouvernement fédéral et les Provinces.

LISTE DES RECOMMANDATIONS

L'ENQUETE POLICIERE :

1— Que la mise en garde que le policier doit servir à tout individu mis sous arrestation soit abolie.
2— Que l'on étudie sérieusement la possibilité d'adapter, à notre système judiciaire, les procédures de l'arrestation sous la compétence d'un juge d'instruction.

ENQUETE PRELIMINAIRE :

1— A) Que l'enquête préliminaire de tout prévenu se se fasse à huis clos.
B) Que les témoins soient tenus au secret.
C) Que des pénalités soient prévues contre ceux qui violent le secret.
2— Que tout soit mis en oeuvre pour accélérer l'instruction du procès.

LA SENTENCE :

1— Que toute sentence soit individualisée.
2— Que le rapport pré-sentence soit rendu obligatoire dans tous les cas où la loi permet de surseoir à une sentence ou rend obligatoire l'imposition d'un terme d'emprisonnement.
3— Que le code criminel soit amendé de façon à ce qu'un terme d'emprisonnement puisse être purgé par périodes qui ne privent pas l'individu de remplir ses obligations familiales et ne le détachent pas de sa famille.
4— Que l'on songe à instituer des cours de formation de la magistrature.

LA PRISON :

1— Que l'utilisation des prisons soit faite pour des criminels qui doivent être retirés de la société.
2— Qu'un programme de construction et de réaménagement des prisons sur une base pavillonnaire s'établisse dans le but de remplacer graduellement les prisons qui ont conservé un style "ancestral".
3— A) Que les salaires soient suffisants pour attirer du personnel compétent et qualifié.
B) Que le choix de ce personnel soit effectué avec beaucoup de lucidité quant aux capacités de collaboration thérapeutique.
C) Que tout soit mis en oeuvre pour offrir au personnel des prisons des cours de perfectionnement.
D) Qu'un processus d'évaluation périodique soit mis en place afin d'aider le personnel à s'améliorer continuellement dans les services à rendre aux prisonniers.
4— A) Que les centres pour prévenus prennent un caractère régional.
B) Que les prisons pour détenus prennent un caractère central.
5— A) Que les activités pour prévenus soient diversifiées et attrayantes.
B) Qu'un travail de motivation s'effectue auprès des prévenus pour favoriser leur participation à ces activités.
6— A) Que le travail des détenus soit valorisant et adapté à leurs goûts et aptitudes.
B) Que ce travail soit rémunéré en toute justice.
C) Que le fruit de ce travail soit orienté vers la société extérieure.
7— Que les programmes d'activités des prisons soient surtout orientés vers la participation communautaire.
8— Que des thérapies de groupe soient développées pour les détenus dont l'évaluation en fournit l'indication.
9— Que les détenus puisse poursuivre leurs études à l'intérieur des prisons.
10— Que des activités de loisirs organisés complètent ces programmes d'activités.

LIBERATIONS CONDITIONNELLES :

1— Pour les individus détenus dans les pénitenciers, que le choix des candidats aux libérations conditionnelles ne s'effectue qu'à la suite d'une conférence de cas où les personnes intéressées pourront apporter leur collaboration.
2— Que ceux qui auront la responsabilité du candidat après sa sortie de prison aient plus de possibilité de créer une relation avec le candidat aux libérations conditionnelles au moment où ce dernier est encore incarcéré.
3— Que la Commission des libérations conditionnelles ne soit pas tenue à donner à quiconque les raisons qui ont motivé le refus à une demande.
4— Que le Gouvernement fédéral évite d'instituer un régime de libérations conditionnelles statutaires.
5— Que le Québec mette sur pied son propre service de libérations conditionnelles pour tous les prisonniers qui sont dans les institutions qui relèvent de sa compétence.



● COBEQ a présenté hier matin son mémoire à la Commission d'enquête sur l'administration de la justice en matière criminelle et pénale dans la province de Québec. On reconnait sur cette photo, dans l'ordre habituel, les membres de cette Commission d'enquête : M. Harold Gould, l'hon. Paul Martineau, Le bâtonnier de la province, Me Yves Prévost, président; Me Guy M. Desaulniers, et M. Laurent Lapiante. — (Photo l'ACTION par Marcel Laforce).

"Le fait français doit être présent dans le secteur économique pour ne pas disparaître"

(Me Robert Bourassa)

Par Jacques DALLAIRE

"Si nous voulons que le fait français demeure et progresse, il ne faut pas qu'il soit à peu près exclu de notre vie économique. On ne peut nier le danger à cet égard surtout à une époque de concentration industrielle intense qui, évidemment, favorise les plus forts. Pour y arriver, ceci exige de la part du gouvernement de l'imagination, du dynamisme et une volonté bien arrêtée d'utiliser à plein les instruments dont nous disposons déjà. La S.G.F. en est un et on veut à peine s'en servir".

Ce sont les propos que tenaient en Chambre, hier après-midi, M. Robert Bourassa (L-Mercier), peu avant que ne soit adopté en troisième et dernière lecture le bill 82 prévoyant des amendements à la charte de la Société Générale de Financement de la province.

Bien qu'à son avis le gouvernement actuel soit timide et parcimonieux en ce qui regarde le développement économique, M. Bourassa reste d'avis que la S.G.F. est un organisme très important, qui devrait en premier lieu favoriser le développement économique en créant des effets d'entraînement et en second lieu accroître, dans la mesure du possible, l'importance économique des Canadiens français.

Tous les instruments

Considérant le premier aspect, le député de Mercier croit qu'il est évident qu'il faut utiliser tous les moyens mis à notre disposition pour relancer l'économie, vu la croissance du chômage et le ralentissement de la productivité. D'autre part, quant à accroître notre importance économique, M. Bourassa s'est demandé ce que l'on fait justement dans ce domaine où nous sommes les plus faibles.

Par ailleurs, prenant en considération la structure même de la S.G.F., il a affirmé que sa véritable vocation devrait se limiter à faire des investissements, comme la création de nouvelles industries et la croissance des industries au Québec, plutôt que de faire des prêts et venir ainsi en concurrence avec des sociétés de prêts déjà en place. Comme c'est le cas entre autres de Roynat, la Banque d'expansion industrielle ou encore l'Office de crédit industriel.

"Il nous faut une société, a-t-il poursuivi, qui favorise la concentration industrielle afin que nos industries soient d'une taille ou d'une dimension qui augmente leur force concurrentielle. Il nous faut une société qui puisse fournir de l'aide technique pour accroître la productivité de nos entreprises, bref qui favorise le développement de l'industrie secondaire au Québec, puisque c'est elle qui fournit les revenus les plus élevés tant à ses employés qu'à ses propriétaires ou même à l'Etat sous forme de taxation".

Marché public

Enfin, selon M. Bourassa il serait très important également pour la S.G.F. de créer un marché public par l'inscription en bourse, au moment venu, de titres d'entreprises.

Ça aurait pour effet, à son avis, de récupérer une partie des capitaux investis, de réaliser les profits de capital et de pouvoir investir ailleurs, tandis que ces inscriptions en bourse elles-mêmes pourraient offrir un choix plus attrayant à l'épargne canadienne-française.

Pour toutes ces raisons, le député de Mercier en conclut que le développement économique semble bien être le parent pauvre de l'administration gouvernementale actuelle. Il considère de plus que des attributions respectives de $5 millions à la S.G.F. pour les deux prochaines années et à l'Office du crédit industriel pour l'année en cours, alors que rien n'est encore prévu pour l'Office du plan ou le Conseil de recherche, constituent des faits qui parlent par eux-mêmes.

Les compagnies fictives...

Me Johnson conscient du problème

(J.D.) — "Que la Loi des compagnies serve de couverture à des escrocs pour monter ces pyramides de compagnies qui s'écroulent à un moment donné, laissant tous les fournisseurs avec du papier, avec une créance qui ne vaut même pas ce papier! Il y en a trop eu de ça dans la province. Il va falloir prendre les mesures nécessaires pour attaquer le mal à sa racine. Et, comment le faire, sinon par une législation semblable ?".

C'est la réponse qu'a donnée le premier ministre Daniel Johnson, en Chambre, hier, en réponse aux interventions du chef de l'Opposition, M. Jean Lesage, et des députés libéraux d'Outremont et de Westmount, MM. Jérôme Choquette et Richard Hyde, qui alléguaient tous trois que le futur ministre des institutions financières et des compagnies aura des pouvoirs beaucoup trop dictatoriaux.

Le chef du gouvernement devait ajouter néanmoins qu'il y a déjà longtemps que nous aurions besoin d'une plus grande surveillance des institutions financières et des compagnies en général. Alors que l'on poursuivait l'étude du bill 80, M. Johnson a précisé qu'un amendement sera apporté justement prévoyant la nomination d'un sous-ministre associé qui aura la responsabilité de l'application des lois concernant la constitution, le fonctionnement, l'inspection et la liquidation des coopératives faisant affaires dans la province.

Bien que certains services de surveillance existent présentement au gouvernement, le premier ministre s'est dit d'avis qu'ils ne suffisent pas toujours à surveiller les activités de certaines compagnies de finances, en particulier, les billets à 364 jours, d'autant plus qu'il n'existe pas de juridiction pour la commission des valeurs mobilières, laissant ainsi le champ libre aux escrocs, aux imprudents, aux gens de bonne foi qui ne disposent pas de la compétence nécessaire pour administrer les fonds des épargnants.

Le présent projet de loi présente donc certaines affinités avec le bill 51, loi de l'assurance-dépôts qui vise à assurer la protection des petits épargnants. Le bill 80 qui est en somme un complément permettra au ministère de surveiller l'incorporation des sociétés, les opérations qu'elles font de façon à s'assurer à ce qu'elles soient conformes aux lois qui régissent chaque catégorie d'institutions.

Le premier ministre a indiqué en outre que chaque société ou coopérative n'aura plus éventuellement à relever de plusieurs ministères et à présenter ou préparer autant de rapports qu'il y a d'agences. A l'exception bien entendu des déclarations d'impôts, ces organismes pourront désormais transiger avec ce nouveau ministère seulement.

Dans les cas d'abus, l'ombudsman, ou protecteur public que le gouvernement devrait nommer bientôt, pourra également entrer en scène dans les cas d'abus.

"Il va falloir, a lancé en concluant M. Johnson, pour la protection de tous ceux qui opèrent honnêtement, nettoyer le secteur d'entreprise privée de certains entrepreneurs, au sens péjoratif du mot".

"S'il doit y en avoir une" ...

QUEBEC POURRA ACQUERIR DES TERRAINS A BECANCOUR POUR L'IMPLANTATION DE L'ACIERIE

(J. D.) — Le chef du gouvernement québécois a déclaré, hier, qu'un projet de loi est actuellement sur le métier, ce qui permettrait à une régie d'acquérir des terrains, en vue d'une aciérie à Bécancour, 's'il doit y en avoir une" et aussi en vue du développement industriel de la région de Trois-Rivières et de la rive sud.

"Mais nous devons, avant de présenter un tel projet de loi, a ajouté M. Johnson, prendre le temps de consulter les autorités municipales de toute la région. Nous ne voudrions pas, a-t-il dit, leur imposer un parc industriel sans avoir eu l'occasion de discuter avec elles", ajoutant qu'on se rendra compte, à l'occasion de la présentation de cette loi, que le gouvernement précédent a agi de façon non orthodoxe.

Le premier ministre a tenu ces propos, peu avant que ne soit adopté en troisième et dernière lecture, à l'unanimité et avec un amandement mineur, le bill 82, ayant pour but de modifier la charte de la Société générale de financement du Québec.

On sait que cette nouvelle législation permettra entre autres à la SGF de récupérer un montant de $2,800,000 gelé dans l'achat de terrains à Bécancour en vue de l'implantation d'une sidérurgie. D'autre part, une somme de $5 millions est dévolue à la Société, pour les cinq ans à venir, en vue de planifier les achats éventuels ou d'envisager des réformes nécessaires, a précisé M. Johnson.

CARRIERES et PROFESSIONS

LA COMMISSION SCOLAIRE REGIONALE DE TILLY
DEMANDE
1— bibliothécaire diplômé
2— aides-bibliothécaires
Toute lettre devra être adressée à :
JULIEN BOISCLAIR,
Directeur général des écoles
C.P. 244
Ste-Foy, Québec 10e

La Commission Scolaire de Baie-Comeau
demande
Un directeur pour une école élémentaire
de 20 classes-élèves située dans la paroisse St-Georges de Baie-Comeau.
Les candidats devront avoir au moins 16 ans de scolarité et 5 ans d'expérience dans l'enseignement.
Veuillez adresser toute offre de service à :
Simon Lavoie
Secrétaire-trésorier
30, avenue Mance
Baie-Comeau

NIAGARA
(Midland, Toronto, Rochester, Milles Iles)
18 AU 21 AOUT — $59.
ILE DU CAP BRETON
31 AOUT au 4 SEPT. $78.
S'adresser:
VOYAGES FRANCISCAINS
801, 4e Rue — Québec 3
Tél.: 523-0031

ECOLE BLUTEAU
Jour et Soir
COURS COMMERCIAL BILINGUE
— Spécialité —
CONVERSATION ANGLAISE
Position assurée aux finissants
Toutes les matières enseignées
Cours de la 5e à la 13ème année
MENSUEL
JOUR : $14.00 à $17.00
SOIR : $12.00 à $14.00
AUCUN CONTRAT A SIGNER
473 de la Canardière - Tél.: 524-3215

NE RESTEZ PAS SOURDS !
Découpez ceci !
En vous dépêchant vous pourrez recevoir GRATIS un livre très intéressant, démontrant comment vous retrouverez une audition claire des deux oreilles, vous saurez qui vous parle et d'où vient le son. Vous trouverez, décrite en termes simples et en images, une extraordinaire nouveauté de Beltone destinée aux personnes qui ne veulent pas porter d'appareil acoustique. Voulez-vous retrouver une 2e chance de bonheur en famille, de succès en affaires et en société? Ecrivez et vous recevrez ce livre précieux dans un emballage ordinaire.
J.-R. PEYROT
Acousticien
487 est, boul. Charest
Québec 2

1867-1967

Les premières élections au Québec

Les Conservateurs formèrent le premier gouvernement

Par Pierre Boulet

Il y a cent ans, l'Etat du Québec était le théâtre des premières élections générales tenues sur son territoire. En effet, le 8 août 1867, le Lieutenant-Gouverneur en Conseil ordonnait la tenue d'élections générales dans la Province. Les brefs, émis le même jour, étaient adressés aux Officiers-Rapporteurs des 65 districts électoraux.

Chaque Officier-Rapporteur devait fixer lui-même le jour de la tenue du scrutin et il devait "rapporter" son bref au plus tard le 24 septembre 1867 sauf pour les districts électoraux de Gaspé et de Chicoutimi & Saguenay alors que ces brefs devaient être "rapportés" au plus tard le 24 octobre 1867.

Les dates du scrutin ainsi fixées par les Officiers-Rapporteurs s'échelonnaient entre le 22 août et le 24 septembre.

Dans le districtoral de Kamouraska, l'élection n'a cependant pu être tenue car certains fauteurs de désordre ont employé la force pour empêcher l'Officier-Rapporteur d'afficher la proclamation nécessaire. Sur 64 députés à élire, 19 ont été élus par acclamation et un scrutin a été tenu dans 45 districts électoraux. Quant au nombre de personnes ayant le droit de vote dans ces 45 districts, on en comptait 104,530. Sur ce nombre, 73,620 se sont présentés aux urnes, ce qui donnait une proportion moyenne de 70.5%.

Le député qui a remporté la victoire la plus importante est M. Georges-Honoré Simard du district électoral de Québec-Centre qui a été élu par 1,283 voix de majorité, son adversaire, le docteur Blanchet, n'ayant récolté que 6 voix.

Par contre, dans le district électoral d'Yamaska, la lutte a été plus chaude, et M. Louis-Adélard Sénécal n'a été élu que par une majorité de 18 voix (779 pour M. Sénécal et 761 pour M. Lemaître). En plus du Premier ministre Chauveau qui a été élu par acclamation dans la circonscription de Québec-Comté, nous remarquons parmi la députation les futurs premiers ministres suivants :

John Jones Ross, député de Champlain; Gédéon Ouimet, député des Deux-Montagnes; Henri-Gustave Joly, député de Lotbinière; Félix-Gabriel Marchand, député de St-Jean et Joseph-Adolphe Chapleau, député de Terrebonne.

Il est à remarquer que deux Pères de la Confédération et Ministres dans le cabinet Macdonald à Ottawa étaient élus députés à la Législature. Ce sont Sir Hector Langevin dans Dorchester, et Sir George-Etienne Cartier dans Montréal-Est.

Aux élections générales de 1867, une forte majorité est accordée aux Conservateurs. En effet, sur 64 députés élus, 50 sont conservateurs et 14 sont libéraux. Le parti conservateur prend donc le pouvoir avec une majorité de 36. Voici la biographie de quelques députés et des districts qu'ils représentaient à l'Assemblée législative :



Hon. P. J. O. Chauveau

LOUIS BEAUBIEN :

Né à Montréal le 27 juillet 1837, il représenta le district électoral d'Hochelaga de 1867 à 1886, et celui de Nicolet de 1892 à 1897; il a également été député d'Hochelaga à la Chambre des Communes de 1872 à 1874. Président de l'Assemblée législative de 1876 à 1878, il a été commissaire de l'Agriculture et de la Colonisation dans le second ministère de Boucherville et dans le second ministère de Boucherville et dans le second ministère de Taillon en 1891 et en 1892. Dans le ministère Flynn, il fut commissaire de l'Agriculture. Il est décédé à Outremont le 19 juillet 1915. Il était conservateur.

JOSEPH-GODERIC BLANCHET :

Né à St-Pierre, Riv-du-Sud, le 7 juin 1829, il a été maire de Lévis de 1855 à 1861. De 1861 à 1867, il représentait le district électoral de Lévis à la Chambre d'Assemblée du Canada, et à l'Assemblée législative de 1867 à 1875. Il a également été député de Lévis à la Chambre des Communes de 1867 jusqu'en 1874, député de Bellechasse à la Chambre des Communes de 1875 à 1878 et de nouveau député de Lévis de 1878 à 1883, il a été président de l'Assemblée législative de 1867 à 1875 et de la Chambre des Communes de 1879 à 1882. Blanchet est décédé à Québec le 2 janvier 1890. Il était conservateur.

SIR GEORGE-ETIENNE CARTIER :

Ce Père de la Confédération res), le 6 septembre 1814. Il était né à St-Antoine (Verchèreprésente le comté de Verchères à la Chambre d'Assemblée de 1849 à 1861. De 1861 à 1867, il représente le district électoral de Montréal-Est. En 1867, il est député de l'Assemblée législative pour le district électoral de Montréal-Est et en 1871 pour le district électoral de Beauharnois. En 1867, il est élu député du district électoral de Montréal-Est à la Chambre des Communes; après avoir été défait à l'élection suivante, il est élu dans Provencher au Manitoba, district électoral qu'il représenta jusqu'à sa mort. Il est premier ministre dans le ministère Cartier-Macdonald du 6 août 1858 au 23 mai 1862. Cartier est décédé le 20 mai 1873. Il était conservateur.

SIR JOSEPH-ADOLPHE CHAPLEAU :

Né à Ste-Thérèse-de-Blainville le 9 novembre 1840, il fut premier ministre du Québec de 1879 à 1882, secrétaire d'Etat pour le Canada de 1882 à 1892 et lieutenant-gouverneur de la province de Québec de 1892 à 1898. De 1867 à 1882, il représente à l'Assemblée législative de Québec le district électoral de Terrebonne. Premier ministre en 1879, il conserve les portefeuilles des Travaux publics, des Chemins de fer et de l'Agriculture. Il est décédé à Montréal le 13 juin 1898. Il était conservateur.

PIERRE FORTIN

Né à Verchères en 1823, il représente le district électoral de Gaspé à l'Assemblée législative de 1867 à 1878 et à la Chambre des Commune de 1867 à 1874. En 1887, il était nommé sénateur et il décédait le 15 juin 1888. Il était conservateur.

SIR HENRI-GUSTAVE JOLY DE LOTBINIERE :

Né en France le 5 décembre 1829, il fut premier ministre de la province de Québec de 1878 à 1879. A la Chambre d'Assemblée du Canada, il représente Lotbinière de 1861 jusqu'en 1867 et à l'Assemblée législative de Québec de 1867 juqu'en 18885. Il représente aussi le même ditrict à la Chambre des Commune de 1867 à 1874. En 1900, il est nommé lieutenant-gouverneur de la Colombie-Britannique. Il était libéral.

SIR HECTOR-LOUIS LANGEVIN :

Né à Québec le 18 août 1826, il est député de Dorchester sous l'Union, de 1857 à 1867. Il est élu député de Dorchester à la Chambre des Communes de 1867 à 1874 et de Trois-Rivières de 1878 à 1896. A la Législature de Québec, il est député de Dorchester de 1867 à 1871 et de Québec-Centre de 1871 juqu'à l'abolition du double mandat. Il est ministre des Travaux publics de 1869 à 1873, dans le ministère de Sir John Macdonald. Après la mort de Cartier, il devient le leader des Conservateurs canadiens-français. Il est décédé à Québec le 11 juin 1906. Langevin était conservateur.

FELIX-GABRIEL MARCHAND :

Né à St-Jean le 9 janvier 1832, il représenta, de 1867 à 1900, le district électoral de St-Jean à l'Assemblée législative de Québec. De 1897 à 1900, il est premier ministre de la province de Québec. Il et décédé en office, à St-Jean, le 25 septembre 1900. Il était libéral.

ALEXANDER WALKER OGILVIE :

Né à St-Michel près de Montréal le 7 mai 1829, il représenta à la Législature de Québec le district électoral de Montréal-Ouest de 1867 à 1871 et de 1875 à 1878. Il est nommé sénateur en 1881 et décède à Montréal le 31 mars 1902. Il était conservateur.

CHRISTIAN HENRY POZER :

Né à St-Georges de Beauce le 26 décembre 1835, il fut élu député du district électoral de Beauce, à l'Asemblée législative, en 1867 et en 1871. Il fut également député de ce même district, à la Chambre des Communes, de 1867 jusqu'à sa nomination au Sénat en 1876. Il est décédé à St-Georges de Beauce, le 18 juillet 1884. Il était libéral.

JOHN JONES ROSS :

Né à Québec le 16 août 1832, il est député sous l'Union pour le district électoral de Champlain, de 1861 à 1867. Il est également député à la Chambre des Communes de 1867 à 1874. En août 1867, il est élu député du district électoral de Champlain à l'Asemblée législative; le 2 novembre de la même année, il est nommé Conseiller législatif. Premier ministre de la province de Québec de 1884 à 1887, il est nommé sénateur cette dernière année. Ross devient président du Sénat en 1891. Décédé le 4 mai 1901, il était conservateur.

JULIUS SCRIVER :

Né à Hemmingford le 5 février 1826, il représente le comté d'Huntingdon à la Chambre des Communes de 1869 à 1900; il est également élu député du district électoral de Huntingdon à l'Assemblée législative de Québec aux élections générales de 1867. C'est à Québec, le 5 septembre 1905 qu'il est décédé. Il était conservateur.

HONORABLE LOUIS-ADELARD SENECAL :

Né à Varennes le 10 juillet 1829, il est élu, en 1867, député provincial du district électoral de Yamaska et au fédéral, il représente Drummond et Artha-baska. Nommé sénateur le 25 janvier 1887, il meurt quelques mois plus tard, le 11 octobre. Il était libéral.

SIDNEY BELLINGHAM :

Né en Irlande le deux août 1808, il a représenté Argenteuil sous l'Union de 1854 à 1860. A l'Assemblée législative de Québec, il a été élu député du district électoral d'Argenteuil aux élections générales de 1867, 1871 et 1875. Il était conservateur.

PIERRE-SAMUEL GENDRON :

Né le 31 août à Ste-Rosalie, il fut élu député de Bagot, à l'Assemblée législative, de 1867 à 1876, et à la Chambre des Communes de 1867 à 1874. Il était conservateur.

ONESIME PELLETIER :

Né à Lavaltrie en avril 1832, il représenta le district électoral de Bellechasse à l'Assemblée législative de 1867 à 1875. Il était conservateur.

EDOUARD LABERGE :

Elu député à l'Assemblée législative pour le district électoral de Châteauguay en 1867, il le demeura jusqu'à sa mort survenue le 22 août 1883. Il était un libéral.

PIERRE-A. TREMBLAY :

Né le 27 décembre 1827, candidat dans Chicoutimi et Saguenay en 1857, il fut élu dans le même district en 1865 et à la Chambre des Communes de 1867 à 1872. Il fut également élu à l'Assemblée législative pour le district électoral de Chicoutimi et Saguenay de 1867 jusqu'en 1874. Il était libéral.

LOUIS MOLLEUR :

Il était un libéral et fut élu député du district électoral d'Iberville à l'Assemblée législative, de 1867 à 18881.

NARCISSE-M. LE CAVALIER :

Conservateur, il est élu pour la première fois à l'Assemblée législative dans le district électoral de Jacques-Cartier, en 1867, et réélu jusqu'en 1882.

VINCENT-PAUL LAVALLEE :

Né à Berthier-en-Haut en 1839, il fut élu député du district électoral de Joliette à l'Assemblée législative de 1867 à 1885; il était conservateur.

HONORABLE JOS.-HYACINTHE BELLEROSE :

Né à Trois-Rivières en 1820, il fut élu sous l'Union pour représenter le district de Laval de 1863 à 1867 jusqu'à sa nomination comme sénateur, le 7 octobre 1873. Il a également représenté, à l'Assemblée législative, le district électoral de Laval de 1867 à 1875. Il était un conservateur.

PAMPHILE-GASPARD VERREAULT :

Né le 6 septembre 1832, il fut député du district électoral de l'Islet à l'Assemblée législative de 1867 à 1876. En 1871, il a défait Letellier de St-Just qui fut plus tard lieutenant-gouverneur de la province de Québec. Il était conservateur.

SANDFORD BRIGHAM :

Né dans l'Etat du Vermont le 15 août 1818, il a été élu député du district électoral de Missisquoi à l'Assemblée législative de 1867 à 1875. Il était conservateur.

JOHN POUPORE :

Il est élu sous l'Union pour représenter le district de Pontiac de 1861 jusqu'en 1867. A la Chambre des Communes, il représente ce même district de 1878 à 1882. A l'Assemblée législative de Québec, il est également élu pour représenter le district électoral de Pontiac de 1867 à 1874. Il était conservateur.

PRAXEDE LARUE :

Il a été député du district électoral de Portneuf à l'Assemblée législative de 1867 à 1878. Nommé Conseiller législatif le 26 février 1885, il est décédé le 29 novembre 1902. Larue était un conservateur.

JOHN HEARN :

Député de Québec-Ouest à l'Assemblée Législative, il fut élu une première fois par acclamation en 1867, réélu, également par acclamation en 1871, et réélu en 1875. Il était conservateur.

JACQUES PICARD:

Né à St-Thomas de Joliette le 3 juillet 1828, il fut député du district électoral de Richmond et Wolfe à l'Assemblée Législative, de 1867 à 1890, et de Wolfe, de 1890 à 1891. Picard était conservateur.

VICTOR ROBERT:

Il fut député du district électoral de Rouville à l'Assemblée Législative de 1867 à 1878. C'était un libéral qui demeurait à Ste-Angèle de Monnoir, dans la Province de Québec.

PIERRE BACHAND:

Né à Verchères le 29 mars 1835, il fut élu député du district électoral de St-Hyacinthe à l'Assemblée Législative de 1867 à 1878. Il était libéral.

HONORABLE JOSEPH GIBB ROBERTSON:

Il était conservateur et représenta le district électoral de Sherbrooke à l'Assemblée Législative de 1867 à 1891. Il fut nommé Trésorier provincial le 25 octobre 1869.

THOMAS LOCKE:

Né à Boston le 16 juin 1824, il fut député du district électoral de Stanstead à l'Assemblée Législative de 1867 à 1875. Il était conservateur.

ELIE MAILLOUX:

Né à Cacouna le 4 octobre 1830, il fut député de Témiscouata à la Législature de 1867 à 1875. Il fut également élu député de Témiscouata à la Chambre des Communes de 1872 à 1874. Mailloux était un conservateur.

HONORABLE PIERRE-JOSEPH OLIVIER CHAUVEAU:

Né à Québec le 30 mai 1820, il fut le premier ministre du premier cabinet québécois de la Confédération. Il fut député de Québec-Comté à la Chambre d'Assemblée de 1844 à 1855. Il fut aussi élu député de la même circonscription à la Législature de Québec et à la Chambre des Communes de 1867 à 1873. Chauveau était conservateur.

CHRISTOPHER DUNKIN:

Né à Londres le 25 septembre 1812, il fut élu par acclamation député du district électoral de Brome tant à l'Assemblée Législature qu'à la Chambre des Communes de 1867 à 1871. Décédé à Knolton le 6 janvier 1881, il était conservateur.

GEORGE IRVINE:

En septembre 1867, il était élu député de Mégantic à la Chambre des Communes et à l'Assemblée Législative. Lors de l'abolition du double mandat, il abandonna son siège aux Communes. Décédé le 24 février 1897, il était conservateur.

GEDEON OUIMET:

Né à Ste-Rose de Laval le 3 juin 1823, il fut député de Beauharnois à la Chambre d'Assemblée de 1857 à 1861. Député de la circonscription des Deux-Montagnes à l'Assemblée Législative de 1867 à 1876, il fut premier ministre du 27 février 1873 au 22 septembre 1874. Décédé le 23 avril 1905, il était conservateur.

Campagne pour la conservation de la panthère

FREDERICTON (PC) — Après avoir lu un volume du zoologiste Bruce S. Wright, de Fredericton, un couple du New Hampshire a décidé de lancer une campagne pour la protection de la rarissime panthère de l'Est.

Dans son livre, intitulé "The Monarch of Mularchy", Wright, directeur de la station de la faune du nord-est, à Fredericton, écrit que la panthère, que personne n'a pu prendre ou photographier depuis plusieurs années au Nouveau-Brunswick, est protégée par les lois de la chasse dans cette province.

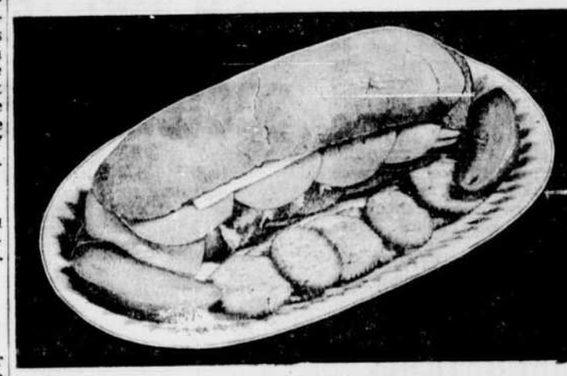
M. et Mme Horace Hodgman, de Concord, au New Hampshire, ont lu le livre et ont décidé de travailler à faire adopter une semblable loi dans leur Etat.

Le 29 avril, le New Hampshire devenait le troisième Etat américain à approuver un projet de loi protégeant la panthère animal presque disparu.

"Nous avons travaillé fort pour faire préparer et présenter notre projet de loi, mais peut-être que maintenant, d'autres Etats imiteront celui-ci, dit M. Hodgman.

"C'est incroyable de voir combien rapidement quelqu'un va chercher son fusil à la seule mention d'une panthère".

La panthère de l'Est, félin brun-fauve pesant 200 livres, peut mesurer jusqu'à neuf pieds du nez à la queue.



Une appétissante suggestion... pour le mois d'août

Servez de savoureux SANDWICHS

pour vos pique-niques et réceptions

SERVICE & PRIX SP

Groupe de publicité administré par la Société Provinciale des Epiciers Inc.

POULES CRY-O-VAC
3 à 4 lbs, bien dodues
EVISCEREES, PRETES A CUIRE
livre .29

Le coût du transport est sujet à être ajouté pour Rivière-du-Loup, La Pocatière, Charlevoix, la Beauce, Portneuf et Saguenay.
NOUS NOUS RESERVONS LE DROIT DE LIMITER LES QUANTITES
LIVRAISON GRATUITE AVEC COMMANDE MINIMUM de 3 dollars

COTELETTES DE PORC Pour braiser, Livre 69c

BOLOGNA EN MORCEAUX 1½ livre, Swift Premium. Livre 39c

SAUCE HOT CHICKEN GAZA 2 btes 14 oz .39
NETTOYEUR "AJAX" POUR EVIERS 3 btes 14 oz .69
POMMES DE TERRE BLANCHES, JULIENNE DE SNYDER 2 btes 14 oz .23
GRATIS: 1 verre TUMBLER 10 oz, modele Tulipe avec l'achat d'un verre Tumbler 10 oz. Les 2 pour .29
SAUCE AUX POMMES SCOTIAN GOLD 2 btes 19 oz .41
LAINE D'ACIER BULLDOG Pqt 6 roul. 2 pour .25
JELL-O DESSERT A LA GELEE 10 pqts 3 oz $1.00

PAPIER ALUMINIUM STUART HOUSE Roul. 25 pi. 12" .37
BISCUITS CHRISTIE "FEUILLE D'ERABLE" Celle 30 bisc. .35
SHREDDED WHEAT NABISCO Bte 10⅞ oz .27
LAMES SCHICK Super inoxydables. pqt de 5 lames .65
Participez au concours — Epargnez .10
THE LIPTON OFFRE DES OISEAUX Bte de 60 sachets .83
BEURRE D'ARACHIDES KRAFT "SMOOTH" Bocal 12 oz .35

PAIN DE VIANDE PREM bte 12 oz .49 EPARGNEZ .14
PATATES CHIPS "Provincial" 50 timbres Provincial dans chaque sac. Sac 12 oz .59 Epargnez .10
GRATIS: 1 Jarre moutarde Schwartz 6 oz avec l'achat de 12 pains Hot Dog Simard et 12 saucisses fumées Swift. Epargnez 22c. LE TOUT .89
MELANGE A GATEAUX DUNCAN HINES 2 btes 19 oz .85 Epargnez .13

CHOCOLAT LOWNEY "BRIDGE MIXTURE" Cello 13 oz .49
NABISCO "RICE FLAKES" Bte 10 oz .39
FROMAGE TRANCHE KRAFT Pqt 8 oz .39
KOTEX Serviettes féminines - Rég. - super - slenderline Au choix. Bte de 12 .49
BISCUITS A LA GELEE SIMARD Bte de 10 .39
PECHES DEMIES - HUNT Bte 28 oz .39
COCKTAIL DE FRUITS HEART DELIGHT Bte 28 oz .39

JUS DE TOMATES "NATURE BEST" Bte 48 oz .29
POULET DESOSSE CORDON BLEU Jarre 16 oz 1.19
HEINZ RELISH "PICALLILI" Format 12 oz .25 Epargnez .08
FEVES AU LARD LIBBY Bte 28 oz .35
NESTLE KEEN - BREUVAGE INSTANTANE ORANGE, RAISINS, LIMONADE Bocal 12 oz .43
GREAT SHAKES NOUVEAU MELANGE AUX FRAISES ET VANILLE Bte 10 oz .63
"FAVOR" NOUVEAU POU POUR MEUBLES A LA CIRE DE CITRON CAN. 6½ OZ .79 Epargnez .10



POMMES DE TERRE
Blanches, du Québec. Nouvelle récolte. Cat. No 1
10 lbs .39

NAVETS FRAIS Nouvelle récolte du Québec, catégorie no 1. Livre 07c
TOMATES Nouvelle récolte du Québec, qualité no 1, rouges, délicieuses 2 lbs .35c
CITRONS de la Californie, grosseur 140. Pour faire de délicieuses limonades. 6/29c

Voici la liste des gagnants du tirage
DU 5 AOUT
CONCOURS "LA PARADE DES CADEAUX"

M. Rosaire Landry, 181 rue Fiset, Drummondville. Une machine pour dames, 17 rubis
M. T. Blanchard, 845 rue Pierre Huppay. Choix gratuit
M. Marcel Daigle, 3720 1ere Avenue. Choix de gratuité
M. Gaston Desrochers, St-Augustin, Co. Portneuf. Une montre pour dame, 17 rubis
Mme Emile Labbé, rue Notre-Dame, Ste-Marie Beauce. Planeur Mars d'Orsonnens
M. Etienne Tremblay, 443, 47 ième rue est, Charlesbourg. Une montre pour dame, 17 rubis
Mme Jobin, 1990, rue d'Assise, Québec 8. Service de porcelaine
M. A Labbé, 1458, 3ième Avenue, Québec 3. Un grille-pain
M. François Dubé, 90 rue Alexandre, Vieux-Lorette. Une montre pour dame, 17 rubis
Mme Brousseau, 132 rue Corillon, Québec 9. Une montre pour dame, 17 rubis
Mme J.V. Vermette, 8 rue Dorion, St-Romuald. Un séchoir
M. Yves Lamarre, 464, rue d'Aiguillon, Québec. Une choix de gratuité
M. Julien Légaré, 1217, rue Augustelle, Québec 3. Une montre pour dame, 17 rubis
Mme Jean-Yves Maillioux, 375 rue Dupérre, Ville Vanier. Un bicycle
Mme Eugène Moisan, 360 rue Christophe Colomb Ouest, Québec 8. Une montre pour dame, 17 rubis
M. Claude Meilleur, 1ère Avenue, St-Georges Ouest. Un humidificateur
M. Jean-Louis Plante, 342, 32ième rue O. Charlesbourg. Une montre pour dame, 17 rubis
M. Marcelle Hudon, 1062, 3ième rue, La Pocatière. Une choix beute
Mme Yvon Arsenault, 168 des Lilas O. Quebec 3. Une choise en plastique
M. Robert Lebouthillier, 22 rue Chabot, Levis. Une choix de plastique
M. Armand Côté, 151 rue Labouchère, Québec. Une montre pour dame, 17 rubis
Mme Gérard Alary, 4 rue Dubois, Neufchatel. Un fer à repasser
Mme Jeanne Langlois, 600 Maguire, Québec. Une montre pour dame, 17 rubis
Mme Benoit Blouin, 1033 route Nationale, Ancienne-Lorette. Une montre pour dame, 17 rubis
Mme Oscar Michaud, 24 Mont-Marie, Lévis. Une montre pour dame, 17 rubis
Mme Robert Dion, 6923 Ave Lavoie, Charlesbourg. Une montre pour dame, 17 rubis
M. Gilles Lessard, 51 St-Alexis, Cranville. Une tondeuse Sarg
Mme Paul St-Pierre, 22 rue Langelier, Lauzon. Une choise gratuite
M. Marcel Morin, 6 rue Leonard, Levis. Une choise en aluminium
Mme Raoul St-Pierre, St-Ephrem, Cté Beauce. Une choise de plastique
M. Damien Lapointe, R.R. no 2, St-Raymond, Portneuf. Une choise de plastique
M. René St-Hilaire, 1330 rue St-Antoine, Les Saules. Une choise en aluminium
Mme Bertrand Viel, Rue Lemoyne, Val St-Michel. Un couteau
Mme Jean-Paul Tremblay, Pouvoir le Cté Saguenay. Une choise gratuite
Mme Ferdinand Dionne, 118 rue Lafontaine, Rivière-du-Loup. Jeux d'enfants
M. Robert Harvey, Le Relais, Cté Charlevoix. Un radio A.M., F.M.
Mme Albéric Simard, 61 Boul. Leclerc, Baie St-Paul. Une choise en aluminium
Mme Francine Carreau, 136 rue de l'Aviation, Québec 9. Magnifique lampe
RECTIFICATION: (sem. 29 juil.) Mme Nicole Thon, 1302, 1ère Avenue, Limoilou (au lieu de F. Rousseau)

Résultats des premières élections au Québec

Les élus de 1867

Dans la plupart des comtés, la lutte a été des plus chaudes. Les députés élus n'ont remporté la victoire, dans la plupart des cas, qu'avec une faible majorité. Par contre, dans d'autres districts, on a vu des candidats se faire élire par acclamation. Voici donc le résultat complet des élections provinciales tenues en août et septembre 1867.

ARGENTEUIL (Date de l'élection : 27 août 1867)
BELLINGHAM, Sidney (Acclamation)

BAGOT (Date de l'élection : 6 sept. 1867)
GENDRON, Pierre-Samuel 1,136 Maj. 257
PILON, Joseph 879

BEAUCE (Date de l'élection : 16 sept. 1867)
POZER, Christian-Henri 1,179 Maj. 550
TASCHEREAU, Henri-Elzéar 629

BEAUHARNOIS (Date de l'élection : 3 sept. 1867)
BERGEVIN, Célestin 868 Maj. 324
BROSSOIT, M. 544

BELLECHASSE (Date de l'élection : 3 sept. 1867)
PELLETIER, Onésime (M.D.) 857 Maj. 77
CHABOT, M. 780

BERTHIER (Date de l'élection : 10 sept. 1867)
MOLL, Louis-Joseph 1,118 Maj. 23
CUTHBERT, E.-O. 1,095

BONAVENTURE (Date de l'élection : 5 sept. 1867)
HAMILTON, Clarence 881 Maj. 316
MEAGHER, J. 565

BROME (Date de l'élection : 3 sept. 1867)
DUNKIN, Christopher (Acclamation)

CHAMBLY (Date de l'élection : 3 sept. 1867)
JODOIN, Jean-Baptiste 676 Maj. 146
DAVID, M. 530

CHAMPLAIN (Date de l'élection : 3 sept. 1867)
ROSS, John Jones 1,168 Maj. 512
NORMAND, Télesphore-Eusèbe 656

CHARLEVOIX (Date de l'élection : 13 sept. 1867)
CLEMENT, Léon-Charles 1,028 Maj. 146
BOUCHARD, M. 882

CHATEAUGUAY (Date de l'élection : 3 sept. 1867)
LABERGE, Edouard 1,006 Maj. 426
TAILLEFER, Joseph 580

CHICOUTIMI et SAGUENAY (Date de l'élection : 17 sept. 1867)
TREMBLAY, Pierre-Alexis (Acclamation)

COMPTON (Date de l'élection : 3 sept. 1867)
ROSS, James 927 Maj. 194
KENDRICK, A.W. 733

DEUX-MONTAGNES (Date de l'élection : 22 août 1867)
OUIMET, Gédéon (Acclamation)

DORCHESTER (Date de l'élection : 30 août 1867)
LANGEVIN, Hector 946 Maj. 202
LAROCHELLE, Louis-Napoléon 744

DRUMMOND et ARTHABASKA (Date de l'élection : 10 sept. 1867)
HEMMING, Edward John 1,165 Maj. 181
DORION, Jean-Baptiste-Eric 984
HEBERT, N. 179

GASPE (Date de l'élection : 23 sept. 1867)
FORTIN, Pierre (Acclamation)

ROCHELAGA (Date de l'élection : 10 sept. 1867)
BEAUBIEN, Louis 1,420 Maj. 279
DAVID, Laurent-Olivier 1,141

HUNTINGDON (Date de l'élection : 29 août 1867)
SCRIVER, Luitus 1,152 Maj. 555
BOYD, J.C. 597

IBERVILLE (Date de l'élection : 3 sept. 1867)
MOLLEUR, Louis 1,037 Maj. 540
DUFRESNE, A. 497

JACQUES-CARTIER (Date de l'élection : 31 août 1867)
LECAVALLIER, Narcisse 674 Maj. 140
ROBILLARD, J.-M. 534

JOLIETTE (Date de l'élection : 3 sept. 1867)
LAVALLEE, Vincent-Paul 930 Maj. 73
Corneillier, H. Grandchamp dit 857

KAMOURASKA (PAS D'ELECTION)
L'officier-rapporteur a été empêché, par la force, de faire la proclamation nécessaire à la tenue du scrutin.

LAPRAIRIE (Date de l'élection : 3 sept. 1867)
THERIEN, Césaire 753 Maj. 466
LEWIS, M. 287

L'ASSOMPTION (Date de l'élection : 24 sept. 1867)
MATHIEU, Etienne (Acclamation)

LAVAL (Date de l'élection : 23 août 1867)
BELLEROSE, Joseph-Hyacinthe (Acclamation)

LEVIS (Date de l'élection : 4 sept. 1867)
BLANCHET, Jos.-Goderic 1,429 Maj. 664
MARCEAU, H. 765

L'ISLET (Date de l'élection : 11 sept. 1867)
VERRAULT, Pamphile-Gaspard 481 Maj. 442
DECHESNE, A.-M. 39

LOTBINIERE (Date de l'élection : 2 sept. 1867)
JOLY, Henri-Gustave (Acclamation)

MASKINONGE (Date de l'élection : 4 sept. 1867)
DESAULNIERS, Alexis-L. 674 Maj. 108
CARON, M. 566
HOUDE Moise 3
MAIGRET, Dieudonné 2

MEGANTIC (Date de l'élection : 3 sept. 1867)
IRVINE, George 997 Maj. 285
REED, J.-A.-S. (M.D.) 712

MISSISQUOI (Date de l'élection : 3 sept. 1867)
BRIGHAM, Joseph Sandford 1,190 Maj. 729
WESTOVER, A. 461

MONTCALM (Date de l'élection : 10 sept. 1867)
DUGAS, Firmin 780 Maj. 295
LESAGE, S. 485

MONTMAGNY (Date de l'élection : 4 sept. 1867)
BLAIS, Louis-Henri (Acclamation)

MONTMORENCY (Date de l'élection : 26 août 1867)
CAUCHON, Joseph-Edouard (Acclamation)

MONTREAL-CENTRE (Date de l'élection : 29 août 1867)
CARTER, Edward (Acclamation)

MONTREAL-EST (Date de l'élection : 6 sept. 1867)
CARTIER, Georges-Etienne (Sir) 2,406 Maj. 353
LABELLE, Ludger 2,053

MONTREAL-OUEST (Date de l'élection : 29 août 1867)
OGILVIE, Alexander Walker (Acclamation)

NAPIERVILLE (Date de l'élection : 19 sept. 1867)
BENOIT, Pierre 925 Maj. 658
BRISSET 267

NICOLET (Date de l'élection : 5 sept. 1867)
GAUDET, Joseph 912 Maj. 250
METHOT, F.-X.-Ovide 662

OTTAWA (Date de l'élection : 6 sept. 1867)
CHURCH, Levi Ruggles 1,881 Maj. 656
McCREEVEY, R.-H. 1,215

PONTIAC (Date de l'élection : 5 sept. 1867)
POUPORE, John (Acclamation)

PORTNEUF (Date de l'élection : 6 sept. 1867)
LARUE, Praxède 943 Maj. 117
BROUSSEAU, Jean-Docile 826

QUEBEC-CENTRE (Date de l'élection : 3 sept. 1867)
SIMARD, Georges-Honoré 1,289 Maj. 1,283
BLANCHET, H. (M.D.) 6

QUEBEC-COMTE (Date de l'élection : 26 sept. 1867)
CHAUVEAU, Pierre-Jos.-Olivier (Acclamation)

QUEBEC-EST (Date de l'élection : 24 août 1867)
RHEAUME, Jacques-Philippe (Acclamation)

QUEBEC-OUEST (Date de l'élection : 24 août 1867)
HEARN, John (Acclamation)

RICHELIEU (Date de l'élection : 3 sept. 1867)
BEAUDREAU, Joseph 1,064 Maj. 290
GUEVREMONT, J.-B. 774

RICHMOND et WOLFE (Date de l'élection : 10 sept. 1867)
PICARD, Jacques 1,024 Maj. 15
JONES, J.-E. 1,009

RIMOUSKI (Date de l'élection : 10 sept. 1867)
GARON, Joseph 1,409 Maj. 988
BEGIN, D. 421

ROUVILLE (Date de l'élection : 18 sept. 1867)
ROBERT, Victor 1,234 Maj. 430
BRILLON, M. 804

SAINT-HYACINTHE (Date de l'élection : 6 sept. 1867)
BACHAND, Pierre 1,116 Maj. 203
LANCTOT, Magloire 913

SAINT-JEAN (Date de l'élection : 20 sept. 1867)
MARCHAND, Félix-Gabriel 684 Maj. 115
BISSONNETTE, J. 569

SAINT-MAURICE (Date de l'élection : 3 sept. 1867)
DESAULNIERS, Abraham-L. 678 Maj. 344
FONTAINE, F.-D. (M.D.) 334

SHEFFORD (Date de l'élection : 3 sept. 1867)
BESSETTE, Michel-Adrien 1,179 Maj. 60
LAFONTAINE, Joseph-Lesiège 1,119

SHERBROOKE (Date de l'élection : 31 août 1867)
ROBERTSON, Joseph Gibb 484 Maj. 106
HENEKER, R.W. 378

SOULANGES (Date de l'élection : 31 août 1867)
COUTLEE, Dominique-Amable 693 Maj. 165
CHOLETTE, A. 528

STANSTEAD (Date de l'élection : 6 sept. 1867)
LOCKE, Thomas 735 Maj. 42
GILBERT, F.-D. 693

TEMISCOUATA (Date de l'élection : 2 sept. 1867)
MAILLOUX, Elie (Acclamation)

TERREBONNE (Date de l'élection : 3 sept. 1867)
CHAPLEAU, Joseph-Adolphe (Acclamation)

TROIS-RIVIERES (Date de l'élection : 31 août 1867)
DE NIVERVILLE, Charles-B. 235 Maj. 45
DUMOULIN, Sévère 190

VAUDREUIL (Date de l'élection : 27 août 1867)
HARWOOD, A.-C. de Lotbinière (Acclamation)

VERCHERES (Date de l'élection : 3 sept. 1867)
CRAIG, A. Bonifface 743 Maj. 169
MALO, Clovis 574

YAMASKA (Date de l'élection : 10 sept. 1867)
SENECAL, Louis-Adélard 779 Maj. 18
LEMAITRE, Godfroi 761



● **Johanne, André et Louise Moreau, de Ste-Foy, trois des quatre enfants de la Famille de l'Expo '67, à bord du Ray Pier alors que le superbe yacht contournait les îles de la Terre des Hommes. C'était leur première journée à l'Expo et ils ne manquèrent pas d'en profiter avec leurs parents, Raymond et Madeleine Moreau.**

Les Moreau sont accueillis à l'Expo

"Un beau rêve qui devient réalité"

"L'Expo '67, c'est le plus beau des rêves devenu réalité; c'est aussi une réalisation dont nous sommes particulièrement fiers à titre de Canadiens", a déclaré M. Raymond Moreau au terme de la première journée qu'il a passée sur la Terre des Hommes en compagnie de son épouse Madeleine et de leurs quatre enfants.

Les Moreau, qui demeurent à Sainte-Foy, ont été proclamés "Famille officielle de l'Expo '67". Ils ont eu un dimanche particulièrement bien rempli et fertile en émotions de toutes sortes.

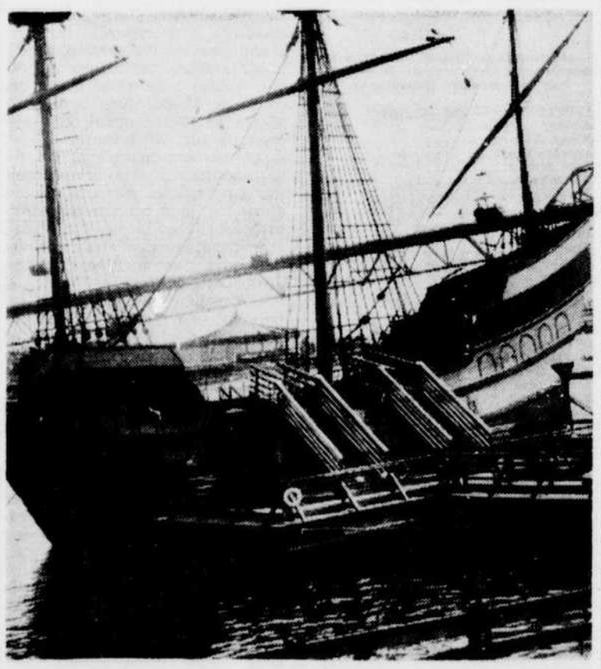
"Nous avions naturellement beaucoup entendu parler de cette grande manifestation", a remarqué madame Moreau, "mais il faut vraiment la voir pour se rendre compte de son ampleur. Pour nous, le fait d'avoir été proclamés "Famille officielle de l'Expo '67" est un honneur dont nous sommes certes orgueilleux". Dès après la messe dominicale à la cathédrale, les Moreau se sont rendus à l'expo où ils furent officiellement accueillis au salon des dignitaires de la Place d'Accueil par M. Pierre Jérôme, directeur délégué aux relations publiques.

A la suite de la brève cérémonie, les visiteurs se rendirent par un soleil radieux au pavillon chrétien et au pavillon de la Grèce où ils furent reçus avec tous les honneurs en compagnie de leurs enfants Louise, 12 ans, Johanne, 11 ans, André, 9 ans, et Michel, 2 ans.

Ce fut ensuite pour cette famille de Sainte-Foy, qui représentera une semaine durant les familles du monde à la grande manifestation de Montréal, le déjeuner au casse-croûte La Tourtièrerie, suivi d'un après-midi complet consacré aux enfants dans La Ronde. Gyrotron, Télàphérique, Spirale, Pitoune, tout y passa aux cris d'enthousiasme et de joie des jeunes hommes des parents qui ne manquèrent ni la barbe à papa ni les délicieuses glaces servies aux comptoirs en plein air.

La "Famille officielle de l'Expo '67", proclamée à la suite d'un concours organisé en collaboration avec l'Expo, devait terminer cette journée magnifique par une croisière en yacht où ils furent les invités du Commandant François Lavigne, à un dîner succulent à la Table du Capitaine, au Port Sainte-Hélène.

Alors que les enfants regagnaient leur hôtel, les parents purent s'amuser à leur tour à la Cabane à Rhum aux accords d'une musique endiablée et chaude des Antilles françaises. "Si seulement toutes les familles du monde avaient la même chance que nous", déclarait en fin de soirée madame Moreau, fourbue mais heureuse, "je suis persuadée qu'il y aurait beaucoup plus de compréhension entre les peuples re la terre".



● **Le ministre du Nord canadien et des Affaires indiennes, M. Arthur Laing, a laissé entendre, en fin de semaine dernière, que la réplique de la Grande Hermine qui est actuellement ancré aux îles de l'Expo, irait définitivement dans le parc Cartier-Brébeuf, à Québec. Ce parc qui est aménagé grâce à une entente entre les gouvernements fédéral et provincial ainsi que la conseil de la ville de Québec fait partie du projet d'ensemble d'assainissement de la rivière Saint-Charles. Cette décision du ministre met ainsi fin aux espoirs des Gaspésiens qui espéraient bien que la réplique du vaisseau de Jacques Cartier irait s'ajouter aux attraits touristiques des environs de Gaspé.**

Lutte contre la pollution des eaux dans la Mauricie

QUEBEC — La Régie des eaux du Québec a étudié la proposition de la Consolidated Paper de disposer, sur terrain sec, des cendres de charbon actuellement déversées dans la petite rivière Shawinigan.

Le projet consiste à recueillir ces cendres par un dispositif de séchage à vide et de les entreposer dans un silo au moyen d'une conduite de huit pouces de diamètre. Des camions transporteraient ensuite ces cendres à un terrain qui n'aurait de contact avec aucun cours d'eau. Une telle installation pourrait être aménagée et mise en état de fonctionnement entre janvier et juin 1968.

La Régie des eaux du Québec, en vertu des pouvoirs que lui confère le chapitre 183 des statuts refondus du Québec, 1964, a autorisé la construction et la mise en fonctionnement d'un tel dispositif. L'emplacement choisi pour disposer de ces cendres devra être approuvé par le ministère de la Santé.

Nonobstant cette approbation, la Région pourra, en tout temps, ordonner toute transformation ou tout changement qu'elle juge nécessaire, de façon à prévenir tout danger de pollution et à assurer le bien-être de la population en général.

VOUS ÊTES CORDIALEMENT INVITÉES AU DOMINION POUR UNE OFFRE SENSATIONNELLE DE CAFÉ INSTANTANÉ RICHMELLO



Une seule gorgée de café Richmello vous fera apprécier immédiatement toute la saveur corsée et l'arôme exquis d'un café délicieux. Ce mélange est notre choix des meilleurs grains de café au monde, fraîchement torréfiés selon un procédé exclusif pour vous en garantir l'excellence, à chaque gorgée. Mieux encore . . . vous économiserez encore plus cette semaine sur le café Richmello! Comparez les prix . . . et profitez de cette offre sensationnelle.



$1.19 Pot 10 oz

CERTIFIÉ ACHAT ESTIVAL ÉCONOMIQUE

Pain de viande 2 boîtes 12 oz 95¢
"PREM" — SPECIAL !

Jambon cuit Boite 1½ lb $1.79
"SWIFT" — SPECIAL !

Jus de tomates 6 boites 19 oz $1.00
FANTAISIE "LIBBY" (48 OZ 2/79¢)

Fèves brun foncé 3 boites 19 oz 83¢
DE "LIBBY" — SPECIAL !

Papier Aluminium 2 roul. 25' 69¢
"STUART HOUSE" (50' 69¢)

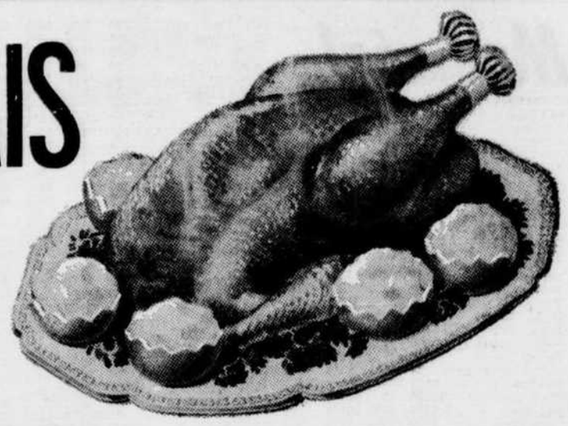
Thé en sacs Pqt de 60 73¢
"TENDERLEAF" ORANGE PEKOE — SPECIAL !

HUILE VEGETALE
"Monarch" BAS PRIX Bout. 32 oz 65¢

ALIMENTS POUR CHIENS
"Dr. Ballard"
Foie, boeuf, poulet (25½ oz 3/59¢) 3¢ off 6 btes 15 oz 2¢ off 73¢

BREUVAGES DE FRUITS
Coronation BAS PRIX 3 btes 48 oz 89¢

CHAPONS FRAIS
Catégorie "A" — Prêts pour le four — Riches en saveur ! Inspecté par le Gouvernement
5 LIVRES ET PLUS
lb .49



PAIN DE POULET 2 pqts 6 oz 55¢
"HYGRADE" — Viande et olives ou cornichons, piment

SMOKED MEAT 4 pqts 2 oz 99¢
"COORSH" — Format sandwich

SAUCISSES FUMEES Pqt 1 lb 53¢
"COORSH" — Savoureuses !

EPAULE DE PORC lb 53¢
Fumé "PICNIC" — Sans jarret

SERVIETTES SANITAIRES "KOTEX" Pqt de 12 39¢ Paquet de 24 75¢

DENTIFRICE "PEPSODENT" Format super $1.29

Pâtés à la viande Congelés assortis "CLARK" 3 Pâtes 8 oz 89¢

JUS DE RAISIN Congelé "Welch" SPECIAL ! 2 boites 6 oz 45¢

FRUITS ET LEGUMES FRAIS TOUS LES JOURS !

CANTALOUPS 27 GROS FORMAT 3 pour $1.00
Chair saumonnée — No 1 de la Californie ! 35¢ chacun

MAIS EN EPIS
Grains jeunes, tendres - Récolte No 1 du Québec. douz. 39¢

CELERI PASCAL
Jeune, tendre, croustillant - No 1 du Québec. 2 POUR 49¢

VERIFIEZ CES VALEURS !

SUCRE BLANC Sac 10 lb 87¢
GRANULE (5 LB 44¢)

RELISH SUCREE 4 pots 12 oz $1.00
HOT DOG OU HAMBURGER — "CORONATION"

DETERSIF SURF Boite 3 lb 89¢
POUR DES LESSIVES PLUS PROPRES !

DETERSIF LIQUIDE Cont. 32 oz 79¢
"SUNLIGHT" (24 OZ 63¢)

TOUT EST GARANTI !

Nous nous réservons le droit de limiter les quantités ! Prix en vigueur jusqu'à la fermeture samedi, le 12 août 1967, au DOMINION : Tous les magasins des villes de Québec et Montmagny, P.Q.

Faites vos plans pour visiter l'expo67
DOMINION

l'Action économique

COTES DES BOURSES

Toronto

(Par la Presse Canadienne)

TITRES	MINES ventes	haut	bas	ferm.
Acad Uran	1100	4½	4½	4½
Acme Gas	9000	18½	18½	18½
Advocate	800	295	295	295
Agena Mg	1633	13	13	13
Agnico	2495	154	154	154
Akaitcho	1000	47	47	47
All Pitch	400	9	9	9
Am Larder	6033	23½	21½	23
Ang Am	28600	15½	12	13½
Ang Ruyn	1000	106	106	106
Ang UD	13200	77	72	73
Area	1400	420	415	420
Argosy	7600	83	78	78
Armore	18400	22	19	22
Arcadia	9200	22	20½	20½
Atl C Cop	00	63	63	63
Aunor	800	241	238	238
Bnkfld	17500	10½	8½	10½
Barnat	1200	36	36	36
B-Dqu	1857	15	15	15
Bethlm	6825	640	600	625
Big Nama	1512	25½	25	25½
Black Bay	2500	8	7	8
BL Hawk	2100	28½	28½	28½
Bounty Ex	2000	16	16	16
Bralorne	900	155	154	154
Br Reef	38353	33½	30	33½
Brunswk	1890	605	590	600
Bunker H	970	21	20½	20½
C Mines	547157	115	98	115
Camflo	1600	345	335	335
Camp Chib	119	850	850	850
Camp RL	200	21¼	21	21
C Tung	6300	220	215	220
C Dyno	500	170	165	165
C jamieso	100	85	85	85
C Keely	41975	9½	8	9
Cn Lncrt	19900	17	16	17
C Malart	300	15	15	15
C Nisto	47650	35	31	35
Candor	37200	18	15	18
Can-fer	1500	117	115	117
Cantri	5250	17	16	17
Captain	7500	20	19	19
Cassiar	1860	17	16¼	17
Cent Pat	740	162	162	162
Chestvl	45708	35	31½	31½
Chib Kay	2500	14	12½	12½
Chimo	1100	76	76	76
Chrom	350	165	165	165
Coch Mill	1800	96	95	96
Coin Lake	2000	16	16	16
Comb Met	7499	17½	17	17
Coniagas	5700	60	55	60
Conigo	61820	49	43½	45
C Bell	10500	7	6½	7
C Callinan	7000	13	12	12
Con Fardy	3827	320	305	310
CG Arrow	1000	19	19	19
C Hall	14800	59	55	58
C Marben	2000	390	385	385
C Mogul	2100	375	360	370
C Morisn	1850	470	460	460
C Neg	363973	103	86	94
C Nichl	1300	16½	15	15½
C Rambler	1900	123	118	123
C Red P	8050	52	48	50
Conwest	1000	620	605	615
Coprcorp	4500	50	50	50
Cop Fields	1100	138	134	138
Cop-M	101750	36½	32	35
Craigmt	995	12	12	12
Catland	3299	27	25	26
Crowpat	1000	7	7	7
Daering	8000	11	11	11
D'Aragon	7000	18	18	18
Deer Horn	5100	22½	22½	22½
D'Elda	71949	233	220	225
Denison	91	74	73⅝	73⅝
Dicknsn	300	350	350	350
Discovry	90	106	106	106
Dome	260	53⅜	53½	53½
Donal	19600	20	18	19
Dunraine	33	42	42	42
East Mal	700	150	140	140
East Sull	3100	525	500	520
Endako	1400	11⅜	11	11
F'west T	5025	12	11½	11½
F Mar	500	150	150	150
F Orenada	2000	32	32	32
Frobex	2087	470	465	470
Gnt Masct	1600	129	122	122
Giant Yk	1484	825	790	825
Glenn	33000	25	23	24½
Gldry	18200	90	86	86
Goldrm	3770	63	59	60
Gortdrm	6065	289	265	275
Gradore	12100	22	20	21
Grdroy	196087	115	95	122
Granduc	200	515	515	515
Granisle	350	605	600	600
Green Pnt	4650	65	60	60
Gulch	19700	32	28	29
Gulf L	17500	7½	6½	7½
Gunnar	1570	220	215	218
Hastings	2100	145	141	141
Headway	3000	16	16	16
Heath	3600	9½	8	8
High-Bl	3215	10½	10	10½
Hollinger	2065	26⅛	26	26
Huds Bay	1331	62¼	61	61
Hu-Pam	1000	10	9	9
Hydra	10260	20	20	20
Int Bibis T	3200	37	34	37
Irish Cop	4200	13½	13	13½
Iron Bay T	2050	340	335	335
Iso	4120	140	137	138
jaye Exp	4125	20	18	18
jelex	4000	35½	33½	34
joliet	8000	49	47½	47½
jonsmith	7000	17½	17	17
joutel	1460	75	75	75
jowsey	1265	67	66	66
Kam Kotia	625	285	275	285
Kerr Add	5210	15¾	15⅜	15½
Kly Dsd	23875	30	25	30
K Ancon	2233	70	68	70
Kid Cper	26530	80	75	76
Kirk Min	2000	9	9	9
Kirk Twn	14000	17	16	17
Kopan	2017	6	6	6
L Dufault	5020	11½	10¾	11½
Lakehead	1000	24	24	24
L Osu	5000	14½	14	14
L Shore	600	375	375	375
La Luz	300	12½	12⅜	12⅜
Langis	1000	38	38	38
Leitch	4770	620	605	610
LL Lac	1670	161	160	160
Lorado	3000	78	76	77
Louvicr t	2500	16	15½	16
Macassa	325	141	141	141
Mcdon	13500	30	27	29½
MacL Msh	1912	59	55	56
Madsen	3800	175	168	168
Malartic	50	55	55	55
Man Bar	20	21	21	21
Marchant	2000	132	131	131
Martin	17500	20	20	20
Match	6000	10	9½	10
Mattagmi	1875	14¾	14	14¼
Maybrun	500	9	9	9
Mc Adam	3000	45	45	45
McIntyre	305	86¾	85	85
McWat	1000	48	48	48
Merrill	800	95	95	95
Meta	3100	9½	9	9½
Midri	97450	165	152	163
Min-Ore	7000	11	11	11
Mt Wright	5000	32	29	29½
Multi-Mi	9700	160	150	157
N Exp	11500	10	10	10
New Ath	6000	23	22	22
New Bid	6000	4½	4	4
New Cal	3000	34	33	33
Newconx	1500	640	620	620
N Gvue	12700	3½	3½	3½
N Harri	44600	24	21	24
N Hosco	3500	192	184	184
N Imprl	10925	355	340	345
N Kelore	6000	6	6	6
N Lund	3500	13½	15	15
N Mylama	6100	19	18½	19
Newnor	2500	10	10	10
N Sen	20800	38½	34½	36
Nick Rim	200	12	12	12
Nor Acme	7000	10	10	10
Norbaska	5236	89	85	85
Norbeau	1006	30	30	30
Norgold	1000	8	8	8
Norlex	10700	16½	16	16
Normetal	875	395	380	390
Norpax	4300	11	10	10
Northcal	600	21½	21½	21½
N Coldstm	9450	101	96	96
North Exp	2000	26	24	26
N Gate	26030	725	700	705
N Rank	7200	33	30	30
N Rock	6700	43	40	40
North Can	5800	150	143	149
N Beauc	20	64	64	64
Nudul	3225	18	16	16
Obrien	4500	42	40	42
Opemska	2325	10	995	10
Orchan	12125	250	237	250
Osisko	1500	59	58	58
Pamour	500	217	216	216
Paramaq	1200	9	8½	9
Patino	3225	10	975	995
Pax Int	18000	16	15	16
Pce Exp	247766	219	200	215
Prless	35000	13	11½	12½
Pick Crow	2027	27	26	26
Pine Point	1238	52	52	52
Placer	1585	35	34¾	34¾
Pow Rou	500	57	57	57
Preston	3003	21½	21¼	21½
Probe M	2300	9	8½	8½
Pyramid	245	345	345	345
Que Chib	3100	12	12	12
Que Man	300	20½	20½	20½
Q Matigmi	6512	140	135	139
Quemont	1750	750	740	750
Quonto	2500	7	5	5
Radior	29800	64	62	63
Rayrock	1050	129	126	129
Rio Algom	1102	35⅜	35⅛	35⅜
Rio Alg c w	285	19	19	19
Rix Athab	3500	23	22	23
Roman	10606	22¾	22¼	22¼
Rowan	11000	10	9½	10
Ryanor	6000	18	17	17
San Antoni	3000	22	21	21½
Sarimco	1500	16	16	16
Satel	2000650	50	39½	50
Sherr	11655	450	435	445
Sil Sureko	4763	120	112	112
Silvrflds	600	435	430	430
Sil Miller	3500	18	15	18
Silm	11331	29	28	28
Sil Stand	100	90	90	90
Siscoe	2550	470	455	465
Stanrck	1425	340	335	335
Steep R	3380	665	640	660
Sud Coint	8500	29	28	28
Sullivan	2700	390	375	375
Teck Corp	303	480	480	480
Territory	3500	13½	13	13
Texmt	14850	99	96	99
Tex-Sol	2500	21	20	20
Thom L	100	41	41	41
Tombill	700	98	98	98
Tormont	1500	5	5	5
Towag	57400	40	32	35
Tribag	1425	115	112	113
Trin C	193000	23½	20	23½
Tundra	1875	30	25	30
U Asbesots	1493	500	495	495
U Buffadn	7800	43	41	41
Un Cmstk	2000	9	9	9
Un Keno	2120	500	495	500
Upp Can	2800	160	141	141
Urban Q	6299	13	13	13
vespar	3000	44	43	44
West Mine	2300	247	240	245
Wht Str	30100	36	33	36
Wilco	18800	35	34	35
Willroy	1110	74	74	74
Win Eld	135600	26	24	25½
Wr Harg	2035	135	132	132
Yale	42600	28	24	27
Yk Bear	7350	280	275	280
Young HG	1500	4½	4½	4½
Yukon C	1000	108	108	108
Yukon C	1000	108	108	108
zenmac	1025	22	22	22
zulapa	1500	16	16	16

PETROLES ET GAS

TITRES	ventes	haut	bas	ferm.
Alminex	1900	545	535	540
A Led	27000	17½	16	16
Anch	10600	14	13½	14
Asamera	210	480	480	480
Banff	12755	18⅜	17½	18⅛
Calvert	3200	26	24	26
C Dehi	2400	290	285	285
C Ex Gas	3500	500	485	490
C Gridoil	790	735	720	725
C Homestd	4706	360	350	360
C LI Pete	1000	22	22	22
Cdn Sup O	764	45½	44¾	45
Cdn Trient	100	900	900	900
C Del	15186	20	19½	19¾
Charter O	200	410	410	410
Chieftan D	575	790	785	785
C East Cr	83	38	38	38
C West P	5800	136	125	135
Dynam	26750	143	135	140
Finch Pt	14050	580	445	570
Gr Plains	3300	15	14¾	14⅞
Gt C Oilsds	1025	16½	16¼	16⅜
Int Helium	4850	275	268	270
Midcon	6300	47	44	47
Mill City	4400	150	142	150
Nat Pet	1000	380	375	380
N Cont	49800	75	53	66
N Davies	2000	17	17	17
NC Oils	2600	535	525	525
Numac	4100	420	405	410
Numac wt	7740	100	95	95
Numac wt	3540	19	18	18
Okalta	60520	27	24	26½
Permo	400	200	200	200
Peruv	1100	66	66	66
Petrol	12790	280	272	279
Place G	1000	44	41½	44
Ponder	1000	390	390	390
Prairie Oil	30805	340	330	340
Rang	11180	46	45½	45½
Scurry	48645	89	86	88
Spoon	13755	219	215	219
Triad	8815	395	380	385
U Canso	1000	199	191	191
U Canso w	1000	15½	15½	15½
U Reef P	6500	6½	5	6½
vandoo	49	540	540	540
Wstates	5400	296	290	291
W Decalta	1100	900	725	850
Wilshire				

MARCHES ETRANGERS — 2— Brse

MARCHES ETRANGERS

TITRES	ventes	haut	bas	ferm.
Falcnbdge	100	94½	94½	94½
Moore Co	130	32½	32½	32½
Centr. Del	2 00	20⅜	20⅜	20⅜
Place Gas	700	350	350	350
Western D	100	31⅝	315	315
Agnico	500	160	160	160
Bethlm	900	625	620	620
Broulan R	9000	42	42	42
Cons Neg	7200	111	100	110
East Sull	700	575	525	575
Grandroy	2500	105	105	105
Northgte	1000	850	840	840
Quemont	600	800	800	800
Steep Rock	200	660	660	660
Sullivan	1400	475	465	475
Sherritt	100	500	500	500
Upper Can	400	170	170	170
Utd Keno	2500	535	535	535
Yellowknife	13000	290	290	290

TITRES LES PLUS ACTIFS

(Par la Presse Canadienne)

Titres	ventes	haut	bas	ferm.	Ch.
INDUSTRIES					
Un Gas	59533	14⅞	14½	14¾	
Delta El	41700	420	355	420	
Wodwd A	34160	15¼	15	15⅛	—⅛
Revenue	28935	16⅛	15½	16⅛	—¼
Home A	25222	21¼	20¾	21⅛	+⅜
MINES					
Cam Mne	547157	115	98	115	+15
Con Neg	363973	103	86	94	+14
Pce Ex	247766	219	200	215	+15
Satellite	200850	50	39¾	50	+10⅜
Grandroy	196087	115	95	112	+ 7
PETROLES					
Permo	60520	27	24	26½	+1½
N Cont	49800	75	53	66	+16
Spooner	48645	89	86	88	+ 1
Ranger	33805	340	330	340	+10
Am Led	27000	17½	16	16	— 1

Montréal

(Par la Presse Canadienne)

TITRES	ventes	haut	bas	ferm.
Abitibi	2635	10	9⅞	9⅞
Alcan	4085	30⅜	30⅛	30¼
Alcan 4¼ pr	100	37½	37½	37½
Algoma	250	26¼	26¼	26¼
Alliance	18900	19	15	18
Alu 5½ PCPr	575	44	43	44
Ang CP	6000	9½	9½	9½
Ang Scan p	300	19¾	19¾	19¾
Arg C pr	200	10¾	10⅝	10¾
Asbestos	610	23	22¾	23
Atl Sug	7150	12½	11¾	12
Bk Mont n	3845	12⅞	12⅝	12⅝
Bank NS	320	15⅜	15	15⅜
Banq CN	2000	11¾	11¾	11¾
Banq Depar	175	12⅝	12⅝	12⅝
Banq PC	5490	9¾	9⅝	9⅝
Bell Phone	5505	48⅝	48⅛	48⅝
Brazil	1850	11⅞	11¾	11⅞
BC For 6 pr	25	51½	51½	51½
Brinco	8110	395	385	390
CAE	13135	13	12⅜	12
Cal Pow	1600	24⅝	24½	24½
Can Cem	1600	24⅜	24½	24½
Can Cem pr	75	26	26	26
Can Iron	925	21⅜	21	21⅜
CSL Pr	400	6	6	6
Cdn Brew	2440	8	7⅞	7⅞
Cbal AW	1430	90	90	90
C Imp Bk C	491	70¼	69¼	70¼
CIL	656	20½	20½	20½
CI Pow	615	36½	36½	36½
CI Pow pr	200	16¾	16¾	16¾
C Marconi	325	5⅞	5¾	5¾
CPR	2805	73¼	72⅝	73⅛
CPR 4 pr	90	9½	9½	9½
Cdn P Fina	645	14¾	14⅜	14⅜
Cent Del	5701	20¼	19⅜	19⅜
Chemcell	600	10½	10⅜	10½
Cominco	2038	30	29¾	29¾
Con Paper	944	37¼	36½	36⅝
C Paper pr	150	25¼	25	25¼
Con Text	120	7	7	7
Couvret A	100	5½	5½	5½
Crain RL	100	33½	33½	33½
Cr zell A	200	20¾	20¾	20¾
Denault	500	9½	9½	9½
Denison	330	73¾	73¾	73¾
Dist Seag	3100	39¼	38⅝	39
D Bridge	14361	18¾	18¾	18¾
D Coal pr	100	12	12	12
Dofasco	9225	25	24⅜	25
D Glass	700	10¾	10¾	10¾
Dom Text	3870	22⅜	22⅜	22½
Domtar	2535	14⅜	14½	14½
Domtar Pr	200	18	18	18
Donohue	100	7¼	7¼	7¼
Du Pont	1275	30	29¾	29¾
Fam Play	275	37	36¾	37
Fin Coll	230	8	8	8
Fleetwood	600	25	25	25
Fraser	1695	22	22	22
Fr Pete	3300	375	340	375
Fulcrum pr	2000	10	10	10
Glengair	2050	210	200	200
Hawk Sid	450	375	375	375
Hollinger	310	26	26	26
Home A	700	21	20⅞	21
Hud Bay	220	62	61¾	62
HBC	440	19¾	19¾	19¾
Husky Oil	5080	19¼	18⅜	18⅞
Husky CPr	200	63	62½	63
Husky D wts	400	975	960	970
Imp Oil	2766	65⅞	65	65⅞
Imp Tob	125	14⅜	14⅜	14⅜
Ind Accept	1585	24	23⅜	23¾
Inglis	500	10	10	10
I Bronze pr	100	25½	25½	25½
Int Nickel	1045	110½	110¼	110¼
Int Pap	271	31⅜	31¼	31⅜
Int Util	7650	38½	37¾	38¼
Int U 1.32p	1510	38⅜	37¾	38¼
Inter pl	1875	23¼	23	23¼
Inv Grp A	750	9⅞	9¾	9¾
Island Tele	150	18½	18½	18½
Labatt	652	29	28⅜	29
Laur Fin Pr	100	20	20	20
Loblaw A	240	7⅜	7⅜	7⅜
Loblaw B	1300	7¾	7½	7¾
Loeb M	200	12½	12⅜	12½
Maclaren A	200	20	20	20
Macmillan	210	28¼	28	28
Markbor w	2095	150	135	150
Mass-F	1103	22	21¾	21⅞
McAllister	100	8	8	8
Molson A	126	22⅜	22⅜	22⅜
Molson B	100	22⅝	22⅝	22⅝
Mont Loco	600	15½	15½	15½
Mont Trst	440	15⅞	15⅞	15⅞
Moore Corp	22270	33¼	32½	33⅛
Mussens	1230	7¾	7⅛	7⅜
Nat Cont	400	9¼	9⅛	9⅛
Nat Drug	1700	10¼	10⅛	10⅛
NB Tel	320	15½	15½	15½
Nfld Light	525	10¼	10	10
Noranda	815	55¾	55⅜	55⅞
Nor Ctl G	11550	12¼	11⅞	12⅛
Ogilvie	925	13¼	13	13
Pac Pete	1915	17⅜	17¼	17⅜
Phillips C	95	55¼	55¼	55¼
Placer	300	34½	34½	34½
Pow Corp	2000	10½	10⅛	10⅜
Pow C 4¾ pr	40	40¼	40¼	40¼
Price	2150	12¾	12½	12¾
QN Gas	1789	10½	10¼	10⅜
Que Phone	1425	17½	17½	17½
Rio Algom	1935	35⅜	34⅞	35¼
Rolland A	150	10¼	10¼	10¼
Ronalds	700	14¾	14¾	14¾
Rothmans	125	27½	27½	27½
Royal Bk	5241	17	16⅝	17
Russel Sons	400	15½	15½	15½
StL Cem A	400	23	23	23
StL Cem w	500	275	275	275
Salada-F	825	10¾	10¾	10¾
Scott Las	175	22⅜	22⅜	22⅜
Shaw	945	8¾	8½	8¾
Shel Can	3245	28½	27⅞	28½
Shell In p	675	32	32	32
Shell In w	500	10¾	10¾	10¾
Simpsons	700	30¾	30¼	30¾
Sogemines	100	14⅛	14⅛	14⅛
Southam	50	45¼	45¼	45¼
Steel Can	3760	24½	24	24½
Steinbg A	4010	19	18¾	18⅞
Texaco	540	29	28¾	29
Tor-Dom	2245	14	13⅞	14
T C Corp	500	8⅛	8	8
Tr Can PL	662	31	30⅞	31
Tr C PL 250	100	47½	47	47
Tr Mt PL	1360	21¼	21	21¼
Triad	1700	219	217	219
U Auto Pt A	100	16½	16½	16½
viau	400	12⅜	12½	12½
Wajax	100	15	15	15
Walk GW	700	28¾	28¾	28¾
zellers	1900	29¾	29⅜	29⅜
Westeel R	150	25½	25	25½

MINES et PETROLES

Agassiz	21000	26	25	25
Alscope	7523	220	195	215
Alsof	3200	6	5½	6
Baker	1000	12½	12½	12½
Band Ore	6000	17½	15½	15½
Beauce	37000	19½	17	18
Black Hk	1000	30	30	30
Black Riv	11700	12	8	10
Bruce Pre	13000	11½	10½	11
Bruneau	4000	14	12½	12½
Burnt Hill	12500	56	54	55
Cannon	3000	22	20	20
Carbec	11200	330	325	330
Cassiar	500	16¾	16¾	16¾
Chemaloy	13200	375	360	365
Chipman	1000	15	15	15
Coastal M	5600	7	6	7
C Canora	1500	14	12	13
C Manitoba	2000	24	24	24
C Mogador	2000	14	14	14
C Que Smlt	1970	145	137	137
C virginia	12000	54	50	54
Copstrm	4000	3½	3½	3½
Credo	57800	37	32	33
Crusade	500	12½	12½	12½
Dauphin	2000	9½	9½	9½
Devils El	5500	30	29	29
Dolsan	10500	17	16	17
D Explorer	2000	16	15	16
Dumont	8000	16	15	16
Eagle M	6350	144	136	141
E ventures	1000	14	14	14
Fab	1100	10	8	10
Fano	5500	5	4½	5
Fidelity	3000	23	23	23
Flint Rock	5000	15	13	14
Fontana	3000	5	4½	5
Ft Reliance	3500	41	40	40
Fox Lake	4500	9	9	9
Garney	10100	51	48	51
Garney	10100	51	48	51
Ghislau	2000	7	7	7
Glen Lake	5500	240	225	230
Gr W MS	3500	70	63	70
Guardian	108800	68	65	66
Int Ceram	1000	3	3	3
Int Norval	1500	11½	11½	11½
Int Dredg	1000	4½	4½	4½
James By	58600	60	56	57
K Desmond	1500	29	25	29
Kiena	1200	62	62	62
Kontiki	6500	9	8	8
Laduboro	5500	57	56	56
Lingside	192700	9½	6	9
Louvana	3500	23	21	22½
Matiach C	63225	184	182	183
Midepsa	1700	240	231	240
Miro	12000	13½	11	13½
Mistango	4000	15	15	15
Mt Costign	6000	20	17½	17½
Mt Pleasnt	500	14	14	14
Native M	3000	8	7½	7½
N Forma	7000	4½	4	4
N Glacier	23000	45½	44	45
NA Rare	2500	24½	23½	24½
North Expl	1000	26	26	26
NW Cnlsk	11500	10	8	10
Opem Ex	12500	10½	10	10½

Total des ventes : Industries 306,200; Mines et Pétroles : 264,900.

Canadienne

INDUSTRIES

TITRES	ventes	haut	bas	ferm.
Am Met Ent	300	130	120	130
Blue Bon	250	295	295	295
C Secur A	1000	210	210	210
Com Hldgs	200	30	30	30
Comodore	1050	135	125	135
Cmodor Aw	900	40	35	35
Delta Elec	39900	415	360	415
D Oilcloth	240	13¾	13½	13½
Fiscal	600	7	6½	6½
Fleet Mfg	700	180	180	180
Gilchrist	100	425	425	425
Greenberg	500	7¾	7¾	7¾
Grissol	10780	365	350	360
Imbrex	100	6½	6½	6½
Inspiratn pr	535	22¾	22¾	22¾
Kodiak p	200	65	65	65
N Aut vnd	100	165	160	160
Que Ph 56	2900	16⅜	16⅜	16⅜
StL Dy Ldg	1300	65	65	65
Select Fin	300	255	255	255
Sobeys

La stratégie militaire spatiale: aujourd'hui de la science-fiction; demain: une réalité

Par Howard BENEDICT

CAU-KENNEDY, Floride. (P.A.) — En revenant à sa base sur la lune, un vaisseau spatial de l'aviation américaine est attaqué par un appareil d'une nation de la terre. En une manoeuvre à plus de 5,000 milles à l'heure, le pilote spatial américain va se placer à l'arrière de l'attaquant et ouvre le feu au moyen d'une arme qui convertit l'énergie nucléaire en un rayon puissant. Le "rayon de la mort" vaporise le vaisseau ennemi.

Si les Etats-Unis ne sont pas encore prêts à une bataille de science-fiction de cette sorte, ils n'en travaillent pas moins à développer une force militaire spatiale capable de rivaliser avec le travail des Russes en ce sens.

Après des années d'indécision et devant le progrès constant des deux grandes puissances ainsi que la menace nucléaire venue de Chine, l'aviation militaire américaine a lancé le mois dernier des premiers contrats totalisant $855 millions pour un éventuel laboratoire dirigé en orbite par l'homme (Manned Orbiting Laboratory): le but est de définir quel genre d'opération militaire l'homme peut conduire efficacement dans l'espace.

Le premier vol des astronautes militaires est prévu pour 1970. Le département de la Défense semble prêt, d'autre part, à mettre sur pied un programme de missiles anti-missiles, pendant qu'on concentre les efforts sur le développement d'armes plus fantastiques encore: Ainsi en est-il des satellites de reconnaissance qui pourront déceler un soldat caché dans les buissons ou un missile enfoui en sous-sol.

Les armes de demain

D'autres satellites pourront éventuellement localiser les sous-marins submergés; les satellites de communications relieront entre eux à distance les stratèges de l'infanterie terrestre, pendant que des avions de longue portée feront l'échange de messages.

Entre autres armes en voie de développement imminent, notons: les fusées capables de détruire les satellites ennemis; les rayons laser et de radiation pour pulvériser des cibles dans l'espace ou au sol, des bombes nucléaires portées par des fusées pour détruire les missiles à tête porteuse; des fusées de grande puissance, et des vaisseaux spatiaux à équipage humain et capables de s'envoler et d'atterrir comme les avions ordinaires.

On réunit généralement à 4 les raisons d'une accélération de la recherche militaire spatiale:

— on sait que l'Union soviétique pousse à fond ses recherches;

— les missiles Titan-II et Minuteman dans leurs silos souterrains sont menacés par un réseau de missiles téléguidés 10 fois plus au point que tous les précédents réseaux et qui pourrait apporter une charge nucléaire à moins de 600 pieds d'une cible;

— les missiles Polaris sur mer sont menacés par les nouveaux satellites de reconnaissance qui pourront bientôt détecter les sous-marins à des centaines de pieds sous la surface;

— les missiles américains conçus pour enfoncer les lignes soviétiques de défense sont menacés par la possibilité que l'armée soviétique puisse les neutraliser en faisant exploser les bombes nucléaires en route.

Le danger chinois

Le mois dernier, le chef de la défense civile soviétique, le maréchal Vassily I. Chuikov a déclaré à Moscou que le réseau de missiles anti-missiles de son pays peut détruire les missiles porteurs de bombes nucléaires avant qu'ils atteignent le territoire soviétique.

L'équation stratégique du monde a été renversée par les réalisations des Chinois en matière d'armes nucléaires et par des coûts décroissants qui permettront à d'autres pays de développer des forces de missiles.

Les critiques de l'administration Johnson disent que les Etats-Unis ne peuvent plus se fier à la théorie du secrétaire à la Défense, McNamara, selon qui ont peut éviter la guerre par la "dissuasion mutuelle". La théorie veut que l'ennemi n'ose pas attaquer si suffisamment de forces offensives américaines peuvent demeurer après l'attaque pour contre-attaquer et détruire l'ennemi.

Lors de son congrès annuel tenu en mars, l'Association de l'aviation militaire a souligné "la vulnérabilité croissante" des missiles américains et a envisagé avec crainte quelle sera leur valeur dans cinq ans.

On a fait remarquer qu'avant la signature du traité d'interdiction des expériences nucléaires, l'Union soviétique a procédé à plusieurs tests en haute altitude, ce qui lui donne un avantage en ce domaine sur la défense américaine.

Pour répondre à ceux qui parlent des pertes de supériorité technologique des Etats-Unis, John S. Foster Jr, directeur de la recherche de défense, a déclaré que l'Union soviétique semble depuis plusieurs années suivre les Etats-Unis dans tous les développements stratégiques importants.

$40 milliards

Il en a été ainsi, dit-il, dans le cas du bombardier intercontinental, du missile à carburant solide, du sous-marin de type Polaris, et de plusieurs autres armes. "Nous n'avons aucune preuve que nos plans d'améliorations stratégiques puissent être menacées par les réalisations technologiques récentes des Soviets".

A date, les Américains ont dépensé à peu près $40 millards sur des programmes spatiaux militaires et civils, mais au dire du président Johnson, les satellites de photographie valent à eux seuls 10 fois cet investissement, du fait qu'ils permettent de dire combien l'ennemi a de missiles, ce qui peut éviter des courses inutiles dans le but de rattraper un supposé retard.

C'est ce qui s'était produit dans les années '50, quand on craignait de s'être laissé largement dépasser par les Russes au domaine des missiles de longue portée: les Etats-Unis dépensèrent des milliards en ce sens, pour apprendre par la suite que le retard n'existait pas.

Le développement des satellites de surveillance et de reconnaissance est gardé secret, mais on croit savoir que plusieurs fois par jour, un satellite-espion américain photographie des régions de la Russie, de la Chine et d'autres pays. Les satellites soviétiques survolent aussi régulièrement les Etats-Unis.

Les deux pays ont mis un accent très particulier sur leur programme de recherche militaire spatiale. Des 455 satellites lancés en orbite par les Américains au 1er juin, 346 avaient des buts militaires comme la reconnaissance, la détection de missiles, les communications et la recherche.

Photographies

Durant la même période, l'Union soviétique a mis en orbite 224 satellites, dont au moins 98 à des fins militaires, selon des sources américaines.

Ces nombreux lancements sont dus au fait que les engins doivent revenir sur terre pour livrer leur contenu de photographies. Mais les Etats-Unis travaillent sur des satellites qui puissent transmettre des photographies claires et d'autres renseignements à la terre durant plusieurs mois ou même plusieurs années.

Même les photos transmises électroniquement par les satellites météorologiques ont une grande valeur militaire.

L'expérience technique offrant le plus d'avenir est le dispositif appelé multispectral. Il s'agit d'une photographie en couleurs. Trois ou quatre de ces photographies, chacune sensible à un rayon particulier de lumière, peuvent fournir quantité de détails sur la terre et l'eau.

D'autres informations viennent d'instruments qui séparent nettement tout le spectre électromagnétique en rondes-radio, ondes de radar, micro-ondes, tout le spectre infra-rouge, jusqu'aux rayons ultra-violets et aux rayons-X.

Grâce à cette collection d'instruments, la NASA travaille sur un satellite capable de mesurer la température et la densité n'importe où dans l'atmosphère ou dans des profondeurs de 200 pieds dans les océans. Le satellite fournira des indications sur les provisions d'eau, y compris la localisation des rivières souterraines, le mouvement des bancs de poissons, un inventaire des forêts ainsi que l'état de santé de chaque arbre, la fertilité du sol et l'emplacement de gisements miniers.

Il est facile de voir à quel point le département de la Défense pourrait utiliser un tel satellite pour déceler les sous-marins submergés, pour trouver les soldats ennemis dans les buissons ou pour identifier un silo de missile enfoui sous le sol.

Missiles anti-missiles

L'avancement de la Chine en matière de fusées nucléaires pourrait bien forcer les Américains à décider de dépenser des milliards de dollars pour un réseau de missiles anti-missiles qu'ils préféreraient ne pas mettre sur pied actuellement.

Bien que les chefs militaires américains favorisent pour la plupart l'établissement d'un tel réseau, le président Johnson et le secrétaire à la Défense, McNamara, hésitent à déclencher la construction de ce réseau, pour plusieurs raisons.

D'abord il en coûterait pas moins de $22 milliards pour protéger une cinquantaine de villes américaines, laissant sans protection 130 villes de plus de 100,000 de population.

Ensuite, il y a danger, étant donné l'évolution constante des missiles, que ce réseau soit démodé avant même d'être achevé, dans cinq ou six ans.

Enfin, avant de s'engager à dépenser une telle somme, les Etats-Unis devraient faire des expériences nucléaires dans l'atmosphère pour s'assurer de l'efficacité du réseau. Ce faisant, ils violeraient le traité d'interdiction des essais nucléaires.

Le président Johnson a demandé un budget de $375 millions pour 1968, pour travailler sur le réseau de missiles anti-missiles.

Réticence soviétique

Mais il a indiqué qu'il ne donnerait pas l'ordre de commencer à produire ces engins avant de savoir ce qui résultera des contacts diplomatiques en vue d'une entente en vertu de laquelle l'Union soviétique s'engagerait à ne pas installer un semblable réseau.

Il y a quelques semaines, lors de sa visite aux Nations unies, le premier ministre soviétique, Alexis Kossyguine, a indiqué qu'il y avait peu de chance que l'on en vienne à une entente limitant le développement des réseaux de missiles anti-missiles. "Nous croyons, a-t-il dit, que les discussions ne devraient pas être centrées seulement sur ce problème qui en est un impliquant une arme de protection, un réseau défensif. Nous croyons que toute la question du désarmement devrait être envisagée, plutôt".

Pourtant, des experts américains, opposés à un réseau général de missiles anti-missiles, croient néanmoins que les Etats-Unis devraient voir à se protéger contre une attaque surprise de missiles nucléaires venant de Chine.

D'autres préféreraient attendre les améliorations techniques qui permettraient notamment de faire exploser des bombes nucléaires pendant qu'elles sont en chemin vers leur objectif ou de mettre en orbite des satellites qui détruiraient une fusée dès son lancement au sol.

Le projet de missiles anti-missiles américain, baptisé Nike-X, serait constitué de deux types de fusées, l'une interceptant les missiles ennemis en dehors de l'atmosphère, l'autre détruisant ceux qui ont échappé à la première. Mais le problème restera que les Etats-Unis et la Russie ont développé des appareils capables de déjouer les radars.

Ceinture défensive

De plus, les fusées Minuteman et Polaris seraient capables de porter chacune trois bombes. On croit que l'énorme fusée ICBM des Soviets contiendrait pas moins de 15 bombes dans sa tête.

La détonation de bombes ainsi transportées par des fusées à une certaine altitude aurait pour effet d'emprisonner dans le champ magnétique de la terre d'importantes quantités de particules radioactives. En moins de trente minutes, une ceinture artificielle de radiations encerclerait le globe. Cette ceinture pourrait endommager les éléments électroniques des fusées porteuses et rendrait inoffensifs des barrages de missiles ennemis. Il serait donc plus efficace de faire exploser de très fortes bombes nucléaires à cette altitude calculée que d'attaquer les fusées ennemies une à une, selon l'idée du réseau Nike-X.

Selon des tests nucléaires réalisés en sous-sol au Nevada, une telle arme incroyable serait pourtant réalisable. Mais des spécialistes disent que des tests atmosphériques seraient nécessaires pour la perfectionner.



● CAP KENNEDY ENCORE EN VEDETTE — Suivant un concept d'artiste, le cône protecteur du nez d'une fusée Titan 3-C de la force de l'air américaine, tombe pour libérer huit satellites militaires de communication placés au haut de la fusée. Les huit satellites, ajoutés à sept autres déjà en orbite, sont prévus pour former le premier réseau global de communication par satellites pour le département de la Défense. La fusée Titan doit être lâchée le 26 août. (Téléphoto UPI)

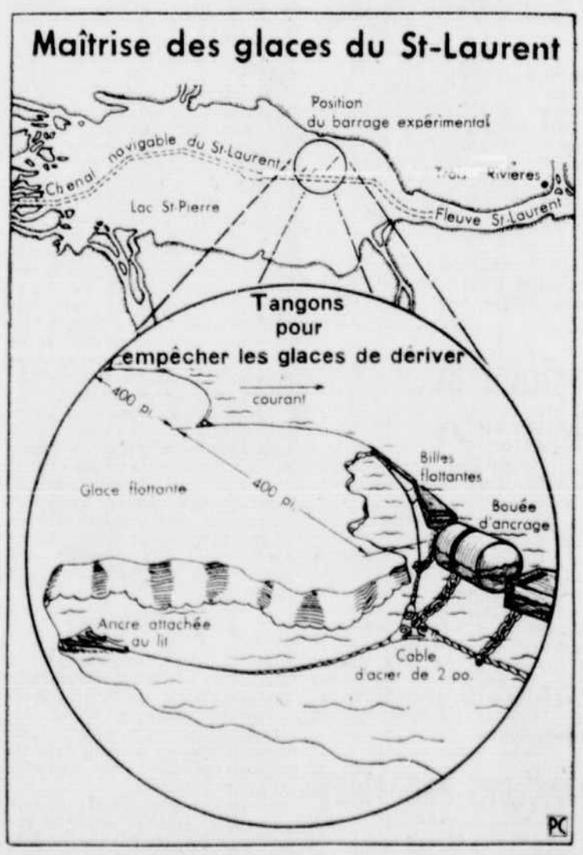
Echec des négociations entre Prague et le Vatican

VIENNE. (AFP). — Les négociations entre le Vatican et Prague en vue d'une normalisation des relations entre l'Eglise et l'Etat en Tchécoslovaquie ont échoué en raison de l'intransigeance du gouvernement tchécoslovaque quant à la nomination de nouveaux évêques, annonce l'agence de presse catholique autrichienne Kathpresse.

Le gouvernement de Prague aurait exigé du Saint-Siège la reconnaissance et l'intronisation de plusieurs vicaires généraux — désignés par les autorités communistes — comme évêques des huit dioceses vacants en Tchécoslovaquie.

Or, comme l'indique Kathpresse, ces désignations demandées par Prague auraient été dans la plupart des cas contraires au droit canon.

Les pourparlers avaient commencé cette année à Rome et s'étaient poursuivis en juin lors d'une visite à Prague de Mgr Casaroli et de Mgr Bongianino. Ils avaient pour but de négocier un modus vivendi entre l'Eglise et l'Etat semblable à celui réalisé en Yougoslavie.



● POUR ENRAYER LES INONDATIONS — On construit présentement, dans le lac St-Pierre, sur le St-Laurent, près de Trois-Rivières, des tangons flottants pour retenir les glaces. Le réseau de retenue des glaces, qui doit être achevé en novembre, empêchera les glaces du rivage de dériver dans le chenal du fleuve au milieu du lac. A cause du faible courant du lac St-Pierre, la glace s'épaissit à mesure qu'elle descend le fleuve. Quand des embâcles se forment, ils atteignent fréquemment le lit du fleuve et fait monter l'eau en amont, inondant ainsi parfois les villages riverains. La chaine de tangons, formée de billes de bois flottantes mais ancrées tous les 400 pieds au lit du fleuve, sera construite en quatre sections et atteindra une longueur de 10,000 pieds. Cette mesure fait partie d'un programme du ministère des Transports en vue d'un meilleur contrôle des glaces et de la prevention des inondations le long du St-Laurent. (Graphique PC)

ODEUR ALLECHANTE
GOUT EXQUIS
DELICE DES GOURMETS

Marché EXCEL NB
GROUPE DES EPICIERS
60
UNIS POUR PLUS BAS PRIX
RIVE-SUD

BIENVENUE
AUX NOUVEAUX MEMBRES "EXCEL"
MAURICE BEDARD
Epicier-Boucher licencié
552, 63e RUE EST, Charlesbourg. Tél.: 623-3674
ROBERT ROYER
Epicier-Boucher
Ste-Hénedine, cté Dorchester. Tél.: 647-9216
GERARD PARADIS
Epicier licencié
294 OUEST DU PONT, Pont-Rouge. Tél.: 873-2541

CEREALE KELLOGG'S SPECIAL "K" 12 oz .49
MOUCHOIRS KLEENEX BLANC OU COULEUR 400 feuilles 2/.59
DETERSIF POUDRE BREEZE Géant .99
DENTIFRICE PEPSODENT Super .99
RAGOUT CORDON BLEU 30 oz .85
SAUCE VIANDE CATELLI 15 oz 3/$1.00
VIANDE PREM 12 oz .53
VINAIGRE CANADA 40 oz .29
ESSENCE BRIQUET "IT" 4 oz .21
BISCUITS CHRISTIE FEUILLES D'ERABLE 30 bisc. 3/$1.00
MELASSE GAUVIN 40 oz .35
BEURRE D'ARACHIDES KRAFT 60 oz $1.19
PARIS PATE 7 oz 2/.63
SAVON DE TOILETTE IVORY PERSONNEL 8/.69

VIANDES DE CHOIX
FESSE de JAMBON
COMPLETE OU MOITIE CUIT PRET A SERVIR
la lb 59¢
TRANCHE DU CENTRE la lb .89
SAUCISSES FUMEES SWIFT PREMIUM la lb .49
BOLOGNA SWIFT PREMIUM TRANCHE OU MORCEAU la lb .39

EXCLUSIVITE EXCEL-NB
DISQUES 45 tours .59
CETTE SEMAINE:
● CE SOIR JE PLEURE
● AU REVOIR

FRUITS ET LEGUMES FRAIS
TOMATES NO 1 LARGE ONTARIO 2 lbs 29¢
CONCOMBRES No 1 Ontario 3/.19
RAISINS VERTS Sans noyau Californie la lb .39
CORDON BLEU DINER 21 oz .59
GRATE SHAKE VANILLE ou FRAISES 10½ oz .65
KRAFT SANDWICH SPREAD 16 oz .47

PATE ALIMENTAIRE CATELLI 1 LB 5/1.00
SOUPE POULET & NOUILLES CATELLI ENV. 12/.89
THE TENDER LEAF SACHETS 60 .69
EAU JAVELLE LAVO 128 OZ .49

DEMANDEZ A LA CAISSIERE VOS TIMBRES "EXCEL"

LE CALENDRIER DES AS

A QUEBEC

Octobre 1967

Dimanche	15	CLEVELAND
Mardi	17	CLEVELAND
Mardi	24	VANCOUVER
Mardi	31	PROVIDENCE

Novembre 1967

Jeudi	2	PROVIDENCE
Dimanche	5	ROCHESTER
Mardi	7	ROCHESTER
Dimanche	12	SPRINGFIELD
Mardi	14	SPRINGFIELD
Dimanche	19	ROCHESTER
Mardi	21	PHOENIX
Dimanche	26	BALTIMORE
Mardi	28	BALTIMORE

Décembre 1967

Mardi	5	BUFFALO
Dimanche	10	HERSHEY
Mardi	12	HERSHEY
Mardi	19	BUFFALO
Jeudi	21	BUFFALO
Dimanche	31	SPRINGFIELD

Janvier 1968

Mardi	2	SPRINGFIELD
Dimanche	7	BALTIMORE
Mardi	9	BALTIMORE
Dimanche	14	PORTLAND
Mardi	16	SAN DIEGO
Mardi	23	CLEVELAND

Février 1968

Mardi	6	PROVIDENCE
Jeudi	8	PROVIDENCE
Mardi	13	SEATTLE
Mardi	27	BUFFALO
Jeudi	29	BUFFALO

Mars 1968

Mardi	5	HERSHEY
Jeudi	7	HERSHEY
Mardi	12	ROCHESTER
Jeudi	14	ROCHESTER
Dimanche	24	CLEVELAND
Mardi	26	CLEVELAND

A L'ETRANGER

Octobre 1967

Samedi	14	SPRINGFIELD
Dimanche	22	PROVIDENCE
Dimanche	29	ROCHESTER

Novembre 1967

Samedi	4	CLEVELAND

Décembre 1967

Vendredi	1	BUFFALO
Samedi	2	HERSHEY
Dimanche	3	PROVIDENCE
Samedi	16	BALTIMORE
Dimanche	17	BUFFALO
Samedi	23	SPRINGFIELD
Lundi	25	PROVIDENCE
Mardi	26	BALTIMORE
Mercredi	27	HERSHEY
Samedi	30	CLEVELAND

Janvier 1968

Vendredi	12	BUFFALO
Samedi	13	CLEVELAND
Dimanche	21	ROCHESTER
Vendredi	26	SEATTLE
Samedi	27	VANCOUVER
Dimanche	28	PORTLAND
Mercredi	31	SAN DIEGO

Février 1968

Vendredi	2	PHOENIX
Vendredi	9	SPRINGFIELD
Dimanche	11	ROCHESTER
Samedi	17	HERSHEY
Dimanche	18	BUFFALO
Vendredi	23	CLEVELAND
Dimanche	25	BALTIMORE

Mars 1968

Samedi	2	SPRINGFIELD
Dimanche	3	PROVIDENCE
Samedi	9	HERSHEY
Dimanche	10	ROCHESTER
Dimanche	17	CLEVELAND
Mardi	19	BALTIMORE
Vendredi	29	BUFFALO
Dimanche	31	ROCHESTER

Partie de deux coups sûrs par Milt Pappas, des Reds

Echecs des Braves et des Giants en supplémentaire

CINCINNATI (P.A.) Milt Pappas a réussi une performance de deux coups sûrs, hier aidant les Reds à blanchir les Astros de Houston 5-0.

Il a ainsi remporté un 11e triomphe, ayant retiré neuf frappeurs sur trois prises et 16 d'affilée, durant la joute.

Il a accordé des simples à Jimmy Wynn et Julie Gotay, à la première et à la neuvième, en plus d'un but sur balles.

Houston 000 000 000—0 2 0
Cincinnati 001 030 10x—5 13 0

Cuellar, Eilers 9 et Adlesh; Pappas et Pavletich. G-Pappas 11-7. P-Cuellar 11-7. Cir:Cin-Perez 20.

SAINT-LOUIS (P.A.) — Les Dodgers de Los Angeles ont compté trois points, à la cinquième manche, avec des doublse de Lou Johnson et Ron Hunt pour facilement disposer des Cardinals de Saint-Louis par 6-2, hier.

Ceux-ci ont frappé trois de leurs six coups sûrs aux dépens de Don Sutton, à la première manche, alors que Lou Brock a porté à 15 sa série consécutive de joutes où il a frappé au moins un coup sûr.

L Angeles 002 030 100—6 9 0
St. Louis 200 000 000—2 6 1

Sutton et Roseboro; Hughes, Woodeshick 5 Lamabe 8 et McCarver. G-Sutton 8-12. P-Hughes 10-4. Cir: LA-Fairly 7.

PHILADELPHIE (P.A.) — Un simple de Johnny Callison, avec deux frappeurs de retirés, à la 10e manche, hier, a produit le point victorieux alors que les Phillies l'ont emporté 5-4 sur les Giants de San Francisco.

Il s'agissait de la huitième victoire d'affilée pour les locaux et Frank Linzy a été débité de son sixième revers, contre cinq victoires.

San Fr 010 300 000 0-4 13 1
Philadel 000 202 000 1-5 13 1

Sadecki, Linzy 6 et Dietz; Ellsworth, Farrell 4 et Oliver. G-Farrell 8-4. P-Linzy 5-6. Cir: SF-Dietz 4.

NEW YORK (P.A.) — Bob Johnsone qui avait produit deux points grâce à un simple, à la neuvième manche, a claqué un circuit au début de la 11e hier pour permettre aux Mets de New York de l'emporter 3-2 sur les Braves d'Atlanta.

Ron Taylor, d'Oakville, Ont., est venu en relève à la 10e manche et s'est mérité un troisième triomphe, contre autant de défaites.

Les Mets avaient été tenus à seulement un coup sûr grâce à l'excellent travail de Denny Lemaster, jusqu'à la neuvième.

Atlanta 001 001 000 00—2 5 0
NY 000 000 002 01—3 7 1

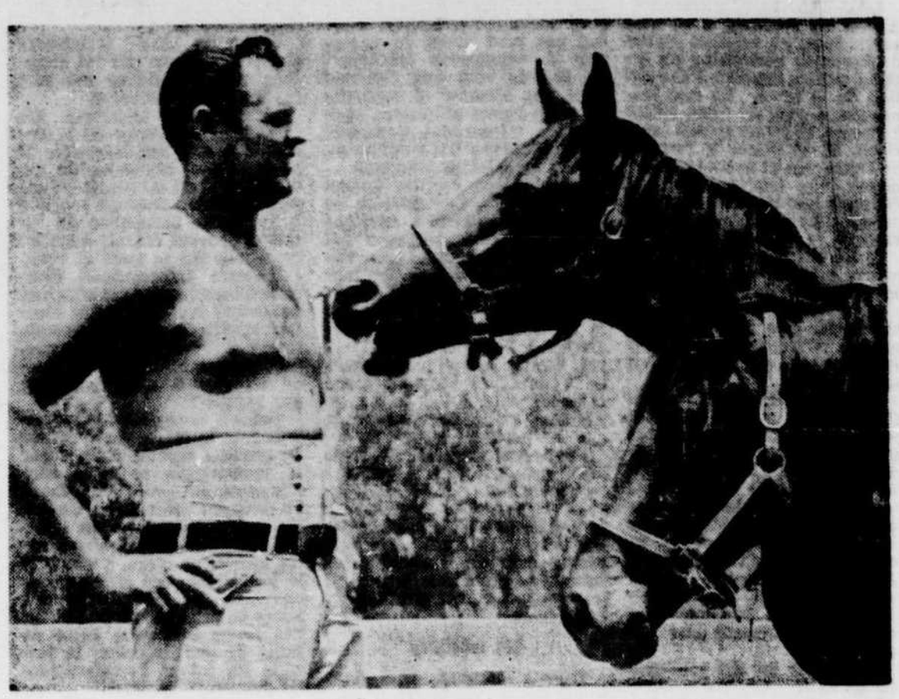
Lemaster, Upshaw 8 Ritchie 9 et Uecker; Hendley, Selma 7 Reniff 9 R. Taylor 10 et Goossen, Sullivan 1. G-R. Taylor 3-3. P-Ritchie 2-3. Cir-NY-Johnson 4.

CHICAGO (PA) — Les Cubs de Chicago, aiguillonnés par des circuits de Ron Santo et Randy Hundley, ont remporté leur première victoire depuis neuf joutes, hier soir, contre les Pirates de Pittsburgh.

Les Cubs ont réussi leur début avantageux à la première pour égaliser, mais ils se sont lancés à l'attaque lors de leur moitié de la deuxième, alors que Ernie Banks a frappé un double.

Pittsb. 200 001 010—4 11 2
Chicago 220 121 00x—8 9 0

Gelnar, Fryman 2 Blass 5 et Sanguillen; Niekro et Hundley. G-Niekro 6-5. P-Gelner 0-1. C: Chi-Hundley 11 Santo 24.



● Après un repos de quelques jours, Don Drysdale espère être suffisamment remis de son mal de dos pour pouvoir lancer contre les Cards de St-Louis ce soir. Ce n'était que la 3e fois dans sa carrière que Drysdale manquait son tour au monticule et il en a profité pour faire l'inspection de ses poulains sur sa ferme.
(Téléphoto UPI)

Toutes les joutes locales des As débuteront à 8h.05

M. Jack Button, secrétaire de la Ligue Américaine de Hockey, a fait parvenir à la direction des As de Québec, son calendrier pour la prochaine saison, et on y constate que les locaux évolueront au Colisée, 10 fois le dimanche, 20 fois le mardi et 6 fois le jeudi; pour un grand total de 36 joutes. — Tel que déjà annoncé, la première joute sera disputée au Colisée, dimanche le 15 octobre, contre les Barons de Cleveland, et le calendrier local se terminera mardi le 26 mars contre les mêmes Barons. C'est à l'étranger que débuteront les activités pour les As, soit à Springfield le samedi 14 octobre et c'est également aux E.-U. qu'ils clôtureront leur calendrier contre les Américains de Rochester dimanche le 31 mars.

Le calendrier à l'extérieur comprend 13 joutes du dimanche, 1 du lundi, 2 du mardi et du mercredi, 7 du vendredi et 11 du samedi pour un grand total de 36 joutes. Tous les clubs de la Ligue Américaine nous visiteront encore pour 2 joutes chaque fois, sauf pour les équipes de notre section, alors que Cleveland, Buffalo et Rochester doivent venir à Québec pour 5 joutes, soit 2 voyages doubles et un simple. A cause du calendrier mixte avec les clubs de la Ligue de l'Ouest, les 5 équipes faisant partie de ce circuit nous rendront visite que pour une joute seulement. A la fin de janvier, les As devront se rendre sur la Côte du Pacifique pour y rencontrer une fois chacun les clubs Seattle, Vancouver, Portland, San Diego et Phoenix. A Québec, le mois le plus actif pour les As, sera novembre, alors que 9 joutes seront disputées au Colisée. Par contre il n'y aura que 6 joutes en décembre, janvier et mars et que 5 parties en février. A l'étranger, une seule partie est prévue pour les As durant novembre, elle aura lieu à Cleveland samedi le 4. En décembre, nos porte-couleurs évolueront dans 10 rencontres outre-frontière. Toutes les joutes locales seront présentées en soirée et débuteront à 8:05 P.M.

Zatopek ne croit pas au deuxième souffle

MONTREAL PC— Emil Zatopek, un des meilleurs coureurs sur longues distances dans l'histoire de l'athlétisme, a déclaré hier qu'il ne croyait pas en "un deuxième souffle".

"Si un coureur prétend prendre son deuxième souffle pendant une épreuve, il n'est pas un vrai coureur, selon lui.

"Avoir un deuxième soufle signifie que le corps combat l'action de courir et a besoin de quelque temps pour s'ajuster à la fatigue.

"Un corps d'athlète bien entraîné est en parfaite condition et ne s'oppose pas au travail supplémentaire exigé dans une course.

"C'est pourquoi je ne crois pas à l'idée d'un deuxième souffle dans le vocabulaire d'un coureur".

Le Tchèque de 46 ans a fait cette déclaration, lors d'une conférence de presse à la Maison Olympique sise à l'Expo 67.

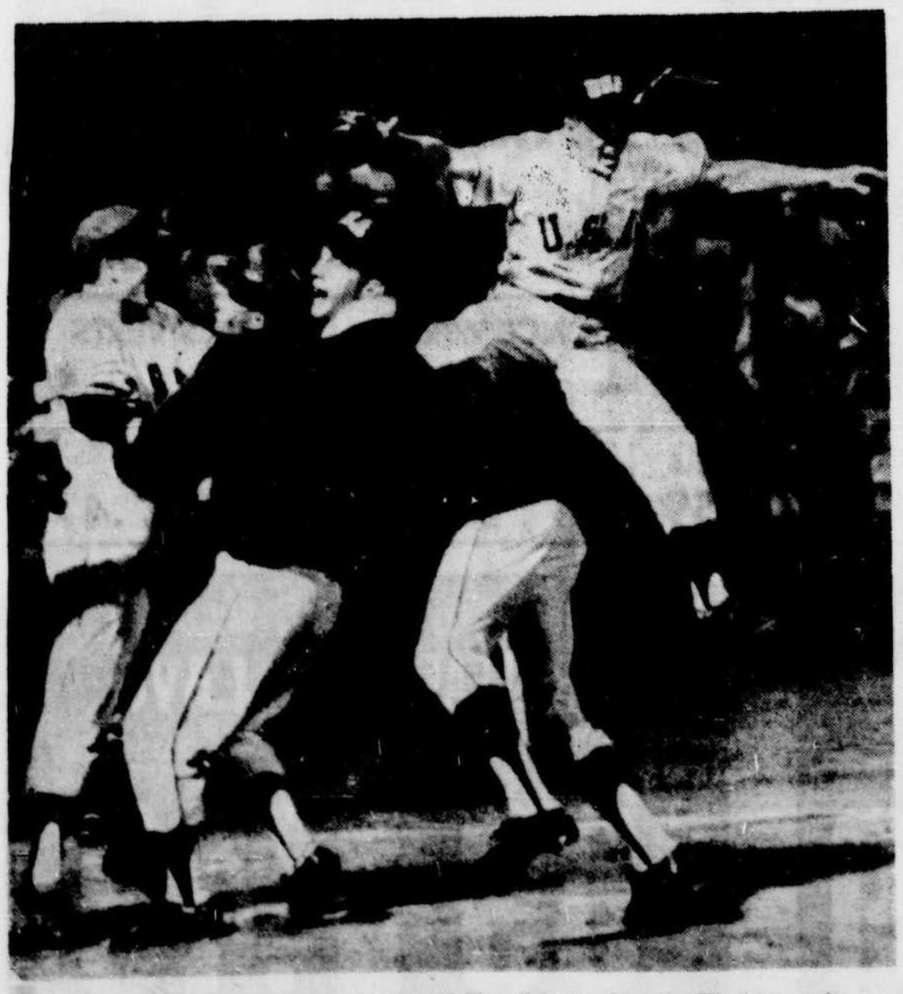
Il a décrit l'entraînement sévère qu'il s'était imposé lui-même avant de remporter une médaille d'or et d'argent aux Jeux olympiques de Londres en 1948 et trois médailles d'or aux Jeux de Helsinki en 1952.

"Je courais 20 milles par jour d'une façon que les autres qualifiaient de stupide.

METHODE

Au lieu de suivre la méthode des coureurs du temps, je faisais cinq sprints de 200 mètres, 20 de 400 et cinq de 200, espaçant chaque sprint par une étape de petit trot au lieu de me reposer.

Zatopek est présentement le surveillant du programme d'éducation physique dans l'armée tchèque, avec le grade de colonel.



● Les Etats-Unis ont remporté 120 médailles d'or aux Jeux de Winnipeg, mais nulle ne leur a fait plus plaisir que leur triomphe au baseball. Après avoir perdu les deux joutes du tournoi-rotation contre Cuba, les Américains ont remporté la finale 2 à 1 et les joueurs ne cachent pas leurs sentiments au lanceur gagnant, Ray Blosse, 20 ans, après la victoire finale. (Téléphoto UPI)

Lutte à trois dans la Métropolitaine junior

Les Loisirs de Bienville, le Parc Marchand et le Patro Roc-Amadour se livrent une lutte intéressante pour l'obtention du premier rang de la ligue Métropolitaine junior de baseball. Dimanche, Bienville a subi un revers de 7 à 4 aux dépens du Patro de Charlesbourg.

Lundi soir, le Parc Marchand battait le Patro de Charlesbourg 4 à 2 pour réduire l'avance du Bienville à 2 parties.

Claude Allaire a accordé 4 coups sûrs pour se mériter la victoire. Gilles Déry limita ses adversaires à 8 coups sûrs pour écoper de l'échec. Michel Bergeron fit produire le point gagnant à la 5e manche.

Les Athlétiques ont consolidé leur chance de participer au détail en remportant un double contre St-Emile, 13 à 7 et 11 à 1. Avec 5 parties à disputer, les hommes de Richard Côté conservent une avance de 3½ parties sur le Patro de Charlesbourg au 5e rang.

Dans la première partie, Jean-Guy Godin décrocha la victoire et Gilles Cassista encaissait le revers. Dans la deuxième partie, Adrien Laperrière a limité St-Emile à un seul coup sûr cogné par Gilles Cassista à la 6e manche.

Le lanceur perdant a été Michel Robitaille. Le calendrier régulier se terminera le 14 août. Quelques parties seront à reprendre avant les séries de fin de saison qui débuteront probablement vers le 22 août.

LES DUCHESSES

La soirée pour le choix de la reine de la ligue est prévue pour samedi le 26 août, au Patro Roc-Amadour. Les noms des duchesses sont maintenant connues. Bienville (Mlle Diane Lévesque), Charlesbourg (Mlle Suzanne Renaudu, Athlétiques (Mlle Claire Pagé), Roc-Amadour (Marjolaine Talbot), St-Emile (Mlle Simonne Paquet), Parc Marchand (Mlle Rolande Légaré).

L'Alberta enverra encore cinq cyclistes au Tour de Portneuf

Pour la première fois, l'année dernière, la province de l'Alberta avait l'avantage de se faire connaître au Québec par la présentation d'une équipe cycliste du 2ème Tour de Portneuf.

Ils étaient 5, très bien dirigés pra leur directeur technique John Bryan. On peut dire que leurs performances ont révélé une Albert cycliste que personne ne soupçonnait. En effet Hank Koning avait fini 7ème contre la montre dans la 3ème étape, 3ème dans l'étape St-Casimir Donnacona et 14ème au classement général. Trois autres firent aussi bien; Sciaglinniano malheureusement qui pris dans l'accident de Michel Couture. On sait de plus qu'Hank Koning, refusé par le Tour du Centenaire en mars dernier parce que 2 mois au dessus de la limite d'âge vient de terminer brillanmment en position de 2ème une récente course.

Aujourd'hui c'est donc une équipe pratiquemment nouvelle qui s'aligne et elle semble être assez prometteuse et jeune . . . ils ont noms :

Ted De Jong, 20 ans, sa 2ème présence au Tour; 1er à la dernière étape du Tour des Cascades en Alberta, cette année.

Kevin Sirois, 18 ans, sa 2ème présence au Tour; Vainqueur du criturérium de Red Deer, et 4ème au Tour des Cascades.

Carl Schneider, 17 ans, Champion junior de l'Alberta, cette année.

Bob Turner, 18 ans, 2ème au Tour des Cascades.

Pete Anderson, 15 ans, tout à fait un espoir, grimpeur et sprinter, et pour le moment, il semblerait être le plus jeune du Tour.

Leur directeur technique sera encore John Bryan. Il est également fortement question que leur formation d'équipe se pourvoit des services d'un mécanicien et d'un masseur gérant d'équipe.

Verra-t-on encore des surprises de l'Alberta sur le territoire provincial, en août, comme en a vu en juillet. Un fait est à remarquer, c'est qu'il se fait, dans l'Ouest du pays, actuellement une sélection très poussée afin d'acheminer vers le Tour du Centenaire qui se déroulera du 24 au 27 août dans le Comté de Portneuf, les meilleurs champions des provinces des prairies et de la Côte du Pacifique.

La culture physique au Centre Mgr Marcoux

La direction du Centre Mgr Marcoux est heureuse d'annoncer le réengagement de M. Paul Fradette à titre de professeur de culture physique.

L'ouverture du studio se fera le 1er septembre. Les heures de pratique seront de cinq à dix heures le soir sur semaine et le samedi de neuf à cinq.

Les mardi, jeudi et le samedi matin, des cours seront donnés aux étudiants et aux adolescents de neuf ans à 16 ans inclusivement. Le succès remporté l'an passé incite la direction du Centre à favoriser encore cette année, la pratique d'une culture physique à la fois libre et conditionnée.

Les cours pour adultes reprendront également l'affiche les lundi, mercredi et vendredi, de cinq heures à dix heures et les mardi et jeudi de sept à dix. Il est aussi possible de pratiquer le samedi après-midi.

Les séances d'entraînement se divisent en cours de base pour les uns et en cours spécialisés pour les autres. Le studio déjà doté d'un équipement des plus modernes et des plus complets, comptera bientôt quelques exerciseurs de plus et plusieurs centaines de livres d'haltères de différentes pesanteurs seront ajoutées.

D'après les sondages effectués, il ne serait pas surprenant qu'on double le nombre de cent membres enregistré l'an dernier.

Paul Fradette profite de l'occasion pour lancer une invitation spéciale à tous les amateurs de culture physique de Québec et de la région à venir s'entraîner au studio du Centre Mgr Marcoux et il assure chacun de son entière collaboration.

LANCEURS PROBABLES

LIGUE NATIONALE

Atlanta, Carroll 4-7 à
New York, Seaver 10-8;
Pittsburgh, Veale 12-4 et Law 3-6 à
Chicago Jenkins 14-9 et Niekro 3-5
Houston, Belinsky 3-6 à
Cincinnati, Nolan 8-5, soir;
Los Angeles, Drysdale 8-11 à
St-Louis, Jastey 7-5, soir;
San Francisco, Herbel 2-3 et Bolin 4-7 à
Philadelphie, Boozer, 4-1, soir;

LIGUE AMERICAINE

New York, Barber 7-12 ou Monbouquette 1-2 à
Californie, Simmons 0-0, soir;
Boston, Santiago 6-4 à
Kansas City Nash 10-10, soir;
Washington, Moore 7-9 à
Minnesota, Boswell 9-8, soir;
Chicago, Buzhardt 3-8 à
Détroit, Wilson 14-9, soir;
Cleveland, McDowell 9-9 à
Baltimore, Dillman 5-5, soir.

Tigers et White Sox divisent

DETROIT (PA) — Une erreur du joueur d'arrêt-court Dick McAuliffe, avec deux frappeurs de retirés, à la 10e manche, hier, a permis aux White Sox de Chicago de l'emporter 6-4 sur les Tigers, dans la deuxième joute et ainsi partager les honneurs d'un programme double.

Les White Sox avaient perdu 2-1 en 10 manches aussi, dans la première, aux profits de l'artilleur Denny McLain.

Première joute :

Chicago 010 000 000 0-1 4 1
Détroit 000 001 000 1-2 7 0

Peters, Wilhelm 8 et Martin; McLain et Freehan. G-McLain 14-12. P-Wilhelm 6-2. Cir.: Chi-Ward 10. Det-Kaline 18.

Deuxième joute :

Chicago 100 000 120 2-6 9 2
Détroit 010 011 100 0-4 10 1

Horlen, Locker 6 McMahon 2-2 7 Wood 10 et McNertney, Josephson 7 Martin 7 Podres, Marshall 7 Wickersham 4-3 8 Aquirre 10 et Freehan. Cir.: Chi-McCraw 2 11; Det-Freehan 16 Cash 15.

KANSAS CITY (PA) — Les Athletics et les Red Sox de Boston ont partagé hier les honneurs d'un programme double, Boston gagnant la deuxième, 7-5, grâce au simple de Norm Siebern, après que Kansas City eu triomphé 5-3 dans la rencontre initiale, alors que Jim Hunter remportait sa dixième victoire de la saison.

Première joute :

Boston 000 000 012-3 7 1
Kansas C. 110 030 00x-5 8 0

Morehead, Santiago 5 Fisher 6 Osinski 8 et Howard; Hunter, Aker 9 et Roof. G-Hunter 10-11. P-Morehead 1-2. Cir.: Bos-Petrocelli 11 Conigliaro 20.

Deuxième partie :

Boston 000 010 303-7 9 1
Kansas City 211 000 001-5 11 1

Bell, Santiago 2, Osinski 5, Fisher 7, Wyatt 8, Lyle 9, Brandon 9 et Ryan, Howard 8; Odom, Pierce 7, Aker 7, Stafford 9 et Roof, Talton 9. G-Wyatt, 6-5. P-Stafford 0-1.

MINNEAPOLIS (PA) — Rich Rollins a frappé un circuit de deux points avec deux frappeurs de retirés, à la huitième manche hier, pour aider les Twins à triompher des Senators de Washington au score de 3-2.

Les Twins avaient égalé les chances, à la sixième manche, sur l'erreur d'Ed Brinkman, un ballon sacrifice et un simple de Ted Uhlaender.

Washington 000 020 000-2 11 1
Minnesota 100 001 01x-3 5 1

Bertaina, Baldwin, 7 et Casanova; Merritt, Worthington 8 et Battey, Zimmerman 3. G-Worthington 7-7. P-Baldwin 0-3. Cir.: Minn-Rollins 5.

BALTIMORE (PA) — Une erreur de Boog Powell a permis le point égalisateur et un ballon sacrifice de Chuck Hinton, a produit le point victorieux, hier, alors que les Indiens de Cleveland ont passé outre les Orioles, 5-3.

Cleveland a compté ses deux points, à la neuvième manche, grâce aussi aux simples de Jim King et Larry Brown.

Powell a jonglé avec le roulant de Vic Davalillo, permettant à Brown de croiser le marbre.

Cleveland 101 010 002-5 10 0
Baltimore 000 100 020-3 5 2

Connolly, Siebert 9 et Sims; Hardin, Watt 6 Miller 8 Drabowsky 9 et Etchebarren. G-Connolly 1-1. P-Miller 2-9. Cir.: Balt-F. Robinson 22.

Les pros passeront au test

PARIS (AFP) — Peu après la publication du rapport d'autopsie de Tom Simpson, deux éléments nouveaux, tous deux d'une grande importance, sont venus s'ajouter au "dossier du doping" ouvert à la suite de la fin tragique du coureur britannique durant l'ascension du mont Ventoux.

En effet, alors que venait d'être publié le rapport d'autopsie qui confirmait que la mort de Simpson était due en partie à l'absorption d'amphétamine, le colonel Marceau Crespin, directeur des sports, annonçait que les professionnels seraient soumis, l'an prochain, aux mêmes règlements que les amateurs, en matière de contrôle médical.

Et à l'heure où le colonel Crespin expliquait au cours du journal parlé d'"Europe Un", les raisons et la portée de la décision prise, l'Espagnol Julio Jimenez avouait, durant le journal de "Radio Luxembourg", qu'il s'était "dopé" pendant l'ascension du Puy de Dome, mais que ses principaux adversaires en avaient fait autant.

Au cours de son interview à "Europe Un", le colonel Crespin expliqua que la mesure, consistant à soumettre aux mêmes règlements les amateurs et les professionnels, devrait avoir une grande efficacité. En effet, s'ils étaient jusqu'alors justiciables pénalement, les coureurs cyclistes professionnels bénéficieront sur le plan sportif, de l'impunité. A partir du 1er janvier prochain, les mesures appliquées aux amateurs, mise hors course immédiate et suspension à temps, le seront également aux professionnels.

Le colonel Crespin déclara que l'affaire Simpson avait précipité la mise en vigueur de ces mesures, et que celles-ci obligeront les professionnels à refuser les risques, outre des poursuites qui équivaudraient à une importante perte financière pour des hommes qui ont fait du sport cycliste, leur métier.

AUTRE ELEMENT

Le coureur espagnol Julio Jimenez, qui prit la seconde place du Tour de France, derrière le Français Roger Pigeon, avoua qu'il s'était dopé pendant l'ascension du Puy de Dome, quelques jours après la mort de Simpson.

Il fit cet aveu au journaliste qui lui annonçait, par téléphone, que les prélèvements faits sur lui et sur les Français Désiré Letort, révélation du dernier tour, qu'il termina à la 4e place, après l'ascension du Puy de Dome, auraient selon des indiscrétions, révélé des traces de produits dopants, mais auraient été négatifs pour Gimondi, Poulidor, Aimar et Pingeon.

L'Espagnol déclara alors, textuellement : "Tous les coureurs qui font le Tour de France prennent des pastilles. Si le contrôle n'a pas été positif, alors ce contrôle n'est pas vrai. Ce contrôle se fait sur les cinq premiers. Il faut savoir qui a uriné pour ces examens. Moi, je ne crois pas que ce sont les coureurs qui ont uriné qui ont été contrôlés. Tous les coureurs prennent des pastilles. Tout le monde est coupable ou personne. Il n'y a pas de problème".



TENNIS — 2 — 9 sport —

AU CLUB VICTORIA

Lundi soir au club de tennis Victoria eut lieu la finale du simple féminin. Louisette Richard a défait Suzanne Bernier au compte de 8-6 et 6-2 dans une rencontre très enlevante.

Jean-Paul Brière et Yves Bolly se sont qualifiés pour la finale du simple masculin en disposant respectivement de Roger Deschamps et Gilles Veilleux.

Voici l'horaire pour mercredi; en cas de pluie, la même cédule sera reportée au lendemain.

19.00 hres

1—L. Noel - G. Trudel vs
C. Blouin - J. Drouin
2—R. Fortier - G. Lagacé vs
M. Gaulin - R. Drouin
3—L. Robitaille - P. Robitaille vs
A. Giguère - J.-P. Brière
4—A. Duchesneau - M. Dion vs
M. Blouin - S. Lagacé
5—F. Lepire - G. Drolet vs
M. Robitaille - D. Rhéaume
7—G. Marquis - C. Angers vs
C. Simard - S. Giguère

21.00 hres

1—S. Bernier - A. Duchesneau vs
C. Légaré - L. Noel
2—R. Gortier - M. Blouin vs
L. Robitaille - M. Robitaille
3—D. Frenette - L. Roy vs
J. Chabot - M. Gaulin
4—C. Blouin - G. Lachance vs
L. Richard - A. Giguère
5—Y. Blouin - J L Paquet vs gagnant Marquis - Angers Simard - Giguère
6—J. Simard - A. Dumont vs
Coveney - Lemay
7—A. Boucher - R. Girard vs
G. Lagacé - M. A. Labrecque
8—R. Deschamps - J. P. Giguère vs
Rhéaume - Rhéaume.

LIGUE DE TENNIS METROPOLITAINE

RESULTATS

Classe "A"
Orsainville 2, Loretteville 3
St-Thomas 3, Victoria 1
Lois, Rive-Sud 3, Parc Bardy 1

Classe "B"
St-Louis France 3, Sillery 1
Boischatel 3, Sts-Martyrs 2
Chalmers 3, Duberger 1
Villeneuve 3, St-Nicolas 1

CLASSEMENT

CLASSE "A"

	PJ	G	P	Pts
St-Thomas	32	22	10	22
Rive-Sud	28	21	7	21
Loretteville	32	15	17	15
Orsainville	32	14	18	14
Bardy	32	11	21	11
Victoria	28	9	19	9

CLASSE "B"

	PJ	G	P	Pts
Sts-Martyrs	40	35	5	35
St-Louis France	40	29	11	29
Villeneuve	40	22	18	22
Sillery	40	19	21	19
Duberger	40	17	23	17
Chalmers	40	16	24	16
Boischatel	40	13	27	13
St-Nicolas	40	7	33	8



HIER

Ligue Nationale
Pittsburgh 4, Chicago 3
Atlanta 2, New York 3
Houston 0, Cincinnati 5
Los Angeles 6, St-Louis 2
San Francisco 4, Philadelphie 5
Ligue Américaine
Cleveland 5, Baltimore 3
Washington 2, Minnesota 3
Boston 3, Kansas City 5
Boston 7, Kansas City 5
Chicago 1, Détroit 2
Chicago 6, Détroit 4
Ligue Provinciale
Thetford 3, Québec 11
Granby 5, Lachine 2
Coaticook 2, Drummondville 7
Plessisville 4, Sherbrooke 3

AUJOURD'HUI

Ligue Nationale
Atlanta à New York
Pittsburgh à Chicago (2)
Houston à Cincinnati (s)
Los Angeles à St-Louis (s)
San Francisco à Philadelphie (s)
Ligue Américaine
New York à Californie (s
Boston à Kansas City (s)
Washington à Minnesota (s)
Chicago à Détroit (s)
Cleveland à Baltimore (s)

LES CLASSEMENTS

LIGUE NATIONALE

	G	P	Moy.	Diff.
St-Louis	67	43	.609	—
Chicago	60	52	.536	8
San Francisco	59	52	.532	8½
Atlanta	56	50	.528	9
Cincinnati	58	53	.523	9½
Philadelphie	55	51	.519	10
Pittsburgh	52	55	.486	13½
Los Angeles	49	59	.454	17
Houston	47	64	.423	20½
New York	41	65	.387	24

LIGUE AMERICAINE

	G	P	Moy.	Diff.
Chicago	60	46	.566	—
Minnesota	56	49	.542	2½
Boston	59	50	.541	2½
Détroit	56	50	.527	3
California	58	53	.523	4½
Washington	55	56	.495	7½
Cleveland	51	59	.464	11
Baltimore	49	58	.458	11½
Kansas City	49	63	.438	14
New York	47	60	.439	13½

LIGUE PROVINCIALE

	G	P	Moy.	Diff.
Plessisville	29	19	.604	—
Granby	28	20	.583	1
Lachine	26	22	.542	3
Drummondville	26	25	.510	4½
Québec	24	25	.490	5½
Thetford	23	25	.479	6
Coaticook	22	26	.458	7
Sherbrooke	17	33	.340	13

LIGUE NATIONALE JUNIOR

	G	P	Moy.	Diff.
St-Jean	22	11	.667	—
St-Laurent	21	13	.618	1½
Sorel	21	13	.618	1½
Verdun	19	22	.313	11½
Québec	7	23	.233	13½

BALLE-MOLLE

Les organisteurs du tournoi de balle-molle de Bienville rappellent à tous les clubs intéressés que le tirage des équipes se fera jeudi soir entre 7 heures et 9 heures, le 10 août, au chalet de l'OTJ de Bienville.

Les Indiens explosent 11-3

PAR REAL LABBE

Les Indiens de Québec ont profité du retour de leurs deux étoiles, Lilas Poole et Joe Carboni, pour exploser et humilier les Mineurs de Thetford-Mines, par le compte de 11-3, hier soir au Stade municipal. Dans cette rencontre, les Indiens ont établi quelques records d'équipe pour la présente saison. Ils ont compté le plus de points dans une manche, et dans une partie, et ils ont récolté l plus de coups sûrs, dans un match. Par ailleurs, le puissant John McKee, des Mineurs, a égalé un record de la ligue Provinciale, en claquant son 13e circuit de l'année. John Self, des Cardinaux est co-détenteur de la marque.

Encouragés par le début sensationnel qu'a connu l'as droitier Carboni, les Indiens n'ont pas hésité à se mettre à la tâche alors qu'ils ont récolté quatre coups sûrs à la deuxième manche pour compter un point. Bill Cheslock, qui avait frappé le premier coup sûr des Indiens a croisé le marbre sur un simple du lanceur Joe Carboni. A la reprise suivante, les hommes de Bob Wolfarth ont continué leur poussée quand un simple de Bill Cheslock, son deuxième en autant d'apparitions, a permis à Jim Ippolitto de compter. Ippolitto était allé au premier but sur une erreur de Chuck Chevalier.

A la 5e manche, les Indiens y sont allés de deux points profitant d'un coup sûr et de trois buts sur balles. Lillas Poole, revenu au jeu malgré un pouce qui l'incommode encore, a claqué un puissant coup de deux buts pour faire compter deux points. Gene Williams, qui avait débuté la rencontre pour les Mineurs, a dû céder sa place à George Shoemaker, dans cette manche.

Un coup de Richie Marks, sur un choix de lancer, a permis à Dan Waraksa d'enregistrer le 5e point des Indiens, à la 6e reprise. Puis ce fut l'explosion pour l'offensive des Indiens, qui a récolté six points en profitant de cinq coups sûrs et de deux erreurs de la défensive adverse à la manche suivante. Les Indiens ont su se montrer opportunistes et ont pris toutes les ouvertures qui s'offraient à eux pour augmenter leur pointage. Dans les manches précédentes, même s'ils avaient compté quelques points, ils avaient laissé dix hommes sur les sentiers. Dans cette 7e manche, ils n'ont laissé qu'un coureur sur les buts. Le bal a débuté quand Joe Carboni a réussi son deuxième simple de la soirée. Puis il fut suivi de Dan Waraksa qui récolta également un simple. Le but sur balles à Jerry Marshall mettait l'artilleur du Thetford dans l'eau bouillante, avec seulement un retrait et trois hommes sur les buts. Puis un simple de Richie Marks a fait compter Carboni et Waraksa. Jim Ippolitto a récolté un simple lui aussi, ce qui a permis à Jerry Marshall de croiser le marbre. Une erreur du joueur de 2e-but, Ken Kaiser, sur un coup de Claude-Denis Fortier, a permis à ce dernier d'atteindre le premier coussin et pendant ce temps, Marks filait au marbre. Lorsque Kaiser tira mal au premier but, Ippolitto se rendait au 3e coussin et un autre mauvais lancer au receveur, sur le même jeu, a finalement permis à Ippolitto, de compter. Pendant ce temps, Fortier pouvait se rendre au 3e but. Un double de Lilas Poole, son second de la soirée a permis à Fortier d'enregistrer le dernier point des siens.

Seul Jerry Marshall, des Indiens, n'a pas récolté de coups sûrs au cours de cette importante victoire du club local. Si l'officiel sur les buts s'était montré moins sévère, Marshall aurait pu être sauf sur le dernier coup qu'il a frappé. Joe Carboni et Dan Waraksa ont tous deux récolté trois coups sûrs, tandis que Lilas Poole et Richie Marks faisaient produire chacun trois points.

Joe Carboni, a affiché une très bonne tenue au monticule, en ne permettant que trois points, accordant huit coups sûrs et ne donnant aucun but sur balles. Il a remporté sa quatrième victoire de la saison.

Chez les Mineurs, qui avaient pris l'avance à la deuxième strophe, lorsque Al Summerstad a obtenu un double, puis est allé au 3e coussin sur un mauvais lancer de Carboni et a croisé le marbre sur un ballon-sacrifice de Billy Bouier, leur puissante offensive a été passablement bien maîtrisée par la tenue de Carboni et la défensive des Indiens. A la 6e manche, les Mineurs ont compté grâce à un circuit de John McKee, avec Charley Robinson, sur les sentiers. Il s'agissait du 13e circuit de McKee, son 3e au dépens des Indiens. La partie a pris fin quand Jim Beckman a frappé dans un double-jeu exécuté par Marshall, Waraksa et Cheslock.

Le retour de Lilas Poole derrière le marbre a vraiment aidé les Indiens, qui venaient de perdre trois joutes d'affilée. La rencontre d'hier avait beaucoup d'importance pour les deux clubs, et ce sont les Indiens qui en ont profité. Ils devancent maintenant les Mineurs, au 5e rang de la ligue, par une demi-partie.

Cette semaine, il reste encore trois joutes très importantes à disputer aux Indiens de Québec. Jeudi soir, ils rendront visite aux Mets de Lachine, et vendredi soir, ils recevront la visite de ces derniers avant d'aller disputer une rencontre contre les Cardinaux, à Granby samedi soir.

Voici le boxscore de la rencontre :

THETFORD

	AB	P	C	PP
Chevalier, 3B	4	0	1	0
Kaiser, 2B	4	0	0	0
Robinson, R	4	1	1	0
McKee, CD	4	1	1	2
Summerstad, CG	4	1	2	0
Bouier, CC	3	0	1	1
Beckman, AC	4	0	0	0
Manning, 1B	3	0	1	0
Williams, L	2	0	0	0
a) Shoemaker, L	1	0	1	0
b) Keith, L	0	0	0	0
c) Bates, 1B	0	0	0	0
Totaux	33	3	8	3

QUEBEC

	AB	P	C	PP
Waraksa, AC	6	2	3	0
Marshall, 2B	3	1	0	0
Marks, CG	5	2	1	3
Ippolitto, 3B	4	3	1	1
Denis-Fortier, CD	4	1	2	0
Cheslock, 1B	5	1	2	1
Poole, R	5	0	2	3
Wolfarth, CC	4	0	1	0
Carboni, L	5	1	3	1
Totaux	41	11	15	9

a) Lance pour Williams à la 5e m.;
b) Lance pour Shoemaker à la 7e;
c) Joue pour Manning à la 8e;

Thetford	010	002	000	—	3	5
Québec	011	021	60x	—11	15	2

Erreurs : (Q); Waraksa, Cheslock, (T); Chevalier, Beckman, Manning, Keith; Coups de deux-buts : Summerstad, Chevalier, Poole (2); Coups de circuit : McKee; Sacrifices : Marshall; Ballon-sacrifice : Bouier; Doubles-jeux : Marshall à Waraksa à Cheslock; Laissés sur les buts : (T.) 4, Québec 13.

	ml	es	p	pm	bb	rb
Williams	4	2-3	7	4	3	4	2
Shoemaker	1	2-3	5	5	3	1	1
Keith	1	2-3	3	2	0	0	1
Carboni	9		8	3	3	0	4

Mauvais lancers : Carboni; Lanceur gagnant : Carboni (4-5); Lanceur perdant : Williams (3-9); Arbitres : Lepage au marbre, Lamarrée sur les buts; Assistance : 1,871; Durée de la joute : 3h.15.

Jeux Athlétiques '67

Les 12 et 13 août prochain, sur la magnifique Piste et Pelouse olympique du patro de Charlesbourg, garçons et filles de 26 patros masculins et féminins se disputeront un certain nombre d'épreuves athlétiques.

En effet, samedi le 12 août, la Piste et Pelouse sera littéralement envahie par plus de 300 athlètes des patros féminins de Charlesbourg, Lévis, Ottawa, Jonquière, Bagotville, Roc-Amadour, St-Vincent, Laval, Ville Vanier, Duberger et Notre-Dame des Laurentides. Ces IVe Jeux Athlétiques des patros féminins fourniront aux athlètes l'occasion de se surpasser elles-mêmes, d'éclipser d'anciens records afin d'inscrire leurs marques respectives au programme de l'an prochain.

Le lendemain, 13 août, c'est de quinze patros masculins et par plus de 500 athlètes que la piste et pelouse sera prise d'assaut. Le déroulement des IXe Jeux Athlétiques masculins des patros canadiens suscite beaucoup d'intérêt et d'enthousiasme autant chez les membres de nos patros que chez les fidèles supporteurs des années antérieures.

La confrontation s'établit, du côté masculin, entre les Patros de Charlesbourg, St-Vincent, Roc-Amadour, Laval, Ottawa, Lévis, Bagotville, Jonquière, St-Hyacinthe, Trois-Rivières, Notre-Dame des Laurentides, Ville Vanier, Duberger, Institut Dominique Savio et Patro Jean Le Prévost, ces deux dernier étant de Montréal.

Cette année, après une visite à l'Expo, une délégation des Patros de France sera la bienvenue aux Jeux Athlétiques; d'ailleurs, quelques-uns de leurs athlètes participeront à certaines épreuves d'athlétisme.

Bref, les 12 et 13 août prochain, le Patro de Charlesbourg, site des Jeux Athlétiques "1967", sera vraiment la "Terre des Jeunes" en cette année du Centenaire.

Encore huit jours avant le match Emerson-Santana

Le match le plus ardemment attendu du tournoi rotation Dow au club de tennis des Employés Civils sera encore cette année celui qui opposera l'Espagnol Manuel Santana à l'Australien Roy Emerson. Et comme l'an dernier, il sera présenté le jeudi soir à 5.30 hres. On sait que le tournoi se déroulera du 12 au 20 août prochain.

Le match sera d'autant plus intéressant qu'Emerson est en meilleure forme que l'an dernier et qu'il vient tout juste de battre le favori espagnol en trois sets consécutifs dans la finale des championnats internationaux de Suisse. Par contre, Santana vient de remporter deux victoires décisives et impressionnantes contre les Russes dans des matches de la coupe Davis.

Mais si c'est la rencontre qui suscite le plus d'intérêt ce ne sera pas nécessairement la meilleure. Que fera Pilio, par exemple, qui est celui qui a battu Emerson à Wimbledon cette année ? Que fera Belkin qui vient de battre l'Américain Cliff Richey deux fois en deux semaines consécutives ? Certains voient en ce jeune Canadien de 23 ans, un futur grand champion international.

Roger Taylor, le dernier joueur embauché par le "Civil", est le nouveau héros de l'Angleterre au tennis et on lui prédit les plus grands honneurs dans le tennis international puisqu'il n'a que 25 ans.

L'Indien Mukerjea, par contre, pourrait bien causer d'agréables surprises. Il a été finaliste à Wimbledon cette année et n'est certes pas le premier venu sur la scène internationale du tennis.

Ce sont là tous des facteurs qui font que le troisième tournoi-rotation Dow sera le plus intéressant et le plus spectaculaire jusqu'ici.

Selon un porte-parole du Club de Tennis des Employés Civils, "la demande de billets de série réservée est tellement forte que l'on prévoit qu'ils seront tous vendus avant le début de la compétition". Mais le club précise que quelque 800 billets d'admission générale seront mis en vente chaque jour, en plus des 125 places de loges. Par ailleurs, l'on a même prévu des "billets de talus" qui seront vendus en dernier lieu. L'on se rappellera que le Civil avait dû refuser du monde le jeudi soir et le dimanche après-midi l'an dernier.

Boxe projetée pour le 21

De passage à nos bureaux, le promoteur Mitchell nous a déclaré qu'il quittait la ville de Québec pour les Etats-Unis dans le but de faire signer des contrats à des boxeurs de fort calibre en vue de son programme qu'il a l'intention de présenter à La Tour le 21 août 1967.

A Boston, il rencontrera le promoteur Sam Silverman ainsi que Clen Crowley, gérant de plusieurs boxeurs de renom. Il a l'intention de trouver un adversaire pour faire face au champion poids mi-moyen junior du Canada, Albert "Ace" Breau. Aussi, il désire ardemment faire figurer le populaire poids lourd de la métropole Larry Renaud, qui a défait Claude Roy, il y a une couple de mois.

D'après certains observateurs, Larry Renaud serait le prochain champion du Canada au titre de poids lourd, car il est probable que George Chuvalo projette de se retirer de la boxe.

Au retour du promoteur, on sera en mesure de communiquer d'importantes nouvelles concernant le programme du 21 août 1967.

Diviser pour régner

CHICAGO PA — Les propriétaires de la ligue Américaine de baseball ont voté unanimement en faveur de la division de leur circuit en section Est et Ouest, mais ceux de la ligue Nationale ont demandé plus de temps pour étudier la proposition.

Les proprios ont rencontré le commissaire William Eckert pendant plus de deux heures, après avoir tenu des réunions séparées de circuits.

Joe Cronin, président de la LA, a révélé que la proposition prévoyait l'affrontement des meneurs dans chaque section dans une série 3 de 5 dans le but de mériter l'honneur de représenter le circuit dans la série mondiale.

Warren Giles, président de la LN, a révélé que la principale objection à la proposition résidait dans le fait qu'elle ait été présentée trop tard pour permettre une étude approfondie, d'autant plus que "je ne crois pas que le baseball puisse opposer une équipe de 4e place à une formation de 1ère place dans la série mondiale".

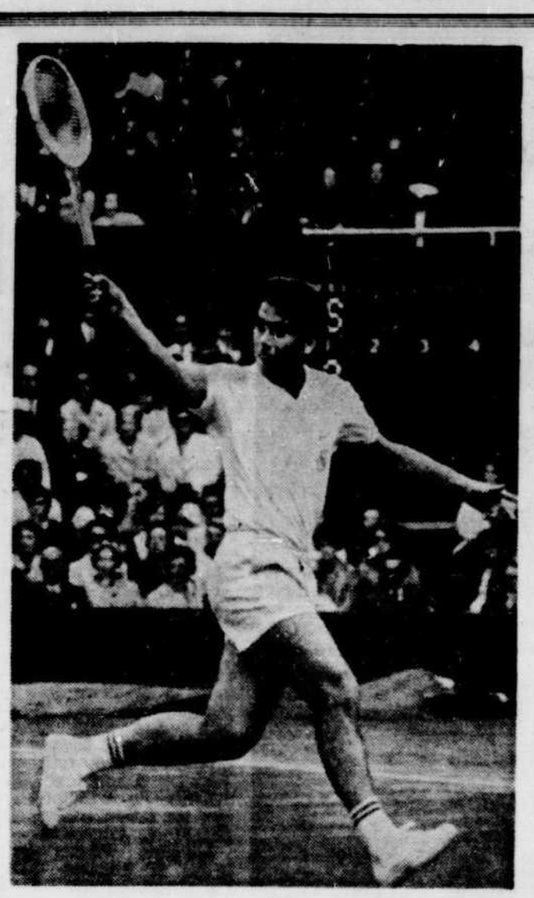
AUTRES SUJETS

Par ailleurs, Charles O. Finley, propriétaire des As de Kansas City, a déclaré, au sujet des rumeurs voulant qu'il déménage son équipe, qu'il avait retenu les services d'un expert afin d'étudier la situation à Kansas City, Oakland et Seattle dans le but de déterminer leur valeur pécuniaire.

Quant à l'expansion, Eckert a révélé qu'on continuerait d'étudier la situation sans parti pris.

Houston présentera la partie d'Etoiles la saison prochaine.

D'autre part, les proprios se sont opposés à un personnel limite de 28 joueurs au lieu de 25 lors du jour d'ouverture de la saison



"Je n'aime pas l'herbe, car je n'ai pas le temps d'y préparer mes coups"...
(Manuel Santana)

"Mon tennis est beaucoup plus complet maintenant. Je suis sûr de tous mes coups. Je suis reposé, en bien meilleure forme que l'année dernière, pendant laquelle j'ai beaucoup trop joué. Sur terre battue, je ne vois plus qui pourrait prétendre me battre souvent".

(Manuel Santana, dans "Tennis de France", juillet 64)

Un Espagnol célèbre : SANTANA

Par Claude DUFRESNE

Le jeune homme maigre, qui jouait avec une raquette en planches après avoir ramassé les balles du club Velasquez, de Madrid, est devenu aujourd'hui l'un des plus parfaits joueurs de tennis que ce sport ait connus.

Manuel Santana, à 28 ans, est considéré comme le meilleur joueur au monde sur terre battue. Mais il n'est est pas pour autant moins habile sur gazon puisqu'il a déjà gagné Wimbledon et Forest Hills.

A Québec, où les terrains sont justement en terre battue, il s'est senti parfaitement à l'aise l'été dernier, ne perdant aucun match et triomphant la plupart du temps avec une facilité déconcertante, grâce à un arsenal de coups variés et intelligents.

Santana n'aime décidément pas les courts de gazon, selon son propre aveu : "L'herbe, c'est odieux. La hantise du service, pas d'échange, pas de fatigue, pas de tactique, pas de finesse. Ma volée n'y est pas assez décisive. C'est bon pour les Australiens"...

Il est tellement complet comme joueur que l'on se demande quel coup chez lui soulève le plus d'enthousiasme. Son revers d'attaque est universellement reconnu, son coup droit croisé ou en droite ligne est imprévisible, son service, sans être extrêmement puissant, est particulièrement efficace et sa deuxième balle, vivement coupée, force souvent l'adversaire à se déplacer jusque dans les corridors. Il frappe la balle de façon à "arrondir" ses coups, ce qui produit des bonds hauts et longs qui retiennent l'adversaire à la ligne de fond.

Athlète fort sympathique, point de mire des joueurs moins favorisés, Santana ne manque jamais d'applaudir un bon coup de l'adversaire. Son esprit sportif fit sensation aux Etats-Unis lorsqu'il se produisit pour la première fois aux championnats nationaux de ce pays, à Forest Hills.

Affable, toujours souriant, il devient vite un favori des foules. C'est le joueur latin par excellence chez qui l'on devine constamment les sentiments à mesure qu'un match progresse.

A Madrid, où il habite, les gens le reconnaissent et l'acclament dans la rue. C'est un héros national et il justifie cet honneur chaque fois qu'il joue un match de coupe Davis pour son pays.

Il est sans aucun doute le meilleur joueur amateur que les Québécois aient pu voir sur un court de la vieille capitale.

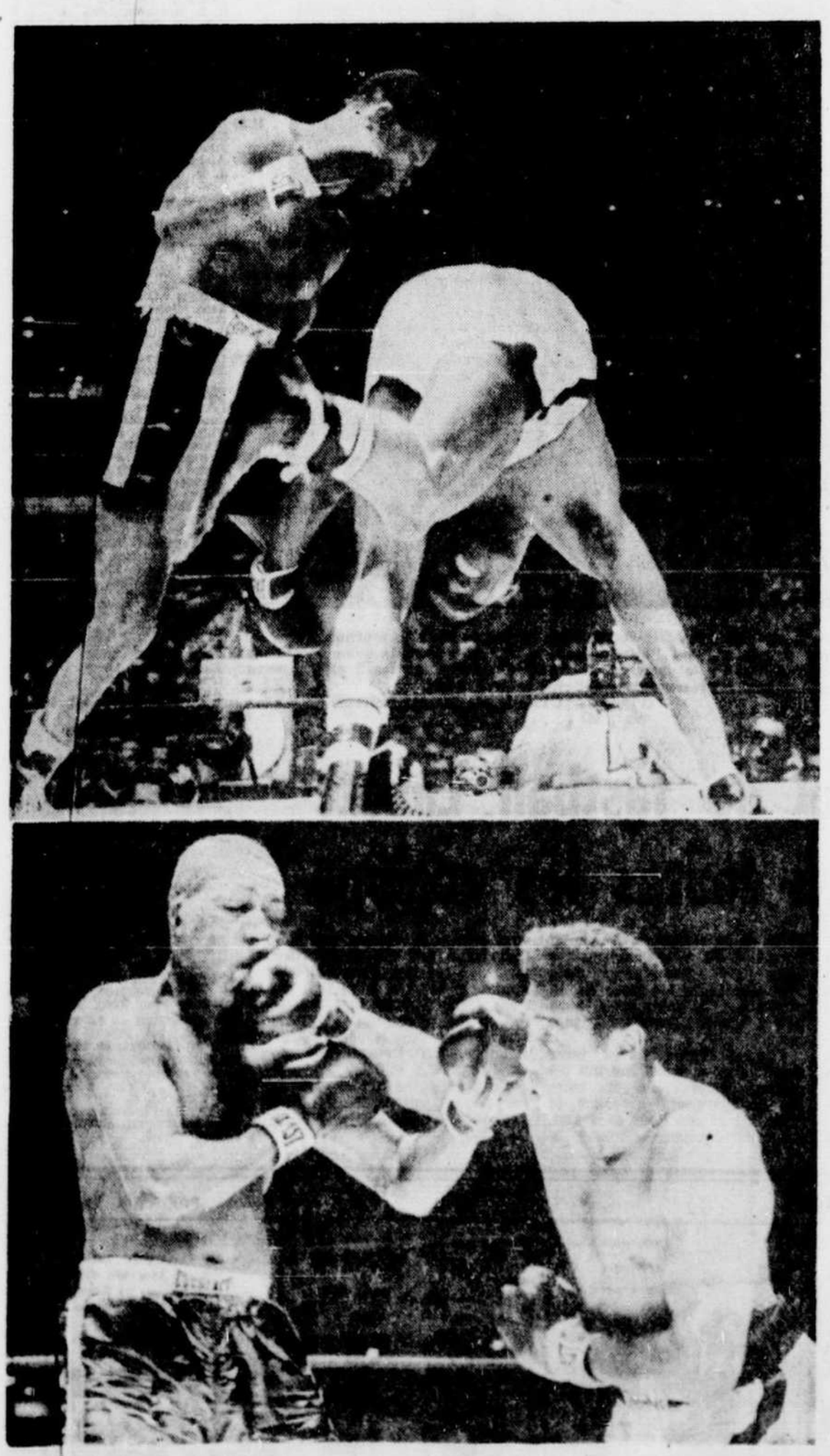
Conservera-t-il son championnat dans le troisième tournoi-rotation Dow cette année ? C'est à prévoir malgré que l'opposition sera plus forte cette fois.

De toute façon, qu'il perde ou qu'il gagne, Manolo Santana aura encore une fois impressionné de nombreuses foules. Il a l'étoffe et la réputation d'un extraordinaire champion. Sa tenue, tant sur le terrain de tennis que dans la vie courante, est un exemple et elle transmet un message, celui d'un homme qui a su élever la perfection des talents particulièrement éloquents.

Marielle blessée

GRENOBLE AFP — Marielle Goitschel, qui se trouve actuellement en vacances, chez sa soeur Christine Béranger, épouse de l'entraîneur de l'équipe nationale féminine de ski, à Allevard, une petite station thermale du Dauphiné, a fait lundi une chute douloureuse... de bicyclette. L'accident s'est produit alors qu'elle dévalait un chemin cailloteux à proximité du hameau de grangement où se trouve la maison de sa soeur.

La jeune championne qui souffre d'une fracture de la clavicule droite, a dû être plâtrée. "Cela ne gênera nullement ma prochaine saison, a-t-elle déclaré. Je serai complètement rétablie avant les Jeux Olympiques de Grenoble et en tout cas, en état de reprendre l'entraînement dès les premières neiges".



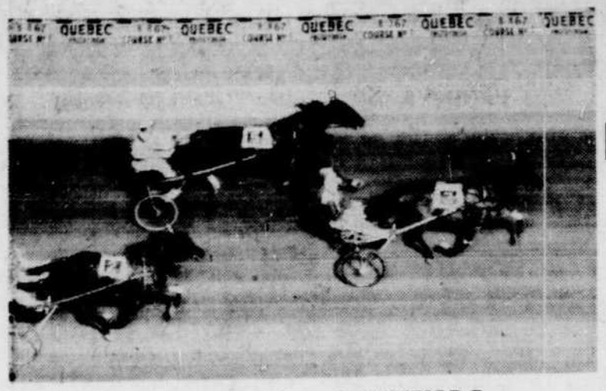
Deux boxeurs relativement peu connus sont avancés en semi-finale du tournoi pour trouver un successeur à Cassius Clay. Thad Spencer (photo du haut) fait pirouetter Ernie Terrell, l'ancien champion de la W.B.A., alors que Jimmy Ellis (photo du bas) attrappe solidement Leotis Martin qu'il devait mettre hors de combat à la 9e reprise. (Téléphotos UPI)



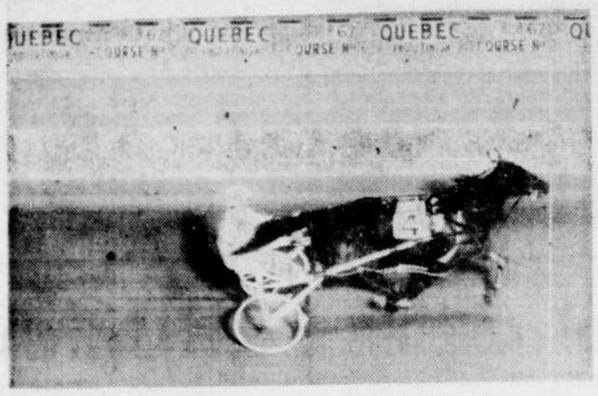
QUÉBEC 1969? Un hélicoptère? Mais oui! De l'aéroport au Château Frontenac! Pourquoi pas? On en verra bientôt partout. A Québec comme partout ailleurs. Surtout à Québec! Car à Québec, on pense à demain, on va de l'avant! A Québec, tout bouge! Tout change! A Québec, toujours...

Ya d'la Laurentide dans l'air!

Photos-Finish du Pari-Double



Première course : le no 3, CAPITOLE B



Deuxième course : le no 4, JUDITH REMUS

Tout est prêt pour le match athlétique Europe-Amérique

La différence d'heure peut être un handicap sérieux

MONTREAL (P.C.) — Les équipes d'athlétisme d'Europe et d'Amérique se sont entrainées hier à l'Autostade de l'Expo et l'instructeur Dutch Carmerdam a déclaré que le seul avantage que son équipe d'Amérique aura sur ses adversaires sera "de jouer sur notre propre terrain." "Les Européens mettront quelques jours avant de s'habituer à la différence d'heure", a-t-il précisé, ajoutant qu'il se comptait chanceux que son équipe n'ait pas connu la maladie et les troubles musculaires comme le cas se produit fréquemment.

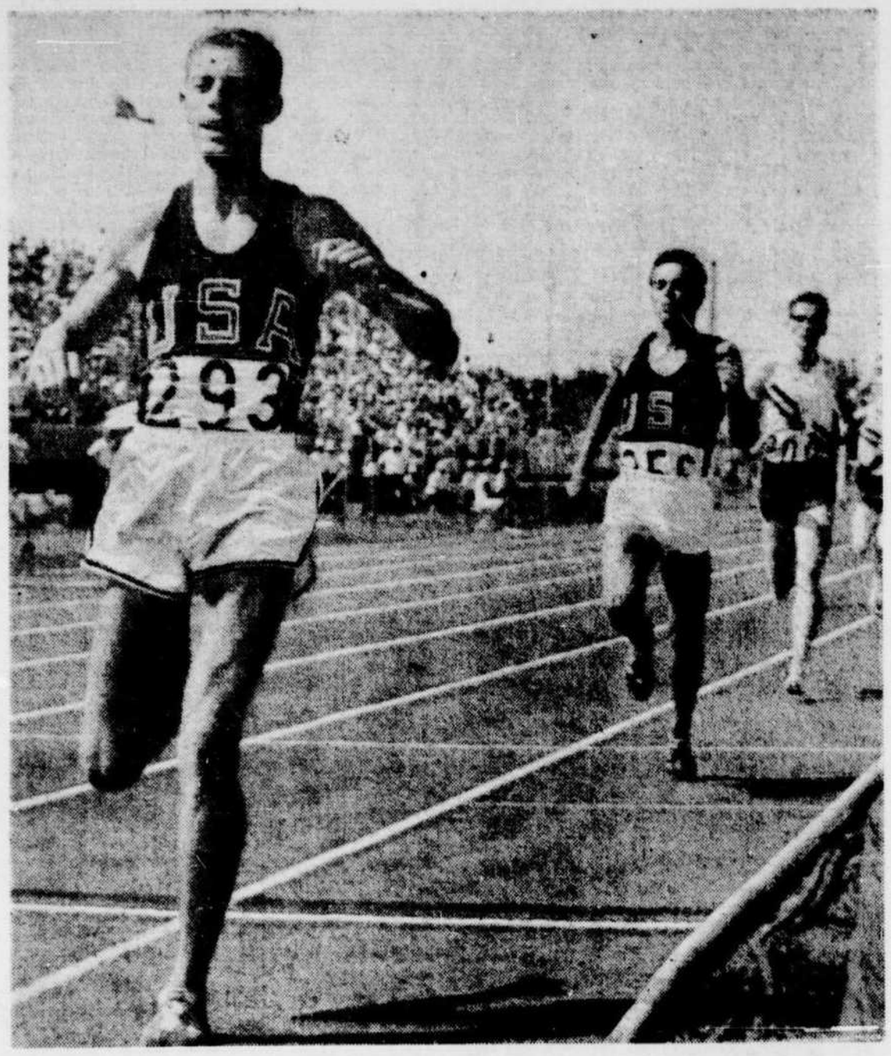
Les rencontres, opposant les équipes des deux continents pour la première fois, se disputeront ce soir et demain soir. Les deux contingents d'athlètes sont arrivés dans la métropole lundi soir, ceux de l'équipe d'Amérique en provenance de Winnipeg, tandis que les Européens venaient de Frankfurt, Allemagne.

L'équipe d'Amérique comprend 65 athlètes, dont neuf Canadiens. Cuba a refusé d'être représenté, prétextant que les Américains étaient trop en grand nombre sur l'équipe.

Les Européens ont pratiqué sur le terrain de l'Autostade durant deux heures, hier matin, tandis que l'équipe américaine a fait de même, durant l'après-midi.

Franz-Josef Kempfer, d'Allemagne de l'Ouest, détenteur du record européen dans le 800 mètres en 1:44.9 à la course à pied, a fait quelques fois le tour de la piste asphalté couverte de caoutchouc garantie contre toutes les intempéries.

Il a déclaré avoir trouvé la piste un peu "rebondissante" et a ajouté que son équipe devra s'y faire. Il a de plus commenté qu'il était impatient de courir contre le Torontois Bill Crothers et qu'il voulait abaisser le record mondial de 1:44.3, appartenant à Peter Snell, de Nouvelle-Zélande.



● Les athlètes américains qui ont eu la tâche relativement facile aux Jeux panaméricains, comme en fait foi cette photo du double triomphe de Tom Von Ruden et de Sammy Bair sur Dave Bailey dans la course de 1,500 mètres, seront sûrement talonnés de plus près lors du match Europe-Amérique qui se déroule ce soir et demain au stade de l'Expo. (Téléphoto UPI)



AUJOURD'HUI

Ligue Canadienne
Edmonton à Ottawa
Calgary à Winnipeg

LES CLASSEMENTS

LIGUE CANADIENNE

Division de l'Ouest

	G	P	PP	PC	Pts
Winnipeg	1	0	20	0	2
Calgary	1	0	20	7	2
Régina	1	0	24	16	2
Edmonton	0	1	0	20	0
Vancouver	0	2	23	44	0

Régina 24
Vancouver 16

VANCOUVER (P.C.) — Les Roughriders de la Saskatchewan ont commencé sur le bon pied la défense de leur titre de champions de la Ligue canadienne de football en triomphant des Lions au score de 24-16 lundi, devant 28,411 spectateurs.

Le quart-arrière Ron Lancaster et le botteur de précision, Jack Abendschan, des Roughriders, ont été les étoiles du match, le premier en comptant un touché et en lançant deux passes bonnes pour des majeurs à Hugh Campbell, tandis que Abendschan bottait un placement et réussissait trois convertis en autant de tentatives.

Pour les Lions, Ted Gerela a démontré qu'il avait bon pied bon oeil, en réussissant trois placements, sur des distances respectives de 29, 42 et 25 verges, et a effectué la transformation sur la passe de touché de Bernie Faloney à Young bonne pour 69 verges.

Les Riders ont compté à leur première série de jeu alors que Lancaster a plongé de la ligne d'une verge.

Le deuxième quart s'est terminé au score de 10-10 alors que les Lions se sont inscrits au tableau avec le touché de Young, converti par Gerela, à 8.39. Moins de 30 secondes avant la fin de la première demie, l'ancien joueur de soccer bottait son premier placement après celui réussi par Abendschan, des Riders, de la ligue de 22.

Au troisième quart, Gerela y est allé d'un autre placement à 4.23 tandis que Saskatchewan comptait un deuxième touché sur une passe de 20 verges de Lancaster à Campbell; à 11.29.

Gerela a complété son excellente soirée en comptant les trois premiers points du dernier quart à 1.08, et un peu plus de cinq minutes plus tard, les Riders mettaient fin aux espoirs des partisans des Lions avec le deuxième touché de Campbell.

Premier Quart

1—Saskatchewan, Touché Lancaster sur un plongeon d'une verge. Converti : Abendshan 4.40

Deuxième Quart

2—Vancouver, Touché; passe et course de 69 de Faloney à Young. Converti : Gerela 8.39
3—Saskatchewan, placement; Abendshan, sur 22 verges 12.12
4—Vancouver, placement : Gerela sur 29 verges 14.37

Troisième Quart

5—Vancouver, placement; Gerela, sur 42 verges 4.23
6—Saskatchewan, Touché; passe de 20 verges de Lancaster à Campbell. Converti : Abendschan 11.29
7—Vancouver, placement; Gerela, sur 25 verges 10.8
8—Saskatchewan, Touché; passe de 9 verges de Lancaster à Campbell; Converti: Abendschan 6.59



● Gerry Beaudry (à droite), organisateur de la compétition régionale dans le tournoi de fastball Labatt, explique au représentant Phil Barbeau, la nouvelle formule selon laquelle tous les champions de l'est de la province s'affronteront à Québec les 2 et 3 septembre pour déterminer leur représentant à Joliette le lendemain. (Photo L'ACTION, par Marcel Laforce)

Le tournoi de fastball Labatt touchera à toutes les régions

Par Jean POULIOT

Encore cette année, la Brasserie Labatt organise son grand tournoi provincial de fastball avec des bourses totalisant $6,000., mais une nouveauté a été introduite par le promoteur Bill Roberts, en ce qu'il y aura deux grandes éliminatoires de la section est et de la section ouest avant la grande finale du 4 septembre à Joliette. L'éliminatoire des clubs de la région de Montréal aura lieu au même endroit les deux jours précédents, mais pour les clubs de l'est de la province, l'élimination aura lieu à Québec les 2 et 3 septembre.

Chaque région devra tenir avant la mi-août un tournoi régional. Certains secteurs comme St-Georges de Beauce et Thetford Mines l'ont déjà fait, mais les équipes battues peuvent se qualifier dans une autre région qui n'a pas encore tenu son tournoi. Pour Québec même, le tournoi aura lieu au Parc Dollard dans une semaine et les inscriptions doivent être faites auprès de Gerry Beaudry, 887 Delage, app. 8, Québec. Tél. : 656-0896.

En plus de se qualifier pour les rondes suivantes, l'équipe gagnante touchera une bourse de $300.

Les courses à Blue Bonnets

Résultats d'hier

COURSE No 1

No 3 Capitola B. (Marcel Breton) 29.90 6.60 5.00 — No 5 Mr Pop (Bernard Gervais) 3.00 2.30 — No 2 Granby Girl (Marcel Cournoyer) 2.60.
Ont aussi couru: Frysie Rosecroft, Merrie Victor, May Eve Gueen, Paris Lad, Queen's Impel.
Temps: .31 1.03.2 1.37.1 2.08.3.

COURSE No 2

No 4 Judith Remus (Yvan Gamache) 3.90 2.80 2.40 — No 7 Flashy Z. (Simon Pleau) 5.00 3.30 — No 5 Royal's Pride (Jean Guy Keroack) 3.70.
Ont aussi couru: Sugar Lind, Level Lady, Speedy L. Express, Rhodes, Princeling.
Temps: .31.4 1.04.4 1.38 2.10.
PARI-DOUBLE: No 3 Capitola B. — No 4 Judith Remus 3—4 $119.40.

COURSE No 3

No 6 Star Goose (Gérard Labonté) 8.30 5.00 3.10 — No 5 Dudley's Wick (Jean Cyrenne) 11.70 6.10 — No 2 Dell Mir (Yvon Catellier) 3.00.
Ont aussi couru: Sunshine Mir, Rumak, Vientan Adios, Abe Bales, Joyce Mar Mic, Texas Diplomat a été retiré.
Temps: .31.3 1.06.2 1.40.3 2.12.4.

COURSE No 4

No 4 Greene Dale (Iréné Aubin) 6.60 3.70 2.50 — No 7 Martha's Son (Réal Coutu) 3.60 2.90 — No 3 Express B. (Denis Normandin) 5.50.
Ont aussi couru: Castle Hal, Kita Clap, Puladki Mac, Casoma, Josedale San Juan.
Temps: .32.2 1.06.2 1.39.1 2.11.2.
QUINELLA: No 4 Greene Dale — No 7 Martha's Son 4—7 $12.10.

COURSE No 5

No 3 Rum Runner (Denis Larochelle) 6.30 4.10 3.30 — No 5 Keyko (Léonard Duquette) 8.40 4.80 — No 1 Huntingdon Boy (Iréné Aubin) 4.30.
Ont aussi couru: Key Guard, Quebec Bri, Den Texas.
Temps: .31.3 1.05.4 1.38.4 2.10.

COURSE No 6

No 3 Sadie Mac (Yvon Catellier) 3.30 3.60 2.70 — No 8 Two Mountains Vane (Denis Normandin) 24.10 6.80 — No 6 Mark Tona (Denis Larochelle) 3.40.
Ont aussi couru: Princess Goose, Richard, Brown Joe, John Winchell, Cindy's Dream.
Temps: .31.2 1.05.3 1.37.4 2.10.3.

COURSE No 7

No 7 P. L. Adios (Gilles Kerouack) 41.70 12.50 5.60 — No 5 Remadios (Marcel Cournoyer) 3.00 2.80 — No 6 Mary's Bill (Meddy Goguen) 5.00.
Ont aussi couru: Danny Hal, Northwood Diana, Drummond Gene, Barbara May, W.C. Scott.
Temps: .32 1.05.4 1.40.1 2.12.2.
QUINELLA: No 5 Remadios — No 7 P. L. Adios 5—7 $33.10.

COURSE No 8

No 2 Janet's Son (Jacques Giguère) 7.90 4.00 2.30 — No 3 Honest Pete (Francois Leboeuf) 3.30 2.30 — No 5 Gus The Great (Michel Lachance) 2.30.
Ont aussi couru: Worthy Colby, Demon Day, Ann Donson, Marine Ship, Anthony Patch.
Temps: .33.3 1.07.4 1.41.4 2.14.3.

COURSE No 9

No 2 Royal Mack Brady (Yvon Pelchat) 13.60 6.40 3.40 — No 5 Jay Arden (Jean Cyrenne) 4.10 2.70 — No 4 Sweet Mozelle (Denis Normandin) 3.90.
Ont aussi couru: Big Togo, Rolly's Delight, Camden Guy, Intrigante C. Gait Way Express a été retiré.
Temps: .32.2 1.04.3 1.37.1 2.10.

COURSE No 10

No 7 First Nighter (Jean Cyrenne) 11.30 4.80 3.20 — No 5 Lilly Vonian (Gilles S. Guay) 3.90 3.40 — No 8 Tomoris (Iréné Aubin) 5.10.
Ont aussi couru: Adios Ferland, Irish Peter, Lee Bowser, Elk Slator, Willie Bladwin, Fred Thoughts a été retiré.
Temps: .33 1.06.3 1.39.2 2.13.
EXACTA: No 7 First Nighter — No 5 Lilly Vonian 7—5 $34.10.
ASSISTANCE: 3,246
PARI MUTUEL: $125,312.

Hier soir

COURSE No 1
TROT — Bourse $1,200.

No 5 Lady Flemington (A. Boucher) 22.60 8.90 4.50 — No 7 Lone Shark (J. Gordon) 10.80 5.50 — No 1 Gaucho Hanover (M. Hébert) 3.60.
Ont aussi couru: Miss Fredonia, Primo Hanover, Some Blade, Rebel Sniper.
Diller Harbor (8) a été retiré.
Temps: .32.1 1.05.2 1.37.2 2.09.4.

COURSE No 2
AMBLE — Bourse $1,000.

No 8 Billy Gallon (A. Hanna) 12.00 6.00 4.30 — No 2 Dale Freehall (C. Bélanger) 6.70 5.20 — No 3 Mystie Yonder (G. Filion) 8.20.
Ont aussi couru: Roland Duke, Sharp Gain, Richmond Gal, Fleeting Pick, Indians Best.
Temps: .31.2 1.05.4 1.37.1 2.09.2.
PARI-DOUBLE: 5—8 $224.90.

COURSE No 3
AMBLE — Bourse $1,600.

No 6 Knight Hal (R. White) 3.30 2.80 2.70 — No 4 Well Away (M. Turcotte) 4.40 3.20 — No 7 Awol (B. Coté) 2.90.
Ont aussi couru: Two Bitts, Lochinver Duke, Tennessee Breeze, Shady Adios.
Temps: .29.3 1.02.1 1.32.4 2.04.

COURSE No 4
TROT — Bourse $1,000.

No 5 The Minch (A. Boucher) 16.00 7.70 3.70 — No 1 Landracer (A. Bédard) 12.10 6.20 — No 8 Old Scrooge (G. Hess) 2.70.
Ont aussi couru: Chub Hanover, Air Castle, Dusty Dean, Colby Joe, Gold Axworthy.
Temps: .31 1.05.2 1.37.4 2.10.1.
QUINELLA: 1—5 $96.70

COURSE No 5
AMBLE — Bourse $1,200.

No 5 Lu's Gi Gi (A. Boucher) 41.90 10.80 3.70 — No 6 Rock Frost (A. Hanna) 5.50 3.30 — No 2 Adios O'Henry (R. Savignac) 2.50.
Ont aussi couru: Bravado Pick, D. C. Blackstone, Willow Brook Dick, Lucky Walnut, Miss Single Jay.
Temps: .30.1 1.02.2 1.34.3 2.06.1.

COURSE No 6
AMBLE — Bourse $1,100.

No 5 High Darneau (J. Wiener) 9.00 5.20 3.70 — No 1 The Great Spencer (C. Patry) 8.00 4.90 — No 4 Doug Johnston C. (R. Bouthillier) 5.60.
Ont aussi couru: Saucy Dream, Joy Time, Eclair Richelieu, Cletus Hanover, Alley Cat.
Time: .30.1 1.03.2 1.35.1 2.06.

COURSE No 7
TROT — Bourse $1,300.

No 3 Jonairo (J. Gordon) 4.00 3.00 2.30 — No 8 Chalidale Bryan (L. Turcotte) 5.50 3.10 — No 2 Trader Jet (F. Goulet) 2.60.
Ont aussi couru: Wiscoy George, Bethel Mar Mic, Doug Hanover, Castle Wave, Lucknows Prince (5) a été retiré.
Temps: .31.4 1.05.1 1.36.4 2.07..
QUINELLA: 3—8 $14.60.

COURSE No 8
AMBLE — Bourse $1,300.

No 8 Jet Adios (J. Gordon) 8.00 4.20 2.90 — No 3 Lils Adios (A. Clark) 3.50 2.90 — No 6 Esquire Queen (L. Turcotte) 4.50.
Ont aussi couru: Joeys Pal, Mays Choice, Drummond Time, Red Rex, Southern Belle.
Temps: .30.2 1.02.4 1.33.4 2.06.1.

COURSE No 9
AMBLE — Bourse $1,600.

No 4 Kim Ash (R. Savignac) 7.20 4.10 2.90 — No 3 Wild Chance (R. Barrieau) 4.80 3.10 — No 6 Mr Champ B. (G. Filion) 2.70.
Ont aussi couru: Success Brook, Borderview Earl, Ra Ra Putney, Berthmors Bertha, Imagine.
Temps: .30.1 1.01.2 1.32 2.03.1.

COURSE No 10
AMBLE — Bourse $1,000.

No 3 G. M. See (J. Foley) 14.40 6.10 4.70 — No 6 Flint Hills Fancy (N. Bardier) 9.10 4.60 — No 5 Quel Bonnay (J. Wiener) 2.90.
Ont aussi couru: Mils Esquire, Mister Sunset, Mr. Macdee, Brandon Hanover, Ban Dale (4) a été retiré.
Temps: .31.4 1.06.3 1.37.4 2.09.4.
EXACTA: 3—6 $79.60
ASSISTANCE: 7,484
PARI MUTUEL: $379,986.

Ce soir

COURSE No 1
TROT — CONDITIONS — Brs $1,100.

3—Macaroni (B. Coté) 3—1
5—Prospector (M. Bouvrette) 7—2
4—Charmante Windsor (Hébert) 4—1
1—Jackpot (A. Hanna) 9—2
6—Jinks Worthington (Martineau) 6—1
3—Tyee (M. Gingras) 3—1
8—Mr. Kellar (Pas nommé) 8—1
7—Silk Scott (L. Bergeron) 10—1

COURSE No 2
AMBLE A réclamer ($1500) Brs $1,000

2—Wonderful Girl (A. Boucher) 3—1
5—Lovely Sue (J. G. Lareau) 7—2
4—Peter G. (J. Foley) 4—1
8—Tamburlaine (W. Lapage) 9—2
3—Duchesse Richelieu (Geneau) 6—1
6—Shafter King (D. Mactavish) 8—1
7—Irene Royale (L. Bédard) 8—1
1—Calling Key (G. Guay) 10—1
Aussi éligibles: Lina M. Vonian (J.J. Martineau) Tempest Lady (B. Ladouceur).

COURSE No 3
Amble A réclamer ($4,000) Brs $1,300.

1—Mr. Soudpricker (J.G. Lareau) 3—1
6—Easy Abe (P. Caldwell) 7—2
2—John Glen (J.G. Brosseau) 4—1
8—Delaway (G. Raymond) 9—2
5—Speedy Pointer (Pas nommé) 8—1
7—Valiant Pick (G. Filion) 10—1
Aussi éligible: Rugged Pick (D. Mactavish Jr).

COURSE No 4
TROT A réclamer ($2,500) Brs $1,100.

7—Cherry Freeze (A. Boucher) 3—1
8—Pinky Jamie (J.G. Lareau) 7—2
2—Hoot Charm (W. Bourgon) 4—1
5—Fabroni (A. Hanna) 9—2
1—Palacona (J. Foley) 6—1
3—Joppa's Surprise (Bouthillier) 8—1
6—Iosola Hanover (M. Turcotte) 8—1
4—Little Imp (M. Gingras) 10—1

COURSE No 5
Amble — Conditions Bourse $1,200.

6—Adios (P. Lacoste) 3—1
1—Lively Pick (M. Picard) 7—2
5—Hi Hematite (P. Barclay) 4—1
2—Barbara Bel (M. Gingras) 9—2
3—Stag Dancer (R. Kinser) 6—1
—Lucky Knox (Pas nommé) 8—1
8—Ace Dean (J. Quessy) 8—1
7—R.P.M. (R. Bouthillier) 10—1

COURSE No 6
AMBLE — CONDITIONS — Brs $1,200.

1—Drummond Chief (A. Veilleux) 3—1
8—Lee Croft (R. Caldwell) 7—2
5—Phantom Hanover (R. Ponton) 4—1
6—Stoney C. (M. Turcotte) 9—2
7—Suzan Primrose (R. Savignac) 6—1
2—Yankee Tempest (M. Turcotte) 8—1
4—Will Frost (M. Gagné) 8—1
3—Champ's Star (M. Bouvrette) 10—1

COURSE No 7
Amble A réclamer ($2,500) Brs $1,100.

7—Big Chief M. (J.G. Lareau) 3—1
6—Michelle C. (Pas nommé) 7—2
1—Sweet Harmony (C. Pelletier) 4—1
3—Newark (R. Bouthillier) 9—2
8—John's Joy (M. Turcotte) 6—1
4—Cloverland G. (Mactavish) 8—1
5—White Flame (G. Raymond) 8—1
2—Mifflin Hanover (St-Jacques) 10—1

COURSE No 8
AMBLE — CONDITIONS — Brs $1,400.

7—H. Harry (A. Veilleux) 3—1
3—Lester Hanover (St-Jacques) 7—2
1—Dennis Gene (A. Boucher) 4—1
4—First Down (A. Hanna) 9—2
8—Meadow Byrd (R. Ponton) 6—1
5—Gem Direct (M. Lefebvre) 8—1
6—Hearty Dares (A. Bédard) 8—1
2—Adios Ray C. (J. Foley) 10—1

COURSE No 9
AMBLE — CONDITIONS — Brs $3,000.

2—Key Pebble (J. Jodoin) 3—1
6—Miss Baker A. (Lefebvre) 7—2
3—Blossom Time (C. Watters) 4—1
1—Paddy Pick (M. Bouvrette) 9—2
4—Abbe Lark (M. Turcotte) 6—1
5—Direct M. Adios (Pas nommé) 8—1
7—Gagney Hanover (R. Ponton) 8—1

COURSE No 10
Amble A réclamer ($2,500) Brs $1,100.

2—Dood Scot (M. Turcotte) 3—1
6—Ernie Jordan (F. Goulet) 7—2
5—Passing Cloud (G. Guay) 4—1
7—Jimmy N. (G. Filion) 9—2
4—Grand View (L. Bergeron) 6—1
1—Mr. Waters (H. Lamarre) 8—1
3—Bucky North (R. Bédard) 8—1
8—Our Duchess (R. Caldwell) 10—1



TERRY ET LES PIRATES — par George Wunder



LA FAMILLE TETEBECHE — par Chic Young

Tournoi Molson

SAMEDI — 12 AOUT 1967

CLUB DE GOLF LEVIS

Clubs participants : Lévis, St-Georges de Beauce, Beauce Inc., Montmagny, Thetford Mines, Lac Mégantic.

Hre		H.
7.30	Gerard Fortier, Lévis	18
	Roger Couture, Lévis	24
	Jacques Bourget, Lévis	24
	Laurent East, Lévis	30
7.38	Gerard St-Laurent, Lévis	17
	Jacques Lachance, Lévis	17
	Roger Cote, Lévis	15
7.46	Rosaire Ramsey, Lévis	18
	Gerald Hallé, Lévis	16
	Tony Larouche, Lévis	18
	Simon Noiet, Lévis	15
7.54	Marcel Boisclair, Lévis	18
	René Duchene, Lévis	19
	Marcel St-Laurent, Lévis	17
	M.-Ls. Pelchat, Lévis	17
8.00	Marcel Carrier, Lévis	12
	Dom. Gonthier, Lévis	15
	Léopold Marotte, Lévis	13
	Albany Cameron, Lévis	13
8.08	Rene Roy, Lévis	11
	Roger Dorval, Lévis	11
	Pierre Robitaille, Lévis	11
	Gilles Gonthier, Lévis	16
8.16	Raymond Nadeau, Levis	13
	J. W. Lachance, Lévis	18
	N. Plante Lévis	18
	Léo Leclerc, Lévis	15
8.24	Z. Paquet, Lévis	13
	Jean Rochette, Lévis	12
	Rosaire Bolduc, Mont.	12
8.32	TEMPS LIBRE	
8.40	J. P. Laflamme, Levis	12
	Léon Dion, Lévis	13
	Chs. Fortier, Lévis	18
	J.-M. Pellerin, Lévis	21
8.48	J. A. Fortier, Lévis	14
	Lucien Guay, Lévis	12
	Marcel Morin, Bce Inc.	11
	Simon Létourneau, Lévis	12
8.56	Maur. Francoeur, Lévis	12
	John Chatigny, Lévis	11
	Louis Doyon, Bce Inc.	18
	P. Verreault, Lévis	14
9.04	Guy Brochu, Lévis	8
	Noel Lachance, Lévis	5
	Yves Pellerin, Lévis	6
	Marc Gonthier, Lévis	6
9.12	J. B. Regnaud, Lévis	13
	John Boulanger, Lévis	15
	Yves Denault, Mont.	15
	Alcide Piteau, St-Geo.	18
9.20	John Gosselin, Lévis	18
	Mike Magna, Lévis	17
	Gerson Gosselin, Mont.	11
	Gaétan Poulin, St-Geo.	16
9.28	Guy McCollough, St-Geo.	16
	Pierre Dumas, Mont.	15
	Narc. Donoas, Bce Inc.	17
	Marcel Larochelle, Lévis	13
9.36	Robert Vachon, Bce Inc.	15
	Jacq. Vachon, Bce Inc.	15
	Edouard Gendron, Mont.	15
	Roger Tanguay, Lévis	12
9.44	Réal Demers, Bce Inc.	18
	J.-M. Dionne, Montm.	20
	André Pagé, St-Geo.	19
	Pierre Delage, Lévis	20
9.52	Geo. Cloutier, St-Geo.	13
	Paul Ruel, Lévis	18
	Gerry Dempsey, Lévis	16
10.00	Marcel Drouin, St-Geo.	14
	Gaby Morin, St-Geo.	12
	Clément Matte, Mont.	16
	Roméo Colombe, Lévis	11
10.08	TEMPS LIBRE	
10.16	Jacquelin Doyon, St-Geo.	12
	André Bernachez, Mont.	14
	Gérard Pedneault, Lévis	18
	J. H. Lemyx, Lévis	14
10.24	Léon Parads, Lévis	11
	Pierre Duclesné, Lévis	17
	Fern. Rinfret, Lévis	12
10.32	Ray. Robitaille, Lévis	11
	Yves Pelletier, St-Geo.	10
	Guy Turmel, Lévis	11
10.40	Pierre Lachance, Lévis	13
	Yvon Nadeau, Lévis	14
	Jean Bégin, Lévis	20
	Aoger St-Jaques, Lévis	19
10.48	Firmin Paré, St-Geo.	10
	Stew. Burgess, Lévis	10
	Jacq. St-Laurent, Lévis	12
10.56	Roger Labrie, St-Geo.	9
	André Dumas, Lévis	9
	C. E. Robitaille, Lévis	8
	Fernand Roy, Lévis	9
11.04	Guy Boulanger, Lévis	4
	Guy Bernard, St-Geo.	3
	R. McGilvray, Lévis	4
11.12	Pierre Doyon, Bce Inc.	15
	P. Charette, Lévis	5
	Geo. Blouin, Lévis	7
	Rolland Roy, Mont.	8
11.20	Léand. Létourneau, Lévis	10
	Ed. Villeneuv, Lévis	10
	Edwin Gendron, St-Geo.	10
11.28	Alain Jacob, St-Geo.	3
	J. C. Samson, Lévis	8
	Ray. Roberge, Lévis	10
	Marcel Guay, Lévis	10
11.36	René Soucy, Lévis	9
	Roger Soulard, Lévis	10
	Roland Bouchard, Lévis	10
11.44	Pierre Morin, St-Geo.	3
	Richard Lemieux, Lévis	10
	Gilles Poliquin, Lévis	3
	Laurentin Bélanger, Lévis	10
11.52	TEMPS LIBRE	
12.00	Jacq. Gaudreau, Mont.	32
	Gér. Desjardins, Lévis	28
	Ray. Couture, Lévis	26
	Marcel Mercier, Bce Inc.	25
12.08	Claude Mercier, Bce Inc.	30
	Jimmy Blouin, Mont.	32
	L. Hudson, Lévis	32
	Roland Daigle, Lévis	32
12.16	Luc Bourque, St-Geo.	32
	Jacq. Ruel, Mont.	30
	Phil. Chabot, Mat.	32
	Claude Couture, Lévis	31
12.24	Ronald Bell, Lévi	32
	Come Charland, Lévis	30
	Maurice Lajoie, Bc Inc.	32
	Valère Haince, Lévis	32
12.32	Guy Couillard, Mat.	32
	Ghis. Boulanger, Mont.	24
	Clar. Bolduc, Lévi	33
	Art. Richard, Mont.	32
12.40	Gérard Lemieux, Lévis	36
	Maurice Côté, Th. Mines	
	Maurice Bourget, Lévis	13
	Robert Daveluy, Mont.	34
12.48	A. Minville, Lévis	32
	Hubert Powers, Lévis	28
	Roger Dallaire, Mont.	28
	Frs. Labbé, Th. Mines	
12.56	Yvon Paquet, Mont.	37
	Rich. Ramsey, Lévis	30
	Guy Lalonde, Lévis	37
	Alderic Audet, Lévi	28
1.04	Den. Harrington, Mont.	22
1.12	Jim Racine, Lévis	38
	Emile Larochelle, Lévis	25
1.12	Jos. B. Gonthier, Lévis	26
	Gilles Boisseau, Lévi	32
	Pat Thomas, Lévis	28
1.20	Gilbert Simard, Lévi	25
	Lionel St-Pierre, Lévis	26
	Hughes Labrecques, Lévis	30

BOXE

SOREL — Le mi-moyen Joey Durelle, 149, de Trois-Rivières, triomphe par mise hors de combat technique du Bostonnais Billy Wells 154, au quatrième round.

PHILADELPHIE — Staley Hayward, 149, de l'endroit, a raison du Newyorkais Peter Toro, 148 en neuf.

LOS ANGELES — Le Coréen Suh Kang, 132, bat Placido Rodriguez, 132 1-2 du Mexique, en 10.

WASHINGTON — Leroy Roberts, 143, de l'endroit, triomphe par décision de Dave Wyatt, 146, de Richmond, Vermont, en 10; Calvin Woodland, 129, de l'endroit, passe le K.O. à Gene Young, 131, de Clarksville, au troisième round.

Le dernier siècle de l'histoire du crime au Canada

De puissants cerveaux au service du crime

(par JOHN LEBLANC de la Presse Canadienne)

Au cours du dernier siècle de l'histoire du crime au Canada, la justice s'est vue confrontée avec plusieurs machinations nées de puissants cerveaux. La plupart ont été des échecs, cependant. Voici l'histoire de quelques coups bien montés qui tournèrent en fiascos, ainsi que le cas d'un travail intelligent qui réussit.

CABRIOLE A BROCKVILLE

La plus importante entreprise jamais menée à terme en matière de perçage de coffre-fort fut réalisée avec l'efficacité d'un ordinateur, à Brockville, en Ontario, dans la nuit du 3 mai 1958. La seule erreur fut que l'un des perceurs oublia son carnet de banque sur les lieux.

Pendant des mois, un groupe d'hommes avaient mesuré en long et en large le vieil édifice de pierre à chaux de la société de trust et d'épargne de Brockville. Cette nuit-là, ils s'introduisirent dans un bureau situé au-dessus de l'étage de la société et, après avoir pratiqué une ouverture dans le plancher, ils descendirent près d'une tonne d'outils : bonbonnes d'acétylène, pinces-monseigneur, chalumeaux, et même un ventilateur pour évacuer la fumée. Puis ils se mirent tranquillement à pratiquer une ouverture à travers deux pieds de briques, de ciment et d'acier recouvrant la chambre forte.

Peu avant l'aube, les experts quittèrent la banque avec au moins $3,350,000 en valeurs, argent liquide et bijoux trouvés dans la réserve de la compagnie et dans plusieurs coffrets personnels judicieusement choisis. Le total de valeurs négociables et non-négociales aurait atteint $10 millions. Le procureur général de l'Ontario Kelso Roberts révéla que $3,350,000 en obligations payables au porteur avaient été emportées. Cet exploit reléguait loin en arrière le vol de $1,318,000 à la compagnie Brink de Boston, en 1950.

En fouillant les débris de maçonnerie, après le vol, la police trouva un livret de banque au nom de René Martin, agent d'immeubles âgé de 23 ans, de Montréal. Son arrestation mena à la récupération de $500,000 en obligations payables au porteur et $600,000 de bons nominatifs qui avaient été déposés dans un coffret d'une gare ferroviaire. Martin fut condamné à 12 ans de prison.

Il fut le seul à comparaître à la suite du cambriolage, bien que cinq hommes eusssent vraisemblablement participé à l'opération. Mais au cours des quelques années suivantes, divers paquets d'obligations furent découverts au Canada, dans plusieurs villes américaines et en Suisse, et au moins cinq personnes furent incarcérées pour recel. En définitive, quelque $350,000 de bons au porteur sont restés introuvables, mais les chiffres officiels sont assez peu précis là-dessus.

UN VOLEUR IMAGINATIF

Kenneth Leishman fit preuve d'imagination dans le crime. Jusqu'à son incarcération, il voyagea par avion commercial de ligne depuis Winnipeg pour organiser des hold-up à Toronto.

Le 1er mars 1966, par une soirée de grand vent, deux hommes vêtus d'uniformes d'Air Canada et conduisant un camion volé à cette société s'approchèrent du débarcadère à l'aéroport de Winnipeg. Après avoir apposé leurs signatures sur des reçus pour $383,000 en lingots d'or qui venaient d'arriver sur un appareil de TransAir depuis les mines du nord ontarien pour être transférés à destination de la Trésorerie d'Ottawa, les deux hommes repartirent en camion.

Deux semaines plus tard, la police découvrit les lingots manquants dans un banc de neige, derrière le domicile de l'avocat Harry Backlin, de Winnipeg. Leishman fut arrêté à l'aéroport de Vancouver, ayant dans sa poche un billet vers l'Orient. On l'accusa de vouloir manquer à sa parole : il venait d'être relâché après avoir purgé une partie de sa peine pour deux vols de banques à Toronto. Trois autres personnes furent également arrêtées.

Pendant qu'il attendait son procès pour vol d'or, Leishman dirigea une évasion de 10 détenus de la prison de Headingley; les fugitifs s'étaient armés de fusils trouvés dans l'arsenal de l'institution. Six d'entre eux avaient été repris, 24 heures après.

Leishman, pilote amateur vola un avion privé sur une piste, en compagnie des trois autres évadés et s'élança au-delà de la frontière américaine.

A deux postes de ravitaillement, le voleur facétieux fit passer son groupe pour des acheteurs de bétail qui se dirigeaient vers le Texas. Mais deux jours après l'évasion, les hommes furent repris au milieu d'une fusillade de policiers à Gary, en Indiana, après qu'un propriétaire de bar les eut repérés qui venaient d'abandonner l'avion.

Revenu à Winnipeg, Leishman fut placé sous surveillance spéciale mais cela ne le retint pas. Il démonta la serrure de sa cellule et prit la clef des champs. On le reprit plusieurs jours plus tard dans une cabine téléphonique, alors qu'il tentait apparemment d'appeler à l'aide. Il écopa de 14 ans de prison.

VOL EN DOUCE

Le 1er août 1876 vint un cirque à Halifax, et le même jour s'y présenta l'un des moins bruyants cambrioleurs qu'ait connus le jeune Canada.

Ne pouvant regarder la parade du cirque Barnum, les employés de la Banque de la Nouvelle-Ecosse décidèrent de fermer à clé l'entrée principale et de s'installer dans un coin.

A la même heure, un homme bien vêtu sonna à la porte de l'autre côté de l'édifice et demanda à la femme du gardien la permission de reprendre un papier qu'il avait échappé dans une fente du trottoir. Elle le laissa entrer.

Avant que le personnel revienne, l'homme avait disparu, et avec lui, $21,600. Les journaux du temps ne semblent pas indiquer que l'argent ou l'étranger aient jamais été retrouvés.

LE FINANCIER SORCIER

La vie d'Alfred Valdmanis comporta plus de détours que la côte de Terre-Neuve qu'il enjamba.

A l'âge de 29 ans, il était la merveille financière de la Lettonie d'avant-guerre dont il détenait le portefeuille des Finances. En 1950, quand son pays fut devenu partie de la Russie, il enseignait à Ottawa tout en travaillant le soir pour le gouvernement, ce qui lui donnait $100 par mois. A la fin de la même année, il était devenu empereur économique de Terre-Neuve, avec un salaire de $25,000. Quatre ans plus tard, on le retrouvait en prison pour une fraude de $200,000.

Après que Terre-Neuve fût entrée dans la Confédération en 1949, le premier ministre Joseph Smallwood appela de gros investissements dans l'industrie en vue d'amener cette région, arriérée sur le plan économique, à la hauteur du reste du Canada. Il engagea Valdmanis comme directeur général du développement économique.

Son salaire faisait du Lettonien l'un des fonctionnaires les mieux rémunérés de tout le pays à ce moment-là, ce qui précipita une consultation populaire générale que Joey Smallwood remporta facilement comme d'habitude. Plus tard, Valdmanis fit ajouter $5,000 par an à son salaire, à titre de président de la société de Terre-Neuve et du Labrador, agence de développement du gouvernement.

Sans qu'on le sût, il recevait également des ristournes substantielles de firmes européennes qu'il choisissait pour s'établir dans la province, avec l'aide généreuse du gouvernement terreneuvien.

La mèche fut éventée au début de 1954, quand un industriel, qui avait cru à tort que l'argent allait au premier ministre, informa Smallwood dès qu'il eût appris la vérité.

On ne put jamais établir entièrement le montant des "commissions" touchées par Valdmanis. Quand il fut arrêté, il avait déjà acheté une usine de transformation du poisson au Nouveau-Brunswick, et les chiffres mentionnés dans les actes d'accusation contre lui totalisaient quelque $470,000. Il plaida coupable à l'accusation d'avoir fraudé le gouvernement de Terre-Neuve de $200,000 et fut condamné à quatre ans de prison.

Le pittoresque Joey devait dire de lui : "Terre-Neuve n'est pas près de revoir un homme aussi remarquable qu'Alfred Valdmanis".

ARGENT BIEN GARDE

Dans l'après-midi du 21 mai 1963, Douglas John Brown et son associé arrivèrent en voiture au garage Loomis Armored Car Service, à Vancouver. "Rentre chez toi, dit Brown à son associé, je vais m'occuper de l'argent et fermer à clé".

Ainsi dit, ainsi fait. Le lendemain, Brown et $321,019 en petites coupures étaient portés disparus. Un total de $223,006 en chèques et en gros billets, cueillis dans 47 marchés géants, avait été laissé au garage.

Brown, âgé de 31 ans, William John Grant, du même âge et Jerry Raymond Peterson, 33 ans, avaient longuement étudié, avant l'opération, la loi d'extradition et la façon de répartir de l'argent dans divers pays.

Ils avaient notamment appris que le Brésil n'avait pas de traité d'extradition avec le Canada, et l'on vit bientôt Brown se présenter dans un luxueux hôtel de Rio de Janeiro. Mais il se heurta là-bas à un manque de formalité sud-américaine qui ne figurait pas dans les livres de Droit international: le 25 mai, la police de Rio l'expédiait vers le nord à bord d'un avion.

Quand on l'arrêta, Brown n'avait que $2,000 sur lui. Grant devait transférer le gros du butin à Hong-Kong, d'où il serait réexpédié en dollars américains par les Etats-Unis jusqu'au Brésil. Mais une bonne partie de l'argent fut retrouvé dans une mallette, dans un motel de Hope, en Colombie-Britannique, après que le retour inattendu de Brown eut ruiné le projet.

Grant, Peterson et Brown furent condamnés à des peines respectives de quatre, cinq et deux ans et demi.

Révolte "en blanc" à l'île de Man

DOUGLAS, Man. (Reuter) — Une révolte, vraisemblablement une révolte en blanc, couvre à l'île de Man, une île anglaise de la mer d'Irlande.

Le Parlement de l'île, convoqué d'urgence, doit en effet étudier aujourd'hui une résolution s'élevant contre la nouvelle loi anglaise sur les postes-pirates de radio, demandant l'indépendance de l'île et la tenue d'une enquête des Nations unies. Les parrains de la résolution admettent toutefois qu'ils n'envisagent pas sérieusement de proclamer l'indépendance et il n'est pas certain que le Parlement adopte la résolution.

Les postes-pirates, sur des bateaux, bombardent depuis des années, la Grande-Bretagne d'émissions commerciales phohibées. La nouvelle loi anglaise interdit de faire affaires avec ces bateaux-pirates. Les habitants de l'île s'élèvent contre cette mesure parce qu'ils se servaient jusqu'à maintenant du bateau-pirate Caroline, à cinq milles de leurs côtes, pour faire connaître leurs lieux de villégiature, une de leurs principales sources de revenu.



● **CADETS DE L'AIR DANS UN PAYS ETRANGER — De gauche à droite nous voyons le cadet Marcel Gagnon 14 ans, fils de M. et Mme Jean-Guy Gagnon, 2355 St-David. Québec, Qué., de l'escadrille 629 Kiwanis, le cadet Richard Farr, 14 ans, fils de M. et Mme Edward Farr, 430 Marybay Cress, Richmond Hill, Ont., de l'escadrille 172 York et le cadet Michel Chaloux, 14 ans, fils de M. et Mme Guy Chaloux, 713 8ième Avenue, St-Antoine, Qué., de l'escadrille 751 St-Jérôme. Ces cadets sont à échanger des impressions devant un magnifique Pavillon National lors d'une visite à l'Expo.**



● **MONTREAL, EXPO '67 — Les cadets de l'Armée Jacques Dugas (gauche), René Dykstra et Henri Laliberté (droite), tous trois de Québec, préparent leur journée de visite à l'Expo 67. Ces cadets font partie du groupe de 1,600 cadets qui suivent au camp du Centenaire des cadets à Farnham un entrainement de 7 semaines. Les visites à l'Expo 67 et à la ville de Québec s'insèrent dans l'optique de l'entrainement à Farnham qui vise entre autres à développer chez ces jeunes l'esprit de citoyenneté et les qualités de chefs. Le cadet Dugas est le fils de M. et Mme Georges Dugas, 969, rue Brown, Qué., le cadet Dykstra est le fils de M. et Mme Antoon Dykstra, 470, St-Gabriel, Québec, le cadet Laliberté est le fils de M. et Mme Claude Laliberté, 3860, Chemin Ste-Foy, Québec, Qué.**

Conflit autour de la liberté de presse

Journaliste mexicain dans une mauvaise posture

BOGOTA, Colombie (PC) — Un conflit autour de la liberté de presse a pris une tournure singulière quand on a averti un journaliste mexicain que s'il continuait à publier des articles à la gloire des guérilleros de Colombie, l'armée pourrait bien rendre public un enregistrement magnétophonique dans lequel le même journaliste trahit de façon évidente ces mêmes maquisards.

Le Mexicain en question, Mario Renato Menéndez Rodriguez, a rédigé pour l'hebdomadaire mexicain Sucesos une série de cinq articles sur la période de près d'un mois qu'il a passée en Colombie avec l'Armée de libération nationale - ELN.

Il était sur les lieux avec son magnétophone et en compagnie d'un photographe de Sucesos lors de l'embuscade dressée le 9 mars par l'ELN contre un convoi de voyageurs. Six gardes militaires et trois civils furent alors tués par le feu des guérilleros.

L'armée colombienne n'a pas fait un usage aussi franc de son magnetophone. Elle l'a caché sous une table pendant que Menéndez et trois agents du contre-espionnage militaire se laissaient aller à "une conversation amicale".

Selon le major-général Guillermo Pinzon Caicedo, officier commandant de l'armée colombienne, les renseignements fournis par Menéndez sur ses amis guérilleros ont permis à l'armée de démanteler le réseau d'appui urbain de l'ELN, ce qui place les guérilleros en campagne en mauvaise posture, puisqu'ils sont privés de leurs sources de renseignements et de renforts.

Protestations

Pinzon Caicedo assure que Menéndez n'a cessé, durant son interrogatoire, de réclamer l'assurance que sa vie serait protégée contre la vengeance de l'ELN. Il a même demandé à faire changer la destination sur son billet d'avion pour son retour à Mexico.

Selon les renseignements fournis par l'armée, 51 membres de l'arrière-garde de la guérilla auraient été incarcérés, pendant que huit maquisards de l'ELN étaient tués sur le champ de bataille; tout cela, ajoute l'armée, grâce aux renseignements fournis par Menéndez.

Pendant que Menéndez était soumis à un interrogatoire de l'armée, Tom C. Harris, président du comité pour la liberté de presse à l'Association interaméricaine de la presse, a adressé un télégramme au président Carlos Lleras Restrepo de Colombie :

"Les normes internationales du journalisme reconnaissent le droit d'accès à l'information où qu'elle se trouve. La détention d'un journaliste qui accomplit un tel travail viole la liberté de la presse".

Misael Pastrama Borrero, ministre de l'Intérieur de Colombie, voit les choses d'un tout autre point de vue. Menéndez, selon lui, n'était qu'un messager apportant les fonds de l'ELN de Cuba, et l'embuscade du train a été montée spécialement pour lui et son photographe.

La presse libre de Colombie a réservé le même accueil au télégramme de protestations de Harris, et a invité les journalistes d'Amérique latine à "condamner la conduite pernicieuse du Mexicain".

TRANS-KEBEC NE VOUS OFFRE QUE DES ECONOMIES

Prix en vigueur jusqu'à samedi le 12 août 1967.

Trans-Kébec MARCHÉ D'ALIMENTS

Plats pour le four CASSEROLE une pinte et demie $1.79

BOEUF DE L'OUEST ROTI DE SURLONGE DESOSSE la livre .89

JAMBON cuit désossé dans la fesse complet ou demi Livre .89

SAUCISSE fumée Swift. Vacuum Pack 1 livre. .49

JAMBON tranché Swift. Vacuum Pack 6 oz. .59

SERVIETTES OFFERTES A PRIX SPECIAUX

SERVIETTE DE PLAGE $1.98 ch VALEUR $2.98 avec $3.00 d'achat

Trans Aubaines!

JUS TOMATES AYLMER fantaisie 4 boites 20 oz .69

CAFE INSTANTANE CHASE SANBORN Jarre 6 oz .99

MOUTARDE SCHWARTZ Jarre 24 oz .25

FRUITS ET LEGUMES

BANANES MURIES A POINT 2 LIVRES .29

RAISINS VERTS SANS NOYAU E.U. NO 1 LIVRE .33

TOMATES ONTARIO NO 1 2 LIVRES .29

PIMENT VERT ONTARIO NO 1 2 POUR .19

PRIME DE LA SEMAINE SAC DE PLAGE en vinyle robuste et durable, choix de plusieurs jolies couleurs. Valeur régulière: 1.99 SPECIAL: $1.79

PAIN DE VIANDE	Kam	Bte 12 oz	.57
ANANAS TRANCHES	Aylmer choix	2 btes 20 oz	.69
PECHES DEMIES	Aylmer choix	2 btes 20 oz	.73
GELEE EN POUDRE	Jell-O, saveurs assorties	6 btes 3 oz	.69
PATE A DENTS CREST		Format famille	.99
SOUPE AYLMER	tomates ou légumes	7 btes 10 oz	1.00
CATSUP AYLMER		2 btes 18 oz	.73
NETTOYEUR	tout usage liquide Lestoil	Format régulier	.49
NETTOYEUR	tout usage liquide Lestoil	Format géant	.89

SUCONS	Lowney's	Caille de 101 sujets	.65
BREUVAGE	Delmonte Fruit punch orange ou raisin	2 btes 43 oz	.73
CRISTAUX	de saveur à l'orange Swing	4 env. 3 oz.	.91
LAIT INSTANTANE	Crino	Bte 2 lbs	1.35
ASPERGES LONGUES	Aylmer fantaisie	Bte 12 oz	.51
BLE D'INDE	en crème Aylmer choix	4 btes 20 oz	.91
POIS VERTS	Aylmer choix non tamisés	4 btes 20 oz	.91
JAMBON CUIT	Maple Leaf dans l'épaule	Bte 1 1/4 lb	1.49
BISCUITS	Raoûa David ou biscuits Mini-tartes fram. David	2 caille 1 1/4	.79
COUCHES	Flush-a-bye petites	Bte de 24	1.29
COUCHES	Flush-a-bye médium	Bte de 24	1.49
COUCHES	Flush-a-bye large	Bte de 24	1.49
ESSENCE A BRIQUET IT		2 btes 4 oz	.39
MOUCHOIRS	de papier Modern blanc ou rose	6 btes 200	.98

"On prendra soin de vous chez Trans-Kébec"

LISEZ ET UTILISEZ LES **ANNONCES CLASSÉES** POUR D'EXCELLENTS RESULTATS !

l'Action 522-4771

Appartements à louer

APPARTEMENT moderne, 2 pièces ensoleillé, bien meublé, peinturé neuf, chauffage central, entrée privée situé au centre de la ville, prix raisonnable; Tél.: 529-7865 ou 693-3481.
239 4-8 (12 fs) 13

AUX VERCHERES

30 RUE Ste-Ursule, logement 2 pièces, moderne, meublé, près parlement, à l'épreuve du feu, ascenseur, buanderie automatique, chauffage électrique, stationnement. TEL.: 522-5346.
326 9-8 (1ms) 13

Argent à prêter

PREMIERE hypothèque, taux conventionnels. 20, 25 ans, deuxième hypothèque, jusqu'à 85%, 10, 15, 20 ans. Ville et campagne, Société Immobilière Frontenac, 1535, Garnier — 681-2802 — Soir. 523-9620.
150 1-8 (1 ms) 15

ARGENT A PRETER en première hypothèque, résidentiel ou commercial, sur immeubles, dans la Cité de Québec et banlieue, Baillargeon & Carrier, notaires, 38, Desjardins, Québec; Tél.: 523-4637, demandez M. André Lepage.
151 1-8 (1 ms) 15

N'EMPRUNTEZ pas ailleurs avant de nous consulter. Comparez nos conditions, notre service sur première et deuxième hypothèque. I. H. D. Inc., 1655, Hélène Boullé, Québec 6; Tél.: 683-2721.
69995 27-7 (1 ms) 15

ARGENT

Première hypothèque — $8.41 — PAIEMENT MENSUEL CAPITAL ET INTERETS PAR $1,000 D'EMPRUNT

Deuxième hypothèque — $13.00 — PAIEMENT MENSUEL CAPITAL ET INTERETS PAR $1,000 D'EMPRUNT

Comprenant la protection en cas de décès, maladie, accident, chômage, grève et embarras financiers...

AUCUNE COMMISSION
VILLES ET CAMPAGNES
LA COMPAGNIE
THIBEAULT & ASSOCIES
INC.
285, St-Joseph Est — Québec
Tél. : 522-6464
89 29-7 (1.mer.s. au 25-9) 15

Asphalte

TERRAIN stationnement, cours, trottoir. Estimé gratuit. Desroches et Frères. — Tél.: 527-9200.
69718 15-7 (1ms) 18A.

A vendre — Divers

AVONS compagnies prêteuses, pour l'achat de vos meubles, etc . . . Monsieur Corveau, TEL.: 529-9640.
236 8-8 (1 ms) 21.

MENAGE à voir, encore entreposé, $2,000, pour $1,000, contrat transférable ou mise de côté, livraison immédiate si désiré, aucun frais, Mme Tremblay, 623-1813.
69751 17-7 (1 ms) 21

VENTE DE MEUBLES, surplus de marchandises neuves et usagées, RICHARD MEUBLES ENR., 5 rue Hermine, Québec; Tél.: 523-9804.
69721 17-7 (1 ms) 21

REFRIGERATEURS usagés, à partir de $35.00, garantie 30 jours. Laveuses et sécheuses automatiques en spécial $349. Aussi réparations et pièces, Simard Laveuse Service, 385, 13e Rue; Tél.: 523-7953.
69631 10-7 (1 ms) 21

LIVRES tout genre. Achat, vente. Canadiana. Aussi échangeons romans d'amours, marabouts, photo-romans, comics. COMPTOIR DU LIVRE, 29 rue St-Vallier Est. — Tél.: 525-6402.
69869 20-7 (1 ms) 21

BALANCE finance, stock d'ameublements, maisons modèles. Vendrait en bloc ou séparément, arrangements Monsieur Corriveau; Tel.: 529-9649.
235 5-8 (1 ms) 21

COFFRES - FORTS: 1-portes-doubles avec portes intérieures et chambre-forte, 12" x 16". Extérieur 74" x 54" x 30". Modèle de banque, 1-porte-simple avec chambre-forte, 41" x 24" x 26", Monarch Safe; 522-3306.
148 1-8 (1 ms) 21

FIANCES, occasion formidable, vendrais ameublement complet, encore entreposé, neuf, cause rupture, pour conditions. Pour informations: M. Grégoire; Tél.: 626-1102.
69958 26-7 (1 ms) 21

NOUVEAU A QUEBEC

MEUBLES à prix de gros. Fiançons; Fiancés etc. Catalogue sur demande, commandes postales acceptées. Département du gros. 144, ST-VALLIER OUEST, Québec. TEL.: 523-3760.
132 29-7 (1ms) 21

FOYER DU MEUBLE
NOUVELLE ADRESSE

144, ST-VALLIER OUEST, Québec. Nouveaux bas prix. TEL.: 529-9648. Ouvert tous les soirs.
131 29-7 (1ms) 21

CREME GLACEE MOLLE

BONNE condition, haut profit, machines neuves et reconditionnées, service et pièces, aussi équipement complet de restaurant. Les Entreprises St-Laurent Inc., 1194, rue St-Jean, Québec 4.
69770 12-7 (1 ms) 21

ENCHERES MARCEAU ENR.

VENDONS meubles et tout autre article. Nous avons le plus grand choix de meubles neufs et usagés, à bas prix. 110, rue ST-PAUL; Tél.: 692-0317.
69711 13-7 (1 ms) 21

MEUBLES NEUFS
VENDUS A RABAIS

REDUCTION de 20% jusqu'à 50% sur meubles et appareils ménagers neufs. Mobiliers de chambre, mobiliers de Chesterfield et divan-lit, mobiliers de cuisine et dinette, fauteuils de repos, lits continentaux, lits superposés, lits pliants, matelas à ressort, lampes de table et de plancher, cuisinières électriques, réfrigérateurs, congélateurs, lessiveuses, sécheuses, lave-vaisselle, fournaise à l'huile, radio, stéréo, téléviseurs, meubles d'été pour le parterre et la véranda. Facilité de paiement pour convenir à votre budget; HENRI TURCOTTE LTEE, 330, de la Couronne, Québec. TEL.: 529-3365.
271 5-8 (6 fs) 21

RESTAURANT. Equipement neuf et usagé, garanti: poêle à patates frites, poêle à hot-dogs, peleuse de patates, plaque à frire, mélangeur, trancheuse, laveuse de vaisselle "Hobart", four "Garland", grille-pain, VICTOR BUTCHER'S SUPPLY INC., 775, Côte d'Abraham, Québec; Tél.: 522-4315.
69838 22-7 (1.mer.s. au 19-8) 21

Brûleurs à l'huile

NETTOYAGE de brûleurs et fournaises, distributeurs, carburateurs, A.P. et pompes, aussi distributeur des brûleurs Lynn, Kémas, Boston, Breese. Ajustement de carburateurs. Seul dépôt de Service autorisé A.P. à Québec. Service rapide. L. Parent, 198, 3e Avenue; Tél.: 524-4990.
69720 17-7 (1 ms) 33A

Chambres à louer

RUE ST-JEAN, près autobus, restaurant, école IBM. Chambres double et simple, pour 1 à 3 personnes, maison tranquille, bon chez-soi, libre immédiatement; Tél.: 523-1836.
211 3-8 (12 fs) 44

Chalets à louer

CHALETS NADEAU, quai, Rivière Ouelle été Kamouraska, 5 pièces, meublé, à la semaine. S'adresser: Mme GEORGES NADEAU; Tél.: 856-2368.
287 9-8 (1ms) 50 j.n.o.

Clavigraphes

E. LACOULINE INC., 530, Côte d'Abraham, Québec. — Tél.: 522-1539. Agent exclusif clavigraphe OLYMPIA. Vente et service. Location machine à additionner. Ameublement de bureau.
152 1-8 (1 ms) 60

CLAVIGRAPHES DE TOUTES MARQUES A LOUER. — $7.50 par mois ou 3 mois pour $18.00. GERALD MARTINEAU, 480 DORCHESTER, Québec. — Tél.: 525-5158.
69614 10-7 (1 ms) 60

UNDERWOOD

AGENTS exclusifs, CLEMENT & CLEMENT Inc., 555 est, boul. Charest; Tél.: 529-9244 — Location $7.50 par mois ou $18.00 pour 3 mois. Réparons, vendons machines de toutes marques, rubans, carbone, fournitures.
69835 21-7 (1 ms) 60

Commerce à vendre

MOTELS HOTELS, maison de chambres, restaurants, épiceries, ou tout autre commerce, aussi commerces demandés. Consultez: COURTAGE IMMOBILIER, Yves GERMAIN LTEE, 321, St-Paul, Québec; Tél.: 522-8721.
69834 21-7 (1 ms) 66

ROUTE 2, Champigny, (1928) Epicerie, boucherie, licenciée, gros vendeur de bière, chiffre d'affaires $180,000.00, aussi 2 logements privés, grand stationnement. Pour informations: Tél.: 872-7984.
69722 11-7 (1 ms) 66

PRES QUEBEC, poste avec maison (deux étages) logement 5½ pièces (2$); conviendrait tout genre de commerce. $11,800.00. Loyers possibles. Revenu $1,200.00. ECRIRE CASIER 133, L'Action, Québec 3.
106 28-7 (1 ms) 66

VERITABLE aubaine, petit restaurant tout équipé, très propre, balance de stock, bon chiffre d'affaires, direct du propriétaire, cause: départ fin du mois. Pour informations; Tél.: 529-3881.
212 3-8 (6 fs) 66

Commerces demandés

COMMERCES demandés. Nous avons acheteurs sérieux, avec comptant. Immeubles Belvédère Ltée, courtier. — Tél. : 681-6358.
286 8-8 (1 ms) 66A.

Dentistes

Dr LEONSE LESSARD, chirurgien-dentiste externe de Forsyth Dental Infirmary, Boston. — Fermé les mardis et jeudis soirs. — 571, 3ième Avenue, Québec 3; Tél.: Bur.: 524-3312 — Rél.: 527-3375.
69991 27-7 (1 ms) 74

Ecoles

INSTITUT DENYS

JOUR, SOIR, PAR CORRESPONDANCE. Cours de la 6e à la 12e année, commerciale et scientifique. (Examens du ministère de l'Education). Conversation anglaise, comptabilité supérieure, sténo-dactylo, préparation à l'Ecole Technique, mathématiques. 722, Côte Ste-Geneviève, Québec; Tél.: 529-3751 — 681-2808.
69713 13-7 (1 ms) 81

O'SULLIVAN
BILINGUAL COLLEGE

CONVERSATION anglaise, cours commercial anglais, cours de secrétaire, de Sténographie d'affaires, Diplômes aux finissants. — Institution reconnue par le ministère de l'Education. — 775, ST-EUSTACHE, Haute-Ville; Tél.: 523-8505 ou 623-3021.
69548 2-7 (2 ms) 81

STENOTYPIE

COURS du jour, cours du soir et cours par correspondance. Renseignez-vous, en écrivant ou téléphonant à l'Ecole Sténotypie de Québec: 173, rue St-Jean; Tél.: 524-7619.
69832 20-7 (1 ms) 81

STURTON SCHOOL

35 CREMAZIE Ouest, cours commercial, anglais-français, sténographie, dactylo, inscriptions acceptées dès maintenant pour septembre; Tél.: 683-7231.
69385 22-6 (2 ms) 81

ECOLE BLUTEAU

COURS commercial bilingue jour et soir, 5e à 13e année. Spécialités: conversation anglaise, initiation aux affaires, classement. Piaçons nos élèves, 473, Canardière; 524-3215.
88 27-7 (2 ms) 81

ETUDIEZ l'électrolyse, traitement pour destruction des poils superflus. Carrière nouvelle et rémunératrice que vous pratiquerez aussi bien à temps partiel que complet. Cours jour et soir, Ecole d'électrolyse Onyx Enr., 530, St-Jean; 524-8220. Détenant permis en vertu de la loi des écoles professionnelles privées.
69388 29-6 (2 ms) 81

BART SCHOOL

751, COTE D'ABRAHAM, QUEBEC. — Jour, soir. Spécialité: conversation anglaise. Cours commercial anglais, français. POUR ENTREVUE: TEL.: 822-5889 — 522-6160 — 653-1853.
284 8-8 (1 ms) 81.

Femmes, filles demand

Studio Girl
Cosmétiques

TRAVAIL temps partiel, trois à quatre dollars de l'heure. Soyez notre conseillère, nous donnons la garantie de satisfaction ou argent remis.

SUZANNE BLAIS,
Gérante de district
653-0908
69811 17-7 (1. mar. mer. au 9-8) 90

Immeubles

AVONS nombreuses demandes pour commerces et propriétés dans les quartiers Montcalm, St-Sacrement et Limoilou. TEL.: 529-8121.
304 8-8 (1 ms) 111.

MAISON à revenu, quartier Limoilou, 8 logements, $52,000.00, comptant $6,000.00. Revenu 14%, cause: départ. ECRIRE A CASIER 127, L'Action.
69940 21-7 (1 ms) 111

A vendre 7 logements $35,000.00 — Valeur $60,000.00 — Conditions faciles pour hommes d'affaires ou groupe de placement. S'adresser : Casier 132, 3, Place Jean-Talon, Québec 3.
28-7 (12 fs) 111

Logement à louer

APPS DE L'ELYSEE

ULTRA moderne, meublés ou non, accenseur, piscine, terrasses, garage. 3 1-2, 5 1-2, 6 1-2 pièces meublées ou non. 925, Myrand sud — 525-3427.
280 7-8 (1 ms) 118

TARIF DES ANNONCES CLASSEES

Fiançailles, prochains mariages, décès, services anniversaires, grand'messes, messes de requiem, remerciements pour sympathie, $1.50 par insertion selon la formule ordinaire et chaque mot additionnel, trois cents.

Les avis de fiançailles et prochains mariages sont publiés sous la rubrique appropriée, en page féminine, les autres dans l'avant-dernière page.

Reconnaissance ou remerciements pour faveurs obtenues : 50 cents.

Toute autre annonce classée

Une insertion de 25 mots ou moins, 50cents par insertion, six insertions consécutives pour le prix de cinq, chaque mot additionnel — dépassant 25 mots — deux cents du mot par insertion. En-tête en noir, 25 cents additionnels par insertion; titre caractère plus gros que le 6 points — maximum 10 points, chaque ligne comptant un titre

Annonce au mois, quatre fois le prix de six insertions pour 28 insertions consécutives, moins 10%.

Surcharge pour les annonces classées avec vignette, double tarif.

Les annonces composées dans un caractère autre que le 6 points et apparaissant dans les pages des annonces classées sont chargées à la ligne agate et comme suit:

1 insertion : 12 cents la ligne agate;
6 insertions consécutives : 10 cents la ligne agate;
26 insertions consécutives ou plus : .09 cents la ligne agate.

Les annonceurs n'auront droit qu'à un seul changement de copie par semaine.

Les annonces provenant de la campagne et réclamant un casier, devront être accompagnées de 6 cents pour frais d'expédition du courrier.

Toutes les annonces doivent être données la veille, à l'exception des avis de décès que nous acceptons jusqu'à 11 heures a.m., pour publication le même jour.

Nous n'acceptons aucun avis de fiançailles ou mariages, communiqué par la poste ou le téléphone; il en est de même pour les avis sans nom responsable.

Les annonces provenant du dehors de la ville sont strictement payables d'avance.

Tous les entrepreneurs de pompes funèbres de la ville et de la banlieue acceptent pour notre journal les avis de décès qu'on veut faire publier.

A NOS ANNONCEURS !

Nos annonceurs sont invités à bien vérifier leurs annonces dès la première insertion, de façon à pouvoir nous signaler sans retard toute erreur qui se serait glissée dans les textes ou instructions.
Nous voulons bien reprendre une insertion d'une annonce contenant des erreurs mais ne pouvons malheureusement accepter de responsabilité pour une erreur non signalée dès la première insertion, pas plus que nous ne pouvons être tenus responsables de dommages pour un montant excédant la valeur de l'annonce.

Le Service de Publicité de L'ACTION.

Ce n'est pas une position stable !



Après ma journée, assis bien confortablement, je lis l'ACTION, c'est une détente.

ANNONCES CLASSEES DE "L'ACTION" — 522-4771

Instruments de musique

Batteries $75.00 et plus



ST-CYR & FRERE INC.
754, St-Joseph Est, Québec
Tél.: 522-1233 - 522-1234
158 5-8 (1.mer.s. au 2-9) 115

Local à louer

TROIS MAGASINS et "bachelors" en construction, 722 St-Jean, très modernes, meublé ou non, différentes grandeurs, prêts le 1er mai. Pour informations, TEL.: 525-8427.
274 8-8 (1ms) 119A

Maisons à vendre

A vendre ce logement $55,000.00, valeur $60,000.00. Conditions faciles pour hommes d'affaires ou groupe de placement. S'adresser : Casier 132, 3, Place Jean-Talon, Québec 3.
29-7 (12fs) 127

NOTRE-DAME DES LAURENTIDES, rue Georges Muir, 7 pièces, chauffé, plain pied, grand terrain. Comptant requis, $3,000. RAYMOND BELANGER, NOTAIRE; Tél.: 523-3352.
164 7-8 (1 ms) 127

BONNE maison à vendre, bien située, conviendrait pour communauté Religieuse, chambre de bain à chaque plancher, autobus, garage, près université, collège Bellevue; Tél.: 683-1496.
213 3-8 (6 fs) 127

VILE STE-FOY, 6, 7, 8 pièces, W. LEGARE INC., 2835, Chemin Gomin; Tél.: 653-3183 ou 653-4945.
149 1-8 (1 ms) 127

Maisons demandées

PROPRIETES demandées. Avons acheteurs sérieux, 2, 6, 12 logements, ville et banlieue. Immeubles Belvédère Ltée, courtiers; Tél.: 681-6358.
162 5-8 (1 ms) 128

Maisons seules

TERRASSE BON AIR
PLACE JOUVENCE

CHAMPIGNY, plusieurs modèles. Ouvert aux visiteurs 2 à 5 heures, Samedi et Dimanche. Courtage Immobilier, YVES GERMAIN LTEE; Tél.: 872-1182 - 653-0457 ou 623-5002.
69908 20-7 (1 ms) 131-B.

Matériaux de const.

MATERIAUX de construction neufs et usagés. Système de chauffage de toutes dimensions. Beam de fer de toutes dimensions. Spécialiste en démolition. Aussi assortiment complet d'équipement pour cuisine de restaurants. QUEBEC DEMOLITION, 209, route Nationale, Champigny; Tél.: 872-9520 ou 872-2650.
69775 15-7 (1ms) 137

Matériaux de const.

MATERIAUX neufs et usagés de toutes sortes, tels que bois de toutes sortes, plomberie, etc. Prix d'aubaine. Modern Plywood Reg'd, 74 BOUL. PIE XI, Ville Bélair. — Tél.: 842-1911.
165 7-8 (1 ms) 137

Matelas — Réparation

LOUIS ROUSSEAU rembourreur. Spécialité: réparation de matelas et meubles. 500, 17e RUE, Limoilou. Québec 3. — Tél.: 524-1450.
69993 27-7 (1 ms) 138

Médecins

Dr. CHS. RINFRET, Voies urinaires, médecine générale, maladies vénériennes, 885 est, rue St-Joseph, Québec. 10 à 11 heures et 2 à 4 heures. Le soir, lundi, mercredi et vendredi, de 7 à 8 heures. — Tél.: 524-4061.
69831 20-7 (1 ms) 140

Monnaies

PLUSIEURS collections de monnaies, canadiennes et américaines, à liquider rapidement, gros sous jusqu'à $1.00. Commandes postales acceptées. CROTEAU LTEE, 77, St-Vallier Est, Québec; Tél.: 525-9426.
209 2-8 (1 ms) 144-B.

Marchandises sèches

MARCHANDS COLPORTEURS

PORTEZ ATTENTION. Demandez notre nouveau catalogue illustré, envoyé gratuitement, vous démontrant assortiment au complet de marchandises sèches, vêtements et chaussures pour dames, hommes et enfants. Aussi marchandises à la verge et coupons. Une visite vous convaincra de l'immense choix à des prix défiant toute compétition. MONTREAL JOBBING LIMITEE, 857-859, rue St-Joseph est, Québec, P.Q.
69712 13-7 (1 ms) Mdses Sèches.

LINGERIE GENERALE
ATTENTION !

MARCHANDS, COLPORTEURS, JOBBERS, Achetez votre stock d'automne et d'hiver au prix du manufacturier. Paletos, habits, parkas, pantalons, robes, manteaux costumes, literie de maison, sous-vêtements, chaussures. Demandez catalogues gratis. Satisfaction garantie ou argent remis. LA CIE ASSH INC., 842, St-Joseph Est, Québec.
283 8-8 (1 ms) mdses sèches.

On demande à acheter

SERAIS acheteur, propriété, 4 ou 6 logements dans St-Sacrement. Pour informations, Tél. : 681-2710.
8-8 (3 fs) 155.

ACHETERAIS, maison seule 5 à 6 pièces, dans le quartier de Limoilou ou Charlesbourg. Pour informations; TEL.: 522-8331.
9-8 (3fs) 155

On demande travail

COUTURIERE prendrait ouvrage à la maison, réparations. Pour informations; TEL.: 663-6711.
327 9-8 (4fs) 156A.

Pension pour enfants

ST-ALBERT LE GRAND, dame garderait enfants en pension, à la journée ou à la semaine. Pour informations; Tél.: 623-7643.
255 4-8 (6 fs) 160-A.

Réparations de laveuses

REPARATIONS de laveuse de toutes marques, ordinaire et automatique. Avons pièces en stock, pour un meilleur service. Ouvrage garanti, FOYER DES LAVEUSES ET MEUBLES, 144, St-Vallier ouest; Tél.: 529-9648.
69840 22-7 (1 ms) 188A

Réparations de meubles

REMBOURAGE MODERNE

REPARATION, transformation et remodelage de meubles, recouverts. 251, rue Notre-Dame-des-Anges, Québec. — Tél.: 522-7558.
69714 13-7 (1 ms) 189

Réparations Portes et Fenêtres

SPECIALISTES en réparations, fenêtres et portes tous genres en aluminium. Alumina Service Enr., 842-3567.
69856 18-7 (1 ms) 190-B.

Téléviseurs à vendre

LOT de télévisions, garanties 1 an, refrigérateurs, poêles, laveuses, excellentes conditions, termes faciles. Achetons, vendons, échangeons. Locations de télévision $12.00 par mois. R.-M. ELECTRONIQUE, 430, ST-VALLIER Ouest; Tél.: 529-3522.
69715 13-7 (1 ms) 209-B.

Terrains à vendre,

ST-RODRIGUE, magnifiques terrains, près église, école, différente grandeurs, 10% comptant, 1% par mois. Pour informations; s'adresser à: M. Odilon Hamel; Tél.: 626-0558.
69996 27-7 (12 fs) 210

STE-FOY, en arrière de l'Académie, $0.45 le pied. Pour informations, Tél. : 661-4018.
8-8 (3 fs) 210.

Des Volkswagen américanisées

WOLFSBURG, Allemagne de l'Ouest (Reuter) — Les premières voitures Volkswagen qui ont subi plusieurs changements pour se conformer aux nouvelles normes de sécurité américaines sont sorties de la ligne d'assemblage, hier.

Les transformations majeures sont un volant escamotable, un double système de freinage, un réservoir à essence accessible de l'extérieur de la voiture, des pare-chocs plus hauts et plus forts, des rétroviseurs de sécurité et des dispositifs pour actionner les vitres.

Un porte-parole de la compagnie a dit que la voiture demeurerait au même prix.

Jusqu'à grandeur 46



Votre garde-robe "doit" contenir cette veste pour vos jupes, pantalons ou vos robes sans manches. Crochetez ce gilet "va n'importe où" dans un point de crochet facile.

Le patron 7433 se vend grandeurs : 32-34, 36-38, 40-42, 44-46 inclusivement.

Envoyez .50 en bon de poste. Les timbres ne sont pas acceptés.

Ecrivez lisiblement vos nom et adresse ainsi que le numéro exact du patron. Adressez le tout au Service des Patrons, "L'Action", 3, Place Jean-Talon, Québec 2, P.Q.

Ces patrons ne sont pas échangeables. On doit compter environ 15 jours entre la date de commande et la réception du patron.

Ci-inclus .50
(Les timbres ne sont pas acceptés)
No du patron .....
Mesure désirée .....
Nom .....
.....
Adresse .....
.....

AUTOMOBILES

ACCESSOIRES - PIECES
REPARATION - SERVICE

Autos à vendre

HUDON AUTOS ENR.

1966 Pontiac Parisienne; 1965 Dodge Monaco; 1965 Acadian; 1965 Pontiac; 1965 Chevelle, station wagon; 1965 Oldsmobile; 1965 Fairlane "500"; 1965 Météor; 1964 Renault; 1964 Pontiac; 1964 Buick; 1964 Anglia; 1963 Comet; 1963 Acadian; 1963 Dodge; 1963 Lincoln, décapotable; 1962 Fairlane; 1962 Acadian; 1962 Pontiac station wagon; 1961 Comet; 1961 Volkswagen, Van; 1961 Ford Camionnette; 1960 Buick; 1960 Chevrolet; 1960 Météor; 1959 Plymouth; 1959 Buick; Aussi plusieurs autres. 1400, DORCHESTER NORD, COIN L'ESPINAY, QUEBEC; Tél.: 525-4769.
28-7 (1 ms) A.V.

AUTO A VENDRE

PONTIAC "1962", convertible blanc, toit neuf, Parisienne, grands caps de roues, 40,000 milles, char état neuf, vendrais en bas du prix de liste. Tél.: 837-0816.
238 4-8 (6 fs) A.V.

"1957" CADILLAC, convertible, et un sedan. Pour informations s'adresser: 75 Est, Boul. Charest, Québec.
325 9-8 (6fs) A.V.

Accessoires d'autos

PARTIES D'AUTOMOBILES neuves et usagées, de toutes marques. Aussi WINCH (Grues) USAGEES. Achetons chars usagés, accidentés et "scraps". LUDGER FERLAND ENR., 661, 1ère AVENUE, Québec; Tél.: 524-2920.
285 8-8 (1 ms) A.A.

Autos demandés

ACHETONS autos comptant. — LEO RINFRET, 210, DU PONT, QUEBEC; Tél.: 523-4708.
163 7-8 (1 ms) A.D.

BEAULE Automobiles, achats, ventes tous genres, 25, 3e Avenue; 529-8477.
69719 17-7 (1 ms) A.D. j.n.o.

AVEZ-VOUS une voiture à vendre ? Confiez-nous la, elle sera vendue à votre prix, sans charge. BOULEVARD HAMEL AUTOMOBILES, 105, Boul. Hamel, Ville Vanier. Tél.: 681-6281.
273 5-8 (1 ms) A.D.

HUDON AUTOS

ACHETONS COMPTANT, Hudon Autos Enr., 1400 Dorchester-Nord, coin de l'Espinay; Tél.: 525-4769.
69839 22-7 (1 ms) A.D.

Camions à vendre

JEEP STATION WAGON 1954, commandement sur 4 roues, en parfaite condition; Tél.: 522-4620 ou 842-2288.
2-8 (6 fs) C.V.

Débosselage et peinture

BEAULIEU & FILION Ltée, Débosselage, peinture, vitrage. 1600, Dorchester; 522-2256 ou 683-9998.
4-8 (1 ms) D.P. j.n.o.

Garage — Service

Austin - MG - Healy
AUSTIN, M.G., Healy, représentant, vente et service. Garage O. Gosselin Inc., 185, avenue St-Sacrement, Québec; 681-0525.
69829 19-7 (1 ms) G.S.

GARAGE ANDREWS

60 ST-VALLIER-EST, Québec, accessoires d'automobiles, bicycles, neufs et usagés, réparation. Achetons débris de bicycles. PROPRIETE ET TERRE A VENDRE, SITUEE A ANCIENNE-LORETTE — Tél.: 523-3738, Beaver Auto Park, Ancienne-Lorette; Tél.: 872-2795.
324 (9-12-8) G.S.

Réparation d'autos

BOUTET & FILS
MAINTENANT A

20 RUE HERMINE, coin Boulevard Charest, toujours à votre service. Pour informations; Tél.: 523-3370.
69453 28-6 (1 mer. v. au 25-8) R.A.

Suspension

SPECIALITE, bushing de dix roues. Roch Auto Spring Inc., 81, Route Kennedy, Lévis; 837-2733, 837-3774.
4-8 (1 ms) Suspension

HOSPITALITE

DITES
VOTRE BONJOUR
A UN TOURISTE

115 VOITURES 1967

TOUS MODELES
A ECOULER — PRIX REDUIT
NOUS PAYONS LE PLUS HAUT PRIX
POUR VOTRE ECHANGE

ROGER BARRE AUTOS LTEE
Centre de l'auto et camions usagés
1095 de la Canardière Tél.: 529-3335
288 9-8 (1. mer. s. au 14-8) A.V.

TURMEL AUTOMOBILES

1966 Volvo; 1965 Envoy; 1964 Volvo; 1963 Ford Galaxie "500", X.L.; 1963 Volvo P-1800; 1962 Volvo P.V. 544; 1961 Buick, Turmel Auto, 1385, Dorchester-Nord, Québec; Tél.: 522-2793, Rond-Point, Route Kennedy, Lévis; 837-2647.
69990 26-7 (1 ms) A.V.

RINFRET AUTOS

1966 Chevrolet V-8, transmission automatique; 1964 Corvair décapotable; 1964 Chevrolet V-8; 1964 Corvair Monza, Hard Top; 1964 Rambler American.; 1964 Envoy; 1962 Station Pontiac; 1962 Consul. 210 rue du Pont, Québec; Tél.: 523-4708.
32 26-7 (1 ms) A.V.

BRIDGE CONTRAT

Par Louisette-F. PARADIS Maitre Br.

POUR NOS AMIS DE MONTREAL :

La main qui va suivre a été publiée dans le Bulletin de l'Association des Professeurs de l'Amérique du Nord dont je faits partie, et ce, à l'occasion du 10ième anniversaire de Fondation de cette Association à New York.

La main de "COMMENT GAGNER AU BRIDGE" par Pierre Jaïs et Henri Lahana a été offerte par Dorothy Jane Cook en l'honneur des amis Canadiens Français dont 8 sur 10 parlent le FRANÇAIS, à Montréal.

	♠ A D ♥ D V x ♦ x x x ♣ A D V x x N	
♠ 10 x ♥ x ♦ R D V 10 x x x ♣ x x x	O	E ♠ R x x x x x ♥ A x ♦ A 2 ♣ R x x
	S ♠ V x x ♥ R 10 x x x x x ♦ x ♣ 10 x	

Les annonces :

OUEST	NORD
3 Carreaux	Contre
Passe	Passe
Passe	Passe
EST	**SUD**
Surcontre	4 Coeurs
Contre	Passe

Ouest entame avec le Roi de Carreau. Si Est met l'As et retourne le 2, le coup ne peut évidemment pas être perdu. Il faut qu'après la levée du Roi de Carrau, Ouest joue Pique. Est va donc mettre le 2 de Carreau sur le Roi de son partenaire. Ce dernier va maintenant réfléchir. Il va voir qu'Est n'avait pas le choix et qu'il lui faut maintenant jouer la bonne carte. Celle-ci ne peut être qu'un Pique et sûrement pas un Trèfle. Vous le voyez donc, il s'agit d'une carte basse forcée, il n'y a pas de choix. Très souvent il s'agira simplement d'un refus énergique d'une invitation à l'intelligence du partenaire qui selon les cas, jouera parfois une couleur mineure, parfois une majeure.

Mr. T. W. Ventulett, 2ième Vice-Président de l'ABTA (Association des Professeurs de l'Amérique) donne ici un exemple dans une main qu'il enseigne aux commençants :

	♠ 6 5 3 ♥ A 8 3 ♦ A V 8 2 ♣ R 7 5 N	
♠ D V 10 9 2 ♥ V 7 4 ♦ 7 6 ♣ 9 3 2	O	E ♠ R 8 ♥ 10 9 6 5 ♦ D 5 4 ♣ D 10 8 6
	S ♠ A 7 4 ♥ R D 2 ♦ R 10 9 3 ♣ A V 4	

Les enchères :

SUD	OUEST
1 S. Atout	Passe
Passe	Passe
NORD	**EST**
3 S. Atout	Passe

Entame d'ouverture : la Dame de Pique.

Démontrant que l'entame est faite de la tête d'une séquence aussi bien parfois que d'une longue suite — Est prend du Roi et retourne la couleur — Ce qui explique la nécessité de débloquer la couleur du partenaire.

Sud ne doit pas mettre son As — cete façon de jouer est toujours un sujet d'étonnement pour les commençants; — Par expérience vous verrez les conséquences souvent néfastes de mettre son As sur la première levée de Pique.

Ensuite, un autre jeu de la carte très important : prendre l'impasse VERS la main qui n'a pas de Piques, sa couleur étant épuisée, il ne peu retourner la couleur à son partenaire, ce qui s'appelle : JEU de sécurité. Au début des cours, ceci aide beaucoup à l'élève à mémoriser.

LES ECHECS

PARTIE DE MAITRE

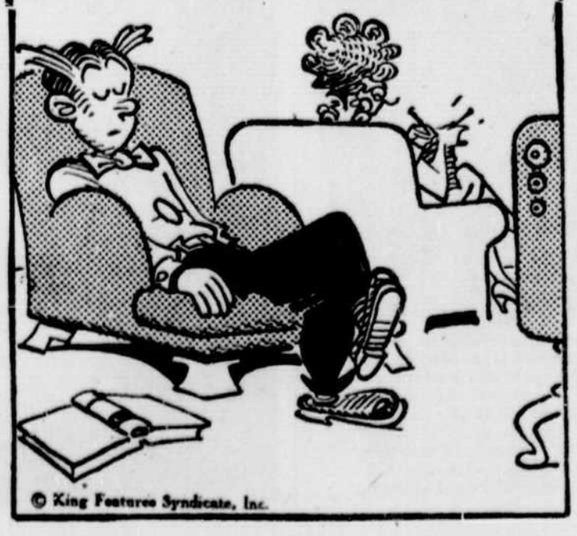
Larsen, du Danemark, a beaucoup de respect pour Gligoric, de Yougoslavie. Lorsqu'il a gagné (la partie ci-après) pour la cinquième fois consécutive, à Monaco, contre ce grand-maître, il a fait cette remarque : "Je finirai bien par en perdre une, contre lui".

Blancs : Larsen (6-3)
Noirs : Gligoric (4½-4½)
Défense : Est-Indienne

1 d4, Cf6; 2 ç4, g6; 3 Cç3, Fg7; 4 Cf3, 0-0; 5 Fg5, d6; 6 e4, Cbd7, 7 h3, é5; 8 d5, a5; 9 Cd2, Cç5; 10 Fé2, Fd7; 11 b3, ç6; 12 a3, Db6; 13 Tb1, çxd5; 14 çxd5, Tfç8; 15 0-0, Dç7; 16 Tç1, Db8; 17 a4, b6; 18 Fç4, Cé8; 19 Fb5, Ta7; 20 Df3, f6; 21 Fé3, Fxb5; 22 Cxb5, Tf7; 23 h4, f5; 24 h5, Cd7; 25 hxg6, hxg6; 26 Txç8, Dxç8; 27 Cç4, Db8; 28 Dh3, f4; 29 Fç1, Cç5; 30 Té1, Ff8; 31 Fa3, Dd8; 32 Fxç5, bxç5; 33 Rf1, f3; 34 gxf3, Cg7; 35 Dg4, Tf6; 36 Ré2, Ch5; 37 Th1, Rh7; 38 Dh4, Fh6; 39 Cé3, Df8; 40 Cg4, Txf3; 41 Cxh6, Rxh6; 42 Cxd6, Tf4; 43 Cxf5†, Txf5; 44 éxf5, Dxf5; 45 Dç4, é4; 46 Ré1, Df3; 47 Th2, Dg4; 48 Txh5†, gxh5; 49 Rxç5, h4; 50 Df8†, Dg7; 51 Df4†, Rh5; 52 Df5†, Dg5; 53 Dh7†, Rg4; 54 Dxé4†, Rh5; 55 Rf1, Df6; 56 Rg2, Dg7†; 57 Rh3, Dç3†; 58 f3, Dç1; 59 Dxh4†, Rg6; 60 Dç4, Dh1†; 61 Rg3, Dé1†; 62 Rg4, Dg1†; 63 Rf4, Dh2†; 64 aé4, Rg5; 65 d6, Df4†; 66 Rd5, Dxf3†; 67 Rç5, Df8; 68 Dd5†, Rg4; 69 Rb5, Dd8; 70 d7, Abandonne. D'excellents commentaires de cette partie sont publiés dans le No de Juin 1967 d'Europe-Echecs.
N.080867

Si vous partez en vacances, n'oubliez pas que la famille Têtebêche aimerait vous y accompagner.

Composez : 522-4771 pour recevoir l'Action tous les jours à votre nouvelle adresse . . . vous ferez tellement plaisir à Blondinette.



l'Action

3, Place Jean Talon, Québec. C.P. 1727 — Tél.: 522-4771
L'ACTION, quotidien catholique a été fondé en 1907.
L'ACTION est membre de la Presse Canadienne, de l'Association des quotidiens du Canada et de l'Audit Bureau of Circulation.
Les employés de l'ACTION, journal et imprimerie sont membres du Syndicat National de l'Imprimerie de Québec (C.S.N.) Inc., affilié à la Fédération Canadienne de l'Imprimerie et de l'Information C.S.N.
Le ministre des Postes à Ottawa a autorisé l'affranchissement en numéraire et l'envoi comme objet de deuxième classe de la présente publication.

TARIF D'ABONNEMENT A L'ACTION

Livraison par porteurs aux endroits ci-dessous :

Beauport, Cap-Rouge, Champigny, Charlesbourg, Charny, Courville, Giffard, Gros-Pin, Lac St-Charles, Ancienne-Lorette, Les Saules, Lévis, Loretteville, Neufchâtel, Notre-Dame-des-Laurentides, Orsainville, Québec, Ville Vanier, St-David, St-Emile, Ste-Foy, St-Romuald, Sillery, Village Huron, Ville de Montmorency.

40 cents par semaine ou $17.00 par année : $8.75, 6 mois; $4.50, 3 mois, pour nos abonnés qui payent directement à nos bureaux ou à l'un de nos représentants.

Dans les autres centres où la distribution se fait par porteurs : 35¢ par semaine ou $15.00 par année $7.76, 6 mois: $4.25, 3 mois.

**Dans les prov



● M. Pierre Mebaley, ministre de l'Economie nationale du Gabon, a été accueilli, hier, à Québec, en visite officielle à l'invitation du gouvernement de la province. M. Mebaley, qui représente le président Léon M'Ba, a été reçu à sa descente d'avion à l'aéroport de l'Ancienne-Lorette, par une délégation pilotée par le premier ministre Daniel Johnson.

24 personnes auraient déjà prédit la tragédie d'Aberfan

CHICAGO (P.C.) — La tragédie de l'éboulis d'Aberfan a peut-être été prédite par au moins 24 personnes en Grande-Bretagne, écrit un médecin anglais dans le Journal de l'association médicale américaine.

Le Dr J.C. Barker, de Shrewsbury, s'est enquis des gens qui prétendent avoir senti à l'avance le désastre et il a découvert que plusieurs de ses correspondants avaient affirmé à leurs amis, avant la catastrophe, que quelque chose de terrible allait survenir. A Aberfan, village minier du pays de Galles, un terril a tué 116 enfants et 28 adultes, le 21 octobre 1966.

Dans sa lettre au Journal, le Dr Barker rapporte six cas de prémonition. Ainsi, un homme avait ressenti, à cinq occasions, une étrange sensation peu avant un tremblement de terre et cette fois là, il en avertit sa femme sur-le-champ, malgré les rires qu'il provoqua.

Un autre homme dit avoir senti la présence de forces invisibles autour de lui, le matin du désastre jusqu'au moment où la tragédie se produisit; alors seulement, l'étrange sensation cessa. Le rapport de cet homme fut confirmé par un témoin.

Le Dr Barker considère que la médecine devrait s'intéresser aux gens qui "semblent particulièrement sensibles avant les séismes et autres grands fléaux", même s'ils ne considèrent pas leur sensibilité préventive comme de la prémonition.

Le quotidien Evening Standard de Londres a rapporté les cas de gens faisant état de prescience ou de mauvais augures. Le journal entend accumuler ces témoignages durant un an pour tâcher d'y trouver un lien avec des événements actuels.

Le Dr Barker croit qu'on pourrait peut-être ainsi découvrir un "réseau avertisseur" qui aiderait à prévenir les désastres.

Insigne

Le port d'une insigne représentant un homme politique étranger est interdit au Zambèse.

Saba

Le royaume de la reine de Saba dans l'ancienne Arabie était autrefois le territoire qu'occupe aujourd'hui le Yémen.

Bataille à coups de pelle contre les ours

TEHERAN (A.F.P.) — Deux paysans iraniens ont été tués et huit autres blessés en se battant contre des ours qui dévastaient leurs cultures.

Pour défendre leurs champs de blé contre les ours, qui descendaient de la forêt voisine, les agriculteurs de Masjed Soleiman, non loin du Golfe Persique, armés de pelles et de pioches se sont livrés à une véritable bataille avec les plantigrades. Les fauves ont enfin été mis en fuite grâce à l'intervention des gendarmes locaux.

LA REGIONALE HONORE-MERCIER



● Le Conseil de la Régionale Honoré-Mercier de St-Jean approuvait en mai dernier un troisième projet de blason préparé par M. l'abbé Jean-Paul Gélinas, héraldiste. Voici l'explication des symboles qui figurent sur cet écu qui vient d'être dévoilé. Le lys blanc de jardin est l'emblème floral officiel de la Province de Québec; le tertre vert, la jeunesse étudiante québécoise; le fond azur, la fidélité au travail; la rivière, le Richelieu; l'équerre, la formation technique des métiers; le livre ouvert, le savoir transmis par les lettres et la science exacte. L'arc-en-ciel, de son côté, signifie les possibilités illimitées des finissants du cours secondaire. Quant aux fougères, elles sont l'emblème de la ville de Mortagne, lieu d'origine des ancêtres de Honoré Mercier. La devise "savoir pour servir" met en évidence le rejaillissement de la connaissance sur le milieu.

Décès de l'abbé Albert Jobin



C'est avec regret que nous apprenons la mort de M. l'abbé Albert Jobin, prêtre, fils de feu M. Elie Jobin et de feu dame Alvine Rochette, décédé subitement le 31 juillet 1967, à l'âge de 69 ans et 11 mois.

M. l'abbé Albert Jobin a passé la majeure partie de sa vie en mission : à Haïti, Trinidad, Lafayette, Louisianne, On Wood Manitoba.

Il a été aumônier chez les soeurs du Perpétuel Secours à St-Damien.

Il était retiré depuis 1 an à l'Institut de la Délivrance Notre-Dame à Lévis.

Il laisse dans le deuil, sa soeur: Mme Eugène Michaud, de Rivière-du-Loup; son frère et sa belle-soeur: le docteur et madame Elie Jobin, de Montréal; ses nièces: Mme Wilfrid Black (Madeleine), Mme Maurice Laflèche (Marcelle); ses neveux: M. J.-P. Jobin, M. André Jobin, le Dr Maurice Jobin; sa cousine: la Rév. Mère Marie-Médiatrice (Soeur Jeanne-D'Arc Rochette); un cousin: le Rév. Père J.-M. Donaldson, Père du St-Sacrement.

Ses funérailles ont eu lieu vendredi le 4 août 1967, en l'église N.-D. de J..Cartier, et l'inhumation se fit au cimetière de la Société des Missions Etrangères, Ste-Foy, Québec.

La direction des funérailles avait été confiée à la Cie Hubert Moisan, Québec.

Décès de M. Joseph Huot

M. Joseph Huot, époux de dame Jeanne Bergeron, est décédé le 5 août 1967 à l'âge de 77 ans. Monsieur Huot demeurait au 464 rue St-Gabriel.

Outre son épouse, monsieur Huot laisse dans le deuil son fils, Benoît Huot; sa soeur et ses belles-soeurs: Mme Eugène Saillant (Marie-Louise Huot), Mme Louis Huot (Antoinette Desbiens), M. et Mme Raoul Bergeron, de Chicoutimi, Rév. Sr. Blanche Bergeron, Missionnaire en Afrique, Rév. Sr Madeleine Bergeron.

Les funérailles ont eu lieu mardi le 8 août 1967 en l'église St-Jean-Baptiste et l'inhumation au cimetière St-Charles.

Affluence au zoo de St-Edouard

Le Zoo de St-Edouard de Maskinongé a accueilli hier dimanche le 6 août, son 137/642 visiteur depuis le début de l'été. On croit que 200,000 personnes auront visité ce vaste Jardin Zoologique lors de la Fête du Travail.

Le propriétaire du Zoo de St-Edouard, M. Napoléon Casaubon est d'avis que le chiffre officiel des entrées dépassera les 260,000 visiteurs lors de la fermeture en novembre prochain.

Cette semaine, on attend de nombreux visiteurs au Zoo de St-Edouard pour assister à un événement rare au Québec. Il s'agit de la naissance d'un bébé bizon. Une des femelles du Zoo doit mettre bas jeudi ou vendredi prochain.

Parmi les nombreuses activités prévues pour les prochains jours au Zoo de St-Edouard, on remarque la grande fête annuelle en l'honneur du député du comté de Maskinongé, Me Rémi Paul, président de l'Assemblée législative. Cette fête aura lieu le 19 août prochain. Egalement au Zoo de St-Edouard de Maskinongé on se prépare fébrilement pour la grande épluchette de blé d'inde qui durera trois jours, soit les 2, 3 et 4 septembre prochain. Il s'agit d'une fête monstre offerte gratuitement à tous les visiteurs et campeurs du Zoo de St-Edouard lesquels comme chaque année peuvent déguster du bon blé d'inde bouilli au son de la musique de plusieurs orchestres qui se relaient constamment.

SERVICES SPÉCIAUX



ACHETONS LE VIEIL OR

BIJOUTIER HORLOGER
Omer Rousseau
802 est, rue St-Joseph, Québec
26-7 (mer. au 16-8) S.S.

DELWAIDE & GOFFIN



MANUFACTURIERS DE
MONUMENTS
Catalogues et prix sur demande.
Livraison partout au Canada.
1105 ST-VALLIER-OUEST · Québec
TEL. : 527-9654
153 2-8 (1 mer. s. au 30-9) S.S.

Décès de M. Ovide Hubert

A l'Hôtel-Dieu de Québec, le 8 août, à l'âge de 62 ans et 4 mois, est décédé M. Ovide Hubert, coordinateur des cours à l'Institut Desjardins de Lévis, époux de dame Bernadette Bédard, demeurant à 2 rue Lalande, à Lauzon.

Outre son épouse, lui survivent : son fils et sa belle-fille, M. et Mme Adrien Hubert (Berthe Bourque), de Montréal; ses frères, soeurs, beaux-frères et belles-soeurs : M. et Mme Ephrem Hubert (Edmunston, N.-B.); les RR. SS. Arthémise et Estelle Hubert, de la Congrégation Notre-Dame de Montréal; M. et Mme Marc Hubert, Arvida; Clothilde (Mme Georges Vigneault), Béatrice (Mme Hippolyte Arsenault), M. et Mme Anthyme Hubert, tous des Iles de la Madeleine; le R. P. Adé Hubert, eudiste.

Les funérailles auront lieu vendredi à 10 heures. Départ du salon funéraire Gilbert & Turgeon Ltée, 58 avenue Bégin, à 9 h. 45 pour l'église de Lauzon et de là au cimetière paroissial.

Décès de Mme Lucien Mercier

Dame Lucienne Garneau, épouse de feu Monsieur Lucien Mercier, ex-surintendant de la Commission Scolaire, est décédée le 7 août 1967 à l'âge de 64 ans. Madame Mercier demeurait au 198 rue Latourelle, Québec.

Madame Mercier laisse dans le deuil son fils, sa fille, sa belle-fille et son gendre: M. et Mme Joseph Villeneuve (Yvette), M. et Mme Claude Mercier (Rolande Latouche), ses petits-enfants: Ginette, Raynald, Guy, Alain, Johanne et Mario Villeneuve; ses frères et ses belles-soeurs: M. et Mme Lucien Garneau, M. et Mme Joseph-Omer Garneau (Blanche Mercier), Mlles Corinne et Delvina Gagnon, Mme Eugène Gagnon, M. J.-B. Lacroix, M. Armand Lachance.

Madame Mercier repose présentement à la résidence funéraire Arthur Cloutier & Fils Ltée, 120 rue St-Jean. Les funérailles auront lieu vendredi le 11 août 1967 en l'église St-Jean-Baptiste et l'inhumation au cimetière Belmont.

Chine

La Chine dont la population dépasse 735 millions — près du quart de la population mondiale — a une superficie à peine plus grande que celle du Canada dont la population est de 20 millions d'habitants.

avis de décès

BEAUDOIN. — A l'Hôtel-Dieu de Lévis le 7 août 1967 à l'âge de 76 ans est décédé M. François Beaudoin époux de dame Antoinette Paré, demeurant à Honfleur.
Les funérailles auront lieu jeudi à 10 heures.
Départ des salons funéraires Gastor Breton, St-Anselme à 9 heures 30, pour l'église de Honfleur et de là au cimetière paroissial. 8-8 (2fs)

BROCHU. — A l'Hôtel-Dieu de Montmagny le août 1967 à l'âge de 70 ans et 2 mois est décédé Monsieur le Chanoine Joseph Brochu, curé de St-Mathieu de Montmagny.
La dépouille mortelle est exposée au monastère des Augustines de l'Hôtel-Dieu. La translation des restes aura lieu jeudi à 7 heures p.m., en l'Eglise St-Mathieu.
Les funérailles auront lieu samedi à 10 heures 30, et de là au cimetière Cap St-Ignace. 9-8 (2fs)

BUISSIERE. — A Château-D'Eau le 5 août 1967 à l'âge de 28 ans est décédée Mlle Jeannine Buissière, secrétaire chez Robar Construction, fille de M. Joseph Buissière et de dame Eva Bilodeau, soeur de Rita, Roger, demeurant à 1326 5e Avenue, Charny.
Départ des salons funéraires Claude Marcoux Ltée, 821, 10e Rue à 9 heures 50, pour l'église de Charny et de là au cimetière paroissial. 9-8 (1fs)

CAMATTA — A Québec le 7 août 1967 à l'âge de 44 ans est décédé Monsieur Giovanni Camatta époux de dame Elsa Janotto, demeurant à 1075, ave Villebond.
Les funérailles auront lieu jeudi à 9 heures 30.
Départ des foyers funéraires J. Bouchard & Fils Ltée, 1740, ave Bardy, angle de la Canardière à 9 heures, 15 pour l'église de St-Pascal de Maizerets.
L'inhumation se fera à Orsago en Italie. 9-8 (1fs)

FONTAINE. — A l'Hôtel-Dieu de Lévis, le 6 août 1967, à l'âge de 62 ans et 6 mois, est décédé M. Paul Fontaine, époux de dame Fernande Gosselin, demeurant à St-Louis de Pintendre.
Les funérailles auront lieu jeudi, à 10 heures.
Départ de la résidence funéraire Gilbert & Turgeon Ltée, 58, avenue Bégin, à 9 heures 45, pour l'église de St-Louis de Pintendre et de là au cimetière paroissial. 7-8 (3 fs)

HUBERT. — A l'Hôtel-Dieu de Québec le 8 août 1967 à l'âge de 62 ans et 4 mois est décédé M. Ovide Hubert, coordinateur des Cours à l'Institut Desjardins, époux de dame Bernadette Bédard, demeurant à 2, rue de la Lande, Lauzon.
Les funérailles auront lieu vendredi à 10 heures.
Départ des foyers funéraires Gilbert & Turgeon Ltée, 58, avenue Bégin à 9 heures 45, pour l'église de Lauzon et de là au cimetière paroissial. 9-8 (2fs)

LAFLEUR. — A Québec, le 8 août 1967, à l'âge de 55 ans et 4 mois, est décédé M. Gérard Lafleur, président de Alphonse Lafleur Ltée, époux de dame Yvette Boies, demeurant à 374, 20ème Rue.
Les funérailles auront lieu samedi, à 10 heures.
Départ des foyers funéraires J. Bouchard & Fils Ltée, 1290, 1ère Avenue, à 9 heures 50, pour l'église de St-Paul-Apôtre et de là au cimetière St-Charles.
Le trajet se fera en automobile 9-8 (3 fs)

MARCEAU. — A Ste-Euphémie, cté de Montmagny, le 7 août 1967, à l'âge de 80 ans, est décédé M. Pierre-J. Marceau, époux en premières noces de feu dame Marie Chamberland et en secondes noces de dame Elzélia Bernard.
Les funérailles auront lieu mercredi, à 10 heures.
Départ du salon mortuaire chez M. Honorius Giroux, à 9 heures 45, pour l'église de Ste-Euphémie et de là au cimetière paroissial. 8-8 (2fs)

MERCIER. — A Québec, le 7 août 1967, à l'âge de 64 ans, est décédée dame Lucienne Garneau, épouse de feu M. Lucien Mercier, demeurant à 198, Latourelle.
Les funérailles auront lieu vendredi, à 9 heures.
Départ des salons funéraires Arthur Cloutier & Fils Ltée, 120, St-Jean, à 8 heures 50 pour l'église St-Jean-Baptiste et de là au cimetière Belmont.
Le trajet se fera en automobile. 8-8 (3 fs)

RIVARD. — A St-Casimir Co. Portneuf le 8 août 1967 à l'âge de 81 ans est décédé subitement M. Louis-Philippe Rivard, célibataire.
Les funérailles auront lieu vendredi le 11 à 10 heures.
Départ des foyers funéraires J.-A. Lacoursière à 9 heures 50, pour l'église de St-Casimir et de là au cimetière paroissial. 9-8 (2fs)

ST-HILAIRE. — A Québec, le 7 août 1967, à l'âge de 76 ans et 6 mois est décédé M. Odilon St-Hilaire, époux de dame Marie Turcotte, demeurant à 889, 1ère Rue.
Les funérailles auront lieu jeudi à 4 heures.
Départ de la résidence funéraire Paul-H. Tremblay, 698, 5e Rue, à 3 heures 45 pour l'église St-Charles de Limoilou et de là au cimetière St-Charles. 8-8 (2 fs)

VERMET. — A Québec, le 8 août 1967, à l'âge de 30 ans, est décédé M. Adrien Vermet, fils de feu Alphonse Vermet et de dame Marie-Anne Fontaine, demeurant à St-Flavien, cté Lotbinière.
Les funérailles auront lieu jeudi à 10 heures.
Départ des salons funéraires Wilbrod Robert Inc., 3221, avenue Royale, Giffard pour l'église de St-Flavien et de là au cimetière paroissial.
Prière de se rendre directement à St-Flavien, jeudi matin à 10 heures. 8-8 (2 fs)

SERVICE ANNIVERSAIRE

DUBEAU. — Vendredi le 11 août 1967, à 8 heures 30, en l'église de St-Charles de Lomoilou sera chanté le service anniversaire de Monsieur Joseph Dubeau (célibataire).
Paernts et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.
297 9-8 (2fs) S.A. Dubeau

REMERCIEMENT DE FAVEUR OBTENUE

TRES GRANDE reconnaissance à Ste-Thérèse de l'Enfant-Jésus, à St-Jude et à Jean XXIII, pour grandes faveurs obtenues, avec promesse de faire publier.
Signé: Mme H.B.G.

Les aventuriers du Kon-Tiki fêtent l'anniversaire de leur exploit

OSLO, Norvège(Reuter) — Les cinq aventuriers qui avaient traversé l'océan sur une distance de 5,000 milles sur leur radeau, le Kon-Tiki, ont fêté le 20e anniversaire de leur exploit, hier, en prenant un repas composé de plats polynésiens.

Ils ont gardé secret le lieu de leurs agapes, mais on croit savoir qu'ils ont choisi une des nombreuses îles dans le fjord d'Oslo pour éviter la foule.

Le chef de l'expédition, M. Thor Heyerdahl, a dit : "Nous ne nous sommes pes rencontrés depuis 20 ans et nous prendrons, aujourd'hui, le premier vrai repas polynésion depuis que nous sommes partis de l'île Raroia, où nous sommes débarqués le 7 août 1947 après avoir traversé le Pacifique".

Un des membres du groupe ne sera pas présent à la réunion. C'est l'opérateur-radio, M. Torbjoern Raaby, qui est décédé en 1864 au cours d'une expédition norvégienne au Groënland.

L'expédition du Kon - Tiki avait été entreprise pour appuyer la théorie de M. Heyerdahl qui soutenait que les hommes pré-historiques civilisés de l'Amérique du Sud avaient pu atteindre la Polynésie. D'autres savants tenaient que cette solutions n'était pas possible.

Le voyage avait commencé à Callao, au Pérou, et s'était terminé dans l'île de Raroia en Polynésie, 101 jours plus tard. Le radeau avait été construit en balsa, le même bois qu'utilisaient les Incas du Pérou environ 500 av. - J.C.

RECONNAISSANCE

à la Sainte-Vierge par l'intercession de laquelle nous avons obtenu la guérison de notre fils qui souffrait de méningite. Publication faite en vertu d'une promesse.
Parents reconnaisants

LA TÉLÉVISION
A QUEBEC
4 CFCM-TV | 5 CKMI-TV | 11 CBVT-TV

Sainte-Foy
EXAMEN DE LA VUE
LUNETTES
le jour et le soir sur rendez-vous
Tél. : 656-9415
Dr Jacques M. DeSerres
optométriste
1313, Rte de l'Eglise

AUJOURD'HUI

MERCREDI

8.00 A.M.
4—Musique
8.30
4—Dessins animés
9.00
4—A nous deux
9.30
4—Toast et café (*)
11—Musique
10.28
11—Aujourd'hui à CBVT
10.30
4—Histoire vécue
11—Les beaux yeux d'Agatha
11.00
4—Jouez à 4
11—Canadiana — (*)
11.30
4—Palmarès
11—Long métrage —
"Le voyage fantastique" — (3—A) Comédie dramatique, avec James Stewart et Marlene Dietrich. Un savant parvient à faire accepter sa théorie sur la résistance des avions. Courage. Droiture du héros.
12.15 P.M.
4—Actualité — Editorial
12.30
4—De tout, de tous
1.00
4—Théâtre des étoiles
1.05
11—Téléjournal
1.15
11—Ciné-feuilleton —
"Les jeunes années"
1.30
4—Qui suis-je ?
5—Music
11—Long métrage —
"Horace '62" (4) Drame, avec Charles Aznavour et Giovanni Ralli. L'histoire des familles Fabiani et Colonna qui se font une guerre à mort. Originale transposition d'Horace. Esprit de vengeance dominant.
1.50
5—Opening
2.00
4—L'école du bonheur
5—Luncheon Date (Part 1)
2.15
4—En forme
2.30
4—Les deux font la paire
5—Luncheon Date (Part 2)
3.00
4—Poucet l'espiègle
5—Take Thirty
11—Hollywood présente
3.30
4—Voix de femmes
5—Edge of Night
4.00
5—Communicate
11—Ulysse et Oscar
4.30
4—Mouchette
5—Vacation Time
11—La boite à surprises
4.55
4—Le capitaine
5.00
5—Forest Rangers
11—Charlie Chaplin —
"Charlot s'évade"
5.25
4—Les sentinelles de l'air" —(*)
5.30
5—Canadian Outdoors
11—Le roi de la jungle — —
"Le tam-tam Vaudou"
5.55
4—Où ?
6.00
4—Télé-Québec
5—Summer Edition
11—Sur la place
6.29
4—L'air du temps

Explications

La valeur humaine et chrétienne du film est indiquée après le titre du film. S'ajoute, quand il y a lieu, la convenance pour les jeunes : (e) enfants; (a) adolescents.

Les chiffres placés immédiatement à côté du titre réfèrent à la valeur artistique : (1) chef-d'oeuvre; (2) remarquable; (3) très bon; (4) bon; (5) moyen; (6) médiocre; (7) minable.

6.30
11—Téléjournal
6.34
4—Nouvelles sportives
6.35
5—Star Trek *
6.44
4—Actualité — Editorial
6.46
11—Aujourd'hui — (*)
7.00
4—Dernier recours
7.30
4—Echec et Mat
5—Bewitched — (*)
11—Belle et Sébastien
8.00
5—Green Acres (*)
11—Cinéma du mercredi —
"Les possédés du mal" (5) — Drame psychologique, avec Dirk Bogarde et John Mills. Un prêtre s'oppose à un bandit qui tyrannise un village mexicain. — Prêtre généreux placé dans des situations ambigues.
8.30
4—Claude Blanchard *
5—How The West Was Fun—(*)
9.00
4—Réal Giguère Illimité — (*)
9.30
5—The Gift
10.00
4—Devinez juste
5—The World On Stage
11—Tirez au clair
10.30
4—Au bout du monde (*)
10.45
4—Toute la ville en parle (*)
11.00
4—Actualité — Météo — Editorial
5—CBC-TV News
11—Téléjournal
11.18
4—Nouvelles sportives
11.19
5—Viewpoint
11.20
11—Supplément régional
11.25
4—Où ?
5—Editorial
11.27
5—The Golden Era —
"Death of a Champion"
11.30
4—Heure Exquise —
"La fille perdue" (5) Mélodrame, avec Claudine Dupuis et Gérard Landry. — La déchéance et la réhabilitation d'une jeune Bretonne qui va travailler en ville. Jolis extérieurs.
11—Nouvelles sportives
11—Cinéma —
"Le Don paisible" (4) Drame, avec Dalilo Ilitchen et Piotr Glebov. Un cosaque a une liaison avec une femme mariée. Ensemble attachant. Brutalités.
12.33 A.M.
5—Sign Off
1.07
4—Fin des émissions
1.15
11—Fin des émissions
(*)—Programmes en couleurs

DEMAIN

JEUDI

CANAL
8.00 A.M.
4—Musique
8.30
4—Dessins animés
9.00
4—A nous deux
9.30
4—Toast et café — (*)
11—Musique
10.28
11—Aujourd'hui à CBVT
10.30
4—Histoire vécue
11—Berthe et Blanche
11.00
4—Jouez à 4
11—Canadiana *
11.30
4—Palmarès
11—Long métrage —
"Une fée pas comme les autres" (*) Documentaire poétique. Voix de Robert Lamoureux. Une fée bienfaisante règne sur le petit village de Champfleury et sur ses environs. Tout le monde vit heureux. Mais le méchant Génie Noir, singe rusé, réussit à s'emparer de la baguette magique.
Histoires sans paroles: "Poursuite endiablée". Une poursuite comme jamais il ne s'en est vu. Le vilain Charlot devant une jolie baigneuse.
12.15 P.M.
4—Actualité — Editorial
12.30
4—De tout, de tous
1.00
4—Théâtre des étoiles
1.05
11—Téléjournal
1.15
11—Ciné-feuilleton —
"Les jeunes années"
1.30
4—Qui suis-je ?
5—Music
11—Long métrage —
"Le soupirant" (3—A) Comédie, avec Pierre Etaix et Karin Vesely. Poussé par ses parents, un célibataire se met à la recherche d'une épouse. Comique fin et attendrissant. Nombreux gags visuels.
1.50
5—Opening
2.00
4—L'école du bonheur
5—Luncheon Date, Part I
2.15
4—En forme
2.30
4—Les deux font la paire
5—Luncheon Date, Part II
3.00
4—Défi
5—Take Thirty
11—Mini-métrage —
"Les plans secrets" Film avec Mavis Sage, Lance Secretan et Peter Neil. Une fillette française est invitée dans une famille anglaise pendant les vacances. Son jeune correspondant anglais l'entraine bien involontairement dans une grave affaire d'espionnage.
3.30
4—Voix de femmes
5—Edge Of Night
4.00
5—Communicate
11—Ulysse et Oscar
4.30
4—Mouchette
5—Vacation Time
11—La boite à surprises
4.55
4—Le capitaine
5.00
5—Cartoons
11—La flèche brisée —
"Le médaillon"
5.25
4—Les sentinelles de l'air — (*)
5.30
5—Scouting In Canada
11—Robinson Crusoé
5.55
4—Où ?
6.00
4—Télé-Québec
5—Summer Edition
11—Sur la place
6.29
4—L'air du temps
6.30
11—Téléjournal
6.34
4—Nouvelles sportives
6.35
5—Rat Patrol — (*)
6.44
4—Actualité — Editorial
6.46
11—Aujourd'hui
7.00
4—Police des plaines
5—Court Martial
7.30
4—Argent sonnant
11—Adèle *
8.00
4—Chansons à vendre *
5—The Man From Uncle *
11—A la seconde
8.30
4—Cinéma Kraft —
"En avant la musique" (6—A) Comédie, avec Fernandel et Gino Cervi. Mésaventures autour d'un cadavre qui disparait, puis réapparait. Contexte comique.
11—Match sur roulettes — (*)
9.00
5—Telescope — (*)
11—Le beau sexe
9.30
5—Hogan's Heroes — (*)
10.00
4—Relevez les manchettes
5—Loredo — (*)
11—Les couche-tard — (*)
10.30
4—Théâtre des étoiles
11—Le monde du spectacle — (*)
11.00
4—Actualité — Météo — Editorial
5—CBC-TV News
11—Téléjournal
11.18
4—Nouvelles sportives
11.19
5—Viewpoint
11.20
11—Supplément régional
11.25
4—Où ?
5—Editorial
11.27
5—Sign Off
11.30
4—Heure Exquise —
"Certains l'aiment . . . froide" (6) Comédie, avec Louis de Funès et Jean Richard. Un original laisse sa fortune à celui de ses descendants qui souffrira d'une maladie incurable. Egoisme.
11—Nouvelles sportives
11.36
11—Police du port —
"Les évadés" — Deux jeunes délinquants réussissent à s'évader d'un maison de correction.
12.06 A.M.
11—Cinéma —
"La punition" (4) Chronique, avec Nadine Ballot et Jean-Claude Darnal. Une lycéenne erre dans les rues de Paris où elle fait diverses rencontres. Episodes intéressants.

TAUX DE PUBLICATION

AVIS DE DECES (Formule régulière)	$1.50
mots additionnels, chacun	0.02
SERVICE ANNIVERSAIRE	
(Formule régulière)	$1.50
(avec photo 1 col.)	10.00
REMERCIEMENTS POUR SYMPATHIES	
(Formule régulière)	1.50
mots additionnels, chacun	0.02
NOUVELLE DE DECES (Nécrologie)	aucune charge
(Nécrologie et photo)	$5.00
COMPTE RENDU DE FUNERAILLES	
Minimum	$10.00

Le service de publicité de L'ACTION

ARTHUR THIVIERGE & FILS ENR.
EPICIERS-BOUCHERS — GROS et DETAIL
198 Hermine (coin Mazenod) Tél. 522-3804

Sucre ganulé sac 10 lbs	.79	saucisse fum. 12 pr	.69
beurre No 1 lbs	.66	pains Hot Dog 12 pr	.39
margarine Gold Girl 4 lbs	.99	jambon épaule lb.	.43
Nettoyeur Big Five 14 oz.	2/35	jambon cottage, 3 lbs	.69
savon toilette	6/49	saucisson 4 lbs et plus	.35
prép. à gâteaux 9½ oz.	3/49	creton français la lb.	.75
sauce Hot Chicken, 2 btes	.41	cuisse de poulet la lb.	.47
confiture Carmélite 48 oz.	.79	dinde A, évis., 10 à 12 lbs	.43
marm. Good Morn. 48 oz.	.99	poulet A, évis. 3 à 5 lbs	.39
fromage Swiss 12 portions	.39	Oeufs Ext. gros 2 doz.	1.15
chocolats Noir's lb.	.59	boeuf Haut-Côte la lb.	.52
biscuit sec 4 lbs pr	.99	Shop de lard la lb.	.69
biscuit crème ass. la cais.	.28	Boeuf haché 3 lbs.	1.29
fromage Ingersol 16 oz.	.69	bacon tranché la lb.	.75
sel fin bte 2 lbs 2 pr	.31	steak ronde délicatisé lb.	.89
gellé Royal 3½ oz. 6 pr	.49	lard salé entrelardé la lb.	.55
farine tout usage 7 lbs	.69	lard frais épaule la lb.	.45
fèves rouge 2 lbs pr	.29	boeuf épaule, rosbif lb.	.79
orange S.K. (180) 2 doz.	.99	PRIX POUR PROVISION	
pamplemousse (96) 10 pr	.99	tomates Lyon 24/28	6.49
pommes blanche 2 doz. pr	.65	jus tomates Clark 24/19	3.75
fèves jaunes 3 lbs	.39	blé dinde 24/19	3.75
pommes salade 2 pr	.29	fèves jaunes 24/20	3.75
pat. No 1 50 lbs vieilles	1.25	graisse pure 20 lbs	4.50
patates Nouvelles 50 lbs	1.49	pâte alimentaire 20 lbs	2.89
patates Nouvelles 10 lbs	.39	haricots verts 6/105	2.75
bleuets casseau 1 pinte	.59	farine Robin Houd 100 lbs	8.95

Le gouvernement ne modifie pas sa position de fond

L'Etat désignera les neuf commissaires à la CECM

(J. D.) — Le gouvernement du Québec désignera à l'avenir les neuf membres de la Commission des Ecoles Catholiques de Montréal. C'est là la principale mesure qui découle des amendements que désirent apporter l'Union nationale au bill 67 qui avait suscité, on se s'en souvient, de vives réactions à sa présentation en première lecture, le mois dernier.

Telles que rendues publiques, hier, les modifications au projet de loi prévoient également la mise sur pied d'un Conseil de la restructuration scolaire sur toute l'Ile de Montréal.

Ce conseil sera composé de onze membres, dont quatre désignés par la C.E.C.M., deux par les autres commissions scolaires catholiques de l'Ile de Montréal, deux autres, par le Bureau métropolitain des écoles protestantes de Montréal, un par les autres commissions scolaires protestantes ou dissidentes de l'Ile de Montréal et enfin deux autres par le ministre de l'Education.

Ce Conseil, qui devra désigner son président dès sa première séance, aura pour mandat de faire part au ministre de l'Education des recommandations concernant l'organisation et la mise en place des organismes devant assumer, sur l'Ile de Montréal, les responsabilités attribuées aux commissions scolaires par la Loi de l'Instruction publique, aux fonctions et à la juridiction territoriale de ces organismes et aux modalités de nomination et d'élection de leurs membres.

L'organisme devra faire rapport du progrès de ses travaux tous les six mois à compter de la date de sa mise sur pied et soumettre un rapport final de ses recommandations avant le 31 décembre 1968.

Un autre article est modifié, alors que l'on inclut le poste de second vice-président outre ceux de président général et de premier vice-président. Il importera aussi au président général seul, et non plus accompagné du vice-président comme le stipulait le projet de loi dans sa forme initiale, de s'occuper exclusivement du travail de la commission et des devoirs de son office.

Comme on l'indiquait originalement, c'est le lieutenant-gouverneur en conseil qui établira le traitement du président général, incluant celui des deux vice-présidents. D'autre part, le mandat des membres de la commission désignés à la date de l'entrée en vigueur du bill 67 et de ceux qui auront été désignés à partir de cette date prendra fin le 1er juillet 1970 au lieu du 1er juillet 1971.

Enfin, si le président général est absent ou incapable de siéger, il pourra se faire remplacé par le premier vice-président, ou, le cas échéant, par le second vice-président.

L'Assemblée législative doit probablement reprendre aujourd'hui l'étude de ce bill en seconde lecture, le chef de l'opposition, M. Jean Lesage, ayant demandé et obtenu un délai pour étudier les nouveaux amendements.



● Le premier ministre du Canada, M. L. B. Pearson, a reçu hier sur la colline parlementaire Son Excellence, M. Ahmed Senoussi, ministre de l'Information du Maroc. Ce midi, M. Senoussi devait diner en compagnie du gouverneur général, M. Roland Michener.

Au Parlement

NOUVEAU REGIME DE RETRAITE AUX ENSEIGNANTS DU QUEBEC

(J. D.) — Les enseignants de la province bénéficieront d'un nouveau régime de retraite, en vertu de l'adoption unanime, hier, en troisième et dernière lecture du bill 77, modifiant l'ancien système de retraite.

Le nouveau régime permettra notamment aux enseignants de ne pas perdre leur pension, s'ils se rendent enseigner à l'étranger, bien qu'aucune entente n'existe entre les pays à ce sujet. D'autre part, ils ne seront plus obligés d'attendre d'avoir compléter 35 années d'enseignement bien révolues, ce qui forçaient plusieurs à entamer une année scolaire pour avoir droit à leur retraite antérieurement, vu que l'on complétera la courte période de temps, lorsqu'il s'agira de verser la pension.

D'autre part, le ministre des Finances, M. Paul Dozois, qui s'est fait le proposeur du bill au nom du premier ministre Daniel Johnson, a révélé que le gouvernement sera probablement en mesure de rendre une réponse définitive, l'an prochain seulement, concernant la pension à verser aux professeurs qui enseigneront dans les CEGEP.

Vu que les professeurs en question touchaient auparavant des fonds de pension différents, le ministre a indiqué que, de l'avis d'actuaires, il faudrait faire une étude complète de ces divers fonds de pension.

La création du ministère de l'Equipement ne saurait tarder

(J.D.) — La création du ministère de l'Equipement, découlant des intentions de l'Union nationale inscrites dans le discours du trône présenté à l'ouverture de la session en décembre dernier, ne saurait tarder.

C'est l'assurance qu'a fournie à l'Assemblée législative hier, le ministre de la Voirie et des Travaux publics du Québec, M. Fernand J. Lafontaine, peu avant que la Chambre n'adopte en troisième et dernière lecture, le bill 85.

Ce bill a pour but de modifier la loi qui régissait la Voirie et les Travaux publics et concerne certaines autres dispositions législatives.

C'est ainsi que le ministère de la Voirie se verra désormais confier toute responsabilité, lorsqu'il s'agira de la construction de ponts, alors qu'antérieurement le département des Travaux publics s'occupait de la bonne marche de pareils travaux.

Il ne s'agit en fait, comme l'avait d'ailleurs souligné en Chambre, la semaine dernière le premier ministre Daniel Johnson, que de modifications administratives pour le moment. Sans qu'il ait été fait mention à ce moment-là cependant qu'il s'agissait là d'un premier jalon en vue de la création du futur ministère de l'Equipement.

Le ministre de la Voirie aura donc été plus loin que son chef dans ses déclarations, surtout que M. Johnson ne l'a pratiquement pas quitté des yeux, quand il y est allé d'une de ses charges caractéristiques contre les libéraux, soulevant comme on pouvait facilement le deviner un autre tumulte parmi l'assemblée.

Le Québec prépare déjà sa participation à l'Expo du Japon

(J.D.) — Depuis mardi dernier, le gouvernement québécois compte un représentant au Japon, qui a pour mission spéciale d'étudier les possibilités et les modalités entourant la participation du Québec à la prochaine Exposition universelle qui doit se tenir à Osaka en 1970.

M. Louis-Hébert Desjardins, qui fut désigné, la semaine dernière, au poste d'adjoint à M. Robert Letendre, conseiller spécial relativement à l'Expo universelle de Montréal, agit donc à titre d'observateur.

Jusqu'à ce jour, M. Desjardins dirigeait une maison de conseil en relations publiques, à Montréal. En plus d'être membre de la société canadienne des Relations publiques et membre du conseil d'administration de la Société des relations publiques du Québec, il fait également partie du Cercle des journalistes de Montréal.

Il fut d'ailleurs le co-fondateur de la Société Japon-Canada, organisation culturelle ayant pour but de faire connaître la civilisation japonaise et de faciliter d'autant les échanges entre les deux pays.

Implantation d'un nouveau CEGEP à Rouyn-Noranda

(J.D.) — Un septième collège d'enseignement général et professionnel (CEGEP) sera implanté dans la province, dès septembre, cette fois à Rouyn-Noranda. En annonçant la nouvelle, hier, le ministre de l'Education du Québec, M. Jean-Jacques Bertrand, a fait savoir que plusieurs institutions du Nord-Ouest québecois seront par conséquent intégrés à ce nouveau CEGEP.

Il s'agit en l'occurence du collège de Rouyn, de l'Ecole normale Notre-Dame de Grâce, l'Institut Marguerite d'Youville et de l'Ecole des Métiers de Rouyn, section technique.

Avec ce nouvel enseignement collégial, dont le niveau se situe entre le secondaire et l'universitaire, tout en lui fournissant l'occasion de parfaire sa formation générale, permettra en outre à l'étudiant d'améliorer sa formation professionnelle. Ainsi dans le cas de ce CEGEP, l'étudiant pourra profiter de plusieurs options, notamment en comptabilité, en bibliothéconomie, mines et électricité.

Comme c'est le cas des six CEGEP, dont la formation a été annoncé tout récemment, celui de Rouyn assurera à l'étudiant un libre choix et ne l'obligera pas à prendre une orientation difinitive qui pourrait l'amener à quiter prématurément les études.

En vertu d'un arrêté en conseil datant du 4 août dernier, M. Jean-Charles Coutu, avocat de Rouyn, assumera la présidence du nouveau CEGEP de Rouyn. Il sera assisté de MM. le Dr Gaston Dargis, médecin, de Malartic, Robert Landry, industriel de Val d'Or, Guy Lesage, courtier en assurance, de Rouyn, Raymond Paradis, chef de division à l'Hydro-Québec, de Rouyn.

A NOS ABONNES...

Si, pour une raison ou pour une autre, vous aviez à vous plaindre du service, vous nous obligeriez en communiquant par téléphone au numéro

522-4771

à votre service de 8.30 A.M. jusqu'à 7.00 P.M. du lundi au vendredi et jusqu'à 1.00 P.M. le samedi.

Nouvelles canadiennes

Prêt accordé à Clermont

OTTAWA (P.C.) — La Société centrale d'hypothèques et de logement a annoncé hier que le gouvernement fédéral avait accordé des prêts de $1,324,459 à sept villes du Canada pour les aider à réaliser des programmes d'épuration des eaux usées.

Un seul prêt a été accordé au Québec, soit à la municipalité de Clermont, qui construira un égout collecteur principal de 15 et de 18 pouces de diamètre sur 2,565 pieds.

Le prêt est de $24,980, remboursable en 40 ans.

$70,000 versés à la recherche

OTTAWA (P.C.) — Le ministre du Travail, M. John R. Nicholson, a annoncé hier que 23 subventions d'une valeur de $70,817 avaient été accordées dans le cadre du programme de recherches du ministère du Travail et des universités pour 1967-1968.

Le ministre du Travail offre des subventions tous les ans, depuis 1950, sur la recommandation d'un comité consultatif de recherches groupant des représentants des universités et du gouvernement fédéral, dans le but de faciliter et d'encourager les recherches sur les aspects économique et social des relations industrielles, les revenus, la productivité, la négociation collective et le syndicalisme.

Depuis l'institution du programme, il y a 17 ans, le ministère a accordé 167 subventions d'une valeur de $329,398.

Nouveau président du Conseil économique

OTTAWA (P.C.) — M. Arthur J. R. Smith, économiste de carrière ayant une vaste expérience dans les entreprises privées, a été choisi mardi par le premier ministre du Canada, M. Lester B. Pearson, pour succéder à M. Johnson J. Deutsch à la présidence du Conseil économique du Canada.

M. Deutsch a quitté son poste en septembre dernier pour devenir recteur de l'université Queen de Kingston, après avoir passé quatre ans à diriger le conseil d'études économiques indépendant mais rémunéré par le gouvernement.

M. Smith a été l'un des directeurs et membre du conseil depuis sa formation en 1963. Il servait d'intermédiaire entre le conseil et les jeunes économistes du monde universitaire et a assuré la coordination des travaux de recherche du conseil.

M. Deutsch, diplômé de l'université Queen, est un économiste et un administrateur dont l'immense talent arrondissait les angles entre les employés et la direction et entre les représentants des producteurs et des consommateurs au conseil.

En annonçant la nomination de M. Smith au salaire de $30,000 par année, M. Pearson a ajouté que M. Deutsch avait fait du Conseil économique un instrument indispensable du développement économique du Canada.

LA MAFIA S'EST INFLITRÉE JUSQUE DANS LA CUEILLETTE DES ORDURES MÉNAGÈRES

NEW YORK. (P.A.) — L'inquiétante ombre noire du crime organisé a atteint les banlieues verdoyantes. Selon les autorités fédérales américaines, la Mafia s'occupe maintenant de cueillette des ordures ménagères et elle a même chargé un laitier de ramasser des paris sur sa route matinale.

On a arrêté cinq hommes, liés à la Mafia, et on les a accusés de diriger un réseau de jeu d'une station-service. On a également arrêté 84 ménagères accusées d'avoir loué l'usage de leur téléphone à des preneurs aux livres ainsi que des adolescents accusés de faire usage de narcotiques.

Tout cela non pas dans un bas quartier, mais dans le comté de Westchester, deuxième plus riche comté des Etats-Unis, où vivent avocats, publicistes et courtiers de Wall Street ayant fait fortune.

C'est là qu'habitent les Rockefeller et Joe Valachi, que sont installés les bureaux du Reader's Digest et l'IBM, le collège haut coté Sarah Lawrence et le piste de courses Yonkers.

En 1960, le revenu per capita était en moyenne de $3,252 et dans une ville, Scarsdale, il est de $30,000 par famille par an. Mais huit pour cent des 121,157 familles du Westchester ont un revenu inférieur à $3,000 par an.

Ce mélange de taudis et de pelouses bien coupées est un terrain propice au crime. Là, on trouve le jeu, les paris, les loteries illégales, les narcotiques et les tensions raciales et religieuses.

UNE BONNE AFFAIRE

Le crime y a augmenté de 13 pour cent de 1965 à 1966 et les arrestations pour possession ou usage de stupéfiants se sont multipliées ces trois dernires années; de plus en plus d'adolescents blancs issus de bonnes familles sont arrêtés.

Ce printemps, dans le secteur sud où sont concentrée 80 pour cent de la population de Westchester, 90 pour cent de la richesse et 30 pour cent du territoire du comté, on a arrêté 84 femmes qui louaient à raison de $100 par semaine l'usage de leurs téléphones au syndicat du crime.

Le gouvernement croit que 90 pour cent du commerce de la cueillette des déchets industriels et ménagers est dirigé par la Mafia.

Vers 1950, les propriétaires d'entreprises de ce genre commencèrent à perdre le contrôle quand Nicholas Ratteni et Phil Giamorino achetèrent la Westchester Carting Company, qui ramasse actuellement les rebuts des plus importantes usines de Westchester. Ratteni est connu dans le comté comme le roi des vidanges et il vit dans un quartier respectable, près de Bronxville.

En 1966, un grand jury fédéral enquêta sur des rapports selon lesquels la Mafia s'était infiltrée dans ce commerce par le meurtre et l'intimidation. L'enquête fut déclenchée quand un propriétaire de magasin se plaignit de ce que le prix de l'enlèvement des rebuts était passé de $8 à $100 par mois.

En 1963, une Commission d'enquête d'Etat découvrit que Westchester était le centre d'un réseau de jeu illégal de l'ordre de $30 millions par an. Dans 16 municipalités, on dénombra pas moins de 218 établissements de jeu illégal.

A New Rochelle, un ministre zélé a mis sur pied une escouade de jeunes ménagères et d'hommes d'affaires pour accumuler les preuves de crime organisé.

Un homme obtint un emploi dans un restaurant pour surveiller le propriétaire. D'autres suivirent un laitier. Ils remirent ensuite les informations recueillies aux autorités fédérales.

Un grand jury fédéral inculpa le laitier, Anthony Turco, de Yonkers, d'avoir violé les lois fédérales sur le jeu organisé. Selon le procureur américain, Turco ramassait le matin, en même temps que les pintes vides de lait, les paris de ses clients.

Les négociations entre le Vatican et Prague ont bel et bien échoué

CITE DU VATICAN. — (A. F. P.) — On confirme, dans les milieux généralement bien informés du Vatican, la nouvelle émanant de Vienne selon laquelle les négociations entre le Vatican et Prague ont échoué. L'échec de ces négociations, dont le but était la normalisation des relations entre l'Eglise et l'Etat tchécoslovaque, serait dû à l'intransigeance du gouvernement de Prague au sujet de la nomination de nouveaux évêques.

Toutefois, aucune réaction officielle ou officieuse n'a été enregistrée dans les milieux autorisés du Vatican.

A ce propos, on note que le Saint-Siège est toujours prêt à établir des contacts avec tout régime politique, dans la mesure où il est possible d'entrevoir un accord permettant aux croyants de vivre leur foi. Cependant, le Saint-Siège ne peut pas poursuivre les pourparlers quand certaines exigences fondamentales ne sont pas reconnues. Dans le cas présent, il s'agit du droit de nommer les évêques, que le gouvernement de Prague ne voudrait pas reconnaître au Saint-Siège.

Dans les milieux compétents du Vatican, on continue pourtant à espérer que les autorités civiles intéressées se rendront compte du bien-fondé de ces impératifs du Saint-Siège. Cet espoir constitue la raison pour laquelle la secrétairerie d'Etat demeure très discrète sur l'issue de ces pourparlers. Ceux-ci avaient commencé cette année, à Rome, et s'étaient poursuivis au cours de deux visites à Prague de Mgr Agostino Casaroli, récemment nommé secrétaire de la Congrégation pour les affaires ecclésiastiques extraordinaires.

Dans l'Ile Maurice

Le parti de l'indépendance remporte les élections

PORT LOUIS (AFP) — Le parti de l'indépendance a remporté 39 des 62 sièges de l'Assemblée nationale à l'île Maurice à la suite du scrutin de lundi, contre 23 au parti social démocrate, partisan d'une association avec la Grande-Bretagne.

L'indépendance de l'île Maurice, l'une des dernières colonies britanniques, interviendra vraisemblablement au cours des premiers mois de 1968: tel est, estime-t-on à Whitehall, le résultat essentiel des élections législatives qui se sont déroulées lundi dans ce territoire.

Le parti travailliste, dont les membres appartiennent presque tous aux quelque 500,000 habitants d'origine indienne, sur une population de 750,000, affrontait le "parti mauritien social démocrate", qui groupe les éléments d'origine française et créole. Le parti mauritien reste résolument hostile à l'indépendance, craignant qu'elle ne permette à la majorité indienne d'imposer son autonomie, au détriment des autres communautés de l'île.

Aux termes de l'accord intervenu au cours de la conférence sur l'avenir constitutionnel de l'île Maurice qui s'était déroulée à Londres en septembre 1965, le gouvernement britannique n'accordera toutefois l'indépendance à l'île que si le parlement issu des élections en fait expressément la demande, à la majorité simple et après une période intérimaire minimum de six mois au cours de laquelle la colonie bénéficiera de l'autonomie interne.

Elle deviendra alors un des plus petits pays du Commonwealth, et le seul, avec le Canada, qui soit fortement imprégné de l'influence et de la culture française; pendant un siècle, cette île volcanique est en effet restée sous administration française, et ses habitants francophones n'ont pas oublié qu'elle est le décor de "Paul et Virginie", le roman de Bernardin de St-Pierre.

La visite de de Gaulle au Québec soulève une vague de nationalisme en Bretagne

LONDRES (PC) — L'excitation commence à envahir les rangs des nationalistes bretons qui ont appris que la Bretagne, à plusieurs points de vue, mettait le gouvernement de Gaulle dans l'embarras.

Les Celtes bretons, qui cherchent depuis longtemps à secouer le joug français, ont profité de l'éclat de la visite du président français au Canada pour attirer sur eux l'attention mondiale en bombardant des édifices du gouvernement et en tentant de supprimer les symboles nationaux en Bretagne, l'une des 19 provinces françaises.

"Les événements des derniers jours ont démontré l'hypocrisie du gouvernement de Gaulle dans son attitude envers les minorités", déclarait mardi un dirigeant breton, au cours d'une conversation téléphonique.

"Ils ont également démontré que les Bretons refusent de céder à la campagne du gouvernement français visant à faire disparaître la langue et la culture bretonnes".

M. Alan Heussaff fait partie d'une douzaine de Bretons qui vivent en Irlande et qui offrent leur sympathie aux Celtes qui tentent de garder leur langue en Bretagne, en Cornouailles, dans les Galles, en Ecosse et dans l'île de Man.

M. Heussaff a été exilé parce que, de son propre aveu, il collaborait avec l'occupation allemande durant la deuxième guerre mondiale. Il déclare qu'avec quelques nationalistes bretons, il a vu "dans les Allemands un allié extérieur contre la domination française".

"Je n'ai aucune sympathie pour la philosophie nazie, mais j'étais convaincu qu'une action constitutionnelle pour préserver notre culture contre les Français n'était plus possible".

Frustrations

Maintenant, ajoute M. Heussaff, les différends de de Gaulle avec Ottawa ont tourné les regards du monde sur les aspirations frustrées des minorités en France, les Basques, les Alsaciens, les Corses et les Catalans qui, comme les Bretons, veulent garder leur culture propre.

"Ce qui est assez bon pour la culture française au Canada n'est apparemment pas assez bon pour les Bretons en France", ajoute M. Heussaff, secrétaire général de la Ligue celtique de Dublin, qui maintient des liens entre les nationalistes celtes aux îles britanniques et en France.

Le Front de libération de la Bretagne a attiré l'attention sur le mouvement breton en bombardant les postes radio-téléphoniques gouvernementaux en Bretagne.

Le 24 juillet, journée où de Gaulle lançait à Montréal son cri "Vive le Québec libre", un poste radiotéléphonique de Vannes a été presque détruit par des bombes au plastic.

Lundi, une loi a interdit aux Bretons d'utiliser les plaques fabriquées en Bretagne et qui, au lieu du "F" traditionnel pour France, mentionnent les lettres "BZH" qu'on voyait fréquemment dans le nord de la France. Les nationalistes estiment que cette interdiction "insignifiante" ne fera que renforcer le mouvement.

Les Bretons sont indignés par le refus de Paris d'accéder à leurs demandes d'octrois de développement économique dans l'ouest de la France, ajoute M. Heussaff qui explique:

"Plus de la moitié des jeunes qui laissent l'école doivent quitter la Bretagne pour obtenir des emplois. Le but principal des manifestations de cet été, c'est d'obtenir des emplois pour les Bretons sur leur propre sol".

Dans le monde

On lui aurait proposé $20,000 pour tuer le maire de New York

NEW YORK. (AFP). — Une ressortissante bulgare, résidant aux Etats-Unis depuis trois ans, a révélé mardi à la police qu'un inconnu lui avait proposé $20,000 pour tuer le maire de New York, M. John Lindsay. Mme Penka Coneva a déclaré aux policiers que son mystérieux interlocuteur l'avait abordée huit jours auparavant à Harlem et lui avait remis un revolver, une boite de balle et $105 en guise d'accompte.

Mme Coneva, prétendument sur les conseils d'un ami, aurait préféré avertir la police qui l'a toutefois appréhendée pour recel d'armes. Il n'a pas été précisé si l'interlocuteur de l'inculpée était un Noir ou un Blanc.

Selon Tito

Entente secrète russo-américaine sur la crise au Moyen-Orient

ROME. — (A. F. P.) — Le président Tito et de hauts fonctionnaires du gouvernement à Belgrade ont informé des représentants de la presse occidentale de l'existence d'une "entente secrète" russo-américaine sur la crise au Moyen-Orient", écrit M. Lucio Manisco, dans le Messaggero.

"Cette entente, poursuit le journaliste, aurait été conclue par M. Kossyguine et par le président Johnson à l'issue du sommet de Glassboro. Le président Tito aurait appris l'existence de cet accord secret par le président Brejnev, au cours de la conférence des dirigeants communistes tenue à Budapest, le mois dernier. L'Union soviétique, ajoute M. Manisco, aurait informé les chefs de gouvernement des principaux pays arabes de "certaines directives communes" mises au point avec les Etats-Unis. De son côté, Washington aurait mis au courant le gouvernement britannique de cette base commune des directives russo-américaines a l'égard de la crise entre Israël et les pays arabes.

Italienne assassinée parce qu'elle refusait de travailler pour la CIA

BERLIN. — (A. F. P.) — Parce qu'elle refusait de travailler pour la CIA, une Italienne Mme Sonia de Mori, domiciliée à Berlin-Ouest, aurait été assassinée le 13 mai dernier par un agent de cette organisation, Hans Joaquin Arbeiter. C'est ce qu'a affirmé un ancien locataire de la mère de la victime, Werner Purtz, au cours d'une conférence de presse organisée aujourd'hui à Berlin-Est par le ministère de la sécurité de la RDA. Purtz s'est récemment réfugié en R.D.A. parce qu'il faisait a-t-il dit l'objet de menaces de morts anonymes et incessantes, étant donné qu'il était au courant des relations entre Madame de Mori, sa mère et les services secrets américains.

A Berlin-Ouest, l'affaire de Mori est présentée comme un simple crime passionnel Arbeiter arrêté a soutenu qu'il avait tué Madame de Mori parce qu'elle voulait rompre. Mais pour le colonel Gerhard Kehl, directeur du service de presse du ministre de la Sécurité de la RDA, cette affaire est "un des nombreux crimes politiques destinés à liquider des complices compromettants au courant des provocations dirigées contre la RDA.

L'URSS est prise à partie à la conférence de La Havane

LA HAVANE (A.F.P.) — Un violent débat, mettant en cause l'URSS, retarde encore ce matin, la clôture de la conférence de l'OLAS qui siège ici depuis le 31 juillet.

La troisième commission a dû brusquement se réunir à nouveau, à huis clos, pour examiner un projet de motion condamnant implicitement l'aide économique et les relations commerciales de l'URSS avec les pays latino-américains.

Malgré la discrétion observée, on croit savoir que cette motion de dernière heure a été introduite par la délégation cubaine.

Son approbation, selon les observateurs, changerait fondamentalement le sens de la conférence qui prendrait ainsi une tournure anti-soviétique accusée bien qu'obtenue par la voie indirects d'une motion accessoire.

La querelle remonte à 1966, quand Fidel Castro critiqua assez vivement l'URSS pour son assistance financière et technique au Chili.

Par ce biais, selon les observateurs, ce serait toute la politique diplomatique et commerciale de l'URSS, en Amérique latine, qui serait attaquée.

La fusillade reprend sur l'île de Chypre

NICOSIE (A.F.P.) — Une violente fusillade a éclaté mardi soir à Larnaca, dans le sud de Chypre, entre Chypriotes, Turcs et gardes nationaux, a annoncé à Nicosie un porte-parole des forces de l'ONU.

Les échanges de coups de feu, qui ont duré deux heures, n'auraient pas fait de victimes, indiquent les premières informations parvenues dans la capitale chypriote.

Selon le porte-parole de l'ONU les casques bleus suédois qui sont stationnés dans la région de Larnaca sont intervenus pour empêcher un nouvel incident.

CALENDRIER

MERCREDI, 9 AOUT 1967
S. Romain

Demain :
S. Laurent, diacre et m.

SOLEIL: Lever: 4.52 Coucher: 7.16
LUNE: Lever: 10.13 Coucher: 9.43

Les marées de mercredi le 9
Hautes: 10.08 a.m. — 9.38 p.m.
Basses: 4.48 a.m. — 5.31 p.m.
Les marées de jeudi le 10 août
Hautes: 10.51 a.m. — 10.23 p.m.
Basses: 5.32 a.m. — 6.07 p.m.

PHASES DE LA LUNE EN AOUT
Nouvelle lune le 5, à 9 h. 48 p.m.
Premier quartier le 12, à 3 h. 44 p.m.
Pleine lune le 19, à 9 h. 27 p.m.
Dernier quartier le 28, à 0 h. 35 a.m.
N. B. — L'horaire indiqué est d'après l'heure normale de l'Est.

"Aimes-tu la vie? Alors, ne gaspille pas le temps, c'est l'étoffe dont la vie est faite" —

(Franklin)

(Espace payé par H.P.)

Dr A. Dion
Chirurgien-dentiste
24, Côte du Palais
en face Hôtel-Dieu
TEL.: 522-2153

AVIS

L'Assemblée générale annuelle de la Caisse Populaire de Giffard aura lieu jeudi le 10 août à 8 heures à l'école Ste-Chrétienne.

La Direction

COLONIE des AMICALES Inc.
LAC BEAUPORT, Québec
Camp résidentiel pour garçons de 10 à 15 ans.
PLACES DISPONIBLES IMMEDIATEMENT
Pour information
849-4541
Demander le directeur